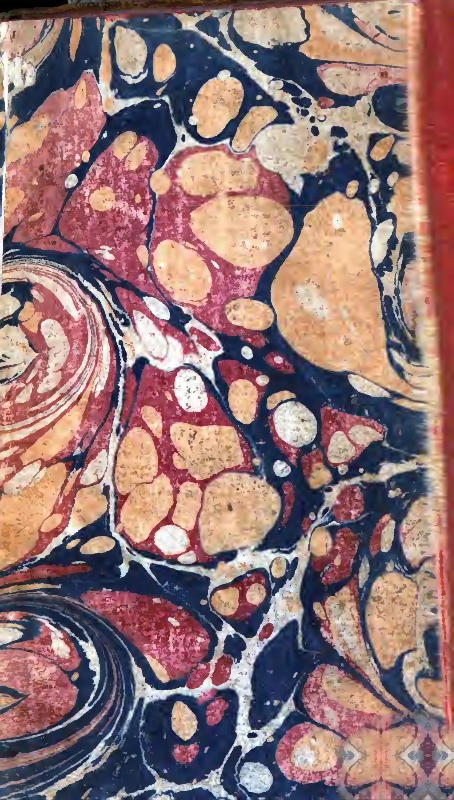




MÉMOIRES

DE

GUY JOLI.

TOME SECOND.

MÉMOIRES
DE
GUY JOLI,
CONSEILLER
AU CHASTELET
DE PARIS.

Nouvelle Edition augmentée d'une Table des Matieres.

TOME SECOND.



A GENEVE;
Chez FABRY & BARILLOT.

M. D. CC. LI.



MÉMOIRES
DE
GUY JOLI.

MONSIEUR le Prince arriva à Paris le 11 Avril 1652. ſuivi du duc de la Rochefoucault & de quelques autres Seigneurs en petit nombre, ayant été obligé de ſe ſervir du paſſeport du marquis de Levy, pour faire ſon voyage avec moins de riſque, & de ſe met-re à ſa ſuite en qualité de cornette, ſous la conduite d'un gentilhomme nommé Saint-Hipolite, qui connoiſſoit parfaitement les hemins. Un ſoir qu'ils étoient à ſouper hez un vieux gentilhomme, il arriva u'en buvant, le Maître qui ne connoiſ-bit pas les principaux de ſes hoſtes, ſe

mit à dire plusieurs vérités assez droles de la maison de S. A. qui les ignoroit sans doute, & qui l'embarasserent assez, aussi-bien que le duc de la Rochefoucault qui y avoit bonne part. Le marquis de Levy eut beau faire pour empêcher ce gentilhomme de continuer, il ne lui fut pas possible de retenir sa langue, ni de l'empêcher de dire tout ce qu'il savoit. Cependant ces histoires, quoique vraies & très-offençantes, ne troublerent point la fête. M. le Prince fit bonne contenance, & fit semblant d'en rire comme les autres : & le lendemain, comme si de rien n'eut été, ils continuerent leur voyage, S. A. raillant les uns & les autres sur leurs avantures. On remarqua entr'autres choses, qu'étant près de joindre son armée, il dit à Chavagnac, qu'il avoit déja changé de maître, & qu'il pourroit bien encore en changer : à quoi ce gentilhomme repartit brusquement, qu'il étoit vrai, & qu'il en changeroit jusqu'à ce qu'il en eût trouvé un bon : ce qui arriva effectivement peu de tems après. M. le duc d'Orléans fut au devant de M. le Prince une lieue hors de la Ville, & le mena le lendemain au Parlement, où ils protesterent tous deux que ce qu'ils avoient fait étoit pour le service du Roi, le bien public, & le repos du Royaume : après quoi M. le Prince pre-

nant la parole dit qu'il venoit remercier le Parlement, de la surséance qu'il avoit accordée de la déclaration publiée au nom du Roi contre lui; qu'il prioit la Compagnie d'être persuadée que son intention n'étoit point de troubler l'Etat; qu'il n'en auroit jamais d'autre que d'employer sa vie au service du Roi, comme il avoit déja fait, & qu'il étoit prêt de mettre les armes bas, dès que le cardinal Mazarin seroit hors du Royaume, & que les arrêts donnés contre lui auroient été exécutés; priant que sa déclaration fût enregistrée & qu'on lui en donnât acte. Ce discours spécieux fut fort applaudi & fit des impressions avantageuses dans la plûpart des esprits pour lui, d'autant plus que dans le meme tems, la Cour soutenoit ouvertement le cardinal Mazarin, & que S. M. n'avoit jamais voulu souffrir la lecture des remontrances du Parlement, malgré les instances des députez, s'étant contenté d'y répondre par une lettre de Cachet, avec une Déclaration qui portoit que toutes les procédures, informations & Arrêts contre le cardinal Mazarin seroient envoyés au Garde des Sceaux, pour y être pourvû ainsi que le Roi aviseroit bon, & que cependant l'exécution des arrêts & de la déclaration donnée contre lui le 6 Septembre seroit sursise. Le Parlement s'étant

aſſemblé pour délibérer, les avis ſe trouverent partagés pendant pluſieurs jours : mais enfin il fut arrêté que les mêmes députés retourneroient à la Cour & feroient toutes les inſtances poſſibles pour obtenir la lecture des remontrances en préſence de S. M. & que pour en avoir réponſe, la déclaration de M. le duc d'Orléans & de M. le Prince ſeroit auſſi portée à S. M. & envoyée aux autres Parlemens & Compagnies ſouveraines, qui ſeroient priées d'envoyer auſſi leurs députés à la Cour; qu'enfin il ſeroit fait une aſſemblée générale en la maiſon de Ville, où S. A. R. & M. le Prince ſeroient priés de faire une déclaration ſemblable à celle qu'ils avoient faite au Parlement, & l'aſſemblée de Ville conviée d'envoyer auſſi des députez, pour demander tous enſemble l'éloignement du cardinal Mazarin. Tout cela fut exécuté. M. le duc d'Orléans & M. le Prince ayant été réitérer leur déclaration à la chambre des Comptes, à la cour des Aydes, & à la maiſon de Ville; on y prit des réſolutions conformes à l'Arrêt du Parlement, mais d'une maniere qui fit juger qu'ils ne prenoient ce parti qu'avec peine, & par pure complaiſance pour les Princes. Le Sr. de Nicolaï, premier Préſident de la chambre des Comptes, dit même que leurs remontrances ſeroient

inutiles, & qu'ils feroient mieux de s'entremettre pour un bon accommodement : à quoi quelques Maîtres des Comptes ajouterent, que le mieux feroit de défendre toute levée de gens de guerre sans permission du Roi. Le Sr. Amelot premier Président de la cour des Aydes prit même la liberté de dire en face à M. le Prince, qu'il s'étonnoit fort qu'après avoir triomphé si glorieusement des ennemis de l'Etat, il eût voulu se liguer avec eux contre S. M. & que non-content de cela il vînt encore en triompher devant la Compagnie.

La députation générale qui se différoit de jour en jour découvroit encore mieux la véritable disposition des esprits, chaque corps cherchant des prétextes pour reculer, particulierement celui de la Ville, qui porta ses plaintes au Parlement, de ce que les ponts de Charanton, de S. Cloud & de Neuilly avoient été rompus par ordre des Princes : ce qui empêchoit de faire venir des vivres à Paris. Cette plainte fit du bruit, qui cependant fut appaisé, quand on sut que les troupes du Roi étoient à Melun & à Corbeil.

Cependant Mrs. les Princes voyant que les députez ne partoient pas, envoyerent à la Cour Mrs. de Rohan, de Chavigny & de Goulas, pour y faire les mêmes dé-

clarations & pour conférer des moyens de parvenir à la paix, mais avec ordre de ne point voir le cardinal Mazarin. La Reine d'Angleterre contribua beaucoup à leur faire prendre cette résolution dans une visite qu'elle rendit à S. A. à qui elle dit, que le Roi de la Grande Bretagne son fils * étant allé saluer le Roi à Corbeil, avoit de lui même proposé une conférence que S M. accepta, pourvû que les Princes en fussent d'accord, ce qui les obligea de faire cette démarche, pour faire connoître qu'il ne tenoit pas à eux que la paix ne se fit, quoiqu'ils jugeassent bien que cette proposition étoit un artifice de la Cour, afin d'arrêter le cours des affaires présentes. En effet ces Messieurs s'étant rendus à S. Germain, où la Cour étoit arrivée, y firent leurs déclarations : mais on n'y eut aucun égard & ils revinrent sans rien faire, quoiqu'ils eussent vû le Cardinal : ce qui devoit rendre les affaires plus faciles. Mais ce ministre ne cherchoit qu'à engager des négociations inutiles & sans fin, pendant lesquelles il espéroit de fatiguer ses ennemis & de venir à bout de ses desseins. Ainsi les Princes ne penserent plus qu'à presser l'exécution du dernier Arrêt. Le Procu-

* Charle II. réfugié en France, rétabli dans ses Etats après la mort de l'usurpateur CromWel.

reur Général fut envoyé à S. Germain demander un jour pour l'audiance des députés, ce qui lui fut enfin accordé après plusieurs remises. Toutes les Compagnies allerent donc à S. Germain l'une après l'autre. La chambre des Comptes ni la cour des Aydes n'y furent pas bien reçûes, malgré ce que leurs premiers Présidens avoient dit aux Princes. Le corps de Ville fut le mieux traité, la Cour sachant que la plûpart de ceux qui le composoient étoient entierement dans ses intérêts. A l'égard du Parlement, S. M. consentit après quelques dificultés à entendre la lecture de leurs remontrances contre le cardinal Mazarin, feignant d'accorder cette grace aux prieres de la Reine : après quoi on dit aux députés, que le Roi y feroit réponse dans quelques jours, quand il en auroit communiqué avec son Conseil; & à l'égard de l'éloignement des troupes, on dit que le Roi avoit mandé le maréchal de l'Hôpital, & envoyé un passeport à S. A. R. pour telle personne qu'il lui plairoit d'envoyer, afin de conférer des moyens les plus propres pour cela.

Ce procedé n'étoit qu'une veritable fuite, & une affectation assés marquée de tirer les choses en longueur afin de profiter du bénéfice du tems, sur lequel le Cardinal faisoit toujours un grand

fonds. * Mais ce tems ne fut pas si long qu'il l'auroit souhaité, à cause des instances des Princes qui ne lui donnoient point de relache. Car dès que les députés furent de retour, on délibera aussitôt sur ce qui s'étoit passé à S. Germain, & il fut arrêté que les mêmes députés retourneroient pour presser une réponse plus positive, qui fut que S. M. nommeroit des commissaires pour conferer avec eux, ou avec ceux que le Parlement voudroit nommer, des moyens de rétablir la tranquillité publique, & l'autorité du Roi. C'étoit sur l'avis qu'on eut de l'entrée du duc de Lorraine en France avec sept ou huit mille hommes, sans quoi la Cour ne se seroit peut-être pas relachée jusques là. Ce n'est pas qu'il ne se fût passé bien des choses pendant le sejour de saint Germain, qui pouvoient donner de l'inquiétude au Car-

* Le cardinal Mazarin se moquoit quelquefois avec ses confidens de la crédulité de ceux qui attribuoient à son esprit & à son adresse quantité d'évenemens favorables, qu'il ne devoit qu'au tems & au hasard. Il disoit qu'il lui étoit souvent arrivé qu'après avoir tourné son esprit en tous sens pour trouver quelque expédient décisif, sans pouvoir en venir à bout, il avoit tout abandonné au caprice de la fortune, qui disposoit admirablement toutes choses à une fin heureuse.

dinal; mais il en étoit arrivé auſſi beaucoup qui entretenoient ſes eſperances. Il ne ſe paſſoit gueres de jours que le même peuple ne donnât des marques de ſon zéle pour les Princes, & de ſa fureur contre le cardinal Mazarin. Le Prevoſt des Marchands & tout le corps de Ville en fut attaqué en pluſieurs rencontres, particulierement une fois en ſortant du Luxembourg, avec tant de violence, qu'ils furent obligés de ſe réfugier dans quelques maiſons au bout de la rue de Tournon, & d'abandonner leurs caroſſes qui furent mis en piéces par cette canaille. Cela ſeroit auſſi arrivé à leurs perſonnes, s'ils ne s'étoient heureuſement mis à couvert de leurs inſultes. Le cardinal de Retz n'étoit pas plus épargné que les autres, quand il étoit obligé d'aller dans ce quartier; & comme les partiſans de M. le Prince l'avoient principalement en butte, il auroit couru plus de riſque que perſonne, & il n'en auroit pas été quitte pour des injures qu'il eſſuyoit ſouvent, s'il n'avoit eu à ſa ſuite des gens en état de le défendre. Cependant la plûpart des bourgeois ſavoient fort bien qu'il n'avoit pas dans le cœur pour le cardinal Mazarin tous les ſentimens dont il étoit accuſé. Ces emportemens du peuple donnoient au cardinal Mazarin de violentes inquié-

tudes & des appréhensions, dont il étoit naturellement assez susceptible. De plus on affichoit tous les jours de nouveaux placards, & on imprimoit de nouveaux libelles contre lui & contre la Cour. Et bien que le cardinal de Retz y fit répondre & y répondit souvent lui-même d'une maniere beaucoup meilleure que celle des attaquans, il restoit toujours tant de chaleur & d'animosité dans le même peuple, qu'il y avoit lieu de craindre qu'on n'en vînt enfin aux dernieres extrémités.

Il est vrai que les partisans de la Cour appuyés des bons bourgeois & de la plus grande partie des honnêtes gens faisoient ce qu'ils pouvoient pour rabattre les coups, & pour disposer les esprits à un accommodement : ce qui parut assez sensiblement, lorsque M. le duc d'Orléans proposa de faire garder les portes de la Ville par les bourgeois, sous pretexte d'empecher les désordres. Car le Gouverneur, le Prevôt des Marchands & les Echevins s'y opposerent d'abord très fortement : mais enfin ils y consentirent sur un ordre du Roi qui fut donné de concert avec les principaux chefs de la Ville, qui promirent de si bien prendre leurs mesures que la Cour, bien loin d'en souffrir, en pourroit tirer de grands avantages. M. le duc d'Orléans fit

une autre tentative pour se rendre maitre de la Ville, qui ne fut pas mieux reçue, sous pretexte de veiller à la sureté du Parlement, qui se trouvoit exposé comme les autres, aux insultes de la canaille, en proposant de se reposer de ce soin sur S. A. R. Mais on jugea que ce nouveau pouvoir étoit d'une trop grande conséquence, & qu'il alloit à déposséder les magistrats & à changer le cours ordinaire du gouvernement. M. le Prince tâcha aussi, mais inutilement, de faire prendre les armes aux bourgeois, à l'occasion de l'attaque de S. Cloud par M. de Turenne. Il monta aussi-tôt à cheval & courut par les rues, pour exciter le peuple à le suivre, pour aller au secours de cette place; mais il ne put débaucher que quelques volontaires de la Ville, avec lesquels, au lieu de tourner du côté de saint Cloud, il tourna du côté de S. Denis dont il se rendit maître sans beaucoup de peine. Entreprise qui fut aussi-tôt désavouée par la Ville, laquelle écrivit au Roi, que cette sortie s'étoit faite sans ordre. D'ailleurs cette Ville fut reprise dès le lendemain par les troupes de S. M. qui l'abandonnerent ensuite, témoignant se mettre peu en peine de ce poste.

Après ce désaveu de la Ville, qui faisoit assez connoître la disposition des esprits,

le Parlement fit une autre démarche qui n'étoit pas moins considérable, en s'opposant avec beaucoup de fermeté au dessein que S. A. R. avoit formé de conduire solemnellement M. duc de Lorraine au Palais & de le faire entrer au Parlement, ce que la Compagnie ne voulut jamais souffrir : de sorte qu'il fut obligé de s'en désister. Ces divers incidens tenoient les esprits en suspens de part & d'autre; & pendant que Mrs. les Princes faisoient tous leurs efforts pour se rendre maîtres du Parlement & de la Ville, les partisans de la Cour tachoient de disposer les choses à la paix, & au retour du Roi. Ce fut dans cette vue, que le Prevôt des Marchands & les Echevins proposerent au Parlement de faire une procession générale pour la paix avec la chasse de Ste. Genevieve patrone de Paris; attendu que ces actions extérieures de religion font souvent de grands effets sur les esprits des peuples dans des conjonctures douteuses & embarassantes. Cette cérémonie se fit avec toute la pompe & toutes les cérémonies imaginables, le Parlement, toutes les Cours souveraines, le corps de Ville, & généralement tous les corps Ecclésiastiques & séculiers y ayant assisté : ce qui ne servit pas peu à inspirer des desirs de paix à tout le monde. Le Parlement commença à tourner ses

délibérations de ce côté-là, & de disposer les esprits à la conférence que la Cour désiroit & que les Princes éloignoient toujours autant qu'il leur étoit possible, dans l'espérance que l'armée du duc de Lorraine qui étoit vers Brie-comte-Robert, les mettroit bien-tôt en état de donner la loi. Mais ils furent bien surpris, lorsqu'ils apprirent que ce Duc s'étoit retiré à la premiere nouvelle de l'approche du vicomte de Turenne, qui ayant fait passer en diligence l'armée du Roi sur le pont de Corbeil, après avoir levé le siége d'Etampes, s'étoit mis en état de l'attaquer, avant que l'armée des Princes pût le joindre. De maniere que le duc de Lorraine se trouvant pressé donna les mains à un accomodement avec la Cour, dont le Roi d'Angleterre fut médiateur, sans autres conditions que de le laisser retourner d'où il étoit venu, sans le poursuivre, quoique le bruit courût qu'il s'étoit laissé gagner par une somme d'argent assez médiocre. Mais la vérité est que la nécessité le réduisit à prendre ce parti, se sentant beaucoup plus foible que M. de Turenne, & sachant bien que le dessein des Espagnols n'étoit pas de donner des batailles en faveur de M. le Prince. Ainsi S. A. qui s'étoit avancé à son secours fut obligé de retourner sur ses pas promptement, & de mener ses troupes à

S. Cloud. Cependant les députez du Parlement ayant suivi la Cour à Melun, en rapporterent une nouvelle réponse du Roi, par laquelle S. M. commença de déclarer que son intention étoit de consentir à l'éloignement du Cardinal, quoiqu'elle fût persuadée que les Princes ne se servoient de son nom que pour colorer leurs mauvais desseins. C'est pourquoi S. M. demandoit, si en congédiant le Cardinal, les Princes renonceroient à toutes sortes d'intrigues, sachant bien que le traité avec les Espagnols étoit général, & ne les assujettissoit point à mettre les armes bas. En cas de l'éloignement du Cardinal, le Roi demandoit aussi si les Princes n'exigeroient point autre chose de lui, s'ils rentreroient dans leur devoir aussi-tôt après, eux & leurs partisans, & s'ils s'engageroient de congédier incessamment toutes leurs troupes soit Françoises soit étrangeres, & de soumettre à son obéissance toutes les places dont ils étoient les maîtres, & les villes rebelles, comme Bourdeaux &c. Les Princes firent ce qu'ils purent pour se dispenser de répondre précisément à toutes ces questions, insinuant que c'étoient des artifices du cardinal Mazarin. Mais enfin après plusieurs délibérations ils furent obligez de se conformer aux desirs du peuple, & de promettre qu'ils exécute-

roient de bonne foi ces articles, dès que S. M. auroit éloigné le Cardinal, sachant bien que s'ils ne l'avoient pas fait, on auroit passé outre, & que la maison de Ville auroit pris des mesures avec le Gouverneur pour arrêter la populace insolente, & pourvoir à la sureté du Parlement & de la Ville.

M. le Prince remarquoit aussi que S.A.R. commençoit à se rebuter de ces désordres continuels, & jugeoit que si la Cour prenoit la résolution de lui accorder quelque satisfaction apparente sur le fait du cardinal Mazarin, il ne lui seroit pas possible de le tenir d'avantage, non plus que la plûpart de ses partisans, qui ne cherchoient que des prétextes pour se tirer d'intrigue, sans se mettre en peine d'être trompés. Aussi la déclaration des Princes ayant été dressée, le Parlement ordonna qu'elle seroit incessamment portée au Roi par des députés qui feroient entendre à S.M. que la Compagnie étoit entierement disposée à faire de leur part tout ce qui seroit nécessaire pour acheminer les choses à un bon accommodement. Cet arrêt contribua beaucoup à ruiner les affaires de M. le Prince, & fit extraordinairement crier ses émissaires, qui firent ce jour-là & les suivans beaucoup plus de bruit à la sortie du Palais, qu'ils n'avoient encore fait. Cependant il n'arriva point de désordre, parce que le

Prevôt des Marchands & les Echevins faiſoient tous les jours monter des Compagnies bourgeoiſes à la garde de toutes les avenues du Palais pour la ſureté du Parlement. Précaution à laquelle on eut aſſez de peine dans les commencemens à s'accoutumer, & qui couta la vie à près de quarante perſonnes ſur le quai des Orphévres, par l'inſolence de quelques bourgeois du quartier, qui ſe mirent à crier *au Mazarin* ſur une compagnie de la Colonelle du Sr. Menardeau Champré conſeiller de la grand' Chambre, qui marchoit du côté de la petite porte du Palais, vis-à-vis le logis du premier Préſident. Il eſt vrai que tout le monde connoiſſoit ce Colonel pour être fort attaché aux intérêts du Cardinal & dans des ſentimens tout à fait oppoſés à ceux du peuple. Cependant les cris redoublés de Mazarin ayant été ſuivis d'une décharge que fit ſur eux la Compagnie qui gardoit la chaîne devant le cheval de Bronze, ils y répondirent de maniere que les auteurs de l'inſulte eurent lieu de s'en repentir. Cette garde Bourgeoiſe ayant été bien rétablie raſſura les partiſans de la Cour & ceux qui déſiroient la paix, qui commencerent à ſe déclarer ſi ouvertement & en ſi grand nombre, que ceux de M. le Prince avec tous leurs mouvemens ne purent parvenir à lui faire

ouvrir aucune des portes de Paris, lorſque M. de Turenne l'obligea de chercher une retraite ſous les murs de cette grande Ville, quoiqu'il ſe préſentât ſucceſſivement à celle de la Conférence, de ſaint Honoré, de S. Denis, de S. Martin, juſqu'à celle de S. Antoine. Celle-ci lui fut enfin ouverte par les ſollicitations de Mademoiſelle & de ſon autorité; après qu'elle eut obligé les troupes du Roi à ſe retirer, en faiſant tirer le canon de la Baſtille ſur elles : ce qui fut le ſalut de M. le Prince, & de toute ſon armée. Sans cela elle auroit été entierement défaite ſous les yeux de la plûpart des bourgeois de Paris, qui ne faiſoient que s'en rire, pluſieurs ayant même tiré ſur ſes troupes, & quelques-uns ayant été aſſez hardis pour ſe vanter d'avoir tiré ſur ſa perſonne. M. le duc d'Orléans ne s'en émut pas beaucoup davantage, & ceux qui l'environnoient ne purent jamais obtenir de lui de ſortir dans les rues pendant la bataille, pour marquer qu'il y prenoit intérêt. Après cette action le Prevôt des Marchands & les Echevins encouragés par le ſuccès des armes du Roi, prirent cette occaſion pour convoquer l'aſſemblée générale qui avoit été ordonnée par le Parlement, où ils inviterent ceux de tous les corps qu'ils ſavoient les mieux intentionnés pour la paix, dans

la résolution de leur proposer le retour du Roi pur & simple, sans aucune condition : ce qui auroit été certainement arreté, si Mrs. les Princes avertis de leur dessein ne s'étoient rendus à cette assemblée pour s'y opposer. L'entreprise étoit difficile : c'est pourquoi M. le Prince qui connoissoit la disposition des esprits, ayant jugé qu'il tenteroit inutilement de les faire entrer dans ses sentimêns par les voies ordinaires, résolut d'emporter leurs suffrages par force, en les intimidant.

Dans cette vûe il fit entrer dans la Ville un grand nombre d'officiers & de soldats, lesquels s'étant répandus aux environs de l'hôtel de Ville, se mêlerent avec le même peuple & les émissaires ordinaires de S. A. mettant ensuite de la paille à leurs chapeaux, comme ils avoient fait le jour de la bataille de S. Antoine. Ils forcerent peu à peu tous ceux qui passoient, de prendre la même marque, ce qui devint si commun & si nécessaire, que personne n'osoit paroître sans en avoir, sans en excepter les femmes ni les religieux. Ce prélude assez manifeste de sédition n'empêcha pas que le maréchal de l'Hôpital, le Prevôt des Marchands, les Echevins & la plûpart de ceux qui avoient été invités, ne se trouvassent à l'hôtel de Ville à deux heures après-midi : mais ce ne fut que pour remettre la par-

tie, en vertu d'une lettre de cachet de S. M. dont le Maréchal étoit porteur : ce qui ayant été approuvé de la plus grande partie des députés, Mrs. les Princes furent obligés de se retirer, après avoir remercié la Ville du passage qu'on avoit accordé à leurs troupes, & leur avoir fait des offres de service. M. le Prince ayant dit tout haut en sortant qu'il n'y avoit dans l'assemblée que des Mazarins qui ne cherchoient qu'à prolonger les affaires, ses partisans, qui n'attendoient que le moindre signal de sa part, se mirent à crier qu'il falloit les assommer tous, & en même-tems ils coururent en foule à la porte de l'hôtel de Ville pour y entrer de force; mais ils en furent heureusement empêchés par les archers qui trouverent le moyen de la fermer.

Cet obstacle, bien loin d'arrêter la fureur des séditieux, ne fit que les animer davantage, & pendant qu'une partie d'entre eux tiroient dans les fenêtres de la maison de Ville, les autres apporterent du bois pour brûler la porte, de sorte que les archers & les gardes du Maréchal ayant été obligés de se retirer, ceux de l'assemblée se cacherent ou tâcherent de se sauver comme ils purent au travers de la foule, déguisés en différentes manieres : ce qui n'empêcha pas qu'il n'y en eût plu-

ſieurs de maſſacrés, entr'autres les Srs. le Gras maître des Requêtes, Ferrand, de Savari & le Fevre conſeillers au Parlement, & Miron maître des Comptes, tous ennemis déclarés du cardinal Mazarin. Enfin l'animoſité du peuple étoit devenue ſi grande, que le curé de S. Jean s'étant aviſé de porter le S. Sacrement dans la Grève, pour tâcher de les retenir dans le reſpect, ils le menacerent de le tuer lui-même, s'il ne ſe retiroit promptement.

Après tout, cette rage ne fut pas ſi univerſelle, que pluſieurs des mutins qui paroiſſoient les plus échauffés ne s'employaſſent eux-mêmes à ſauver ceux des députés qui étoient de leur connoiſſance. Le Prevôt des Marchands & le Sr. de la Barre ſon fils furent ſauvés de cette ſorte par des batteliers qui rendirent ſervice à pluſieurs autres pour de l'argent. Le maréchal de l'Hôpital, que le danger menaçoit plus que perſonne, fut obligé de ſe déguiſer pour ſe dérober à la fureur du peuple. Mais il ne put faire ſi bien qu'il ne fût reconnu par le Sr. Dauvilliers, le même qui avoit garanti le Coadjuteur à la journée du Palais contre une main armée d'un poignard, & ce Dauvilliers fut peut-être la cauſe de ſon ſalut. Car ce gentilhomme avec l'aide d'un valet de chambre d'un de ſes amis, qu'il remarqua entre les

éditieux l'épée à la main, l'ayant tiré heureusement de l'hôtel de Ville, le mena chez un bourgeois de sa connoissance, d'où ils le conduisirent chez lui pendant la nuit, avec un nouveau risque, auquel ils ne s'étoient pas attendus : le Maréchal, quoique déguisé, ayant été reconnu par un cabaretier de la cabale de M. le Prince proche la croix du Tiroir, qui se mit aussi-tôt à crier pour donner l'alarme au quartier. Dauvilliers qui le connoissoit s'étant approché de lui, lui fit croire qu'il se méprenoit, & passant vite leur chemin ils arriverent heureusement à l'hôtel de l'Hôpital. *

Pendant tout ce tumulte le duc de Beaufort & le marquis de la Boulaye étoient dans une maison à la Grève, d'où ils regardoient froidement ce qui se passoit, sans secourir personne, jusqu'à dix heures du soir, que S. A. R. envoya Mademoiselle pour sauver quelques-uns de ses amis. Ils suivirent cette Princesse à la maison de Ville, & firent retirer les séditieux assez à

* Bien des politiques crurent que parmi les mutins il y avoit des gens dévoués à la Cour, qui les animoient exprès, pour dégouter les bourgeois du parti des Princes, qui passoient pour être les auteurs de cette violence ; parce que l'on avoit entendu des gens crier *A moi, Bourgogne*, *A moi, Condé*.

propos pour eux, attendu que plusieurs Compagnies bourgeoises qui avoient eu le tems de se reconnoître, commençoient à marcher de ce côté-là pour délivrer ceux qui étoient enfermés, dans le dessein de faire main basse sur les rebelles : en quoi ils auroient apparemment été secondés de la plus grande partie des habitans, à qui cette action avoit donné de l'horreur.

Quelques jours après, S. A. R. fut au Parlement pour tâcher d'excuser cette violence, mais inutilement. La plûpart des Conseillers demeurerent clos & couverts dans leurs maisons, aussi-bien que les gens du Roi, qui déserterent le parquet. Le maréchal de l'Hôpital & le Prevôt de leur côté firent declarer à la Ville qu'ils n'y retourneroient plus, tant que les choses demeureroient dans l'état où elles étoient. De sorte que ce tumulte suscité par M. le Prince nuisit beaucoup à ses affaires, & aliéna généralement tous les cœurs des habitans. Cependant dès ce tems-là bien des gens crurent que le cardinal Mazarin avoit eu beaucoup de part à ce désordre, & que par une personne gagnée il l'avoit proposé à S. A. comme une action capable d'intimider la Cour, & de lui faire connoître ce qu'il pouvoit dans Paris, ayant envoyé en même-tems des ordres secrets

à ſes amis, pour augmenter le déſordre & porter la confuſion juſqu'au dernier point, afin d'en faire tomber toute la haine ſur M. le Prince & de le ruiner entierement dans l'eſprit des Pariſiens: en quoi il réuſſit parfaitement bien. On a ſû depuis, que ces ordres avoient été expediés par le Sr. Ariſte, commis du comte de Brienne, ſécretaire d'Etat.

D'un autre côté le cardinal de Retz & ſes amis, ſans rien ſavoir de ces ordres ſecrets, ne négligerent rien pour exciter la haine publique contre M. le Prince, par les bruits qu'ils ſaiſoient courir de ſes négociations avec la Cour, avec pluſieurs particularités qui furent, toutes raſſemblées dans un écrit intitulé *les Intrigues de la paix*, dont il fut débité plus de cinq mille exemplaires en fort peu de jours.

M. le Prince en auroit bien pû dire autant du cardinal de Retz & de ſes amis, qui avoient tous leur commerce à la Cour. Mad. de Chevreuſe avoit des relations avec l'abbé Fouquet, l'abbé Charier avec le grand Prevôt & l'abbé de Sourches ſon frere. Mad. de Rhodes qui mourut dans ce tems-là faiſoit elle-même ſes voyages à la Cour en habits déguiſés *, auſſi-bien que Berthet & le

* On trouva dans ſa garderobe cinq ou six frocs de differens moines. On pretend qu'elle

baron de Pennecors, parent du cardinal de Retz, qui tachoient tous les deux de se rendre nécessaires & de s'intriguer dans les négociations. Mais comme M. le Prince n'étoit pas si bien informé des menées du cardinal de Retz qu'il l'étoit des siennes, il ne lui étoit pas si aisé de lui dire ses vérités, ni d'en tirer les avantages qu'on prenoit plus facilement contre S. A. R.

La seule ressource de M. le Prince étoit donc dans la violence dont il auroit encore bien voulu se servir contre le cardinal de Retz : ce que la plûpart de ses amis appréhendant, ils convinrent qu'il devoit prendre le parti de la retraite, aussi-bien que le maréchal de l'Hôpital, & le Prevôt des Marchands, & qu'il allât à Mezieres ou à Charleville, dont le marquis de Noirmoutiers & le vicomte de Bussi-Lamet, parents du Cardinal, étoient Gouverneurs. C'étoit le sentiment de l'évêque de Châlons, du duc de Brissac, du comte de Montresor, du marquis de Laigues, de l'abbé Charrier, & du Sr. d'Argenteuil. Mais aussi-tôt que Joly, qui n'approuvoit pas

mourut de chagrin de ce qu'étant allée, déguisée en cordelier, pour donner quelques avis au cardinal Mazarin, ce dernier les reçut froidement & avec mépris.

cette

cette conclusion, eut vû le Sr. de Caumartin, ils résolurent d'exhorter le Cardinal à tenir ferme, persuadés qu'il perdroit toute sa considération & son crédit auprès de la Cour & du peuple, dès qu'il seroit hors de Paris, & qu'il suffisoit de le mettre en état de résister a une insulte, en cas qu'on le voulût attaquer. C'est pourquoi le Sr. de Caumartin lui offrit aussi-tôt une somme de dix mille livres pour s'assurer d'une bonne garde, qu'il composa de cent ou cent vingt Anglois de la suite du Roi d'Angleterre, que ce Prince voulut bien lui prêter : sans parler de plus de cent gentilshommes, dont une partie couchoit dans le petit archevêché, & les autres dans le cloître.

On s'assura aussi de la plûpart des bourgeois des environs, dont les capitaines promirent de se mettre sous les armes au premier bruit. Il y en eut même des quartiers éloignés, qui donnerent leur parole, entr'autres le Sr. Houx capitaine des bouchers au bout du pont Notre-Dame. On donna ordre aussi aux Curés de faire sonner le tocsin en cas d'allarme, & d'exciter le peuple au secours de leur archevêque. Outre ces précautions, on prit aussi celle d'ouvrir secrettement des vitres de l'église Notre-Dame, qui répon-

doient au petit archevêché ; afin qu'en cas de beſoin le cardinal de Retz pût ſe ſauver dans les tours de l'Egliſe, où l'on fit proviſion de mouſquets, de bombes, de grenades, avec des vivres pour quelques jours : tout cela dans un grand ſecret & par le ſoin d'un bon prêtre qui avoit ſoin des cloches, nommé Carré : mais le reſte étoit public. Les ſoldats faiſoient la garde régulierement dans l'archevêché ſous les ordres du vicomte Lamet & du marquis de Châteaurenault.

Tous ces préparatifs retinrent les factieux dans le reſpect, & les empêcherent de s'approcher, comme ils faiſoient auparavant, du quartier Nôtre-Dame, & d'y continuer leurs inſolences. Il y a bien de l'apparence qu'ils produiſirent le même effet à l'égard de M. le Prince, & que quelque envie qu'il eût de le chaſſer de la Ville, il rompoit toutes ſes meſures, voyant qu'il ne pouvoit entreprendre de le forcer ſans s'expoſer à de grands riſques. Il jugea plus à propos de n'en rien faire, d'autant plus qu'il appréhendoit d'offenſer S. A. R. qui continuoit de l'aimer & de le proteger.

Cependant on amuſoit à la Cour les députés du Parlement, ſans leur rendre réponſe, dans l'eſperance que les bourgeois irrités des violences de M. le Prin-

ce se déclareroient contre lui. Mais voyant qu'au contraire il s'étoit rendu maître de l'hôtel de Ville par l'absence du maréchal de l'Hôpital & du Prevôt des Marchands, auxquels il avoit substitué le duc de Beaufort, & le Sr. de Broussel, il fallut enfin leur répondre : ce que S. M. fit en leur déclarant qu'elle vouloit bien consentir à l'éloignement du cardinal Mazarin, quoi qu'elle vît bien que ce n'étoit qu'un prétexte, à condition que les Princes envoyeroient des députez pour traiter d'une bonne paix. Mais M. le duc d'Orléans ayant représenté que cette réponse étoit captieuse, & que c'étoit un artifice du Cardinal, pour les engager à une conférence qui n'étoit point nécessaire, puisqu'ils persistoient dans la résolution de mettre les armes bas sans aucune condition, dès qu'il seroit retiré, le Parlement ordonna que S. M. seroit remerciée très-humblement ; que les députés insisteroient toujours à l'exécution de cette promesse, & que Mrs. les Princes seroient priés de leur écrire pour les assurer qu'ils s'en tenoient à leur derniere déclaration, & pour les prier de recevoir pour eux les ordres du Roi, de ce qu'ils avoient à faire, après que le cardinal Mazarin se seroit retiré.

Les termes de ces Arrêts ne satisfirent aucun des deux partis. Ainsi de part & d'autre on continua les voies de fait, & la Cour ayant fait casser par un Arrêt du Conseil, la nomination du Sr. de Broussel à la charge de Prevôt des Marchands, les Princes n'oublierent rien pour soutenir ce qu'ils avoient fait, & pour porter les choses encore plus avant : ce qui ne leur fut pas difficile, la plûpart des conseillers du Parlement se tenant enfermés dans leurs maisons, & ne voulant plus se trouver aux assemblées. De sorte que les députés étant revenus de S. Denis, malgré les ordres de la Cour, de la suivre à Pontoise, & ayant fait leur rapport, le Parlement après plusieurs délibérations donna un Arrêt part lequel il fut déclaré que S. M. n'étant pas en liberté, S. A. R. employeroit toute son autorité pour le tirer d'entre les mains du cardinal Mazarin, & permission pour cela, de prendre la qualité de Lieutenant Général du royaume, avec ordre à tous les sujets de S. M. de le reconnoître pour tel, tant que le Cardinal demeureroit en France ; que M. le Prince seroit aussi prié d'accepter le commandement des armées sous l'autorité de S. A. R. que tous les officiers du Roi, capitaines de ses gardes, &c. en demeureroient responsables avec leur posté-

rité ; qu'il feroit écrit au Roi pour excufer le retour des députez, & pour le fupplier de vouloir bien éloigner le cardinal Mazarin, ajoutant que l'Arrêt feroit envoyé aux autres Parlemens, qui feroient invités d'en donner de femblables.

La Cour caffa cet Arrêt ; mais cela n'empêcha pas le Parlement d'en donner deux autres, dont le premier ordonnoit l'exécution de celui qui mettoit la tête du Cardinal à prix ; que fa bibliothéque feroit vendue, & fes meubles ; que les fermiers de fes bénéfices feroient contraints de payer entre les mains de certains banquiers, pour affurer le payement de ceux qui trouveroient moyen de fe défaire du Cardinal : & le fecond impofoit une nouvelle taxe fur les bourgeois pour le payement des troupes, qui fut fixé à la fomme de huit cens mille livres par la maifon de Ville, & repartie fur toutes les maifons, à raifon de foizante-quinze livres par porte cochere, & les autres à proportion. Mais cette taxe ne fut payée que par quelques-uns des partifans des Princes, & ne fervit qu'à indifpofer davantage contre eux l'efprit des bourgeois, qui fe difpenferent de payer, en difant que l'Arrêt avoit été caffé par le Confeil.

Cependant S. A. R. & M. le Prince accepterent les qualités qui leur avoient

été données par le Parlement : ils dépécherent des lettres circulaires à tous les Gouverneurs de provinces ; & M. le duc d'Orléans établit un Conſeil au Luxembourg, où il appella deux officiers du Parlement, le préſident de Neſmond, & le Sr. de Longueil *, & même M. le Chancelier, qui auroit bien pû & dû ſe diſpenſer d'y aſſiſter. La Cour voyant que le Parlement n'oſoit plus s'oppoſer aux volontés des Princes, prit le parti de le transférer à Pontoiſe où elle s'étoit rendue, & ayant ramaſſé vingt ou trente maîtres des Requêtes, préſidens & conſeillers, elle en compoſa une eſpece de Parlement, pour oppoſer à celui de Paris. Ces officiers quoiqu'en petit nombre ne laiſſerent pas de faire leurs fonctions avec aſſez de vigueur, & pour s'attirer plus de conſidération, ils firent de concert avec la Cour des remontrances pour l'éloignement du Cardinal, qui leur fut auſſi-tôt accordé & exécuté, après quoi le Roi fut à Compiegne, laiſſant le maréchal de la Ferté à Pontoiſe avec une partie de ſes troupes, pendant que le vicomte de Turenne étoit allé ſe poſter à Villeneuve-ſaint-George, pour

* Longueil, frere du préſident de Maiſons, & conſeiller de Grand'-chambre, aimoit l'Etat; mais il aimoit encore plus l'argent. Cinquante mille écus Mazarins le détacherent de la Fronde.

tenir tête au duc de Lorraine qui étoit rentré en France, & s'étoit avancé vers Brie-comte-Robert.

Ce mouvement ayant obligé M. le Prince à décamper de la plaine d'Ivri pour passer à Charenton sur un pont de batteaux qu'il fit dresser sur la Seine au port à l'Anglois; M. de Turenne se trouva comme enfermé entre l'armée du duc de Lorraine, & celle de M. le Prince (embarras qui dura pendant quelques jours, mais dont il se tira heureusement pendant une nuit que ces deux Princes étoient à Paris, & que M. le Prince étoit indisposé, pour s'être trop approché d'une comédienne) ayant pris si bien son tems, que ses ennemis ne s'apperçurent de son éloignement, que quand il fut en état de ne les plus appréhender. Cette retraite imprévue les déconcerta d'autant plus, qu'ils remarquerent dans le Parlement un fort grand changement à leur égard, depuis le départ du cardinal Mazarin : ce qui obligea les Princes à penser sérieusement à la paix, & à déclarer qu'ils étoient prêts de se soumettre sans autre condition que celle d'une amnistie générale pour eux & pour tous leurs partisans. En conséquence de cela, le Parlement donna un Arrêt par lequel il fut ordonné que S. M. seroit très-humblement remerciée de l'éloignement

du Cardinal, & fuppliée de vouloir bien revenir à Paris pour recevoir toutes les marques qu'il pouvoit défirer de leur obéiffance & de leur refpect ; que Mrs. les Princes feroient auffi remerciés, & priés de continuer leurs bons offices pour la paix, & que cependant leur déclaration feroit enregiftrée. Cet Arrêt ne fatisfit pas la Cour, qui prétendoit que les Princes, conformement à leur déclaration, devoient mettre bas les armes, fans aucune capitulation : de forte que S. A. R. ayant écrit au duc d'Anville, qui étoit à la Cour, d'obtenir des paffeports pour quelques perfonnes qu'il vouloit envoyer, le Duc lui fit réponfe qu'il n'avoit pû obtenir les paffeports, parce que S. M. vouloit qu'avant toutes chofes M. le Prince mît bas les armes, fuivant fes promeffes. Pour fatisfaire en quelque façon à la demande des Princes, la Cour envoya une amniftie au Parlement de Pontoife, dont la publication ne fervit de rien, à caufe de la maniere dont elle étoit dreffée, qui condamnoit trop ouvertement la conduite des Princes, & parce que le canal du Parlement de Pontoife ne plaifoit pas à celui de Paris : ce qui donna lieu à de nouvelles délibérations dont le réfultat fut, que le Roi feroit très-humblement remercié, & fupplié de revenir à Paris, d'accorder des

passeports aux envoyés des Princes, & une amnistie générale en bonne forme, pour être publiée dans tous les Parlemens du Royaume, & que toutes les Compagnies souveraines seroient invitées de députer vers S. M. pour le même sujet. Cet Arrêt faisoit voir la disposition où l'on étoit de se rendre à la premiere démarche que la Cour voudroit faire, sans se mettre fort en peine des intérêts particuliers des Princes ; & comme tous les corps étoient invités de députer au Roi pour le prier de revenir à Paris, tout le monde s'empressa d'exécuter cet article de l'Arrêt, sans s'embarasser du reste. Les ecclésiastiques, comme de raison, commencerent à donner l'exemple : & le doyen de Notre-Dame ayant proposé au chapitre d'envoyer des députés sans en parler au cardinal de Retz, Joli, après en avoir été informé, lui fit entendre qu'il lui étoit avantageux de se mettre à la tête de cette députation, & que ce seroit une occasion fort naturelle de recevoir de la main de S. M. le bonnet que le Pape lui avoit envoyé par un courier : ce que le Cardinal souhaitoit avec le dernier empressement, ayant employé toutes sortes de moyens pour que le Roi donnât cette commission à S. A. R. ou à quelqu'autre. C'est pour cela qu'après s'être assuré de l'agrément de la Cour,

par le moyen de la princeſſe Palatine, il prit ſes meſures avec le chapitre, & avec le reſte du clergé, dont les différens corps joignirent leurs députés à ceux du chapitre, & il partit à leur tête dans un appareil aſſez ſolemnel & tranquile pour le tems, n'y ayant eu que quelques menues canailles qui crierent à l'ordinaire après eux, *aux Mazarins*, ſans trouver aucun embaras ni obſtacle ſur toute la route (quoique les troupes de M. le Prince fuſſent répandues dans toutes les campagnes) à cauſe de la protection de S. A. R. qui avoit donné un détachement de ſes gardes au cardinal de Retz, pour l'aſſiſter juſqu'à Compiegne. Leur voyage fut de huit jours, dont le Cardinal en paſſa trois à la Cour, où il fut fort bien reçu. Sa harangue fut approuvée de tout le monde, étant conçue en des termes parfaitement accommodés à la diſpoſition des eſprits. Il y eut pluſieurs conférences pour concerter les moyens du retour du Roi, & d'une réunion ſincere entre les deux Cardinaux, qui ne put être terminée, parce qu'il fut obligé de retourner à Paris : mais on convint de ſe donner des nouvelles de part & d'autre.

Cependant les partiſans de M. le Prince ayant fait imprimer une fauſſe harangue du cardinal de Retz au Roi, pour le décrier parmi le peuple, on fut obligé de

publier la véritable, qui fut tellement goutée du public, que quand il rentra dans Paris, tout le monde ſortoit des maiſons pour le voir, avec des acclamations redoublées de *vive le Roi & la paix*.

Cet exemple du clergé fut bien-tôt ſuivi par toutes les Compagnies ſouveraines, par le corps de Ville, par le corps des Marchands, par les Colonels, & les Capitaines de la bourgeoiſie, dont les derniers furent ménagés, principalement par le cardinal de Retz, qui avoit toutes les nuits des conférences avec quelques-uns d'entre eux, & particulierement avec le Sr. de Seve, maître des Requêtes, & Colonel du fauxbourg S. Germain. L'abbé Fouquet qui s'étoit érigé en agent du cardinal Mazarin, voulut auſſi ſe faire de la fête, & ſe donner le mérite du retour du Roi. Pour cet effet ſur des ordres qu'il s'étoit fait adreſſer de la Cour, il aſſembla dans le Palais Royal un grand nombre de bourgeois bien intentionés, ſous la direction du Sr. le Prevôt, conſeiller de la grand' Chambre. Celui-ci, après un diſcours étudié pour leur faire ſentir les douceurs de la paix, & les avantages qu'ils devoient ſe promettre du retour du Roi, qui étoit déſiré de tous les gens de bien, & traverſé par un petit nombre de factieux, conclut en les exhortant à ſe ſaiſir

des principaux quartiers de la Ville, à mettre tous du papier à leurs chapeaux, ſuivant l'uſage des armées du Roi, & à crier en ſortant, *vive le Roi*, avec aſſurance qu'il ſeroient ſuivis de tous les bons bourgeois. Mais peu s'en fallut que cette belle équipée n'eût un effet tout contraire. Ceux qui voulurent ſe ſignaler en ſortant de cette aſſemblée furent auſſi-tôt chargés & diſſipés par les bourgeois; de ſorte que cette tentative mal concertée penſa tout gâter, & ne fit que retarder les deſſeins qui avoient été le mieux digerez par le cardinal de Retz.

Cependant comme dans le fond les eſprits étoient favorablement diſpoſés, ce Prélat, pour ſatisfaire à ſa promeſſe, envoya ſecrettement à la Cour le Sr. Joli, afin de prendre des meſures pour le retour du Roi avec la princeſſe Palatine. Mais il arriva qu'en revenant, il fut arrêté par quelques cavaliers de l'armée de M. le Prince, qui le menerent à Charenton, où ils le garderent bien caché pendant deux jours, en attendant quatre cens écus, qu'il leur avoit promis pour ſa rançon, & qu'il envoya chercher à Paris: après quoi ces cavaliers le mirent en liberté de ſi bonne foi, qu'ils ne voulurent pas fouiller dans ſes poches, où ils auroient trouvé les dépêches de la princeſſe Palatine. Ce fut un

grand bonheur que M. le Prince n'eût aucune connoiſſance de ſa capture : S. A. ſachant quelle part il avoit dans les ſecrets du cardinal de Retz, Joli auroit ſans doute couru riſque, s'il eût été à la diſcrétion de ce Prince. Mais où ſon bonheur parut davantage, ce fut ſur le chemin de Charenton à Paris, un moment après avoir été relaché. Car il rencontra M. le Prince preſque tête à tête, de maniere que pour l'éviter, il fut obligé de pouſſer ſon cheval à travers des champs, ce qui auroit dû naturellement le rendre ſuſpect, & le faire arrêter. Cependant il ſortit heureuſement de tous ces dangers, & il alla rendre compte de ſes avantures & des ſes négociations au cardinal de Retz, qu'il trouva fort inquiet de ſa détention, & qui fut ravi de le voir, & d'apprendre de lui, que dès que leurs Majeſtés eurent appris de ſes nouvelles, elles réſolurent auſſi-tôt de ſe rendre à S. Germain, où les députés furent entendus. Il y eut quelques difficultés ſur ceux de la Ville, parce que le duc de Beaufort, & le Sr. de Brouſſel s'étoient trouvés à leur nomination : mais elle fut levée quand on ſut qu'ils s'étoient démis l'un & l'autre de leurs emplois, & le Roi leur accorda une audience très-favorable, auſſi-bien qu'aux autres. Mais ceux qui furent reçûs le plus

agréablement, furent les Officiers de la bourgeoisie, dont la Cour avoit plus de besoin pour assurer le retour du Roi, & une réception honorable dans Paris. M. le Prince voyant que tout se disposoit de ce côté-là, se retira vers la Flandres avec ses troupes, à l'exemple du duc de Lorraine, après avoir tenté inutilement plusieurs moyens de s'accommoder avec la Cour, par le ministere de Gourville, du duc de Bouillon, de l'abbé Fouquet, de Mad. de Châtillon, & en dernier lieu du duc de la Rochefoucault : soit que le Cardinal n'eût pas envie de traitter avec lui, ou que les prétentions de S. A. fussent excessives, & exorbitantes. 1. Il demandoit que le cardinal Mazarin sortît du Royaume, & que le Roi donnât à S. A. R. & à lui le pouvoir de faire la paix générale. 2. Qu'on fit un Conseil composé de personnes non-suspectes, & qu'on ôtât le Surintendant. 3. Que tous ceux qui avoient suivi les Princes fussent rétablis dans leurs biens, charges, & gouvernemens. 4. Que M. le duc d'Orléans auroit une pleine satisfaction pour lui & pour ses amis. 5. Que l'on accorderoit à la ville de Bourdeaux les immunités & privileges qu'elle demandoit. 6. Que M. le prince de Conti auroit permission de traiter du gouvernement de Provence avec le duc d'Angoulême ;

que le duc de Nemours auroit celui d'Auvergne, & le duc de la Rochefoucault celui d'Angoumois & de Xaintonges, ou une somme de trois cens cinquante mille livres pour traiter de tel autre qu'il voudroit : que le prince de Turenne seroit dédommagé du rasement de Taillebourg ; que les comtes du Dognon & de Marsin seroient faits maréchaux de France, & le Sr. Viole sécretaire d'Etat ou président à Mortier : qu'on donneroit des lettres de Duc au marquis de Montespan ; qu'on rendroit le gouvernement d'Anjou au duc de Rohan, avec celui du Pont-de-Sez & de Saumur ; que le marquis de la Force auroit le gouvernement de Bergerac & de Sainte-Foi, & qu'on donneroit cent cinquante mille livres à M. de Silleri pour acheter un Gouvernement, avec promesse de le faire chevalier de l'Ordre à la premiere promotion. A ces conditions M. le Prince promettoit de mettre bas les armes, & de consentir au retour du Cardinal dans trois mois, ou après la conclusion de la paix générale. Ces prétentions outrées rendirent toutes les négociations inutiles, quoiqu'elles fussent devenues moins difficiles par la mort du duc de Nemours, qui fut tué en duel par le duc de Beaufort son beau-frere, d'un coup de pistolet derriere les Jacobins de la rue S.

Honoré, pour des démêlés secrets qui duroient depuis long-tems entre eux, & qui se réveillerent au sujet du gouvernement de Paris, qui avoit été donné au duc de Beaufort. Cet accident n'ayant pas levé toutes les difficultés, on ne conclut rien. Il n'y eut que Mad. de Châtillon, qui profita de ces négociations par le don que lui fit M. le Prince, de la terre de Merlou, où il pouvoit cependant entrer d'autres considérations : ainsi toutes les conférences ne produisirent rien, & il s'engagea tout à fait avec les Espagnols, résolu à la continuation de la guerre, entrainé par Mad. de Longueville, qui étoit jalouse de Mad. de Châtillon, & qui craignoit toujours d'être obligée de retourner vers son mari. D'ailleurs il faisoit un fort grand fond sur la haine publique contre le cardinal Mazarin, d'où il espéroit tirer de grands avantages : mais faute d'un chef de confidence, cette haine s'étouffa peu à peu, & chacun ne songea qu'à se soumettre, dans la crainte de se perdre.

La Cour ne manqua pas de profiter de cette consternation, & d'en tirer avantage. Le Roi revint à Paris sans amnistie générale, & sans avoir rien accordé à M. le duc d'Orléans. Au contraire S. M. lui ayant dépéché un exprès du bois de Boulogne, avec ordre de l'aller trouver, ou de se

retirer, il eut peur d'être arrêté, & il partit le lendemain matin pour aller à Blois.

Le Roi continuant d'agir avec autorité, envoya une lettre de cachet au Parlement pour lui ordonner de se rendre au Louvre : ce qui étonna un peu la Compagnie. Mais comme il n'étoit plus tems de faire des difficultés, elle obéit sans raisonner, & alla au Louvre, où le Roi tint son lit de justice, & après une amnistie qui paroissoit générale, S. M. fit publier une déclaration pour en excepter les ducs de Beaufort & de la Rochefoucault, les Srs. de Broussel, Viole, de Thou, Portail, Betaul, de Croissy, Coulon, Machault, Fleury, Martineau, Genoux, le marquis de la Boulaye, Fontrailles, & Denis trésorier de France, avec défense au Parlement, de prendre à l'avenir connoissance des affaires d'Etat & de la direction des finances.

Cette hauteur surprit tout le monde, sans en excepter ceux qui s'étoient employés avec le plus chaleur pour le retour de S. M. Cependant les disgraciés furent obligés de disparoître, & de se cacher en différens endroits, où quelques-uns sont morts exilés, entre autres le Sr. de Broussel.

Cette subite révolution donna une

grande réputation au cardinal Mazarin dans les pays étrangers, où d'ordinaire on ne juge des choses que par l'évenement. La vérité est qu'il n'y avoit pas toute la part qu'on pourroit s'imaginer, la plûpart de ces changemens s'étant faits par hazard & sans son consentement. Mais quand même tous ces heureux succès auroient été un effet de son génie, il n'en mériteroit pas plus de gloire; puisqu'il est toujours aisé à celui qui a l'autorité du Prince de s'en prévaloir & même d'en abuser en donnant de belles espérances & manquant impunément à sa parole. Certainement cela ne justifie pas S. A. R. ni M. le Prince, ni le Coadjuteur qui devoient le mieux connoître. Une meilleure intelligence auroit pû prévenir ce malheur, & tous les autres qui leur sont arrivés dans la suite, qu'ils ne devoient attribuer qu'à leurs passions, & au desir qu'ils avoient chacun en particulier de se vanger de leurs ennemis; c'est-à-dire de ceux dont ils croyoient avoir été offensés.

La maniere dont le Roi rentra dans Paris devoit surprendre le cardinal de Retz plus que personne, parce qu'ayant contribué autant qu'il avoit fait au retour du Roi, il semble qu'on ne devoit pas oublier de si bonne heure les paroles qu'on lui avoit données, de ne rien faire que

de concert avec lui. Cependant il ne fit presqu'aucune réflexion sur cette conduite, non plus que sur le secret du message à M. le duc d'Orléans, qu'il n'apprit qu'au Louvre, où il se rendit d'assez bonne heure pour attendre leurs Majestés, & cela par un hazard; le Prevôt de l'Isle l'ayant dit à Joli comme une nouvelle publique.

Il lui arriva dans le même lieu une autre chose qui devoit encore l'étonner davantage : c'est qu'il reçût un moment après un billet de la princesse Palatine, pour l'avertir de ne la point aller voir dans l'appartement qu'on lui avoit préparé au Louvre, & de lui envoyer seulement Joli, qu'elle instruiroit de toutes choses. Cela fut exécuté comme elle le désiroit, & cette Princesse en abordant Joli, commença par lui demander si le cardinal de Retz avoit perdu l'esprit, & pourquoi il avoit fait revenir le Roi si-tôt à Paris, ajoutant qu'elle ne croyoit pas que cela fût de son intérêt, ni qu'il en dût espérer une grande satisfaction. Ce discours rapporté au Cardinal ne fit pas grande impression sur son esprit si entousiasmé des caresses de la Reine, qu'il n'écoutoit presque rien de tout ce qu'on lui représentoit. Sa Majesté lui dit entre autres choses, que le retour du Roi étoit son

ouvrage, & qu'il venoit de lui rendre un ſervice, dont elle vouloit le faire ſouvenir toute ſa vie.

Cependant quoiqu'il fût pénétré des flatteries de la Reine, il ne laiſſa pas au ſortir du Louvre de faire encore une démarche qui ſentoit bien l'eſprit de la Fronde. Il alla chez M. le duc d'Orléans pour lui conſeiller de demeurer à Paris, & de ne point obéir à l'ordre qui lui avoit été envoyé. Mais à dire le vrai, ce conſeil n'étoit plus qu'une eſpéce de bienſéance dont S. A. R. ne fit pas grand cas : ce Prince étant parti le lendemain matin peu ſatisfait du cardinal de Retz qui ne lui offrit point de le ſuivre. Il découvrit même qu'il avoit négocié beaucoup de choſes avec la Cour ſans ſa participation, quoiqu'il lui eût proteſté cent & cent fois qu'il ne vouloit dépendre que de lui. La Reine fut auſſi peu contente du conſeil qu'il avoit donné à S. A. R. mais elle ne lui en témoigna rien, & ne laiſſa pas de le careſſer à ſon ordinaire, quand il alloit au Louvre, ce qu'il continua de faire pendant quelques tems, ſi prévenu de l'importance de ſes ſervices, qu'on ne lui pouvoit faire écouter les avis qui lui venoient tous les jours du péril dont il étoit menacé. Il s'imaginoit vainement que la pourpre Romaine le mettoit à cou-

vert de toute entreprise, & que le peuple ne manqueroit pas dans le besoin d'accourir à son secours, en quoi il se trompoit fort. La plûpart du monde, & particulierement les personnes de qualité qui avoient le plus de part aux intrigues, avoient changé en haine l'affection qu'ils avoient eue pour lui, parce qu'on voyoit manifestement qu'il étoit l'unique auteur de la révolution derniere, à quoi il n'y avoit plus de remede.

Cependant la Princesse Palatine ne cessoit de faire avertir le cardinal de Retz, de prendre garde à lui. * Et comme il voulut enfin s'éclaircir par lui-méme, & savoir d'elle ce qu'il avoit à craindre, ce qu'il jugeoit plus facile, parce qu'elle avoit quitté son appartement du Louvre, & qu'elle étoit logée chez elle à l'hôtel de Luynes; il chargea Joli son entremetteur ordinaire de lui demander une heure de la nuit pour s'entretenir avec elle seurement & secrettement. Mais cette Princesse répondit qu'elle ne vou-

* Le Cardinal Mazarin écrivoit sans cesse à la Reine, qu'il falloit arrêter le cardinal de Retz, sans quoi il ne retourneroit jamais à Paris, où il ne se croyoit pas en seureté pendant qu'il y resteroit un homme capable de lui tenir tête. D'ailleurs il ne vouloit retourner qu'après la prison du cardinal de Retz, afin de mander à Rome qu'on l'avoit résolue sans sa participation.

loit en façon du monde que le Cardinal mît les pieds chez elle dans son logis, parce que ce seroit trop l'exposer, & que tout ce qu'elle pouvoit faire pour lui étoit de se rendre le lendemain à neuf heures du soir chez Joli, où ce Prélat n'ayant pas manqué de se trouver, elle lui repeta fort au long tous les avis qu'elle lui avoit fait donner : & le Cardinal lui ayant enfin demandé où pouvoit donc aller ce qu'il avoit à craindre ; elle lui répondit brusquement en se levant, *à tout, jusqu'à la mort.*

Cette déclaration l'étourdit tellement, que partant d'une extremité à l'autre, il cessa tout d'un coup d'aller au Louvre, & il affecta de se faire suivre partout où il alloit de huit ou dix personnes armées : rodomontades fort inutiles qui l'exposoient plutôt que de l'assurer. S'il eut été capable d'écouter de bons conseils, le seul parti qu'il avoit à prendre étoit de se retirer dans un lieu sûr, d'où il pût entretenir les inquietudes du Cardinal Mazarin. Mais il se piqua de suivre une conduite toute contraire, en déclarant fierement, qu'il ne quitteroit pas le pavé de Paris. Sotte vanité, qui pouvoit toute seule être la cause de sa perte, puisque c'étoit donner à entendre à la Cour qu'il lui restoit encore des moyens de renou-

veller les désordres passés. La vérité est pourtant, qu'il ne cherchoit qu'à s'accommoder avec le cardinal Mazarin, & qu'il s'imaginoit que le meilleur moyen étoit de lui faire peur, en affectant une fierté qui certainement n'étoit plus de saison, & qui n'étoit plus soutenue des moyens réels ni d'aucune ressource essentielle. C'est ce que le cardinal Mazarin savoit fort bien, quoi qu'il feignît de l'ignorer, traitant toujours avec le cardinal de Retz, comme s'il eut été en état de lui nuire, & lui faisant temoigner beaucoup de disposition à le satisfaire. Mais il savoit bien faire naître des difficultés pour se dispenser de conclure, se plaignant entre autres choses de ce que le cardinal de Retz se servoit de trop de gens pour négocier avec lui. Cette diversité de personnes, & même souvent de propositions, ne lui permettoit pas de se déterminer à rien, & en cela il faut convenir que le cardinal Mazarin avoit raison. Car la facilité du cardinal de Retz étoit si grande, qu'il ne refusoit aucun de ceux qui lui offroient leur médiation, quoique ses meilleurs amis lui representassent souvent les dangereuses conséquences de cette conduite. Mais il étoit environné de gens qui trouvoient leur compte à cette confusion, & qui plus oc-

cupés de leurs interêts que des siens; tachoient de s'intriguer dans ses négociations pour faire leurs affaires à ses dépens.

La princesse Palatine avoit toujours eu plus de part que personne à sa confiance, & malgré les traverses des autres elle avoit eu l'adresse de réduire la négociation en des propositions moins vagues & plus précises de part & d'autre, le cardinal Mazarin s'étant engagé de faire donner la direction des affaires au cardinal de Retz, s'il vouloit aller à Rome, & de lui procurer des abbayes, des pensions, & tout ce qui seroit nécessaire pour soutenir la dignité de son caractere dans cette Cour. Mais il ne se contentoit pas de cela, & comme il avoit plusieurs personnes considérables qui s'étoient attachées à lui, il demandoit trois gouvernemens de places importantes, pour le duc de Brissac, pour le marquis de Fosseuse, & pour le Sr. d'Argenteuil, une abbaye de vingt mille livres de rente pour l'abbé Charrier, une charge de sécretaire d'Etat pour le Sr. de Caumartin, & une somme d'argent pour le Sr. Joli, ou l'emploi de sécretaire des commandemens de M. le duc d'Anjou. Dans le commencement la princesse Palatine s'étoit chargée de faire

faire accepter toutes ces conditions : mais quand elle vit le Roi de retour à Paris, & que les craintes du cardinal Mazarin n'étoient plus si pressantes, elle changea bien-tôt de sentiment, & dit nettement au cardinal de Retz, que puisqu'il avoit fait la faute de laisser revenir le Roi, il n'étoit plus question de marchander, & qu'il falloit absolument se contenter de ce qu'on lui offroit, sans penser à ses amis, dont on se souviendroit en tems & lieu.

De tous les amis du cardinal de Retz, il n'y eut que Joli qui appuyât ce sentiment. Il lui représentoit sans cesse le péril où il s'exposoit, s'il en usoit autrement, & que ne pouvant espérer d'obtenir les graces qu'il souhaittoit pour un petit nombre de ses partisans, il ne devoit pas trop s'y opiniatrer, quand ce ne seroit que pour ne pas décourager les autres, qui auroient lieu de se plaindre de cette préférence. Le cardinal de Retz étoit assez disposé à suivre ce conseil, & si le Sr. de Caumartin eût été à Paris, il y a bien de l'apparence que lui & Joli l'auroient déterminé, se mettant peu en peine l'un & l'autre de leurs intérêts particuliers. Mais Caumartin ayant été obligé d'aller à Poitiers pour se marier, Joli ne se trouva pas assés fort pour tenir

tête au duc de Brissac, à l'abbé Charrier, & à d'autres gens intéressés, dont il étoit continuellement obsédé. Au commencement le duc de Brissac n'avoit eu que très-peu de part aux affaires du cardinal de Retz : mais il s'étoit depuis quelque-tems si bien mis avec lui, & par des voyes si agréables, en lui ménageant des parties de plaisir, qu'il étoit fort difficile de faire prendre d'autres résolutions au Cardinal, que celles qui lui étoient inspirées par le Duc. La principale de ces parties de divertissement vint du commerce que le duc de Brissac avoit avec Madlle. de la Vergne, belle-fille du chancelier de Chiverni, parent du Cardinal. Cette Demoiselle, qui étoit fort bien faite, avoit pour voisines Mesdemoiselles de la Loupe, dont l'ainée étoit une des plus belles personnes de France : & comme il y avoit une porte de communication d'une maison à l'autre, Madlle. de la Loupe étoit à tous momens chez Madlle. de la Vergne, où le Cardinal & ce Duc alloient souvent la nuit entretenir ces deux Demoiselles. Le cardinal de Retz s'étoit fait faire, pour ces visites nocturnes, des habits fort riches & fort galans, suivant son humeur vaine, qui le portoit à se tenir ordinairement le jour aussi-bien que la nuit paré d'habits extra-

ordinairement magnifiques, dont on se moquoit dans le monde. Outre ces rendez-vous de galanterie, le Duc engageoit souvent le Cardinal dans des parties de promenade, ou de chasse, dans lesquelles ce Prélat s'ouvroit à lui de ses affaires les plus secrettes, jusqu'à lui découvrir son commerce avec la princesse Palatine, que le Duc trouva bien-tôt le moyen de lui rendre suspecte, en lui représentant que ses frayeurs étoient purement politiques & affectées, pour le faire venir au but du cardinal Mazarin, & lui faire sa cour à ses dépens. Le Duc ajoutoit que cette Princesse n'avoit plus de crédit, & qu'il feroit bien mieux de traiter directement avec la Reine, qui ne se rendroit pas si difficile sur les conditions, ou avec Servien qui avoit été rapellé depuis peu, & qui avoit alors toute la confiance de Sa Majesté. Cette pensée de traiter avec Servien venoit de Mad. la duchesse de Lesdiguieres, amie du duc de Brissac, qui cherchoit depuis long-tems un prétexte pour entrer dans les affaires du cardinal de Retz son cousin, & qui crut en avoir trouvé un admirable. Servien alla remercier le Cardinal de la maniere obligeante dont il avoit été reçû dans sa maison de Beaupreau pendant son exil ; mais en effet

pour insinuer par son moyen à ce Cardinal l'envie de retourner au Louvre, en lui faisant entendre qu'un leger compliment à la Reine mettroit les choses en état d'être terminées dans un moment. La duchesse de Lesdiguieres donna dans ce panneau, & y fit tomber aisement le duc de Brissac, parceque les discours de Servien s'accommodoient à leurs desseins & à leurs interêts. Ils ne savoient pas l'un & l'autre, que Servien & l'abbé Fouquet ne s'étoient raccommodés, que dans le dessein de perdre le cardinal de Retz, & d'empêcher sa réconciliation avec le cardinal Mazarin; prevoyant bien que si elle se faisoit une fois, ils ne seroient plus que des serviteurs inutiles, & sans considération. Dans ce dessein ces deux Mrs. avoient prevenu l'esprit de la Reine, en lui faisant entendre qu'elle ne parviendroit jamais à faire revenir le cardinal Mazarin, si elle ne s'assuroit auparavant du cardinal de Retz, dont ils empoisonnoient la conduite, en faisant remarquer à S. M. qu'il n'alloit plus au Louvre, & qu'il affectoit de se promener tous les jours dans les rues de Paris, & de se vanter publiquement qu'il n'en quitteroit pas le pavé. Ces discours ne manquerent pas de produire leur effet dans l'esprit de la Reine, qui dans le fond haïssoit toujours

le cardinal de Retz, quoiqu'elle n'ignoroit pas les ſervices qu'il lui avoit rendus : & les choſes furent pouſſées ſi avant, qu'elle donna ſon conſentement pour l'arrêter, au Sr. de Pradelle capitaine aux gardes, ſoit mort ou vif, & de l'attaquer dans les rues, s'il refuſoit d'aller rendre ſes reſpects à leurs Majeſtés. L'abbé Fouquet ſe chargea du ſoin de diſpoſer toutes choſes pour cette exécution violente, pendant que Servien tâcheroit d'engager le Cardinal d'aller au Louvre par le moyen de Mad. de Leſdiguieres, & du duc de Briſſac, qui lui donnerent tant d'ombrages contre la princeſſe Palatine, qu'elle lui devint ſuſpecte, & qu'il entra lui-même en commerce avec Servien. Cependant Joly qui voyoit toutes choſes, ne ceſſoit de repreſenter au Cardinal les inconvenients qui pouvoient en arriver, ſuivant les avis de la princeſſe Palatine : mais comme le comte de Montreſor, & Argenteuil appuyoient les viſions du duc de Briſſac, le premier dit hautement qu'il tenoit en toutes rencontres pour des *Schelmes*, ceux qui conſeilloient au Cardinal de négliger les interêts de ſes amis. Joli ne fut point écouté, la princeſſe Palatine devint ſuſpecte, & le cardinal de Retz n'eut pas la force de réſiſter au comte de Montreſor, ni à ſes autres

amis de la même cabale, dans la crainte de les perdre.

L'abbé Charrier n'étoit pas moins vif que le duc de Briſſac, étant fortifié dans les mêmes ſentimens par les raiſonnemens du maréchal de Villeroi, du grand Prevôt de l'Hôtel, & de l'abbé de Sourches ſon frere, avec leſquels il avoit toujours entretenu un commerce particulier, de maniere qu'il concouroit preſque avec eux ſans ſavoir ce qu'il faiſoit : l'envie qu'il avoit de ſortir promptement d'affaire à ſon avantage, lui faiſant écouter trop aiſément ce qui pouvoit flatter ſes deſirs. Ainſi le duc de Briſſac & lui s'étant trouvés de même humeur & de même opinion, ils gouvernoient entierement le cardinal de Retz avec d'autant plus d'empire, qu'ils entroient l'un & l'autre dans ſes plaintes ſecrettes, où l'Abbé s'étoit intrigué de tout tems, ne le perdant preſque point de vûe ; & l'engageant preſque tous les jours dans de nouvelles parties aux environs de Paris, où il n'étoit ordinairement ſuivi que de deux domeſtiques.

L'abbé Fouquet s'étant chargé de faire prendre le cardinal de Retz mort ou vif, & ayant été informé de ſes parties de promenade, commença de concerter des meſures pour l'exécution de ſon deſſein,

qui auroit assurément été fort aisé, en l'attaquant dans une de ces occasions. Ce dessein alloit à le faire périr en secret par assassinat & en trahison; mais il en fut détourné par deux raisons. La premiere fut un reste de répugnance & de honte dans l'esprit de la Reine pour une action si étrange. S. M. questionnant cet Abbé pour savoir comment il s'y prendroit pour en dérober la connoissance au public, il lui répondit qu'elle s'en reposât sur lui, & qu'il le feroit expedier en lieu & de sorte que rien ne seroit découvert : après quoi il le feroit saler. Ces paroles, comme l'on voit, dénotent une méchanceté si noire, qu'on aura sans doute peine à les croire; mais elles sont pourtant très-vraies. L'autre raison qui empêcha la Reine de presser l'exécution de cette entreprise vint des négociations de Servien, qui donnerent lieu d'espérer que le Cardinal se laisseroit persuader d'aller au Louvre où il seroit plus aisé de s'assurer de sa personne, sans en venir à ces fâcheuses extremités. D'ailleurs le cardinal Mazarin ayant été consulté sur ce projet ne l'avoit pas approuvé, dans la crainte sans doute de s'attirer de nouveaux embarras, & des obstacles insurmontables à son retour, par le moyen des parens & des amis du cardinal de

Retz, qui n'auroient apparemment pas manqué de se joindre au parti de M. le Prince pour le traverser.

La cour de Rome donnoit aussi de l'inquietude au cardinal Mazarin, qui savoit bien que le Pape n'étoit pas de ses amis, & que le Sacré College n'approuveroit pas une action de cette nature sur un de leurs confreres. Ces considérations garantirent pour un tems le cardinal de Retz de l'abbé Fouquet, qui ne laissa pourtant pas d'entretenir ses pratiques pour observer ses demarches, faisant suivre son carosse tout le long du jour, & tâchant de corrompre ses domestiques, pour découvrir l'heure où il sortoit, & les lieux où il alloit pendant la nuit. Mais il arriva heureusement qu'un de ceux auxquels il s'adressa étoit fils d'un bourgeois de Paris, qui ayant obligation au cardinal de Retz, decouvrit ses menées, ajoutant qu'un nommé du Fai homme d'affaires, demeurant près de S. Paul, tâchoit de corrompre l'argentier de ce Cardinal, nommé Pean. Sur cet avis, Joli ayant été chez Pean pour l'interroger, il repondit sans se troubler, qu'il étoit vrai qu'il avoit vû plusieurs fois ce Fai chez son frere l'orphévre, & qu'il lui avoit demandé des nouvelles de son Eminence, à quoi il n'avoit pas fait d'attention;

mais qu'il ne lui avoit jamais rien donné ni offert pour le séduire. Sur cela Joli l'ayant assuré qu'on ne doutoit point de sa fidelité, lui ordonna de feindre d'écouter cet homme, pour tâcher de tirer de lui le secret de ce complot. Cela fut commencé, mais mal suivi de la part du cardinal de Retz qui se contenta d'informer le duc de Brissac, le comte de Montresor, & l'abbé Charrier, des avis qu'il avoit reçûs, comme aussi d'une lettre du P. Thomas, que celui-ci avoit écrite au pere de Gondy, pour l'avertir du danger dont son fils étoit menacé. Mais il plut à ces Mrs. de traitter tous ces avis de terreur panique, & de dire que c'étoient des artifices de la princesse Palatine, pour empêcher le Cardinal d'aller au Louvre, dans la crainte qu'il ne s'accommodât avec la Reine sans sa participation, & afin de prolonger les négociaions, qui lui attireroient de la considération & du merite. Dans le fond le Cardinal de Retz n'étoit pas du même avis, mais il n'osoit pas les contredire. Joli remarqua cela & lui proposa d'aller à Mezieres ou à Charleville chez le duc de Noirmoutier, ou chez le vicomte de Bussy Lamet, d'où il pourroit lui-même traiter avec le cardinal Mazarin sans la médiation de la princesse.

Palatine, ni de perſonne. Il lui repréſenta que c'étoit le moyen le plus ſûr pour ſortir promptement d'affaire, & pour obtenir plus facilement les conditions qu'il demandoit, par la crainte que le cardinal Mazarin auroit de le voir dans un lieu qu'il pourroit livrer à M. le Prince en s'accommodant avec lui. Cette ouverture plut fort au cardinal de Retz, qui l'auroit ſans doute ſuivie, s'il avoit été encore le maître de lui-même. Mais les nouveaux confidens n'avoient garde d'y conſentir. Ils vouloient abſolument demeurer les maîtres de ſon accommodement, dont ils eſpéroient tirer de grands avantages. C'eſt pourquoi ils faiſoient parler Servien en des termes qui repréſentoient les choſes ſi prêtes à exécuter, qu'il ſembloit que tout devoit être conclu dans un quart d'heure d'entretien avec la Reine.

La propoſition de Joli ayant donc été éludée par leurs artifices, le cardinal de Retz réſolut enfin d'aller au Louvre. Cependant il écouta encore un nouvel expédient imaginé par le même Joli, pour rompre, ou du moins différer cette viſite. Ce fut d'écrire à M. l'évêque de Châlons ſon ami, pour le prier de faire ſavoir au cardinal Mazarin les diſpoſitions où il étoit de l'aller trouver en tel lieu qu'il voudroit, pour traiter lui-même avec lui

& convenir ensemble de leurs faits.

Cette lettre fut écrite du consentement de tout le monde, & M. de Châlons l'ayant reçûe s'acquitta aussi-tôt de sa commission auprès du cardinal de Mazarin. Mais le duc de Brissac & ses associés n'eurent par le tems d'en attendre la réponse; & comme Servien les pressoit extraordinairement, ils firent tant par leurs importunités, qu'ils l'engagerent enfin à leur donner sa parole pour le Jeudi 18 Décembre 1652. Dans l'incertitude de ce qui pouvoit arriver, le Cardinal eut la précaution de bruler lui-même tous ses papiers & de remettre sa cassete entre les mains de Joli, où il ne restoit que ses chiffres. Il ne garda dans ses poches qu'une lettre du Roi d'Angleterre & la moitié d'un sermon qu'il devoit prêcher à Notre-Dame le dernier Dimanche de l'Avent, comme il avoit déja fait le premier. Il arriva cependant un petit incident qui pensa rompre encore une fois cette résolution. Ce fut le retour du Sr. de Caumartin, qui revint enfin sur les instances réitérées de Joli, la veille de cette fatale visite. Il descendit chez Joli. Après une conférence sommaire sur l'état des choses, ils allerent ensemble chez le Cardinal, auquel Caumartin ayant dit d'abord qu'il le croyoit perdu sur ce qu'il venoit d'en-

tendre, le Prélat n'en voulut pas demeurer d'accord : & après avoir exposé ses raisons, il conclut que la Cour pouvoit bien prendre la résolution de le faire assassiner, dont il ne la croyoit pas capable, mais qu'elle n'oseroit le faire arrêter, la chose étant sans exemple, & d'une périlleuse conséquence dans la conjoncture des affaires présentes. Dans toute cette conversation il prit un grand soin de cacher à Caumartin sa grande liaison avec le duc de Brissac & ses nouveaux confidens, qui avoient tous une grande jalousie contre lui. Tout ce que put dire Caumartin pour détruire ses raisons ne servit de rien, & dans la vérité il ne s'y opposa pas avec la vigueur & la fermeté que Joli s'en étoit promise : soit qu'il ne fût pas suffisamment instruit de l'air du bureau, & peut-être par déférence aux volontés du Cardinal, qui avoit pris sa résolution, & qu'il n'osa pas combattre ouvertement. Il demeura donc ferme, quoique la princesse Palatine, trois heures avant qu'il sortît, lui envoyât dire encore une fois par le baron de Pennacors, qu'elle le conjuroit de ne rien précipiter, & de demeurer chez lui pendant quelques jours en attendant la réponse du cardinal Mazarin, qui leveroit toutes les difficultés. Joli eut beau insister là-dessus, & y joindre les remon-

trances, cela fut inutile & ne servit qu'à augmenter les emportemens de l'abbé Charrier, qui s'étoit rendu au petit archevêché dès sept heures du matin, & qui persécutoit à tout moment le Cardinal de monter en carosse. C'est ce qu'il fit enfin sur les neuf heures, avec quelques autres personnes qui l'accompagnerent jusqu'au Louvre. Etant arrivés ils monterent d'abord à l'appartement du maréchal de Villeroi, d'où l'on envoya savoir ce que le Roi faisoit : & comme on rapporta que S. M. sortoit de sa chambre pour aller chez la Reine, le Cardinal partit, & au bas de l'escalier il rencontra le Roi, qui lui dit en partant : *Ah vous voilà donc, M. le Cardinal, je vous souhaite le bon jour.* Le Roi entra ensuite dans la chambre de la Reine, qui voyant paroître le cardinal de Retz, lui dit assez brusquement : *M. le Cardinal, on m'a dit que vous avez été malade ; on le voit bien à votre visage. Mais il paroît pourtant assez bon pour juger que le mal n'a pas été grand.* La conversation finit là, sans que S. M. lui dît un seul mot pendant le reste du tems qu'il fut en sa présence. Cette espéce d'indifférence l'obligea de sortir un peu plutôt qu'il n'avoit dessein de faire. Mais à peine fut-il hors de la porte, qu'il fut joint par M. de Villequier, qui l'ayant tiré vers une fenê-

tre de l'autre chambre, lui dit qu'il l'arrêtoit de la part du Roi; & marchant à son côté, il lui fit prendre le chemin de sa chambre. Etant près d'y entrer, le Cardinal se tourna vers ceux qui l'avoient suivi, & leur dit qu'ils n'avoient qu'à se retirer, & qu'il étoit arrêté. Cela se passa sur les onze heures du matin, après quoi il fut conduit au bois de Vincennes sur les trois heures après midi. Cette nouvelle s'étant répandue aussi-tôt dans le Louvre, la Reine dit qu'elle louoit Dieu de ce qu'il n'y avoit point eu de sang répandu : ce qui fait bien voir que les ordres étoient donnés de la maniere qu'il a été dit. S. M. demanda aussi au Sr. le Tellier si Joli étoit arrêté : à quoi il répondit que non, parce qu'il n'étoit pas venu au Louvre. La Reine répliqua qu'il falloit donc aller chez lui pour le prendre : mais le Sr. le Tellier lui représenta que cela pourroit être dangereux, attendu qu'il demeuroit dans le cloître proche l'archevêché, où il pourroit arriver du désordre. *

Joli eut donc le tems de se mettre en lieu de sureté, après avoir hazardé d'aller

* Le cardinal de Retz se précipita par la même présomption qui perdit le duc de Guise à Blois. Ils s'imaginoient l'un & l'autre qu'on n'oseroit attenter à leur personne, sans réflechir que le plus dangereux état pour un sujet, c'est de se rendre redoutable à son souverain.

chez le Sr. Caumartin. Tous deux allerent par différens chemins chez le comte de Montresor, qui leur conseilla de se retirer, disant que sa maison seroit plus observée qu'aucune autre. Après cela Joli retourna au Cloître, où il demeura deux ou trois heures, tâchant d'exciter le Chapitre à entreprendre quelque chose de vigoureux en faveur du Cardinal. Cela étoit fort imprudent, puisque s'il eût été pris, & qu'on lui eût fait son procès, comme on n'y auroit pas manqué, le cardinal de Retz étoit perdu sans ressource; Joli étant dépositaire des secrets les plus délicats, & les plus importans. Enfin s'étant laissé persuader par les remontrances du marquis de Chateaurenaud, de l'abbé de Hacqueville, & du Sr. Daurat conseiller au Parlement, il monta dans le carosse du dernier, qui le mena dans une maison particuliere, où il passa la nuit à écrire aux amis du cardinal de Retz.

La Providence toute seule conserva Joli dans cette occasion, le cardinal de Retz l'ayant pressé autant qu'il le put d'aller avec lui au Louvre, jusqu'à lui reprocher qu'il avoit peur, pour le piquer d'honneur. Cela pensa déterminer Joli à le suivre : mais enfin ayant fait réflexion au risque qu'il y avoit pour le Cardinal

lui-même, il prit congé de lui, & lui dit en le quittant, que puiſqu'il vouloit ſe perdre, il falloit qu'il ſe perdît tout ſeul, & que peut-être il ſeroit aſſez heureux pour aider à le tirer un jour de l'abîme où il alloit ſe précipiter : ce qui eſt effectivement arrivé, comme on le verra dans la ſuite de ces mémoires.

Il eſt étonant combien peu de gens s'intéreſſerent à la priſon du cardinal de Retz, & combien il y en eut qui s'en réjouirent, même entre les Frondeurs. On diſoit hautement, Il n'a que ce qu'il mérite pour avoir abandonné M. le Prince, & s'être employé comme il a fait au retour du Roi : il n'y eut que le chapitre Nôtre-Dame & les curés de Paris, qui en témoignerent du reſſentiment. Aux premieres nouvelles que les Chanoines en eurent ils s'aſſemblerent extraordinairement, & réſolurent de prier M. l'archevêque de Paris de ſe joindre à eux, pour aller demander ſa liberté. Pluſieurs curés qui ſe trouverent dans le même tems à l'archevêché firent les mêmes inſtances, & le nonce du Pape qui s'y rencontra pour le même ſujet les exhorta tous à faire leur devoir, les aſſurant qu'ils ſeroient ſoutenus avec vigueur du côté de Rome, & par lui-même en tout ce qui dependroit de ſon pouvoir. Mais M. l'arche-

vêque s'excusa, sous prétexte d'indisposition, & remit la partie au lendemain, quoiqu'il fût fortement sollicité d'y aller sur le champ par le P. de Gondy son frere & pere du cardinal de Retz, & par la duchesse de Lesdiguieres sa niéce, qui s'avisoit un peu trop tard de chercher du remede au mal dont elle étoit la cause.

Cette nonchalance de l'archevêque rallentit un peu les bonnes intentions du clergé : mais le chapitre alla son chemin & ordonna des prieres de quarante heures pour la liberté du Cardinal, avec l'exposition du S. Sacrement, qui dura trois jours entiers, quoique le Sr. le Tellier leur eût porté un ordre du Roi pour faire cesser cette dévotion où il se trouvoit beaucoup de monde. Les chanoines refuserent d'obéir, & quelques-uns même parlérent en des termes si forts, que la Cour vit bien qu'il ne falloit pas presser cette affaire; de sorte que si l'Archevêque avoit marqué un peu plus de résolution, & menacé des censures ecclésiastiques, il y a bien de l'apparence que la Cour auroit été obligée de le relacher. Car le chapitre & les curés étoient résolus de fermer Notre-Dame & toutes les églises, si l'archevêque les eût voulu appuyer, ce qui auroit causé un étrange désordre, d'autant plus que le parti de

M. le Prince étoit devenu baaucoup plus considérable.

Mais l'archevêque étoit bien éloigné de prendre parti dans cette affaire, tant par sa foiblesse naturelle qui étoit connue de tout le monde, que par une jalousie ridicule qu'il avoit conçue de son neveu, depuis sa promotion au Cardinalat. Ainsi quoiqu'à la fin il fût obligé d'aller faire au Roi les remontrances dont il avoit été chargé par tout le clergé, il s'en acquitta si mal, que la Reine lui ayant reproché les prieres de quarante heures, il répondit qu'elles ne s'étoient pas faites par son ordre, mais par celui du chapitre. Après cela S. M. l'ayant tiré à part, & lui ayant dit quelques petits mots de douceur avec des assurances que son neveu n'auroit aucun mal, il s'en contenta, & crut avoir beaucoup fait pour lui, laissant tous les écclésiastiques peu satisfaits de sa conduite, qui leur lioit en quelque façon les mains, & ne leur permettoit pas de rien entreprendre davantage. Cependant le chapitre ne laissa pas de nommer des députés pour examiner les moyens de secourir le cardinal de Retz, & ordonna que l'on diroit tous les jours à la fin de l'office un Pseaume en chant lugubre avec une Oraison pour sa liberté. Mais on en demeura-là par la

lâcheté de l'Archevêque & de la plûpart des parens ou amis du prisonnier qui le négligerent tellement, qu'on n'auroit pas seulement eu de ses nouvelles, sans la présidente de Pommereuil qui pratiqua dès les premiers jours deux commerces différens, par le moyen desquels le Cardinal écrivoit & recevoit des lettres assez souvent.

Cette Dame étoit depuis long-tems amie du cardinal de Retz, & il est certain qu'il avoit plus d'inclination & d'estime pour elle, que pour toutes celles auprès desquelles il s'étoit attaché. Aussi peut-on dire qu'elle méritoit cette distinction, l'ayant toujours obligé sans intérêt, & sans avoir voulu prendre la moindre part dans les affaires, pour en profiter comme les autres. Elle en usa même si généreusement dans cette rencontre, qu'elle engagea ses bijoux & ses pierreries pour le service du Cardinal, pendant que ses parens refusoient de faire la moindre dépense ou démarche pour le soulager.

La duchesse de Lesdiguieres fit aussi une chose à bonne intention, & qui pouvoit lui être utile, mais qui pensa le perdre : car s'étant imaginée qu'il pourroit avoir besoin de contrepoison, elle en donna deux petities boëtes au marquis de Villequier qui l'avoit arrêté, pour les lui

faire tenir. Mais le Marquis les ayant aussitôt remises entre les mains de la Reine, S. M. proposa la chose au Conseil, où Servien fut d'avis d'en ôter le contrepoison, & d'y mettre du poison véritable pour être ensuite rendu au prisonnier. Lâche conseil! mais le Sr. le Tellier opina au contraire, & dit qu'il n'y avoit qu'à jetter les boëtes & n'en plus parler. La Reine suivit cet avis, fort irritée contre la Duchesse, de ce qu'elle l'avoit prise pour une empoisonneuse. Dans la suite cependant sa colere s'appaisa, Mad. de Lesdiguieres s'étant chargée de porter le cardinal de Retz à faire tout ce que la Cour souhaitteroit de lui.

Le Sr. de Caumartin servit aussi le Cardinal en véritable ami : & comme la Cour l'avoit laissé libre, pendant que Joli étoit obligé de se tenir caché, ils se virent plusieurs fois la nuit, pour concerter ensemble la maniere dont il falloit conduire ses affaires. Mais comme ils ne pouvoient rien faire seuls, & qu'il falloit engager le plus de monde qu'il se pourroit, ils jugerent à propos de faire bonne mine au duc de Brissac, & à la duchesse de Lesdiguieres, au comte de Montresor, à l'abbé Charrier & au Sr. d'Argenteuil, laissant-là les éclaircissemens pour une autre saison. Ainsi ayant proposé à la duchesse de Les-

diguieres, chez qui le duc de Brissac se tenoit caché, de recevoir chez elle les amis du Cardinal, pour prendre des mesures ensemble, ils se trouverent deux ou trois fois avec Argenteuil, qui faisoit aussi pour le comte de Montresor. Ce dernier ne put paroître, ni se commettre, à cause de quelques mauvaises affaires.

Ces conférences auroient pû produire quelque chose de bon, si l'on avoit exécuté ce qui y fut résolu : savoir que l'abbé Charrier iroit incessamment à Rome, pour agïr auprès du Pape; (à quoi il ne se résolut qu'avec bien de la peine, après qu'on lui eut assuré un fond pour sa subsistance) que Joli iroit en Bretagne trouver le duc de Retz, pour l'exhorter de se joindre au prince de Conti, & au comte du Doignon qui tenoient encore dans Bourdeaux & dans Brouage pour M. le Prince. Le duc de Brissac promit de se rendre dans ces quartiers-là, pour appuyer les propositions de Joli. On résolut aussi que l'abbé de Lamet seroit prié d'aller à Meziere & à Charleville, pour engager le vicomte de Bussi & le marquis de Noirmoutier gouverneurs de ces deux Places à se déclarer en faveur du cardinal de Retz en traitant avec M. le Prince, & dans un besoin, avec les Espagnols. Si tous ces projets avoient réussi, le cardinal Maza-

rin se seroit trouvé embarassé plus que jamais. Cependant il arriva de tous côtés le contraire de ce qu'on avoit espéré. Il n'y eut que le duc de Noirmoutier qui fit bonne contenance, & qui parut être dans la résolution de se déclarer : ce qu'il auroit fait apparemment, s'il avoit été mieux ménagé, & si Joli avoit pû aller de ce côté-là, comme il en avoit grande envie, pour le faire souvenir de la parole qu'il lui avoit plusieurs fois donnée, de tirer le canon en faveur du cardinal de Retz, s'il lui arrivoit jamais de tomber dans la disgrace de la Cour, quoiqu'il n'eût pas grand sujet d'être content de lui. Cela est d'autant plus vraisemblable, que Mad. de Noirmoutier, deux heures après que le Cardinal fut arrêté, avoit envoyé chez Joli, pour le prier de se retirer chez elle, & pour lui offrir de le faire passer à Charleville, où étoit alors M. de Noirmoutier, qui lui avoit donné un ordre exprès de faire ce qu'elle faisoit. Joli représenta tout cela au duc de Brissac & à la duchesse de Lesdiguieres; mais le Duc ne voulut jamais consentir au voyage, disant qu'il étoit bien plus important d'agir auprès du duc de Retz, qui devoit commencer, & qui étoit bien plus en état de former un parti que personne, étant maître de Belle-Isle, & à portée de se joindre à M. le prin-

ce de Conti, & au comte du Doignon, après quoi le duc de Noirmoutier ne manqueroit pas de faire ce qu'on souhaitteroit de lui. Cette raison étoit plausible, & Caumartin s'y rendit : mais dans le fond le duc de Brissac avoit ses vues particulieres, & craignoit que le duc de Noirmoutier venant à se déclarer chef du parti, il ne lui fit perdre toute la considération qu'il pouvoit y prétendre. Ainsi Joli fut obligé de partir pour le pays de Retz, où le duc de Brissac avoit promis de le suivre incessamment. Cependant il ne lui tint pas parole. Il laissa passer six semaines entieres sous différens prétextes, mais dans la vérité pour consoler un peu plus longtems la duchesse de Lesdiguieres, & peut-être aussi Mad. de la Vergne. Enfin pourtant ce Duc étant arrivé à Machecoul, où étoient le duc & la duchesse de Retz avec le vieux Duc son pere, il commença dans son stile ordinaire à parler en homme qui souhaitoit de faire quelque chose, & qui avoit les meilleures intentions du monde. Mais Joli s'apperçut bien qu'il n'y avoit pas grand fond à faire sur lui, ayant découvert que lorsqu'il étoit seul avec le duc & la duchesse de Retz il leur parloit d'une maniere toute différente. La différence qu'il y avoit entre ces Messieurs, étoit que le vieux Duc disoit franchement

qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il falloit ſe tenir en repos : au lieu que les ducs de Briſſac & de Retz avec la Ducheſſe affectoient de dire à tous propos, qu'ils étoient dans la réſolution de ſe réunir, & d'agir tout de bon. Mais tous leurs beaux diſcours ſe terminerent dans une partie de chaſſe, où il ſe trouva près de cent gentilshommes du Poitou qui buvoient fort bien, & qui le verre à la main diſoient devoir faire des Régimens, dont on ne parla plus le lendemain qu'ils retournerent chez eux.

Les ducs de Retz & de Briſſac crurent auſſi faire beaucoup, en écrivant une lettre au Roi ſur la détention du cardinal de Retz, s'imaginant que cette épitre produiroit un grand effet. Cependant ils avoient ſi grande peur qu'elle ne leur fit des affaires à la Cour, qu'ils paſſerent trois ou quatre jours á en examiner les ſyllabes, les points & les virgules. Joli eut bien de la peine à trouver des termes & des expreſſions aſſez foibles pour s'accommoder à leur goût. Voila tout ce qui ſe fit au voyage de Machecoul, hors que le duc de Briſſac prit quelques meſures avec la Ducheſſe pour ſe donner de leurs nouvelles, ne cherchant tous deux que les moyens de paroître vouloir faire ce que dans le fond ils ne vouloient point.

Après cela, le duc de Brissac s'en retourna chez lui, & toutes les belles espérances qu'ils avoient données s'évanouirent. Il excusa sa foiblesse par celle des autres, & tâcha de rejetter toute la faute sur les ducs de Retz, principalement sur son beau-pere, dont il disoit n'oser combattre les sentimens : conduite qu'il tint toujours pendant la prison du cardinal de Retz, & dans des occasions même fort pressantes, où le duc de Retz affecta de le consulter, pour avoir sa revanche & pouvoir s'excuser à son tour sur lui. La premiere occasion fut l'arrivée d'un gentilhomme de M. le prince de Conti nommé Mazerolle, dépéché par son maître pour offrir au duc de Retz des troupes, de l'argent, & tout ce qui dépendoit de lui pour se déclarer. La seconde fut un message de la même nature, de la part de M. le Prince, qui offrit encore des choses plus positives par le canal d'un gentilhomme nommé Saint-Marc, qui fut présenté au duc de Retz par le marquis de Chateaurenaut son parent, fort brave homme, qui mouroit d'envie de faire quelque chose d'important pour le cardinal de Retz. Mais le duc de Retz répondit aux deux envoyés d'une maniere si ambiguë, & le duc de Brissac ayant été consulté fut si long-tems à former son avis, & le donna ensuite d'une maniere si froi-

de & si peu décisive, qu'il étoit aisé de voir qu'ils n'avoient ni l'un ni l'autre envie de rien faire. Ce fut aussi ce que le marquis de Chateaurenaut dit en parlant à Joli, qui ne l'avoit déja que trop remarqué, en lui conseillant de ne perdre pas davantage de tems avec lui, & d'aller plutôt trouver le duc de Noirmoutier. Joli en avoit toujours grande envie, & il pensa partir brusquement ; mais il en fut empêché encore une fois par Caumartin, qui lui écrivit si fortement là dessus, qu'il fut obligé de demeurer à Machecoul, quoi qu'il sçût fort bien qu'il n'y avoit rien à espérer de ce côté-là : il ne laissoit pourtant pas de presser ces Messieurs, mais ils éluderent toujours ses poursuites, sous différens prétextes. L'accommodement de M. le prince de Conti & de Bourdeaux leur en fournit un, dont ils étoient ravis dans l'ame, sans se soucier de ce qu'on pouvoit dire du peu de soin qu'ils avoient eu de faire ce qui dépendoit d'eux pour l'empêcher, après les offres des deux Princes. Le duc de Noirmoutier en fournit un autre, l'abbé de Lamet ayant écrit qu'il ne l'avoit pas trouvé disposé à faire ce qu'on souhaittoit de lui, ce que les ducs de Retz & de Brissac ne laisserent pas tomber à terre, disant par tout qu'il ne tenoit pas à eux, & qu'ils auroient été

prêts à tout faire, si le duc de Noirmoutier avoit voulu se déclarer, pendant que lui de son côté, avec un peu plus de fondement, prétendoit & soutenoit que c'étoit au duc de Retz à donner l'exemple & le mouvement à tous les amis de son frere le Cardinal.

C'est ainsi que ces Messieurs s'excusant les uns sur les autres éluderent tour à tour les propositions qui leur furent faites; tout le tems se perdant en voyages inutiles de Machecoul à Mezieres & à Charleville, la duchesse de Retz traversant sous main tout ce que Joli pouvoit faire, quoique d'ailleurs elle lui fît fort bonne mine, & qu'en parlant à lui elle affectât de blamer son mari & le duc de Brissac de leur peu de vigueur. Elle faisoit même bien pis; car elle écrivoit à un nommé Vincent, créature du Sr. Servien, la plûpart des choses qui se passoient à Machecoul : ce qui alla si loin, que Malclerc ayant fait un voyage auprès du duc de Retz, dont il sembloit qu'il remportât quelque chose de plus positif qu'à l'ordinaire, & qui pouvoit engager le duc de Noirmoutier à se déclarer, la Duchesse fit partir en même tems en poste un nommé Dolot, dont la femme, sœur de celle de Vincent, étoit sa confidente depuis long-tems, pour informer Vincent de

tout ce qui se passoit. Cela pensa être cause que Malclerc fût arrêté à Paris; mais il se conduisit si bien & il étoit tellement sur ses gardes, qu'il évita le piége.

Ce Vincent, sa femme, & la Dolot étoient des gens de rien, vraie canaille, qui s'étoient introduits auprès de la duchesse de Retz en qualité de Musiciens, & qui étoient en suite entrés peu à peu dans sa confidence, en ménageant ses intrigues avec Servien pendant son exil, dont elle lui avoit fait passer une bonne partie du tems dans Beaupreau & dans les autres terres du duc de Retz. Cela donna lieu à Servien d'envoyer la Dolot à Machecoul, pour avoir des nouvelles de ce qui s'y passeroit pendant la prison du cardinal de Retz, & pour faire en sorte que la Duchesse, qui gouvernoit absolument son pere & son mari, les empêchât de rien faire. Mais il n'étoit pas besoin de tant de précaution contre des gens qui ne pensoient à rien moins qu'à secourir leur frere, particulierement auprès de la duchesse, qui craignoit extrêmement de troubler son repos & les plaisirs dont elle jouissoit alors dans son domestique.

D'un autre côté la duchesse de Chevreuse & le marquis de Laigues qui pouvoient tout sur l'esprit du duc de Noirmoutier, agissoient à peu près de la même façon,

faisant bonne mine à Caumartin & aux autres amis du cardinal de Retz, pendant qu'ils écrivoient sous main au duc de Noirmoutier de ne point se déclarer, parce que s'il l'eut fait, le marquis de Laigues n'auroit pû avec honneur se dispenser de se retirer à Charleville, & de quitter Mad. de Chevreuse, ce qui lui auroit fait perdre sa charge de capitaine des Gardes du duc d'Anjou, & les occasions d'augmenter considérablement sa fortune. La duchesse de Chevreuse craignoit aussi pour elle-même, si Laigues se fut déclaré, parce que le cardinal Mazarin, qui étoit venu six semaines après la prison du cardinal de Retz, l'avoit chargée d'agir auprès du duc de Noirmoutier, dont elle s'étoit en quelque façon rendue responsable. Ainsi il étoit comme impossible que le prisonnier reçût aucun secours de ses parens ou amis.

Cependant le duc de Noirmoutier, qui n'avoit peut-être pas meilleure intention que les autres, continua à faire bonne mine, & à témoigner qu'il ne tenoit pas à lui qu'il ne se déclarât, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, si le cardinal Mazarin eut continué de faire approcher l'armée du Roi de sa place : le Duc ayant dans ce même tems fait avancer à son secours celle des Espagnols, dans le dessein

de les recevoir, s'il eut été pressé un peu davantage. Il avoit aussi déja donné plusieurs ombrages au Cardinal de son racommodement avec M. le Prince, & il lui avoit écrit plusieurs fois, & envoyé des gentilshommes conjointement avec le vicomte de Bussy-Lamet, au sujet de la prison du cardinal de Retz. D'ailleurs il disoit toujours à l'abbé de Lamet, qu'il ne pouvoit se déclarer, à moins que le cardinal de Retz n'exigeât cela de lui expressément, parce qu'il savoit que la plûpart de ses amis disoient que si l'on faisoit quelque chose pour lors, cela pourroit porter le cardinal Mazarin aux dernieres extrémités, peut-être jusqu'à le faire empoisonner. A cela l'abbé de Lamet répliquoit qu'il n'étoit pas si aisé d'avoir des lettres du cardinal de Retz, & que quand on pourroit en avoir, il n'étoit pas juste de l'exposer à se perdre lui-même sans ressource, si elles étoient surprises. Le duc de Noirmoutier répondit qu'il savoit bien qu'on recevoit tous les jours de ses lettres, & que s'il avoit de la peine à lui écrire si précisément, il se contentoit qu'il écrivît à lui abbé de Lamet une simple lettre de créance, pour l'autoriser à lui dire positivement de sa part, qu'il le prioit de se déclarer, après quoi il promettoit de le faire. L'affaire paroissoit de cette sorte en

assez bon état, & le duc de Noirmoutier auroit eu de la peine à s'en dispenser, si le cardinal de Retz eut voulu parler un peu plus clairement. Mais n'ayant pu s'y resoudre, il donna un beau champ au Duc pour se disculper devant le monde : outre que dans la vérité plusieurs de ses amis doutoient si l'on devoit hazarder la chose dans la crainte du poison. Tous ceux qui appréhendoient de s'exposer, se servoient de ce prétexte, particulierement la Duchesse qui nuisoit autant au Cardinal par ses frayeurs hors de saison, qu'elle lui avoit porté préjudice par ses folles espérances. Le pere de Gondy, quoique retiré du monde, avoit d'autres sentimens, & il faut dire à sa louange, qu'on ne lui proposoit jamais rien de vigoureux qu'il n'allât au devant : quoique les duchesses de Lesdiguieres & de Retz tachassent de l'adoucir autant qu'elles pouvoient. Mais ce bon homme étoit si persuadé du préjudice que la prison de son fils portoit à l'Eglise, qu'il ne pouvoit gouter les raisons contraires, disant sans cesse qu'il vouloit hazarder toutes les fortunes de sa famille dans une occasion si juste & si sainte.

Le plus grand obstacle à tout cela fut l'irrésolution du cardinal de Retz, dans laquelle on le voyoit toujours. Il ne répondoit jamais précisément, par la crainte

de s'exposer aux résolutions violentes de la Cour, dont les intentions ne lui étoient pas inconnues, après les ordres qu'il savoit qu'on avoit donnés à Pradelle en le chargeant de l'arrêter. Cette appréhension avoit dans la vérité tellement saisi son esprit, qu'elle paroissoit, quelque soin qu'il prît de la cacher, dans toutes ses actions. Une des premieres fautes fut celle qu'il fit de négliger de se sauver dans une occasion que le président de Pommereuil & Caumartin avoient ménagée pour sa liberté, en corrompant Du-Croisat exemt des Gardes qui commandoit dans le donjon de Vincennes, & qui avoit promis de le mettre en liberté, moyennant une somme de cent cinquante mille livres qui devoit être entre les mains d'un personne sûre. Cette affaire fut poussée fort loin, & le succès en paroissoit infaillible; mais le cardinal de Retz la rompit, en écrivant qu'il ne falloit pas se fier à Du-Croisat, dont il se plaignoit beaucoup, & qu'il disoit être de concert avec la Cour pour le faire périr dans l'exécution du dessein. Mais ce soupçon n'étoit fondé que sur la timidité du Cardinal, & la suite fit connoître clairement que Du-Croisat agissoit de bonne foi. Cette intrigue se ménageoit avec une femme que Du-Croisat entretenoit depuis long-tems, & qui

offroit de se mettre en otage en tel lieu qu'on voudroit, en attendant l'exécution; mais il arriva, lorsqu'on y pensoit le moins, que Du-Croisar fut mis hors de Vincennes, sur l'avis qu'il alla donner à Servien des offres qu'on lui faisoit. Il fit cela par une grande précaution, pour assurer la Cour de sa fidélité, si par hazard l'avis lui en étoit donné d'ailleurs: ce qui n'eut pas l'effet qu'il s'étoit promis, la Cour n'ayant pas jugé à propos de laisser un homme sans biens, comme lui, plus long-tems exposé à une tentation de cette nature. De-là il est aisé de juger qu'elle n'avoit pas assez de confiance en lui, pour avoir concerté avec lui la perte du Cardinal par une intrigue aussi délicate que celle-là.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas dans cette seule occasion que le cardinal de Retz donna des marques de sa foiblesse & de son chagrin, qui ne paroissoient que trop dans toutes les lettres qu'il écrivoit à ses amis, sans parler de ce qu'il prenoit soin de leur cacher, comme la proposition qui lui fut faite par Pradelle de concert avec la Cour, de se démettre de son archevêché: ce qu'il écouta longtems fort sérieusement sans leur en rien dire.

Pradelle étoit la créature de Servien,

qui lui fit donner exprès la commission de garder le cardinal de Retz à Vincennes, pour se servir de lui afin de ménager l'esprit du prisonnier, & lui inspirer les sentimens qu'il souhaitteroit sur l'article de la démission: à quoi la duchesse de Lesdiguieres aidoit autant qu'il lui étoit possible, ayant pour cet effet & sous prétexte de le soulager dans la prison, fait entrer le Sr. de Bragelonne * son ancien domestique, & chanoine de Notre-Dame, homme fort timide & fort foible. Cet homme avoit ordre de le porter à se démettre; de lui dire que c'étoient les sentimens du pere de Gondy, & c'est ce qui n'étoit pas vrai, & de l'assurer que par ce moyen il seroit bien-tôt mis en liberté, avec des conditions avantageuses. Mais Caumartin & Mad. de Pommereuil ayant été informés de cette intrigue sourde, avertirent si bien le cardinal de Retz de prendre garde à ce que lui diroit Bragelonne, qu'au lieu d'écouter ses conseils, il s'en éloigna si ouvertement, que ce pauvre chanoine tomba dans une fievre

* On attribue la phrénésie de Bragelonne à une autre cause. Il n'étoit pas entré en prison pour porter le Cardinal à se démettre; [car c'étoit l'homme du monde le moins propre à une négociation] mais pour lui tenir compagnie. La solitude le fit tomber dans une noire mélancolie, qui lui renversa la tête.

chaude, & se coupa lui-même la gorge avec un razoir.

Cependant le cardinal de Retz ne laissa pas d'écouter toujours les propositions de Pradelle, quoiqu'il ne se fiât pas à lui, & qu'il fût bien résolu à ne rien conclure par son moyen. Mais dans le fond il avoit formé déja le dessein d'exécuter la chose, comme il fit peu de tems après, n'attendant pour cela que des ouvertures plus favorables du côté de la Cour, & le consentement de ses amis qui y étoient entierement opposés, particulierement Caumartin & plusieurs autres. Les choses étant en cet état, le cardinal Mazarin crut qu'il étoit tems de faire publiquement proposer au cardinal de Retz de se démettre de son archevêché, afin de se disculper auprès du Pape & de quantité de personnes, qui ne s'étonnerent pas que le Roi souhaitât de le voir hors de ce poste, après tout ce qui s'étoit passé.

Ce prétexte étoit assurement le plus spécieux qu'on pût donner, pour faire entendre raison à sa Sainteté, qui avoit fait faire plusieurs instances, & qui avoit envoyé un Nonce exprès, pour solliciter la liberté du Cardinal. * Et comme on

* Le Nonce eut ordre de s'arrêter à Lion; & le Pape ne poussa pas plus loin cette affaire, dans la crainte de commettre son autorité.

n'avoit pas jugé à propos de recevoir ce nouveau Nonce, il étoit en quelque façon néceſſaire de ſe juſtifier, dans la crainte que la cour de Rome ne portât les choſes plus loin, & ne prit des réſolutions fâcheuſes contre le cardinal Mazarin. Car. ſuivant les bruits qui couroient, le Pape vouloit le citer à Rome, & lui faire oter ſon chapeau. Dans la vérité, ſi les amis du cardinal de Retz euſſent fait quelque choſe, il y a bien de l'apparence que le Pape les auroit appuyés; Sa Sainteté ayant dit pluſieurs fois à l'abbé Charrier, que ſi l'on pouvoit mettre ſeulement deux mille hommes en armes en ſa faveur, il envoyeroit auſſi-tôt un Légat pour ſe mettre à leur tête, & agir de concert avec ſes amis.

Il eſt vrai que la Cour n'voit preſque plus lieu de rien craindre du côté des partiſans du cardinal de Retz, ni de ſes parens; mais elle devoit toujours appréhender leur jonction à ceux de M. le Prince: auſſi avoit elle des eſpions de tous côtés pour prévenir cet inconvenient, & afin d'obſerver les démarches des uns & des autres. Ayant été informée par l'un deux, que le nommé Breteval, marchand de dentelles dans la rue des Bourdonnois, entretenoit commerce avec M. le Prince, elle donna ordre au Lieutenant Civil de

l'arrêter, & de le conduire au bois de Vincennes, après avoir fait une perquisition exacte de tout ce qui étoit dans sa maison. Si cet officier s'étoit bien acquitté de sa commission, il auroit fait une capture importante en arrêtant le Sr. de Marigni agent de M. le Prince, qui y étoit logé & qui étoit encore au lit quand Breteval fut arrêté. Mais ayant entendu le bruit qui se faisoit dans la maison, il se leva tout nud en chemise & gagna le haut de la maison, sans que personne s'en apperçût. De-là grimpant sur les tuiles, il se coula par une lucarne chez le Sr. Fardouel sécretaire du Roi, & avocat au Conseil: & ne se croyant pas en sureté dans le grenier, il descendit jusques dans la cave. La fraicheur du lieu & de la saison ne lui auroient pas permis d'y faire un long sejour sans s'incommoder, si heureusement pour lui une servante n'y fut descendue peu de tems après, pour tirer du vin. Cette fille surprise, comme on le peut penser, de voir là un homme en cet état, fit un cri qui fit plus de peur à Marigni, qu'elle n'en avoit elle-même. Dans la crainte que ce cri ne le fit découvrir, après l'avoir priée de ne point faire de bruit, il lui dit, pour la rassurer, qu'il étoit un pauvre marchand de Rouen, ami de Breteval, poursuivi par ses créanciers qui le ruineroient, s'il

étoit découvert. Après cela il la pria d'avertir le Sr. Dalancé maître chirurgien, qui demeuroit à deux maisons de-là, que son ami de chez Breteval s'étoit refugié chez M. Fardouel pendant le désordre du matin, & qu'il souhaitoit de lui parler. Dalancé qui étoit en peine de lui, reçut ce message avec joie, & ayant bien recommandé le secret à cette fille, & d'avoir bien soin de son hôte, il la chargea de lui dire de prendre patience jusqu'au soir, & qu'il iroit lui-même le tirer de son cachot. La servante trouvant Marigni tremblant de froid, lui porta la couverture de son lit, dans laquelle il s'envelopa en attendant la nuit, qui étant venue, Dalencé lui fit porter des habits, & le conduisit chez un de ses amis : le tout à l'insçu du Sr. Fardouel, qui n'apprit les soins de sa servante que long-tems après.

Cependant le nonce du Pape qui résidoit à Paris, ayant souhaité de voir le cardinal de Retz, pour savoir de ses nouvelles, & du traitement qu'on lui faisoit, le cardinal Mazarin le lui permit, & le fit accompagner par le Sr. de Lionne neveu de Servien, pour observer ce qui se passeroit, & s'il parleroit de sa démission, conformément aux discours qu'il tenoit à Pradelle. Mais il tint tout un autre langage, ayant récité d'un ton ferme &

d'un air assuré en leur présence un discours qui lui avoit été donné & envoyé quelques jours auparavant par Caumartin, dont la conclusion étoit qu'il refusoit sa liberté, si elle ne se pouvoit obtenir que par sa démission. Ce refus donna beaucoup de réputation au cardinal de Retz qui fut fort loué de sa fermeté apparente; mais cette belle résolution ne venant pas de lui, elle ne dura pas longtems, & il ne put s'empêcher quelque tems après de s'ouvrir plus naturellement à Duflos Davanton, jeune officier des Gardes du corps, à qui la Cour avoit depuis peu confié la garde de sa personne, & de lui laisser connoître la disposition où il étoit de donner sa démission, pourvû qu'on lui laissât les moyens de sauver son honneur dans le monde, & la liberté d'en conférer avec Caumartin, ou avec le premier président de Bellievre, auquel il vouloit avant toutes choses faire aprouver sa résolution. Ces propos furent même dans la suite répétés si souvent; & d'une maniere si forte, que Davanton vit fort bien qu'il seroit aisé de pousser plus avant, & d'obtenir sa démission, même sans sauver les apparences. Mais ce nouveau confident en usa en honnête homme, & sans abuser de la confiance que le cardinal de Retz avoit en lui. Il se

contenta de faire entendre au comte de Noailles capitaine des Gardes, la disposition où étoit son prisonnier de traiter sérieusement de sa démission avec la Cour : ce que Davanton fit peut-être autant par prudence que par honnêteté, pour ne se pas exposer à être désavoué du Cardinal qui l'en menaçoit tous les jours, s'il passoit les bornes de sa commission, & pour s'assurer par sa discrétion la négociation de cette importante affaire. Il craignoit que le Cardinal ne se remît entre les mains de Pradelle, avec lequel il gardoit toujours quelques mesures, quoiqu'il ne le fit que pour l'amuser. Ce qui attira à Davanton la confiance du cardinal de Retz, fut sa complaisance & la maniere honnête dont il en usoit avec lui dans tout ce qui ne regardoit point le service essentiel de sa charge, & que d'ailleurs cet Officier, avec un peu d'étude, & un esprit plus orné que ne l'ont ordinairement les gens de sa profession, lui aidoit à passer avec quelque douceur des heures qui semblent toujours bien longues & bien ennuyantes à un prisonnier.

Cependant il y avoit encore des jours, où le cardinal de Retz paroissoit fort irrésolu, & avoit oublié toutes les paroles qu'il avoit données. Cette maniére bizarre embarassa fort l'entremeteur dans les com-

mencemens : mais quand il eut mieux connu son esprit extrêmement léger, & qu'il eut penetré le desir extrême qu'il avoit de se voir en liberté, il se fit bientôt à ce manége de variations continuelles, qui durerent depuis le 15. Janvier 1652. jusqu'à la mort de l'archevêque de Paris, qui arriva le 21. Mars de la même année.

Cet évenement changea un peu la face des affaires, Caumartin ayant eu l'adresse, dès que ce Prélat eut les yeux fermés, de faire prendre possession de l'archevêché de Paris au nom du cardinal de Retz sur une procuration signée de lui dans le château de Vincennes ; quoi qu'elle parût avoir été passée avant la détention. Cette procuration portoit en substance, que le Cardinal ayant le dessein d'aller à Rouen, donnoit charge au Sr. de Labour son aumônier, de prendre pour lui possession de l'archevêché, en cas de la mort de M. son oncle. Elle avoit été dressée par les Srs. Roger notaire apostolique, & de Paris docteur de Sorbonne. Le chapitre ayant été averti s'assembla dès sept heures du matin, * trois heures après la mort

* On prétend que le Chapitre s'assembla dès cinq heures, une heure après la mort de l'Archevêque.

de l'Archevêque, & les mesures furent si bien prises, que le Doyen, qui avoit été jusques-là toujours assez contraire au cardinal de Retz, lui fut tout à fait favorable en cette occasion, disant qu'il ne falloit pas douter que le cardinal de Retz ne fût leur véritable archevêque, quoiqu'il n'eût pas prêté le serment de fidélité, formalité séculiére à laquelle l'Eglise ne s'arrêtoit pas. Ainsi la chose ayant été mise en déliberation, le Chapitre arrêta tout d'une voix, que sur le champ le Sr. de Labour son procureur qui étoit à la porte, seroit introduit, & mis en possession avec toutes les cérémonies & solemnités requises : ce qui fut exécuté. Après cela le Chapitre envoya des députez à M. le Chancelier, pour le prier de leur ménager une audiance du Roi, afin de supplier S. M. de vouloir mettre en liberté le cardinal de Retz leur archevêque, pour faire les fonctions de sa charge dans la semaine Sainte qui approchoit. Tout cela se fit sans qu'il parût personne du côté de la Cour pour s'y opposer, jusques vers les dix heures du matin, que le Sr. le Tellier alla de la part du Roi chez le Doyen, pour faire assembler le chapitre & l'obliger de prendre le gouvernement spirituel de l'archevêché, comme vacant en Régale; parce que le cardinal de Retz n'avoit pas

fait le ferment de fidélité; mais l'affaire étoit déja confommée. Il fut obligé de s'en retourner fans rien faire. Le foir du même jour le Chapitre alla au Louvre, pour faire leurs remontrances & fupplications à S. M. mais le Chancelier, fans leur donner le tems de parler, leur dit d'abord, qu'il avoient été bien vîte; qu'ils avoient fait tort aux droits du Roi; que S. M. ne reconnoiffoit point le cardinal de Retz pour archevêque de Paris, qu'elle leur enjoignoit de nommer un grand Vicaire pour le gouvernement fpirituel de l'archevêché, laiffant au Roi le foin de nommer des œconomes pour le temporel : après quoi le Chancelier mit entre les mains du Doyen un arrêt du Confeil qui portoit tout ce qui vient d'être dit. Le Doyen ayant voulu prendre la parole, la Reine fit figne au Roi de s'en tenir là, & le Chapitre fut obligé de fe retirer.

Ce procédé furprit tout le monde. On l'imputa à l'aigreur & à la fierté de la Reine. Plufieurs murmuroient hautement, difant que c'étoit mettre la main à l'encenfoir; & que cette maniere d'agir reffembloit fort à celle de Henry VIII. roi d'Angleterre. L'arrêt du Confeil ayant été rapporté trois jours après au Chapitre, on n'y eut point d'égard, & il fut réfolu

de s'en tenir à ce qui avoit été arrêté, & de reconnoître les Srs. Chevalier & l'Avocat, pour grands Vicaires, sur les lettres qu'ils présenterent signées du cardinal de Retz, qui avoient été fabriquées par les auteurs de la * Procuration. De sorte que ces deux écclésiastiques commencerent à gouverner le diocèse, en ordonnant des prieres plubliques avec l'exposition du Saint Sacrement par toutes les Eglises de Paris, quatre à la fois, pour demander à Dieu la liberté de leur Archevêque. Ces prieres furent commencées par le chapitre de Notre-Dame : les curés de la Ville entrerent dans le même esprit, se soumirent aux grands Vicaires, & laisserent entendre qu'ils obéiroient en toutes choses jusqu'à fermer les Eglises, ** en cas qu'on en vînt à l'interdit. Cela seroit certainement arrivé, toutes les mesures ayant été prises pour cela, si le cardinal de Retz eut tenu bon. Le peuple qui ne

* La procuration n'avoit point été signée par le Cardinal de Retz. Le principal d'un College nommé le Houx, demanda à voir son écriture, & la contrefit si bien, que tout ce que l'on a cru écrit par le Cardinal, étoit de la main de ce Principal.

** Les Curés auroient fermé leurs Eglises; mais on sut que les Moines n'imiteroient pas les Curés.

s'étoit point d'abord ému de sa prison commençoit à murmurer, & à prendre feu sur la Religion : & les amis de M. le Prince faisoient ce qu'ils pouvoient pour l'animer. Le Nonce avoit aussi promis d'appuyer fortement le Chapitre, les grands Vicaires, & les Curés : & le premier président de Bellievre avoit donné lieu de croire que le Parlement ne leur seroit pas contraire. Ainsi Caumartin, qui avoit ménagé toute cette intrigue, ne doutoit point qu'elle ne réussit, & que le cardinal de Retz ne fût incessamment élargi, se reposant sur les lettres qu'il recevoit de lui tous les jours, remplies de protestations très-expresses de ne donner jamais sa démission sur quoi que ce pût être. Cependant les choses qui se passoient dans son esprit, étoient bien différentes de celles qui paroissoient dans ses lettres : l'impatience, l'ennui, le chagrin, & par-dessus tout la crainte des entreprises violentes qu'on pouvoit faire sur sa personne l'engagerent à détruire tout ce que ses amis avoient fait en sa faveur, lorsqu'on y pensoit le moins.

A bien examiner les choses il est difficile de le condamner entierement, quoiqu'il ne fût question que d'attendre peut-être sept à huit jours davantage : car il y a bien de la différence du raisonnement

d'un homme qui ſe voit à la diſcrétion de ſon ennemi, & qui ſouffre depuis long-tems dans une priſon, à celui des gens en liberté, qui s'imaginent que rien n'eſt plus aiſé que d'attendre tranquillement les effets de leurs ſollicitations, ou des révolutions favorables. Quoi qu'il en ſoit, le cardinal Mazarin, qui avoit auſſi ſes inquiétudes & ſes raiſons pour faire finir cette affaire, envoya promptement à Vincennes le comte de Noailles capitaine des Gardes, pour conclure la négociation du Sr. Davanton, ſur les avis qu'il avoit donnés, que le cardinal de Retz y étoit entierement déterminé.

Ce Comte s'y rendit de grand matin & fut introduit dans la chambre du Cardinal qui étoit encore au lit. Il commença par lui faire un grand ſermon ſur l'autorité du Roi, ſur l'obéiſſance abſolue qui lui étoit dûe, & ſur les diſgraces auxquelles s'expoſeroient ceux qui prétendroient s'en diſpenſer. Ce diſcours ne fut pas bien reçû du Cardinal; & quoi qu'il fût effectivement réſolu à ſe ſoumettre aux volontés de la Cour, il rejetta cependant fort loin les premieres propoſitions du Comte, & ſe tint fortement ſur la négative. Ainſi cette premiere conférence ſe paſſa toute entiere en conteſtations extrêmement vives de part & d'autre, quoi qu'elle

eût duré bien deux heures. Davanton s'étant ensuite approché du comte de Noailles, pendant qu'il mangeoit un morçeau, & qu'il se chauffoit auprès du feu, l'avertit qu'il n'obtiendroit rien du Cardinal par hauteur & en le contrariant, mais que s'il vouloit se radoucir un peu, & lui accorder la liberté qu'il avoit toujours demandée de conférer avec un de ses amis, il en obtiendroit tout ce qu'il voudroit. Alors le Comte changea de ton, & ayant donné les mains à cette conférence, ils rentrerent en matiere, & se trouverent bien-tôt d'accord, le cardinal de Retz ayant promis positivement de donner sa démission sous certaines conditions. Il y eut poutant une petite difficulté sur ce que le comte de Noailles demandoit une réponse par écrit, qui exprimât ce dont ils étoient demeurés d'accord; mais le Cardinal n'en voulut rien faire, disant qu'ils devoient se contenter de sa parole jusqu'à l'exécution; que s'il vouloit absolument une réponse par écrit, il lui en donneroit une semblable à celle qu'il avoit donnée au Nonce, c'est-à-dire, un refus absolu : parce qu'autrement il se ruineroit d'honneur auprès de ses amis, & que d'ailleurs il ne vouloit point s'exposer au hazard des avantages que le cardinal Mazarin pourroit en tirer contre lui, sans

être assuré de la récompense qu'on lui promettoit pour son archevêché. Enfin le comte de Noailles fut obligé de se contenter de la parole du Cardinal, & d'une réponse par écrit, pour l'exposer au public : dans laquelle le cardinal de Retz, après des protestations de son obéissance, remercioit le Roi de la bonté qu'il avoit de penser à sa liberté ; mais il déclaroit ne pouvoir l'accepter aux conditions qui lui étoient proposées de renoncer à l'archevêché de Paris, en prenant plusieurs bénéfices d'un revenu équivalent ; persuadé qu'elles étoient contraires à sa conscience, à son honneur, & à ce qu'il devoit à l'Eglise.

Ainsi le comte de Noailles sortit de Vincennes fort satisfait de sa négociation, après avoir fait bien des amitiés & des caresses à Davanton, & l'avoir assuré de bonne sorte de la reconnoissance du cardinal Mazarin, qui étoit intéressé plus que personne dans cette affaire. Il avoit ses raisons pour lui parler de la sorte : car étant créature du cardinal Mazarin, & des plus dévoués, il étoit de son intérêt de ne rien négliger pour terminer cette affaire à son avantage & suivant ses desirs. La fortune du Comte, dépendoit absolument de celle du Cardinal. Aussi n'oublia-t-il rien pour tâcher de découvrir à fond les véritables

tables dispositions du cardinal de Retz, & il emmena exprès Davanton hors de Vincennes, pour le questionner sur ce sujet plus librement. Mais cet Officier, soit par honneur, soit par discrétion, & pour mieux assurer le succès de l'affaire, ne jugea pas à propos d'en éclaircir davantage le comte de Noailles, lequel ayant fort bien remarqué la confiance que le cardinal de Retz avoit en lui, ne put s'empêcher de lui reprocher obligeamment, & en redoublant ses caresses, qu'il voyoit bien qu'il ne lui disoit pas tout ce qu'il savoit. Cela étoit plus vrai qu'il ne pensoit : car si Davanton avoit voulu trahir le secret & la fidélité qu'il avoit promise au cardinal de Retz, il est certain que la Cour auroit obtenu sa démission beaucoup plus aisément, & peut-être sans aucune condition.

Caumartin, & autres amis du cardinal de Retz ne sûrent rien du secret de cette conférence, & ils s'en tinrent comme les autres à la réponse par écrit, qui fut rendue publique le jour même : le prisonnier s'étant contenté de leur faire savoir qu'il avoit demandé encore une fois la liberté de parler à un de ses amis, pour délibérer avec lui de l'état de ses affaires, & qu'il espéroit qu'enfin on la lui accorderoit. On a déja dit que la raison qui l'obligeoit

d'insister sur cette entrevûe étoit pour couvrir son honneur, & pour faire croire au monde, qu'on lui avoit conseillé de donner sa démission ; jugeant que s'il ne pouvoit pas faire entrer son ami dans son sentiment, il n'oseroit au moins s'y opposer directement, ni laisser entendre à la Cour qu'il l'en auroit détourné.

Quoi qu'il en soit, Caumartin, qui jugeoit de sa résolution par ses lettres, continua de presser les mesures qu'il avoit prises avec le Clergé, pour la liberté du cardinal de Retz; & ayant sû que le premier Président de Belièvre avoit été nommé par la Cour pour cette conférence, il l'alla voir pour le prier de fortifier le cardinal de Retz dans la résolution où il le croyoit de ne point donner sa démission. Mais il fut bien étonné d'apprendre de lui tout le mistere, & le succès de la négociation de Davanton, dont le cardinal Mazarin avoit informé le premier Président, pour bien faire connoître les dispositions où il trouveroit le cardinal de Retz, avec ordre de lui dire qu'aussi-tôt qu'il auroit donné sa démission, il pouvoit être assuré qu'on le mettroit entre les mains du maréchal de la Meilleraye, qui le méneroit au château de Nantes, où il le garderoit comme son ami, jusqu'à ce que sa démission eût été acceptée en Cour de Rome.

Cependant cela ne désabusa point Caumartin. Prévenu par les protestations continuelles du cardinal de Retz, de refuser toute sorte de conditions, il tâcha de persuader au premier Président, que le Cardinal n'avoit feint d'écouter Davanton que pour amuser la Cour, & se faciliter le moyen de conférer avec un de ses amis, pour l'instruire de ses véritables intentions ; & convenir ensemble des mesures qu'il falloit prendre.

Le premier Président persuadé par les raisons de Caumartin, & par la lecture de plusieurs Lettres toutes récentes du cardinal de Retz, alla donc à Vincennes, dans l'espérance de le fortifier, & dans le dessein de le confirmer dans son refus. Cependant, suivant les ordres de la Cour, il mena deux Notaires avec lui, pour recevoir la démission du Cardinal en cas de besoin. Mais avant que de voir le Cardinal, il voulut entretenir Davanton : il lui représenta les trois dernieres lettres qu'il avoit écrites à la Cour, par lesquelles il pressoit extrêmement sur l'envoi d'un des amis du cardinal de Retz, pour consommer l'affaire qu'il assuroit comme indubitable. Il le questionna de vingt manieres differentes sur le fondement qu'il pouvoit avoir de donner des affirmations si positives. Il lui déclara net,

tement qu'il n'en pouvoit rien croire;
& qu'il y avoit bien plus d'apparence
qu'un jeune homme comme lui s'étoit
laissé jouer par le cardinal de Retz accoutumé aux intrigues & aux déguisemens. Mais cet Officier ayant persisté à soutenir qu'il n'avoit rien écrit dont il ne fût bien assuré, & qu'il en alloit éprouver la vérité, ils passerent dans l'appartement du Cardinal : le Président raillant toujours Davanton, & lui marquant par ses gestes & ses paroles qu'il n'en croyoit rien. Cependant à peine furent ils entrés en matiére, qu'il vit que Davanton avoit raison, ayant trouvé le Cardinal encore plus déterminé à la démission que Davanton ne lui avoit dit, & que si la Cour avoit voulu exiger de lui d'autres conditions, il s'y seroit soumis sans beaucoup de peine. Ainsi leurs conventions particulieres & secrettes ne furent pas longues, & il ne fut plus question que de réduire en forme les articles dont ils étoient convenus : savoir 1. Qu'on dresseroit deux expéditions de la démission du cardinal de Retz, dont l'une demeureroit entre les mains du premier Président, & l'autre seroit envoyée en Cour pour être agréée du Pape, moyennant la récompense dont ils étoient convenus. 2. Que cependant le cardinal de Retz

feroit remis entre les mains de M. de la Meilleraye son allié, qui le conduiroit au château de Nantes, où il demeureroit, en attendant des nouvelles de Rome, avec la liberté d'y recevoir des visites de ses amis. 3. Que le maréchal de la Meilleraye s'obligeroit en parole d'honneur & par écrit, de ne point souffrir, & sous aucun prétexte, qu'il fût transféré ailleurs, & de le mettre en pleine liberté, aussitôt que la démission seroit admise en Cour de Rome, sans attendre de nouveaux ordres du Roi.

Après cela le premier Président envoya chercher les deux Notaires qui étoient demeurés cachés dans un carosse à la porte du Château : mais Pradelle enragé de voir finir cette affaire à sa barbe & sans lui, fit d'abord grande difficulté de laisser entrer le premier Président avec tous ceux qu'il voudroit. L'ordre, disoit-il, ne portoit point qu'on laisseroit entrer personne après lui. Mais enfin le premier Président lui ayant fait comprendre l'importance de l'affaire, & à quoi il s'engageoit, s'il en empéchoit la conclusion par son chagrin, il laissa entrer le carosse avec les deux Notaires, qui furent conduits par Davanton dans la chambre du cardinal de Retz, où ils dresserent deux minutes de sa démission qu'il signa, & qui furent

remises entre les mains du premier Président, comme dépositaire & garant des promesses respectives de part & d'autre.

L'affaire finie, le premier Président alla en diligence porter cette nouvelle à la Cour, où elle fut reçûe avec une grande joie, même par plusieurs des amis du cardinal de Retz. Mais il y en eut d'autres qui en furent fort fachés, particulierement Caumartin à qui le premier Président dit pour le consoler, qu'il étoit la dupe du cardinal de Retz; qu'il lui avoit jetté de lui même sa démission à la tête, sans attendre qu'il lui en parlât, bien loin d'être dans les dispositions qu'il lui avoit marquées.

Le Chapitre & les Curés, qui s'étoient donné bien des mouvemens inutiles en faveur du Cardinal, furent aussi extrêmement étonnés de sa démission, & cela leur fit rabattre beaucoup de la bonne opinion qu'ils avoient eue jusques-là de sa constance & de sa fermeté. Enfin cette action lui fit un très-grand tort dans la suite des affaires. Le pere de Gondy fut celui de tous qui en fut le plus touché, ayant répondu à ceux qui lui annoncerent cette nouvelle, comme devant lui être agréable, à cause de la liberté du Cardinal son fils, qu'il auroit bien mieux aimé l'embrasser mort dans sa prison, que

vivant en liberté à ces conditions; sans pouvoir rien ajouter autre chose à cause des larmes qu'il répandoit en abondance.

La duchesse de Lesdiguieres elle-même, qui avoit fait son possible pour mettre les choses au point où elles étoient, n'en fut pourtant pas contente, parce qu'elles ne s'étoient pas faites par son moyen, ni par celui de Servien & de Pradelle, qui étoient la même chose : tous ces gens-là s'étant imaginés devoir tirer de grands avantages de la Cour par cette négociation, qui se termina pourtant sans eux, & dont ils n'apprirent la nouvelle que par le bruit général.

Il n'y eut donc, à dire le vrai, que le duc & la duchesse de Retz, les ducs de Brissac & de Noirmoutier, le marquis de Laigues & la duchesse de Chevreuse, qui furent bien aises de voir la fin de cette affaire dont ils ne cherchoient qu'à se débarasser, afin de couvrir la honte de n'avoir rien voulu faire pour leur frere, leur parent, & leur ami. Mais celui de tous qui fut le plus content fut le cardinal de Retz lui-même, qui, sans s'embarasser de ce qu'on pourroit dire des autres, n'avoit cherché qu'à se mettre en liberté, & à se délivrer des appréhensions continuelles où il avoit été dans sa prison. Véritablement il est assez difficile d'en

porter un jugement certain, & de dire s'il fit bien ou mal, vû les facheuſes diſpoſitions de la Reine & du cardinal Mazarin à ſon égard, & les deſſeins qu'il ſavoit qu'on avoit formés contre ſa perſonne. Mais de quelque maniere qu'on en juge, il faut convenir qu'il n'étoit ni néceſſaire, ni même honnête, ayant le deſſein qu'il avoit, d'amuſer, comme il fit juſqu'à la fin, Caumartin & ſes amis.

Quoi qu'il en ſoit, le cardinal Mazarin étant parvenu à ſes fins ne l'aiſſa pas trainer cette affaire. Il fit auſſi-tôt expédier les ordres pour la tranſlation du cardinal de Retz au château de Nantes, le maréchal de la Meilleraye l'étant allé prendre à Vincennes conjointement avec le marquis de Villequier qui l'avoit arrêté : ſuivant l'uſage qui veut que le priſonnier reçoive ſa liberté de celui qui la lui a ôtée. Après cela ils lui donnerent de parole & par écrit toutes les aſſurances ſpécifiées ci-deſſus. Il le fit ſortir du Château d'entre les mains de Davanton, qui le conduiſit à Nantes avec une eſcorte de trois cens chevaux de différentes brigades des gardes de la Reine, des gens-d'armes, & chevaux-légers, & des gardes du cardinal Mazarin, & un détachement de cent cinquante mouſquetaires tirés de deux compagnies du régiment des Gar-

des, que Pradelle commandoit à Vincennes. Cette sortie du cardinal de Retz se fit le 30 Mars 1654. On peut dire qu'une escorte si nombreuse n'avoit pas trop l'air de liberté, & ressembloit assez à un changement de prison. Aussi quand le cardinal de Retz en fut averti par Davanton la veille de son départ, il en fut si effrayé, qu'il ne pût retenir ses larmes, disant qu'on lui avoit manqué de parole; qu'on lui avoit promis de le mettre entre les mains de M. de la Meilleraye, comme entre les mains de son ami, qui avoit bien voulu répondre de sa personne; que s'il avoit crû devoir être traité de cette maniere, il n'auroit jamais donné sa démission, avec plusieurs autres propos de cette nature, qui marquoient assez le trouble de son esprit dont le Sr. Davanton eut bien de la peine à le remettre, en lui faisant entendre que la Cour étoit obligée de prendre ces précautions dans la crainte que les ducs de Retz & de Brissac n'entreprissent de l'enlever sur sa route. Mais ce n'étoit là qu'un prétexte : car il est bien certain que ces Messieurs n'en avoient pas la moindre pensée, & qu'on leur faisoit beaucoup plus d'honneur qu'ils ne méritoient, d'avoir si bonne opinion d'eux.

Le changement d'état du cardinal de

Retz avoit été annoncé & prévu quelque tems auparavant par Goiset avocat, qui avoit comme prédit aussi l'évasion du duc de Beaufort. Ecrivant à un des amis du Cardinal, il lui disoit de se consoler, & de prendre patience; que la prison du Cardinal ne seroit pas longue; qu'il y auroit plusieurs négociations pour sa liberté, dont il ressentiroit les premiers effets au mois de Mars 1654. mais qu'elle ne seroit pleine que vers le 15. Octobre de la même année : ce qui fut confirmé par l'évenement. L'état où il se trouva dans le château de Nantes n'étoit en effet qu'une ombre de liberté. Car quoique M. de la Meilleraye le traitât avec toute la douceur & toute l'honnêteté possibles, il ne laissoit pas de le faire garder aussi soigneusement qu'il l'avoit été dans le château de Vincennes.

Le cardinal de Retz étoit logé au second étage dans une chambre où il couchoit avec quatre soldats qui passoient toutes les nuits à la porte de sa chambre, & une sentinelle dans la cour sous ses fenêtres. Il est vrai que pendant le jour il avoit la liberté de se promener dans le Château, & dans une allée en terrasse qui avoit vûe sur la riviere, sur la motte S. Pierre, & sur le fauxbourg. Mais il n'y alloit jamais qu'il n'y fût sui-

vi de deux gardes qui avoient ordre de l'obſerver, ſans parler de deux ſentinelles qui étoient toujours au bout de cette allée, éloignés l'un de l'autre environ de ſoixante pas. Ainſi le Maréchal ne négligeoit rien pour s'aſſurer de ſa perſonne, dont il avoit répondu à la Cour : mais il faut avouer auſſi qu'à cela près il lui faiſoit tout le bon traitement qu'il pouvoit déſirer. Outre la bonne chere qui étoit parfaite, il avoit ſoin de faire venir au château toutes les meilleures compagnies d'hommes & de femmes de la ville & de la province. Il lui donnoit ſouvent la Comédie; il donnoit à jouer tous les jours, & jouoit lui-même un fort gros jeu. Il laiſſoit une entiere liberté au cardinal de Retz de voir tous ſes amis & tous ſes domeſtiques, juſqu'à ce qu'il ſe retirât dans ſa chambre vers les onze heures du ſoir. Enfin il n'y a rien dont on puiſſe s'aviſer pour divertir un ami dans un état de cette nature, que le Maréchal ne fît en honnête homme, & en grand Seigneur, avec une galanterie & une complaiſance parfaite. Cette maniere d'agir conſoloit fort le cardinal de Retz. Dès le lendemain de ſon arrivée il fut viſité par les ducs de Retz & de Briſſac, qui firent à Davanton toutes les careſſes & toutes les amitiés poſſibles en préſence de Pradelle

qu'ils avoient dessein de mortifier, parce que le Cardinal n'étoit pas content de lui. Caumartin s'y rendit aussipeu de tems après : mais Joli qui étoit à Machecoul n'eut pas la liberté d'y aller sitôt, le cardinal de Retz lui ayant fait dire de ne se point presser, & qu'il falloit prendre sur son chapitre des mesures plus particulieres avec le maréchal de la Meilleraye, à cause des affaires passées, dans lesquelles on savoit qu'il avoit eu plus de part que personne. La vérité est que le Cardinal dans le commencement eut de la peine à se résoudre à voir Joli, se souvenant bien de ce qu'il lui avoit dit avant sa prison, pour lui faire éviter cette disgrace. Il appréhendoit qu'il ne lui reprochât cela aussi-bien que l'acte de sa démission. D'ailleurs les ducs de Retz & de Brissac ne pressoient pas cette entrevûe, sachant bien que Joli ne manqueroit point d'informer le Cardinal de tout ce qui s'étoit passé pendant sa prison. C'est pourquoi il y a bien de l'apparence que Joli ne l'auroit pas vû sitôt, sans les instances de Caumartin qui le sollicitoit àto ut moment de l'appeller auprès de lui. Joli n'alla donc à Nantes que trois semaines après l'arrivéé du cardinal de Retz. Il fut fort bien reçu de M. de la Meilleraye, qui lui fit assez connoître qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'il n'y fût allé plu-

tôt. Après cela le cardinal de Retz reprit bien-tôt en lui la même confiance qu'il avoit eue auparavant, & lui remit entre les mains tous les chiffres & toutes les affaires qu'il avoit à Rome, à Paris & ailleurs, avec de nouvelles marques de considération & d'amitié plus fortes que jamais. Aussi Joli se donna-t il bien garde de lui rien dire de ce qu'il jugeoit lui pouvoir faire de la peine. S'il arrivoit qu'on vînt à parler de sa prison, il se contentoit de dire que l'intérêt de ses amis en avoit été cause, & que cependant ils n'avoient voulu rien faire pour lui, quoiqu'il se fût sacrifié pour eux. Sur l'article de la démission il disoit que le Cardinal n'avoit peut-être pas mal fait de la donner, pour se tirer du lieu & du péril où il étoit; mais qu'après cela il se persuadoit, ajouta-t-il, que ce que la Cour avoit fait en cette occasion, n'étoit que par nécessité, pour éviter la premiere chaleur du Chapitre & du Clergé, & qu'enfin le cardinal Mazarin ne manqueroit pas de le tirer un jour des mains du maréchal de la Meilleraye, pour le mettre dans une prison plus observée que la premiere. Caumartin se conduisit à peu près de la même maniere, sans lui rien reprocher qu'assez foiblement, s'attachant particulierement à lui faire appréhender ce que

la Cour pouvoit encore entreprendre contre lui. Cela fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit du cardinal de Retz, qu'il convint avec eux des moyens de ſe ſauver du château de Nantes, quand ils jugeroient qu'il en ſeroit tems, & ſi la Cour entreprenoit de le transférer ailleurs. Dès que cette réſolution fut priſe entre eux fort ſécretement, Joli ſe chargea de l'exécution, & des meſures qu'il falloit prendre pour ce deſſein. Caumartin prit le parti de retourner à Paris, pour y tenir en haleine les partiſans du cardinal de Retz. Joli ſe chargea auſſi de ménager l'eſprit du Cardinal & de le confirmer dans ce deſſein. C'eſt pourquoi il s'attacha particulierement à cultiver les bonnes graces de M. de la Meilleraye, qui lui étoient abſolument néceſſaires pour demeurer toujours à Nantes, afin d'y être à portée de diſpoſer & de concerter la maniere dont on s'y prendroit. De ſon côté le cardinal de Retz affectoit de marquer au Maréchal une confiance ſans réſerve, en lui communiquant toutes les lettres qu'il recevoit de Rome, dont Joli lui portoit les originaux après les avoir déchiffrez, & mis en interligne le véritable ſens : ce qu'il continua pendant un aſſez longtems, & juſqu'à ce qu'il arriva des choſes qui ne ſe pouvoient pas montrer.

Le Maréchal fut si satisfait & si pénétré de cette maniere d'agir, que par un retour peut-être trop généreux, il montroit aussi assez souvent au cardinal de Retz les dépêches de la Cour, pour lesquelles il lui arrivoit plus d'une fois de s'emporter contre le cardinal Mazarin dans les termes les plus injurieux & les plus outrageans en présence du cardinal de Retz & de Joli, disant qu'il étoit plus grand frondeur qu'ils n'avoient jamais été, & qu'il haïssoit le cardinal Mazarin cent fois plus qu'eux. Mais ils ne croyoient de cela que ce qu'il en falloit croire, sans s'amuser à des discours qui pouvoient bien partir du fond du cœur, mais qui ne disoient rien pour l'essentiel de sa conduite, à cause de sa dépendance de la Cour, par des raisons d'intérêt & de fortune.

Cependant la Cour & le cardinal de Retz agissoient de concert pour faire agréer la démission à la cour de Rome. Le Sr. de Gaumont fut nommé par le Roi pour aller solliciter cette affaire. Gaumont ne s'étant pas pressé, le paquet arriva beaucoup plutôt à Rome que lui, sous l'enveloppe de l'abbé Charrier, qui sachant ce qu'il contenoit trouva le moyen de l'ouvrir adroitement & d'en tirer la démission : après quoi il le rendit bien fermé à Gaumont, dès qu'il fut arrivé, sans qu'il

parût avoir été ouvert. Gaumont n'y trouvant point la piéce en question, en écrivit au premier président : mais comme ce Magistrat, qui dans le fond étoit ami du cardinal de Retz, ne s'en mît pas fort en peine, cela ne fut point relevé. D'ailleurs le Pape s'étant déclaré hautement contre cet acte involontaire qui s'étoit fait en prison il auroit été inutile de produire la démission : ce qui fit qu'on ne s'embarrassa pas de ce qu'elle étoit devenue. Le petit tour d'adresse de l'abbé Charrier ne l'empêcha pourtant pas d'agir tout de bon ; & si S. S. eut été aussi aisée à persuader que le cardinal de Retz le souhaitoit, l'affaire auroit été bien-tôt conclue, & la démission se seroit bien-tôt retrouvée : ce qu'avoit fait l'abbé Charrier n'ayant été que pour se rendre maître de la chose, & pour se faire rechercher selon les différentes conjonctures qui pouvoient arriver. Cependant quoique le cardinal de Retz n'eût aucune part ni directement ni indirectement au refus du Pape ; ses ennemis, & surtout l'abbé Fouquet ne laisserent pas d'en prendre occasion de faire entendre au cardinal Mazarin, qu'il faisoit agir sous main l'abbé Charrier pour empêcher l'expédition de l'affaire, & qu'il n'avoit pas intention d'exécuter ce qu'il avoit promis, ajoutant

qu'il avoit des avis certains que le Cardinal cherchoit les moyens de se sauver, & qu'il le feroit, si on n'y prenoit garde. Les deux avis étoient pourtant très-faux dans ce tems-la, puisque l'abbé Charrier sollicitoit sérieusement à Rome, & que le dessein de faire sortir le cardinal de Retz du Château n'étoit encore qu'en idée, & ne devoit s'exécuter qu'en cas que la Cour changeât de conduite à son égard. S'ils devinrent vrais dans la suite, ce fut l'abbé Fouquet qui en fut la cause, en inspirant à la Cour & au cardinal Mazarin des soupçons qui l'obligerent d'envoyer de nouveaux ordres pour observer le Cardinal avec plus d'exactitude. La vérité est pourtant qu'il travailloit incessamment à se sauver selon les sentimens de ses amis, sans s'arrêter à aucune considération. C'étoit aussi celui de S. S. qui pressoit tous les jours l'abbé Charrier d'en écrire au cardinal de Retz, & de l'exhorter à venir à Rome, avec promesse de faire pour lui, & contre le cardinal Mazarin, tout ce qu'il pouvoit désirer. Mais comme l'Abbé représentoit à S. S. les différentes difficultés & risques d'une entreprise de cette nature, & que cependant le retardement pouvoit obliger la Cour à transférer le Cardinal dans une prison plus sûre & plus étroite : le Pape

répondit qu'il n'y pouvoit que faire ; que s'il étoit entre les mains des Turcs, il faudroit bien qu'il prît patience, & qu'il ne pouvoit en conscience accepter la démission, qui étoit trop contraire aux loix de l'Eglise.

C'étoit aussi le sentiment du premier président de Beliévre, que Caumartin étoit chargé de pressentir, & quoiqu'il ne s'expliquât pas d'abord assez ouvertement, parce que Caumartin de son côté biaisoit un peu, il se faisoit cependant assez entendre, en disant que le cardinal de Retz étoit trop habile homme pour se laisser prévenir, & que puisque Joli étoit à Nantes il ne doutoit point qu'il ne prît son parti quand il en seroit tems : mais il alla plus avant dans la suite, car il dit nettement que le meilleur parti pour le cardinal de Retz étoit de venir droit à Paris au sortir de Nantes ; de révoquer sa démission, de prendre possession en personne, & de faire le serment de fidelité au Parlement : à quoi il promettoit d'aider de tout son pouvoir, répondant presque de l'évenement. Caumartin s'étoit aussi assuré du premier Président de la chambre des Comptes pour le serment de fidélité.

Enfin il n'y avoit plus aucun des amis du cardinal de Retz qui ne lui conseillât

de se sauver, même le duc de Brissac, l'abbé Charrier, & les autres qui avoient le plus été pour sa démission, & cela parce qu'ils n'étoient pas contens de la maniere dont elle avoit été donnée, & qu'ils jugeoient bien que si elle étoit admise, le cardinal de Retz demeureroit sans aucune considération & ne pourroit plus rien faire pour eux : au lieu que s'il se sauvoit du château de Nantes, on pourroit renouer de nouvelles négociations avec la Cour, où les entremetteurs pourroient mieux trouver leur compte.

Cependant le cardinal de Retz résista jusqu'à l'extremité aux sentimens de ses amis les plus intimes; & quoiqu'il reçût tous les jours de nouveaux avis des mauvaises intentions du cardinal Mazarin & des sollicitations continuelles de l'abbé Fouquet pour le faire transférer à Brest; il eut bien de la peine à se résoudre, s'imaginant que les chagrins de la Cour à son égard ne venoient que du refus de Rome; & de l'opinion qu'on y avoit qu'il ne faisoit pas tout ce qu'il pouvoit pour faire admettre sa démission. Il étoit d'ailleurs entretenu dans cette pensée par le maréchal de la Meilleraye, qui lui conseilla, pour effacer tous les soupçons, d'écrire une nouvelle lettre au Pape en termes tres-pressants, pour le prier d'ac-

cepter sa démission, & de l'envoyer au premier Président par Malcler son écuyer, qui pouvoit aller jusqu'à Rome, si la Cour le jugeoit à propos, avec des ordres très-positifs pour l'abbé Charrier: ce qui fut exécuté.

Néanmoins le cardinal de Retz ne laissa pas dès ce tems-là d'entrer dans quelque sorte de défiance un peu plus vive, qui l'obligea de changer de conduite avec le Maréchal. On ne lui laissoit plus voir les dépêches de Rome qu'avec un déchiffrement supposé, que Joli prenoit soin de composer de maniere à ne lui laisser aucun ombrage, & à l'entretenir dans l'opinion où il étoit, qu'on travailloit sérieusement pour faire agréer la démission; le Cardinal n'ayant pas jugé à propos de lui laisser connoître que le Pape l'exhortoit à chercher les moyens de se sauver.

Cependant la nouvelle démarche du cardinal de Retz du côté de Rome n'empêcha pas l'abbé Fouquet de continuer les avis qu'il donnoit incessamment à la Cour du dessein que le Cardinal avoit de se sauver; & voyant que ses lettres ne faisoient pas assez d'impression sur l'esprit du Roi & du cardinal Mazarin qui étoient alors en campagne occupés d'autres soins, il résolut de les aller trouver exprès, pour solliciter lui-même & faire expédier les

ordres nécessaires pour le faire transférer à Brest. Le premier Président ayant sû cela en avertit Caumartin, & celui-ci le cardinal de Retz, lequel ayant sû que le Maréchal de la Meilleraye avoit reçû dans le même tems des ordres plus pressants de le resserrer plus étroitement, commença d'écouter tout de bon ceux qui lui conseilloient de penser à le tirer de la captivité. Mais comme il n'en vouloit venir là que dans la derniere extrémité, il résolut avant toutes choses de faire sonder le Maréchal pour savoir ce qu'il feroit s'il arrivoit que la Cour envoyât des ordres pour le transférer à Brest, ou que le Roi vînt exprès à Nantes, comme on en faisoit courir le bruit.

Il jetta pour cela les yeux sur le duc de Brissac, beau-frere du Maréchal, auquel il jugea qu'il étoit à propos & tems de communiquer son dessein, attendu qu'il avoit besoin de son secours pour l'exécuter. Il lui écrivit à Beaupreau, pour le prier de le venir trouver. Le Duc vint quelques jours après, & se chargea non-seulement de savoir ce qu'on pouvoit se promettre du Maréchal; mais aussi de lui fournir tous les secours qui seroient en sa disposition pour lui aider à se sauver, & pour le conduire ensuite à Paris, ou partout ailleurs où il voudroit se retirer. Ces

offres réjouirent infiniment le Cardinal qui aimoit le Duc, & qui ne douta point de la ſincérité de ſes promeſſes; de ſorte que rempli de belles eſpérances, il fit auſſi-tôt appeller Joli, pour lui dire qu'il n'avoit qu'à prendre des meſures avec le duc de Briſſac, qui étoit réſolu de tout entreprendre pour lui. Joli ne fut pas ſi crédule & ne put s'empêcher de lui en témoigner quelque choſe, ajoutant cependant qu'il falloit ſe ſervir de lui & en tirer ce qu'on pourroit. Pour cet effet il lui propoſa différens moyens de le ſauver, dont le principal dépendoit abſolument du Duc, parce qu'étant logé dans la chambre ſous la garderobe du cardinal de Retz, on avoit propoſé qu'en faiſant une ouverture au plancher qui les ſéparoit, le Cardinal pourroit deſcendre dans l'appartement du Duc, & ſe mettre dans un des coffres de bagage fait exprès, & qu'on chargeroit à l'ordinaire ſur un mulet qu'on feroit venir de grand matin.

L'invention plût d'abord au duc de Briſſac, qui ordonna au Sr. de la Bade ſon écuyer, de conférer avec Joli pour la conſtruction du coffre, & pour les autres préparatifs. Il parla enſuite au Maréchal, pour ſavoir la maniere dont il en uſeroit, s'il recevoit des ordres de la Cour pour

la tranſlation du Cardinal : & le Maréchal, ſans s'expliquer autrement, ſe contenta de lui dire qu'il n'étoit ni en humeur ni en état de faire la guerre au Roi. Mais étant interrogé ſur le même ſujet par Mad. ſa femme ſœur du Duc, & par Mad. de Chalauſſe femme du lieutenant de Roi, il leur répondit plus ouvertement, & elles dirent l'une & l'autre qu'il ne falloit pas s'y fier.

Sur cette réponſe le Cardinal & le Duc convinrent qu'il falloit diſpoſer toutes choſes pour l'exécution projettée ; & pour ne pas donner d'ombrage au Maréchal, le Duc, qui n'avoit pas accoûtumé de ſéjourner long-tems à Nantes, s'en retourna chez lui juſqu'à ce qu'on le mandât.

Cependant Joli qui connoiſſoit aſſez le duc de Briſſac, & qui jugea bien qu'il ne s'embarqueroit pas plus avant dans cette affaire, imagina un autre moyen plus hardi pour ſauver le Cardinal, dans lequel le Duc ne fût pas intéreſſé. Ce fut de le deſcendre en plein jour avec une corde ſur une eſcarpolete du haut de la terraſſe, où il avoit la liberté de ſe promener, & qui répond ſur le bord de la Riviere auprès d'un abreuvoir. Quelques-uns de ſes amis devoient s'y trouver avec des chevaux tout prêts, & le mener au

travers du fauxbourg de Richebourg à qua-tre ou cinq lieues au dessus de Nantes, à un rendez vous sur la Loire, où ils trouveroient des bateaux prêts pour passer la Riviere, & de l'autre côté des chevaux frais pour gagner differens relais disposés d'espace en espace chez des gentilshommes, afin de se rendre à Paris en toute diligence. Cet expedient ne fut point communiqué au duc de Brissac, pour ne pas diminuer les bonnes intentions qu'il faisoit toûjours paroître. Mais Joli ne laissa pas de préparer ce qu'il jugea nécessaire pour cela, & d'écrire à Paris pour faire venir l'abbé Rousseau, frere de l'intendant du Cardinal, homme fort affectionné, puissant de corps, & très-capable de bien exécuter ce à quoi on vouloit l'employer.

Cet Abbé étant arrivé à Nantes fit provision d'une corde pour l'exécution de ce dessein, avec un bon morceau de bois, nommé palonnier, où l'on attache les trais des chevaux de carrosse, pour l'attacher au bout de la corde, & sur lequel le Cardinal devoit être assis, & une sangle avec un bon ardillon pour attacher le Cardinal à la corde par le milieu du corps, de peur d'accident.

Tous les préparatifs étant presque disposés pour l'exécution des deux projets, le

le cardinal de Retz, qui recevoit tous les jours de nouveaux avis des mauvaiſes intentions de la Cour, & de la néceſſité qu'il y avoit de les prévenir le plutôt qu'il pourroit, fit prier le duc de Briſſac de revenir tenir ſa parole : ce qu'il fit deux jours après, marquant toujours les meilleures intentions du monde : & la Bade ſon écuyer ayant remis entre les mains de Joli le coffre qu'il avoit fait faire, on y fit une ouverture pour la liberté de la reſpiration. Le coffre fut éprouvé par Joli, & par Imbert valet de chambre du cardinal, qui s'y mirent l'un après l'autre chacun plus d'une demi-heure : aprés quoi on convint d'exécuter l'entrepriſe le Lundi matin 3. Août 1654. Mais le duc de Briſſac ſtipula qu'auparavant il lui fût permis d'aller à Machecoul en avertir les deux ducs de Retz ſeulement par bienſéance, avec promeſſe de revenir le Dimanche au ſoir ſans faute, pour mettre la main à l'œuvre. Le Dimanche vint & ſe paſſa, ſans qu'on eût aucune nouvelle de lui, & il ne vint que le Lundi fort tard, s'excuſant ſur un débordement d'eaux qui avoit rompu le pont d'une petite Riviere qui eſt ſur le chemin de Machecoul à Nantes : après quoi il déclara nettement au cardinal de Retz, que les Ducs n'étoient point du tout d'avis qu'il entrât dans un

dessein de cette nature, étant beau-frere du Maréchal & logé chez lui: de sorte qu'il se dégagea ainsi de toutes ses paroles & promesses si positives.

Le Cardinal feignant d'approuver ses raisons, ne le pressa pas davantage; & l'ayant quitté pour un moment, il alla informer Joli de ce changement: surquoi ils résolurent à l'instant de tirer de lui au moins ce qu'on pourroit pour l'autre dessein qu'il lui découvrit alors; le priant d'envoyer, dès qu'il seroit chez eux, son écuyer avec un cheval pour le cardinal de Retz, & de s'assurer de quelques bateaux pour passer la Loire au rendez-vous qui lui fut marqué, avec des chevaux de l'autre côté de la Riviere, pour aller jusqu'à Brissac, & de-là chez le marquis de Chateaurenaud, chez le marquis de Vassé, chez le marquis de Fosseuse, où le cardinal étoit assuré de trouver les équipages nécessaires pour le mener en diligence à Paris avec ceux de sa suite. Le duc de Brissac accepta cette proposition avec joie, parce qu'elle le dégageoit de la premiere, qui auroit été non-seulement peu honnête à lui, par rapport au Maréchal, mais encore fort dangereuse, puisque suivant l'arrangement, il devoit demeurer le dernier dans le château, & n'en sortir qu'après son bagage. C'est pour-

quoi dans le fond on ne peut pas trop le blâmer de n'avoir pas voulu s'exposer à ce risque : mais on ne peut pas aussi l'excuser d'une grande légereté d'avoir promis aussi positivement qu'il avoit fait, & de manquer à sa parole dans le tems de l'exécution. Il falloit, avant de s'engager, examiner la chose meurement avec son conseil, & en prévoir les conséquences.

Quoi qu'il en soit, ce Duc retourna chez lui aussi-tôt, afin de donner ses ordres pour ce dont il s'étoit chargé. Cependant comme l'expédient du coffre étoit plus du gout du Cardinal que l'autre, Joli ayant sû que la duchesse de Retz étoit en chemin pour le venir voir, & qu'elle devoit loger dans l'appartement du duc de Brissac, proposa de tenter la chose par son moyen. L'ouverture plût fort au cardinal de Retz & même à la Duchesse, qui étant brouillée avec le duc de Brissac, fut ravie de trouver cette occasion de lui faire un affront sensible, en marquant plus d'assurance & plus de générosité que lui, ajoutant que s'il avoit bien insisté auprès de M. de Retz, ils se seroient apparemment désistés de leurs oppositions, & qu'elle ne doutoit pas qu'en envoyant Joli à Machecoul, il n'obtînt leur consentement. Ces assu-

rances réiterées plusieurs fois avec chaleur, & accompagnées des anciennes marques de tendresse engagérent le cardinal de Retz à envoyer Joli à Machecoul, malgré les raisons qu'il lui représenta du peu d'apparence du succès, & du danger qu'il y avoit de donner de l'ombrage au Maréchal, qui ne manqueroit pas d'en prendre de ce voyage. Pour lever cet obstacle, ils convinrent de lui faire entendre que la Duchesse étoit mal avec son mari; que c'étoit là le sujet de son voyage à Nantes, & que le Cardinal voulant la raccommoder envoyoit Joli à Machecoul, parce que le Duc avoit beaucoup de confiance en lui. Tout cela fut dit au Maréchal par le Cardinal lui-même, qui le pria en même tems de ne vouloir pas réveler ce secret de famille, & de dire à ceux qui paroitroient curieux sur le voyage de Joli, qu'il n'étoit fondé que sur la nouvelle qu'il avoit reçûe de la vacance d'un Prieuré de six mil livres de rente à la nomination du duc de Retz. Le Maréchal donna dans le paneau tout au travers, plaignant le malheur de la Duchesse pour laquelle il avoit eu autrefois quelques sentimens: mais cela ne servit de rien. Joli trouva les deux duc de Retz si éloignez, & si prévenus contre cette affaire, qu'il n'en pût rien obtenir

que des ordres très-pressans pour la Duchesse de revenir incessamment, menaçant Joli de le rendre responsable des évenemens; de sorte qu'il fut obligé de retourner sans rien faire.

Pendant son absence, la Duchesse avoit proposé au Cardinal de le sauver dans son carosse avec les habits d'une de ses Demoiselles qui sortoient toujours masquées aussi-bien qu'elle, sans qu'on les examinât jamais à la porte du château: mais comme ce n'étoit que sous la même condition du consentement de son pere & de son mari, elle fut déchargée de ces nouveaux engagemens par le retour de Joli, qui la fit partir aussi-tôt pour tirer les deux Ducs d'inquiétude; le Cardinal ayant dit au Maréchal, que le voyage de Joli avoit réussi, & qu'il avoit raccommodé toutes choses.

Cependant la Bade, écuyer du duc de Brissac, étant arrivé à Nantes le même jour, deux heures après le départ de la Duchesse, avec un cheval pour le Cardinal, il envoya donner avis à Joli, qui l'alla trouver aussi-tôt dans une maison du fauxbourg de Richebourg, & qui lui apprit que le duc de Brissac & le chevalier de Sévigny ne manqueroient pas de se trouver à six heures du soir au rendez-vous sur la Riviere à quatre lieues de Nan-

tes, dont le Cardinal ayant été averti, il résolut de se sauver sur les cinq heures du soir qui étoit le tems où il avoit coutume de se promener sur la terrasse. De sorte que toutes choses ayant été disposées pour cela, l'abbé Rousseau qui s'étoit chargé de le descendre, se rendit au château avec la corde & la sangle, envelopé dans son manteau, de maniere à ne point être remarqué sans en être averti : & afin qu'il ne manquât ni de conseil, ni de courage, ni de secours, on lui donna pour adjoint le Sr. Vacherot, médecin de la Faculté de Paris, qui étoit attaché depuis long-tems à la personne du cardinal de Retz, homme résolu, de sang froid, & capable de tempérer par sa prudence & par sa sagesse l'emportement & la vivacité de l'abbé Rousseau. Il fut aussi arrêté que Fromantin & Imbert, l'un chirurgien, & l'autre valet de Chambre du Cardinal, qui avoient coutume de le suivre à la promenade, auroient quelques bouteilles de vin pour faire boire la sentinelle, qui seule pouvoit voir ce qui se passoit à l'endroit par où le Cardinal devoit se sauver.

Toutes ces mesures prises, le cardinal de Retz fit venir le Sr. Salmonet prêtre Ecossois, homme savant & de mérite, qui demeuroit avec lui depuis long-tems,

& le Sr. Montet ſon frere, qui depuis à été tué en Alſace, lieutenant Colonel du régiment Ecoſſois de Duglas, le Sr. de Boiguerin, gentilhomme Breton, attaché au Cardinal, & le Sr. de Beaucheſne ancien domeſtique de la maiſon, tous braves gens & fort réſolus, auxquels il déclara le deſſein qu'il avoit de ſe ſauver, les priant de faire tout ce que Joli leur diroit. Ils répondirent tous à cette propoſition avec de grandes expreſſions de joie & d'approbation, à la réſerve de Salmonet, qui s'étant mis à pleurer, fit ce qu'il pût pour détourner le Cardinal de cette réſolution, en lui répreſentant fortement les ſuites facheuſes qui pourroient en arriver. Cela fit impreſſion ſur l'eſprit de ſon frere Montet, qui, quoique tres-brave, ſe mit auſſi à faire des réflexions. Mais le Cardinal les ayant écoutés froidement ſans s'émouvoir & ſans changer de ſentiment, ils ſortirent enfin tous, trois à quatre heures après, pour s'aller botter, & ſe tenir prêts à monter à cheval, lorſque cinq heures ſonneroient au château, pour ſe trouver avec la Bade, écuyer du duc de Briſſac, au lieu du rendez-vous, qui étoit l'abreuvoir de tous les chevaux du quartier, & qui répondoit au bout de la terraſſe. Mais comme de l'abreuvoir on ne découvroit

point l'endroit par où devoit descendre le Cardinal, à moins d'entrer fort avant dans la Riviere, on chargea le Sr. Paris écclesiastique de se tenir dans un pré de l'autre côté de l'eau, & de jetter son chapeau trois fois en l'air lorsqu'il verroit le Cardinal prêt à descendre. Cela pensa tout gâter, Paris ayant oublié de faire le signal & n'ayant pensé qu'à se sauver. Mais ce qui embarassa le plus Joli, & ceux qui attendoient avec lui, fut que le cardinal de Retz intimidé au moment de l'exécution par Salmonet qui étoit auprès de lui, ne se rendit sur la terrasse qu'un gros quart d'heure après que l'horloge eut sonné; & les remontrances de ce trembleur opérerent si bien, que le Cardinal dit à Imbert d'aller dire à Joli de remettre la chose au lendemain. Mais Imbert dit franchement que cela ne pouvoit plus se différer; que l'affaire étoit sûe de trop de gens, pour n'être pas découverte, si on temporisoit davantage; que la seule présence de l'écuyer du duc de Brissac avec le cheval de main, dont le Maréchal ne manqueroit pas d'être informé suffisoit pour cela; que le lendemain étoit un Dimanche, jour auquel toute la Ville avoit coutume de se promener sur la Motte qui étoit au pied de la terrasse; qu'après tout il iroit avertir Joli de ce

changement, s'il le lui commandoit abſolument; mais qu'après cela il lui déclaroit qu'il ne rentreroit pas au château, & qu'il ne croyoit point que Joli fût aſſez fou pour demeurer à Nantes plus long-tems, attendu qu'il y alloit de leur vie.

Enfin Imbert parla ſi bien & ſi à propos, que le cardinal de Retz réſolut enfin de ſortir de ſa chambre ſuivi du Sr. Vacherot, & de l'abbé Rouſſeau, qui portoit ſous ſa ſoutane tous les uſtenciles néceſſaires; Salmonet s'étant retiré au même tems, pour aller continuer ſes lamentations dans ſa chambre. Imbert & Fromantin ſuivirent auſſi le Cardinal. Etant arrivés, S. E. fit ſemblant d'avoir ſoif & dit à Imbert de lui aller chercher à boire: ce qu'il fit en diligence. Après que le Cardinal eut bû, en ſe retournant il fit ſigne à Fromantin & à Imbert. Tous deux enſemble dirent aux Gardes, qu'il falloit vuider la bouteille & boire à la ſanté de ſon Eminence: & feignant de craindre qu'il ne le ſût, ils les tirerent derriere une tour, où ils ſe mirent à boire. Cependant le Cardinal ayant quitté ſa ſimarre rouge, la mit ſur un bâton entre deux créneaux, de maniere à faire croire aux ſentinelles, quand ils ſeroient retournés à leurs factions, qu'il regardoit à ſon

ordinaire ceux qui se promenoient sur la Motte S. Pierre. S'étant ensuite placé sur l'escarpolette, & fait lier la corde avec la sangle, qui le prenoit en escharpe de dessus une épaule par dessous l'autre, assujettissant la corde le long de l'estomac, il monta en cet équipage sur un créneau, d'où l'abbé Rousseau & le Sr. Vacherot le dévalerent heureusement jusqu'au pied du mur. A l'aspect de cette manœuvre le Sr. Paris s'étant mis à fuir sans avoir fait son signal, donna belle peur à Joli & aux autres qui s'impatientoient à l'abreuvoir. Mais la Fontaine, valet de Joli, & celui de Rousseau qui étoient aussi placés de maniere à voir ce qui se passoit, le rassurerent aussi-tôt par leurs signes.

S'étant avancez pour recevoir le Cardinal, & l'ayant dégagé de la sangle & de l'escarpolette, ils le menerent tout hors de lui au lieu où il étoit attendu. Après-quoi Beauchesne & de la Bade l'ayant mis à cheval, Joli & Montet prirent le devant, pour s'assurer de la porte du Fauxbourg par où il fallut passer. Dans ce moment le trouble du cardinal de Retz fut si grand, qu'il ne savoit où il étoit, ni ce qu'il faisoit : ce qui fit que son cheval, qui étoit trop vigoureux pour lui, & dont il ne tenoit méme pas la bride, s'étant cabré s'abatit sur le pavé, dès

qu'on commença de marcher ; & le Cardinal s'étant trouvé engagé dessous, se démit l'épaule. Cela obligea ceux qui étoient auprès de lui de mettre pied à terre pour le remonter : & cet accident ayant assemblé beaucoup de monde à l'entour de lui, Joli & Montet qui virent cela de loin, accoururent le pistolet à la main, pour écarter le peuple. Mais cela n'étoit ni difficile ni nécessaire. La plûpart des habitans étoient plûtôt disposez à faciliter son évasion qu'à s'y opposer. Ils lui crierent tout haut, *Dieu vous benisse, Monseigneur, sauvez vous.*

Ainsi le Cardinal fut remis à cheval assez promptement, mais sans revenir de son trouble, * qui alla si loin qu'en sortant du Fauxbourg, il pensa se casser la tête à un endroit où son cheval l'emportoit, si un des sergens ne se fut mis entre deux. Il ne fut pas même possible de tirer un mot de lui pendant les quatre premieres lieues, quoique tous ceux de sa suite fissent de leur mieux pour le mettre de meilleure humeur. Cela venoit apparemment de la douleur de sa chute. Il ne commença d'ouvrir la bou-

* Le Cardinal dit que pour s'empêcher d'évanouir, il se tiroit de tems en tems les cheveux de toute sa force.

che que quand il ſe vit dans le bateau, où le duc de Briſſac & le chevalier de Sévigni l'attendoient, & où il prit des bottes en paſſant la Riviere. Après avoir donné des ordres pour arrêter tous les bateaux, & pris d'autres précautions pour arrêter ceux qui voudroient les ſuivre, & leur donner le change, on continua de courir pendant deux lieues ſur des chevaux frais, ſans que juſques-là le Cardinal ſe fût plaint de rien : mais on fut étonné de l'entendre tout d'un coup faire des cris épouvantables, diſant qu'il ſouffroit de ſi terribles douleurs, qu'il ne lui étoit pas poſſible d'aller plus loin ; qu'il aimoit mieux ſe laiſſer reprendre que de courir davantage. De ſorte qu'il fallut le deſcendre de cheval à neuf heures du ſoir, & le coucher dans une piéce de terre à côté du grand chemin où le duc de Briſſac le quitta, ſous prétexte d'aller aſſembler quelques-uns de ſes amis pour le venir enlever avec plus de ſureté. Le Chevalier de Sévigni alla chez un gentilhomme de ſes parens proche de-là, pour lui mênager une retraite pendant la nuit : mais il fut refuſé, & ne put obtenir qu'une chaiſe à bras avec une douzaine de payſans, pour porter le Cardinal pendant la nuit juſqu'à Beaupreau, maiſon du duc de Briſſac, & éloi-

gnée de-là de trois ou quatre lieues : ce qui s'exécuta assez heureusement, sans qu'il parût être incommodé, les porteurs se relevant tour à tour.

Pendant que tout cela se passoit, le maréchal de la Meilleraye qui étoit fort incommodé de la goute ne manqua pas d'être averti de l'évasion du Cardinal. Mais il ne le fut qu'une demi-heure après, les gardes & les sentinelles ayant été si bien amusés &trompés part Imbert & Fromantin, qu'ils ne s'apperçurent de rien. Imbert & Fromantin feignant de raporter la bouteille eurent le tems de sortir du château après l'abbé Rousseau & le Sr. Vacherot, qui s'étoient retirés aussi-tôt après le coup, laissant la simarre rouge sur le créneau, pour leur faire croire que le Cardinal étoit toujours-là. Dèsque l'abbé Rousseau fut hors du château, il entra dans la premiere maison qu'il trouva ouverte, & l'ayant fermée sur lui, il quitta son manteau & sa soutanne, qu'il laissa derriere la porte, & parut aussi-tôt en habit gris avec une perruque dont il avoit fait provision. En cet état il sortit de la Ville, & s'alla cacher dans la premiere piece de bled qu'il trouva jusqu'à la nuit, pendant laquelle il gagna une maison d'ami, où il demeura plusieurs jours. Imbert fit un manége à peu

près semblable, & ils se sauverent tous deux, malgré la perquisition exacte qui fut faite de leurs personnes par les ordres du Maréchal. Le premier avis de l'évasion du Cardinal fut porté au château par un petit page de Mad. la Maréchale, qui se baignoit alors, & qui le voyant descendre se mit à crier de toute sa force, pour arrêter les sentinelles. Mais comme dans le même-tems un Jacobin qui se baignoit aussi fut en péril de se noyer, & que de tous côtés on crioit pour appeller du secours, les sentinelles lui appliquerent les cris du page, qu'ils n'entendoient que confusément, de sorte que le page fut obligé de courir au château tout nud, pour se faire entendre, & de prendre pour cela un assez grand tour par la porte de la Ville; celle du château qui répond sur la Motte n'étant pas ouverte. Il arriva aussi que ceux a qui il tomboit en charge d'avertir le Maréchal se regarderent assez long-tems, avant que de lui annoncer une nouvelle de cette nature, dans la crainte d'être maltraités, connoissant son humeur violente. Mais enfin le grand Maitre de l'artillerie, filsdu Maréchal, ayant sû la chose, & l'ayant dit à son pere, ils firent monter plusieurs personnes à cheval, mais plus d'une heure après la sortie du cardinal de Retz. Cependant le

Maréchal entra devant tout le monde dans des emportemens si étranges, qu'il paroissoit hors de son bon sens : ce qui n'empêcha pas le public de croire qu'il avoit favorisé tacitement l'évasion de son prisonnier. Mais ce jugement étoit très-faux ; & il est constant qu'avec toute la courtoisie qu'il avoit pour lui, par ordre ou du moins par permission de la Cour, il ne se relachoit en rien pour tout ce qui avoit rapport à la sureté de sa personne, & qu'il le faisoit garder aussi étroitement qu'il l'étoit auparavant à Vincennes.

Quoi qu'il en soit, le Grand-Maître étant monté à cheval avec les gardes du Maréchal, & plusieurs autres volontaires, jusqu'au nombre de deux à trois cens chevaux, ils suivirent le Cardinal à la piste. Mais comme tant de monde ne pouvoit pas aller si vite, ils n'arriverent au lieu où il avoit passé la riviere que trois heures après, & n'y ayant point trouvé de bateau, ceux qui avoient servi au passage ayant été percés & coulés à fond de l'autre côté de l'eau, le Grand-Maître voulut tenter de passer à la nage avec dix ou douze gardes. Mais il en fut detourné par un gentilhomme qui avoit été page dans la maison de Retz, qui lui représenta qu'il seroit inutile & même dangereux de passer de l'autre côté, puisque le duc

de Brissac se meloit de l'affaire, & qu'il n'auroit pas manqué d'assembler ses amis : de sorte qu'il pourroit bien être pris lui même en voulant prendre son prisonnier. Ce raisonnement sauva le cardinal de Retz, car il est certain que si le Grand-Maître fût passé seulement avec six personnes, il l'auroit trouvé dans sa chaise suivi seulement de trois hommes, savoir de Joli, Montet & la Bade. Le duc de Brissac & le chevalier de Sévigni étoient allez chacun de son côté assembler leurs amis. Boisguerin, & Beauchesne avoient pris le devant par différentes routes, pour aller porter cette nouvelle à Paris ; mais le Grand-Maître persuadé de ce qu'on lui disoit retourna sur ses pas avec sa troupe, à la réserve de quelques gardes qu'il envoya tout le long de la Riviere, pour savoir si le Cardinal avoit effectivement passé la Loire au lieu où il étoit arrêté.

Ce qu'il y eut de plus heureux & de plus étonnant en tout cela fut que le Maréchal, outre le grand corps qui avoit suivi le Grand-Maître, en ayant détaché un autre beaucoup moindre de l'autre côté de la Riviere sur le chemin de Beaupreau, ceux-là, non plus que les autres ne trouverent personne sur leur route, hors le Sr. de Paris qu'ils garderent un

jour entier avec menaces, & qu'il ramenerent dans le château de Nantes. Mais ils furent enfin obligés de le relacher, sur ce qu'il leur dit résolument qu'il ne demandoit autre chose & qu'il auroit le plaisir de dire au Maréchal qu'il s'étoient amusés à prendre un pauvre prêtre dont ils n'avoient que faire, au lieu de courir après le Cardinal qui n'étoit que deux lieues devant lui. Cela fit tant de peur à ces gardes qui connoissoient l'humeur violente du Maréchal, qu'ils ne jugerent pas à propos de lui mener le témoin de leur négligence.

Les Srs. Vacherot & Salmonet furent aussi découverts & arrêtés à Nantes, mais inutilement : car quoique le premier eût aidé à descendre le Cardinal, il n'y avoit aucune preuve contre lui. L'autre n'eut pas de peine à justifier son innocence, & qu'ils s'étoient toujours fortement opposés à ce dessein. Mais les gens de Joli & de l'abbé Rousseau, qui furent arrêtés un peu après avoir reçû le cardinal de Retz au pied de la muraille, furent assez mal traités pendant quelque tems, quoiqu'enfin on fût obligé de les élargir, attendu qu'ils n'avoient rien sû de l'affaire qu'au moment de l'exécution, où ils ne purent pas se dispenser d'obéir à Joli, contre qui le Maréchal juroit & s'empor-

toit à toute heure avec tant de fureur, qu'il s'arrachoit la barbe & les cheveux, disant qu'il étoit enragé d'avoir été si long-tems la dupe sur le chapitre des lettres, qu'il comprit bien alors avoir été chiffrées par lui, ou déchiffrées à plaisir. *

Si le Maréchal étoit embarassé à Nantes, le cardinal de Retz ne l'étoit pas moins à Beaupreau. Y étant arrivé à quatre heures du matin, sans y trouver le duc de Brissac qui étoit allé dans la maison d'un gentilhomme de ses voisins donner les ordres nécessaires pour assembler ses amis, il fut, sur les remontrances de Mad. la duchesse de Brissac, & pour la sureté de sa personne, obligé de monter en carosse avec le chevalier de Sévigni, & sa compagnie ordinaire, pour aller à deux lieues de-là se refugier dans la maison d'un gentihomme nommé M. de la Poise. Cette maison est entourée de bons fossés pleins d'eau. Il y arriva sur les huit heures du matin. Dès qu'il y fut, il dépecha Montet à Paris, pour y donner avis de l'état où sa chute l'avoit mis qui ne

* Il ajoutoit que si jamais Joli tomboit entre ses mains, il le feroit pendre au Creneau sur lequel étoit monté le Cardinal pour se sauver.

lui permettoit pas de continuer ſon chemin. Les Srs. de Sévigni & de la Poiſe le quitterent là pour aller aider au duc de Briſſac à ramaſſer ſes amis, après avoir donné ordre à tous les domeſtiques d'obéir en toute choſe au Cardinal : de ſorte que Joli demeura ſeul avec lui pendant cinq où ſix heures qu'il paſſa dans ſon lit aſſez tranquillement ; après quoi le concierge de la maiſon l'ayant averti qu'il avoit vû quelques cavaliers avec des gardes du maréchal de la Meilleraye paſſer auprès de la maiſon, le Cardinal effrayé lui demanda un lieu où il pût ſe dérober à leurs recherches. Le concierge les ayant conduits dans ſon appartement, les fit deſcendre au bas d'une tour par une trape qui ne paroiſſoit point, étant couverte d'un grand coffre. Ils y deſcendirent avec une petite proviſion de pain & de vin. Le lieu étoit fort incommode, & on y enfonçoit juſqu'à mi-jambe dans l'eau & dans les terres glaiſes. Pour remédier à cela on deſcendit quelques chaiſes de paille ſur leſquelles le Cardinal & Joli furent obligés de paſſer près de neuf heures de tems fort déſagréablement, en attendant le retour du maître de la maiſon, qui ne revint qu'après dix heures du ſoir, pour exhorter le Cardinal à prendre encore un peu de patience, diſant que le

duc de Briſſac n'avoit encore pû aſſembler que trente gentilhommes, & qu'il en vouloit un plus grand nombre pour le venir dégager plus ſeurement & plus honorablement.

Mais le Cardinal qui s'ennuyoit dans ſon cachot ne voulut pas y demeurer davantage, & ayant demandé des chevaux pour aller à Beaupreau avec Joli, ils ſe mirent en chemin vers les onze heures du ſoir, ſous la conduite du maître de la maiſon. Ils firent près d'une lieue aſſez légerement : mais enſuite le Cardinal ſe trouvant incommodé, ſe mit à faire de ſi grands cris, qu'il fallut le mettre à terre environ à minuit, pendant que le Sr. de la Poiſe alla chercher quelque eſpéce d'équipage dans le voiſinage, pour le tranſporter à Beaupreau qui n'étoit éloigné que d'une lieue. Mais n'ayant pu rien trouver qui convînt, il revint le trouver au point du jour, & il propoſa au Cardinal de ſe traîner comme il pourroit dans une ferme voiſine qui étoit à lui, où il pourroit demeurer aſſez ſûrement juſqu'au ſoir, caché dans un tas de foin qui étoit dans la cour : après quoi il promit que le duc de Briſſac viendroit le prendre à la tête de deux cens hommes, tous bons gentilshommes.

N'y ayant pas d'autre parti à prendre,

il falloit bien se soumettre encore à cette nouvelle humiliation. S'étant donc rendus à la Ferme, on y fit une petite loge dans le tas de foin, où le Cardinal s'enferma avec Joli. On leur donna du pain, du vin, & du salé, & ils demeurerent dans cet état depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, le fermier allant de tems en tems officieusement leur donner des allarmes, dès qu'il voyoit passer quelque cavalier. La chose alla même plus loin. Ils entendirent des gens à cheval entrer dans la cour, & faire plusieurs questions qui paroissoient imaginées exprès pour leur donner de l'inquiétude : & soit que cela se fit par jeu ou sérieusement, ils en furent fort effrayés.

Quoi qu'il en soit, à l'entrée de la nuit le Sr. de la Poise revint avec plusieurs chevaux les tirer de cette prison, & le Cardinal s'étant mis en croupe derriere un gentilhomme, sur l'épaule duquel il appuyoit son bras blessé, ils arriverent heureusement à Beaupreau, où ils trouverent le duc de Brissac avec plus de trois cens gentilshommes, un bon carosse, où l'on avoit mis deux matelas sur lesquels le Cardinal se couchoit à son aise, son bras appuyé sur la cuisse de Joli, après avoir pris un bouillon à Beaupreau. Le duc de Brissac fit fort bien les choses & en grand Seigneur.

Il se mit à la tête de toute la troupe, sans affectation, faisant des caresses à tout le monde. Tous les pages & domestiques avoient des flambeaux allumés, pour éclairer la marche qui se fit pendant la nuit, & il eut la précaution de faire porter du vin, pour en servir à ceux qui en auroient besoin. En cet équipage on arriva vers la pointe du jour à un bourg appellé Montaigu, où l'on trouva le duc de Retz frere du Cardinal avec sept à huit cens chevaux : de sorte que les deux troupes étant jointes ensemble, il y avoit plus de douze cens hommes à cheval tant maîtres que valets, la plûpart des gentilshommes de la Province s'étant offert de très-bonne grace. On trouva aussi à Montaigu & sur toute la route les paysans sous les armes, de sorte que ces Messieurs voyant leur partie si bien faite, jugerent à propos de se faire voir au maréchal de la Meilleraye en passant à la vûe de Nantes, d'où ils continuerent leur marche jusqu'à Machecoul, où ils arriverent le Mardi 11 Août sur les cinq heures du soir, & où toute cette noblesse fut traitée magnifiquement, pendant que le cardinal de Retz y demeura.

La premiere chose qu'on fit, dès qu'on fut arrivé, fut de panser le bras du Cardinal, & l'on vit bien alors qu'il ne se plai-

gnoit pas ſans ſujet : tout ſon bras, depuis l'épaule juſqu'au coude, étant noir comme de l'encre. Cependant un vieux chirurgien du duc de Retz, fort conſidéré dans la maiſon, l'ayant bien examiné, dit que ce n'étoit rien. Cet ignorant ne s'apperçût pas que l'épaule étoit démiſe : ce qui fut cauſe que le Cardinal ayant été traité tout d'une autre maniere qu'il ne falloit, en reſſentit de fort grandes douleurs, & demeura eſtropié pour toute ſa vie. Cela ne ſeroit pas arrivé ſans doute, s'il avoit été traité par un habile homme, qui lui eût remis l'épaule dans ce tems-là.

La ſeconde choſe à laquelle on s'appliqua fut la révocation de la démiſſion de l'Archevéché, qui lui étoit conſeillée par tous ſes amis de Paris & d'ailleurs, & à laquelle il les avoit déja prié de travailler comme ils pourroient : mais comme tout ce qu'ils avoient pû faire ſans lui ne ſuffiſoit pas pour annuller un fait de ſa main, Joli fit dreſſer un acte de révocation en bonne forme, par les Notaires de Machecoul, qui fut ſigné du Cardinal, & envoyé à Paris en diligence, pour s'en ſervir dans le beſoin. Cela ne ſe fit pas ſans oppoſition, le vieux duc de Retz ayant fait repréſenter au Cardinal par ſa fille la Ducheſſe, pluſieurs raiſons conſidérables, pour l'en détourner & pour le porter au

contraire à ratifier de bonne grace ce qu'il avoit fait en prison. Il lui faisoit entendre que c'étoit l'unique moyen d'arrêter les persécutions de la Cour, & de s'en attirer des graces; mais le jeune duc de Retz & le duc de Brissac, qui n'envisageoient aucun avantage pour eux dans la démission, n'ayant appuyé que très-foiblement cet avis, & Joli ayant au contraire soutenu avec chaleur la nécessité de la révocation, & fait beaucoup valoir l'autorité des amis de Paris & du pere de Gondy, la chose passa sans peine, les raisons du vieux duc de Retz n'ayant peut-être pas été pesées assez sérieusement.

Aprés cela il fut question de trouver un autre azile au Cardinal, que celui du Machecoul, parce qu'on eut avis que le maréchal de la Meilleraye faisoit venir des troupes par ordre de la Cour, & que le duc de Retz ne pouvoit arrêter ni entretenir long-tems chez lui un aussi grand nombre de noblesse. Belle-Isle ayant été choisi * pour cela, le duc de Brissac, le chevalier de Sévigni & Joli s'embarquerent avec le Cardinal, & du Brocard le chirurgien du duc de Retz, dans une chaloupe, & trente ou quarante gentilshom-

* Il n'y avoit pas de choix à faire: Belle-Isle étoit l'unique endroit où le Cardinal pût se retirer pour quelque tems.

mes

mes dans deux autres chaloupes, & un petit bâtiment appellé Chatte, au port de la Roche, qui n'est qu'à une lieue de Machecoul, où le Cardinal fut porté dans une chaise la nuit du Vendredi 14 Août fort secrettement; personne n'en ayant rien sû que ceux qui étoient de la partie, de peur que le Maréchal en étant informé n'envoyât après eux des barques armées qui auroient pû les embarasser.

Le premier jour de l'embarquement se passa assez bien, & la petite flotte arriva heureusement à la rade du Croisi, à la réserve de la Chatte, qui demeura derriere, faute de vent. Mais ayant été obligée d'y mouiller la nuit, elle y eut grande allarme au sujet de plusieurs petits bâtimens qui la vinrent reconnoître; toute la côte étant sur ses gardes, à cause de quelques vaisseaux Biscayens qui partoient. Cette allarme fut légere en comparaison de celle qu'on eut le lendemain sur les deux heures du matin, deux des bâtimens Biscayens étant venus sur les chaloupes & les ayant forcées de gagner la terre en un lieu où il y avoit une Eglise ruinée nommée S. Jacque, où le Cardinal se retira. Il se fit cacher dans un monceau d'ardoises, de peur d'être découvert par les gens du pays. Dans cette fâcheuse nécessité, Joli fut d'avis de faire un signal aux Bis-

cayens, & de les prier de les passer à Belle-Isle, ou même droit en Espagne, prévoyant bien qu'à la fin on seroit obligé d'en venir là. Mais le duc de Brissac qui n'avoit aucune envie de passer en Espagne, rejetta bien loin cette proposition : ainsi le cardinal de Retz qui n'osoit rien décider sans lui fut obligé de demeurer dans les ardoises depuis midi jusqu'à huit heures du soir, que les Espagnols se retirerent après avoir tiré de tems en tems quelques coups de canon sur les chaloupes. Il sembloit que ces coups de canon devoient naturellement faire venir du monde en cet endroit; cependant le Cardinal fut assez heureux pour qu'il n'y vînt personne pendant tout le jour. Mais à peine fut-il remonté sur les chaloupes avec sa suite, qu'on apperçut une troupe de cavaliers courant sur la côte, qui étoient enfin apparemment venus au bruit, ou peut-être aussi pour apprendre des nouvelles du Cardinal. Ce péril étant évité, le reste du voyage fut assez paisible. Les matelots firent force de rames toute la nuit, & ayant été favorisés le lendemain d'un gros brouillard, les trois chaloupes arriverent heureusement à Belle-Isle le 27 Août 1654. sur les onze heures du matin, & la Chatte le lendemain, & quelques jours après, le duc de Retz, qui n'avoit pu

venir plutôt, parce qu'il avoit été obligé de demeurer à Machecoul, pour remercier la Noblesse, & pour y donner les ordres nécessaires en pareille occasion.

Tous ceux qui arriverent à Belle-Isle étoient si fatigués & ils avoient été dans une action si continuelle depuis la sortie de Nantes, qu'on ne songea d'abord qu'à se reposer, & à se divertir, se voyant dans un pays assez agréable, & en sureté contre les entreprises du cardinal Mazarin; de sorte qu'on y passa dix ou douze jours sans autre inquiétude, que celle de la blessure du Cardinal. Mais comme son mal n'étoit pas encore bien connu, & que du Brocard qui le pansoit n'en savoit pas plus que le chirurgien de Machecoul qui avoit toujours soutenu que ce n'étoit qu'une contusion, on ne s'en mettoit pas autant en peine que la chose le méritoit: d'autant plus que le lit, le repos, & le moins d'inquiétude donnoient plus de relâche au Cardinal dans la conversation de ses amis.

Ainsi on attendoit assez tranquillement des nouvelles de Paris pour se déterminer à passer ou à Rome par l'Espagne, ou à Charleville par la Hollande. Cependant on ne laissoit pas par provision de se mettre en état de se deffendre autant qu'il étoit possible; & le duc de Retz ayant fait faire

la revûe à tous les habitans de l'Isle qui se trouverent environ neuf cens hommes, il leur fit promettre de se jetter tous dans le Fort au premier coup de canon, avec la garnison ordinaire qui étoit de cent cinquante hommes & les quarante gentilshommes qui avoient suivi le Cardinal, dont le nombre s'augmenta considérablement dans la suite, plusieurs de ses amis lui étant venus faire offre de service.

Les premieres nouvelles qu'on reçut furent apportées par Boisguerin, qui dit que si le cardinal de Retz avoit pû aller droit à Paris suivant le premier projet, il auroit été parfaitement bien reçû; que tout le peuple avoit marqué une joie extraordinaire, en apprenant qu'il s'étoit mis en liberté; que le Chancelier & l'abbé Fouquet se préparoient à sortir, sur le bruit qui se répandoit de son arrivée prochaine, & que le premier Président de Belliévre n'attendoit que cette occasion pour se déclarer contre le cardinal Mazarin & les Fouquets avec qui il étoit brouillé. Il ajoutoit que le Clergé étoit fort bien disposé, que le chapitre de Nôtre-Dame avoit fait chanter un *Te Deum*, où plus de six cens personnes avoient assisté; que les Curés avoient aussi résolu d'en faire chanter un; que le Chapitre avoit enregistré la révocation du cardinal

de Retz, qui avoit été aussi-tôt portée à Rome par le Sr. Chevalier frere du grand Vicaire ; que l'abbé Fouquet ayant été informé de tout cela étoit allé chez le premier Président, pour lui demander le duplicata de la démission qui étoit entre ses mains : mais que le premier Président l'avoit refusé, disant que c'étoit un dépôt dont il ne pouvoit se désaisir sans le consentement du cardinal de Retz ; que Caumartin avoit fait deux lettres, une au Roi & l'autre à la Reine, sur les blancs signés de son Eminence, lesquelles Lettres avoient été portées par le Sr. de Villiers un des gentilshommes de la Princesse Palatine, qui avoit promis de prendre son tems pour les rendre ; que cette Princesse avoit écrit à Caumartin, qu'elle ne desesperoit pas de faire un nouveau traité avec le cardinal Mazarin en conservant même l'Archevêché, mais qu'il falloit attendre l'évenement du siége d'Arras par les Espagnols * ; que le duc

* Arras étoit une Place très-importante pour les Espagnols. Un peu avant que les François la prissent, on disoit par dérision à Arras :

Quand les François prendront Arras,
Les Souris mangeront les Chats.

Les François l'ayant prise, on retrancha le P au quatrieme mot du premier vers, & on dit :

de Noirmoutier avoit écrit à Paris aux amis du Cardinal de Retz, pour leur déclarer qu'il étoit prêt de le recevoir dans Charleville, s'il vouloit s'y retirer, & qu'il les conjuroit de le lui faire savoir: ce qu'il lui avoit fait déja dire deux fois par deux gentilshommes, pendant qu'il étoit au château de Nantes, à l'occasion de quoi le Cardinal avoit donné dès ce tems-là une lettre de créance à Joli pour le duc de Noirmoutier, afin de s'en servir dans le besoin. Par cette lettre il le prioit de faire tout ce que Joli lui diroit. Boisguerin dit aussi que les partisans de M. le Prince pressoient de traiter avec ceux du cardinal de Retz; que S. A. avoit sû son évasion & qu'il s'acheminoit à Paris. Il avoit fait ce qu'il avoit pû pour engager le comte de Fuensaldaigne à lever le siége d'Arras pour marcher droit à Paris, ne doutant point qu'il n'y

Quand les François rendront Arras,
Les Souris mangeront les Chats.

Les Espagnols étoient commandez par le Prince de Condé; & ils furent obligez de lever le Siége, après avoir été forcez dans leurs retranchemens. Il en seroit arrivé tout autrement, si Fuensaldaigne avoit suivi le sentiment de M. le Prince, qui fit admirer son habileté dans sa retraite.

trouvât la plûpart des bourgeois disposés à le recevoir : mais ce Général ne voulut point entendre à cette proposition, qui auroit été cependant, suivant les apparences, le salut de l'Espagne, de S. A., du cardinal de Retz, & par conséquent la ruine infaillible du cardinal Mazarin. *

Voilà tout ce qui fut rapporté par Boisguerin sur un billet de créance de Caumartin, qui n'avoit pas osé rédiger tout ce détail par écrit, dans la crainte qu'il ne fût arrêté par les gens du maréchal de la Meilleraye qui s'étoient rendus maîtres de tous les passages. Mais comme le messager avoit de l'esprit & beaucoup d'habitude en Bretagne, il passa heureusement, & vit même la duchesse de Retz qui auroit pû se servir de lui pour envoyer à son mari l'argent qu'elle lui avoit promis. Cependant elle n'en fit rien, non plus que la duchesse de Brissac sa sœur, qui avoit fait espérer la même

* Le cardinal de Retz n'étant pas venu à Paris, il est probable que la marche des Espagnols n'auroit pas produit un grand effet, dont le fondement étoit sa présence. Le cardinal Mazarin dit à cette occasion, que la fortune, qui avoit favorisé l'évasion du cardinal de Retz, s'en étoit en quelque façon repentie, à cause de sa chute, qui en avoit rendu les suites inutiles.

chose au duc de Brissac son époux. Ces deux Dames se contenterent de leur donner au lieu d'argent quantité de fausses allarmes, en leur faisant entendre que le Maréchal faisoit de grands amas de troupes pour les assiéger dans Belle-Isle. Cela donna tant d'inquiétudes feintes ou véritables à ces Messieurs, que le Cardinal fut obligé de penser à sortir d'un lieu où il voyoit bien qu'on ne vouloit pas qu'il sejournât davantage. Le Chevalier de Sévigni & les autres remarquoient tous les jours des barques longues envoyées selon eux par le Maréchal, pour investir l'Isle, après quoi il ne leur auroit plus été possible d'en sortir. L'embarras fut de convenir du lieu où le Cardinal se retireroit. Les ducs deRetz & de Brissac ne vouloient point que ce fût à Charleville, parce qu'ils craignoient de s'engager dans des affaires qui pourroient avoir de longues suites, dont le duc de Noirmoutier ne manqueroit pas de tirer tous les avantages, si l'on en venoit à un accommodement. Joli soutenoit de son côté qu'il n'y avoit pas de meilleur parti à prendre que celui-là; que la présence du cardinal de Retz donneroit de l'inquiétude au cardinal Mazarin, lorsqu'il seroit dans ces quatiers-là; qu'il y avoit à la rade de Belle-Isle des vaisseaux Hollandois dont

on pourroit se servir pour passer en Flandres, & de là à Charleville ou à Mezieres, & qu'enfin il valoit mieux prendre ce chemin-là pour aller à Rome, si ce voyage étoit jugé nécessaire, que de passer par l'Espagne, quand ce ne seroit que pour ôter au cardinal Mazarin les prétextes que ce passage lui fourniroit pour rendre le cardinal de Retz odieux & suspect. Cependant les ducs de Retz & de Brissac l'emporterent, & déterminerent le Cardinal à passer en Espagne sur une petite barque de vingt cinq tonneaux, dont tout l'équipage étoit composé de quatre matelots, & du maître, qui selon eux avoit fait ce voyage plus de trente fois. Mais on avoit tant d'envie de se défaire de lui, qu'on lui fit croire qu'il passeroit plus surement sur cette barque que sur les plus grands vaisseaux. Après cela on affecta de prendre plusieurs vaines précautions pour donner le change aux barques longues du Maréchal qu'on supposoit toujours autour de Belle-Isle, & qui ne subsistoient que dans l'imagination de ces Messieurs. Pour cet effet on fit semblant d'embarquer le Cardinal dans un gros vaisseau Hollandois qui mit aussitôt à la voile ; & cependant il coucha cette nuit & la suivante chez le curé de Berger dans l'Isle, avec Joli, Boisguerin, & du

Brocard, d'où ils partirent la troisième nuit déguisés en soldats, pour s'embarquer sur la petite barque, sans que le Cardinal emportât avec lui ni or ni argent. Il est vrai que le duc de Retz avoit fait charger la barque de Sardines, avec ordre au maître de les vendre, & d'en remettre le prix entre les mains du Cardinal. Joli se trouva heureusement avoir cent vingt louis d'or, & Boisguerin soixante.

Le vent fut assez favorable les deux premiers jours, & on ne fit aucune mauvaise rencontre jusques vers les deux heures après-midi, qu'on apperçut une grande frégate qui faisoit force de voile sur la petite barque. Elle continua de la poursuivre jusqu'à la nuit, & alors elle brouilla ses voiles, craignant apparemment d'approcher trop près de la terre. La nuit fut assez fâcheuse, à cause d'un vent violent qui portoit à terre; cependant elle se passa sans accident, & on comptoit d'arriver de bonne heure à S. Sébastien : mais en approchant du cap, qui n'est qu'à deux lieues de ce port, le pilote qui devoit se donner la terre à droite la mit à gauche, courant du côté de Bilbao, & demeura égaré tout le jour sans en vouloir convenir, jusqu'aux approches de la nuit, qu'ayant vû un petit vaisseau qui prenoit à l'Est, il fit un signal, dans le dessein de

demander la route. Celui-ci ne répondit qu'à coups de canon, de sorte qu'il fallut s'arrêter & passer la nuit sur une côte qu'on ne connoissoit point. Pendant ce tems-là le maître ayant connu son erreur doubla le cap le lendemain, & ayant découvert une petite chaloupe, on lui fit signe de venir à bord. Elle fit quelque difficulté, voyant que la barque étoit Françoise; mais comme on lui demanda la route de S. Sébastien & s'ils vouloient prendre quatre personnes pour les y porter en les payant bien, ils accepterent ce parti, & mirent le Cardinal à terre avec ceux de sa suite le 12 Septembre 1654. la barque n'ayant pû arriver que le lendemain à cause du calme.

Dès que le Cardinal fut débarqué à S. Sébastien, il dépêcha Joli vers le baron de Vatteville gouverneur de la place, qui étoit à une lieue de-là, au port appellé le Passage. Il n'en devoit revenir que dans deux ou trois jours. Dès que le Baron eut vû Joli habillé en soldat, il lui demanda s'il lui apportoit des nouvelles du siége d'Arras, à quoi Joli répondit que non, & lui ayant expliqué le sujet de son voyage, il commença à le traiter avec beaucoup de courtoisie, lui témoignant beaucoup de joie d'avoir occasion de servir le cardinal de Retz, qui étoit estimé de tout le mon-

de, & pour qui le Roi son maître & dom Louis de Haro ne manqueroient pas de s'intéresser fortement; que s'il croyoit faire plaisir au Cardinal, il retourneroit incessamment à S. Sébastien; mais que pour ne point faire d'éclat, il jugeoit plus à propos de n'y retourner que dans le tems qu'il avoit marqué en partant; qu'en attendant il alloit dépêcher un courier à Madrid, & que dans deux jours il ne manqueroit pas de se rendre à l'entrée de la nuit à l'auberge de S. E. pour la conduire avec ceux de sa suite dans un appartement de son palais, où il seroit sans que personne de la Ville en sût rien.

Tout cela fut exécuté ponctuellement dans le tems marqué, le Gouverneur étant venu avec quelques-uns de ses gens prendre S. E. on le conduisit dans un appartement séparé, où dom Juan de Vatteville son frere alloit tous les jours dire la Messe, & où le Cardinal étoit servi très-proprement & très-délicatement lui & les siens, pendant que le Baron tenoit sa table ailleurs, où il y avoit quelques gens de M. le Prince, des Réfugiés de Bourdeaux, & plusieurs Officiers de mer & de terre.

Le Cadinal écrivit d'abord au Roi d'Espagne & à dom Louis de Haro, pour demander la liberté du passage jusqu'en Ita-

lie, & Boiſguerin fut dépêché pour porter les lettres, ſans aucune autre charge : le Cardinal craignant de s'embarraſſer & tâchant d'éviter ſcrupuleuſement les moindres occaſions qui pouvoient le faire ſoupçonner de quelque engagement avec l'Eſpagne. Il eut ſeulement ordre de voir en particulier le comte de Fieſque, qui étoit à Madrid de la part de M. le Prince, & de lui faire beaucoup de complimens, qui dans le fond ne ſignifioient rien. Le baron de Vattevil.e eût bien voulu que le Cardinal ſe fût avancé un peu davantage. Il lui fit pour cela pluſieurs ouvertures en homme ſage, & avec beaucoup de diſcrétion ; mais elles ne produiſirent rien, & le Cardinal s'occupa uniquement du voyage de Rome, ayant fait vendre les Sardines dont il tira ſix cens écus, qui ſervirent à le faire habiller, & ceux qui étoient avec lui, qui en avoient fort grand beſoin. Deux jours après le départ de Boiſguerin, il arriva encore une barque de Belle-Iſle, chargée de la même marchandiſe, dont on tira pareille ſomme. Beucheſne vint ſur cette barque. Il avoit été envoyé de Paris à Belle-Iſle, & de-là à S. Sébaſtien, pour apporter des nouvelles aſſez différentes de celles de Boiſguerin, dont la plus importante étoit la levée du ſiége d'Arras, où l'on diſoit que

M. le Prince avoit fait des merveilles, & que s'il avoit été secondé par le comte de Fuensaldaigne, ils n'auroient pas été forcés comme ils furent dans leurs retranchemens. Après cela il dit que la Cour avoit envoyé ordre aux Srs. Granger, Biet & Joli, chanoines de Notre-Dame, au Sr. Loisel curé de S. Jean & chancelier de l'Université, aux Srs. Chevalier & l'Avocat, aussi chanoines & grands Vicaires du cardinal de Retz, d'aller trouver le Roi à Peronne. Ils y reçurent de nouveaux ordres de se retirer en différens lieux, où ils furent relégués. On avoit fait publier à Paris à son de trompe, que les gens du cardinal de Retz eussent à se retirer & à sortir de la Ville en vingt-quatre heures. Ceux du dernier Archevêque avoient été chassés de l'archevêché, où l'on avoit établi Saint-Amour exemt, avec quatre gardes. Ensuite on avoit signifié au Chapitre un arrêt du Conseil qui leur ordonnoit de prendre le gouvernement du spirituel de l'Archevêché, comme vacant en régale, faute d'avoir prêté le serment de fidélité, & de nommer incessamment des grands Vicaires. Une partie des chanoines avoient été d'avis, avant toutes choses, de faire des remontrances sur l'exil de leurs confreres; mais à la fin il avoit passé à la pluralité des

voix, de trois seulement, qu'ils prendroient l'administration du spirituel, non par vacance, mais à cause de l'absence & jusqu'au retour du cardinal de Retz & de ses grands Vicaires. A cet effet le Chapitre avoit nommé les Srs. Decontes doyen, le Musle Derroches chantre, Charton pénitencier, & Séguier théologal, pour faire les fonctions de grands Vicaires, & ordonné qu'on feroit des remontrances & prieres à S. M. en faveur des exilés.

Toutes ces choses étant une suite de la levée du siége d'Arras dont le baron de Vatteville avoit donné avis à Madrid, Boisguerin qui en revint quelques jours après, dit au Cardinal que cela n'avoit servi qu'à fortifier D. Louis de Haro, dans le dessein d'exhorter S. E. à ne point aller du côté de Rome, mais d'aller plutôt trouver le duc de Noirmoutier, lui offrant pour cela l'escorte de toute leur armée navale, & une grosse somme d'argent, sans rien exiger de lui que ce qu'il jugeroit à propos lui-même pour ses intérêts particuliers; que s'il vouloit absolument aller à Rome, il le pourroit faire aussi aisément de Charleville que de partout ailleurs, en passant par l'Allemagne: mais qu'il ne croyoit pas qu'il dût prendre ce parti; qu'il ne trouveroit pas son compte à Rome, comme il se

l'imaginoit ; qu'on ne s'y gouvernoit que ſuivant les événemens ; qu'il y trouveroit, après l'affaire d'Arras, plus de foibleſſe qu'il ne pourroit croire ; que cependant il ne refuſoit pas de le ſervir à ſa mode, & que s'il avoit réſolu de paſſer en Italie, il lui envoyeroit au premier jour un de ſes Sécretaires avec une littiere du Roi, pour le conduire dans un port du royaume de Valence, où il trouveroit une galere toute prête, avec tel ſecours d'argent qu'il ſouhaiteroit, lui offrant ſa bourſe pour cela & tout le crédit du Roi ſon maître.

Tout cela fut confirmé quelques jours après par Dom Chriſtoval de Craſſenberg Allemand & principal Sécretaire de dom Louis de Haro, qui amena une littiere du Roi d'Eſpagne, & qui apporta tous les ordres néceſſaires pour le paſſage du Cardinal en Italie, avec une bourſe de quatre mille piſtoles & des lettres de crédit juſqu'à la ſomme de cinquante mille écus. Il lui en offroit beaucoup davantage, s'il vouloit aller à Charleville ou à Mezieres.

Joli qui avoit été de cet avis le premier fit tout ſon poſſible pour engager le Cardinal à le ſuivre, lui repréſentant que c'étoit l'unique moyen d'engager le cardinal Mazarin à s'accommoder avec lui,

en lui faiſant peur d'une nouvelle union avec M. le Prince; que Rome ne ſeroit pour lui qu'un lieu d'exil trop éloigné pour pouvoir rien faire de conſidérable; que le cardinal Mazarin, bien loin de le craindre là, l'y ſouhaitoit depuis longtems, puiſqu'il le lui avoit fait propoſer pluſieurs fois; que le Pape étoit vieux & incapable d'agir avec vigueur; qu'après lui il en pourroit venir un autre moins favorable; qu'au pis aller il ſeroit aiſé au cardinal Mazarin d'éluder en France tout ce qui pourroit ſe faire à Rome contre lui en ſe couvrant de l'autorité du Roi, des loix de l'Etat, des maximes des Parlemens & des Libertés de l'Egliſe Gallicane; & qu'enfin il ne voyoit rien de plus réel que les offres du duc de Noirmoutier, de le rendre maître d'une bonne Place frontiere, d'où il lui ſeroit aiſé d'entretenir ſes intelligentes avec ſes amis, de traiter avec M. le Prince, & dans un beſoin avec les Eſpagnols. En tout cas Joli conſeilloit fortement au cardinal de Retz d'accepter les quatre mille piſtoles qui lui étoient en quelque façon néceſſaires, dans l'état où il ſe trouvoit, eſpérant que ce petit engagement le pourroit mener plus loin; que quand il ne les prendroit pas, on ne laiſſeroit pas toujours de l'accuſer d'en avoir pris; que les engage-

mens de cette nature ne gâtoient jamais le fond des affaires, & n'étoient regardés que comme des bagatelles, quand on venoit à un accommodement; qu'en allant à Rome il ne pourroit subsister honorablement que sur la bourse & le crédit de ses amis, qui pourroient avec le tems manquer de pouvoir & de bonne volonté, & qu'enfin il devoit éviter avec un grand soin de laisser connoître aux Espagnols qu'il ne vouloit recevoir d'eux aucun secours; qu'autrement il pouroit arriver que non seulement ils négligeroient entierement ses interêts à Rome, mais qu'ils le traverseroient & le sacrifieroient peut-être au cardinal Mazarin. Mais toutes ces raisons furent inutiles: le cardinal de Retz demeura ferme dans sa résolution d'aller à Rome. Beauchêne & le Sr. de Salles récemment venus de Paris lui firent entendre que c'étoit le sentiment des ducs de Retz & de Brissac, & de tous ses amis de Paris. Il refusa aussi les quatre mille pistoles du Roi d'Espagne, & il aima mieux en emprunter quatre cens du baron de Vatteville, pour continuer son voyage, qu'il lui a fait rendre depuis. Il accepta cependant la littiere du Roi d'Espagne, & il laissa un chiffre à Christoval, dont il promit de se servir dans l'occasion, pour donner de

ses nouvelles à Dom Louis de Haro. Il tira de lui parole de secourir les ducs de Retz & de Brissac, s'ils étoient attaqués dans Belle-Isle, comme on les en menaçoit. C'est ce qu'il leur fit savoir par Beauchêne, qu'il leur envoya pour leur aprendre de ses nouvelles.

Après cela le Cardinal se mit en chemin le premier jour d'Octobre, dans la littiere du Roi d'Espagne, avec Joli & Boisguerin, de Salles & du Brocard, qui le suivoient montés sur des mulets, & le maître d'hôtel du baron de Vatteville qui fit la dépense du voyage. Le premier jour ils allerent coucher à Tolozette à quatre lieues de S. Sebastien, & le lendemain à la dînée ils rencontrerent quelques marchands François qui reconnurent fort bien le Cardinal & Joli, quelque soin qu'on prît de se cacher d'eux. Le reste du voyage se passa assez agréablement, à la réserve des lits qui sont rares en Espagne, même dans les hôtelleries, où il faut porter tout ce dont on a besoin. On passa près de Pampelune & ensuite par une petite ville appellée Tudela, où le peuple s'étoit soulevé contre la noblesse, au sujet de la chasse : ce qui fut cause qu'on mit des gardes devant la maison du Cardinal, les habitans s'étant imaginez qu'il venoit pour châtier les

séditieux, parce qu'il voyageoit en équipage d'homme de guerre, sous le nom de marquis de S. Florent Bourguignon : de sorte qu'il fut retenu dans cette Ville pendant trois jours & obligé, pour avoir la liberté d'en sortir, d'écrire au viceroi de Navarre à Pampelune, qui lui fit sentir qu'il n'étoit pas content de n'avoir reçû aucun compliment de sa part en passant aux portes de sa capitale. * De-là on se rendit à Sarragosse, ville grande & belle, où il y a une Eglise célébre par une image de la Vierge appellée *N. Senora Delpilar*, renommée par les miracles. Le Cardinal y étant allé au commencement de la nuit, pour faire ses prieres, on lui ouvrit les portes de l'Eglise qui étoient fermées; on ôta même les ornemens de l'image, pour la lui laisser voir : ce que les Chanoines lui dirent qu'ils ne faisoient que pour les Cardinaux, ou les Princes. C'en étoit assés pour lui faire connoître qu'ils savoient qui il étoit : mais le Cardinal ne vouloit point être désabusé là-dessus, pré-

* La vie du Cardinal fut en fort grand danger à Tudela; quelques mutins ayant proposé d'entrer chez lui de force pour l'assassiner : Ce qui lui faisoit dire long-tems après, qu'il surpassoit Henry IV. en un point, puisque la vie de ce Prince n'avoit été en danger qu'onze fois & que la sienne y avoit été quinze.

tendant voyager toujours *incognito*, & faiſant de ſon mieux, pour imiter les manières des cavaliers. Il s'imaginoit toujours qu'on le pourſuivoit criminellement en France ſur ſon paſſage en Eſpagne ; & ce fut cette crainte qui l'obligea de ſe conduire comme il fit à S. Sébaſtien & ailleurs avec les Eſpagnols.

Enfin apres pluſieurs mauvais giſtes, on arriva le 14 Octobre à un bourg du royaume de Valence ſur le bord de la mer, nommé Vivaros. Le lendemain matin on y trouva une galere toute prête, dont le commandant, dom Fernand de Corillo, chef d'Eſcadre, jeune gentilhomme fort bienfait & fort ſage, vint auſſi-tôt ſaluer le cardinal de Retz & le ſuivit à l'Egliſe. Il communia à la fin de la Meſſe en l'honneur de la fête de ſainte Théreze, après quoi il ſe rendit ſur la galere, dont il envoya la félouque vers les ſix heures du ſoir, pour porter lui & ſon monde à bord. Il y fut reçû ſans aucune cérémonie, tout le monde feignant de ne le point connoître, & le connoiſſant pourtant. La galere étoit fort bien équipée. Il y avoit deſſus cent vingt ſoldats effectifs, quatre-vingt matelots, & vingt-huit bancs de chaque côté, avec ſept ou huit forçats à chaque rame.

Il étoit arrivé un peu auparavant à Vivaros un gentilhomme parent de dom

Louis de Haro, appellé dom Christoval, qui présenta de la part de ce Ministre au Cardinal deux grandes caisses pleines de gands & de peaux d'Espagne. On trouva dans une de ces caisses plusieurs bourses pleines d'or, que le Cardinal refusa encore une fois; n'ayant voulu accepter que les gands & les senteurs, qu'on estimoit plus de deux mille écus, qu'il donna ensuite à dom Fernando de Carillo, à la réserve de quelques paires de gands. Ce procédé parut noble & généreux, comme il l'étoit, aux Espagnols, qui se picquent de ces galanteries; mais comme ils s'étoient promis autre chose de lui, cela ne fit pas tout l'effet qu'il s'étoit imaginé. Il fit aussi des largesses considérables, par rapport à ses finances, au maître d'hôtel du baron de Vatteville, quoiqu'il lui eût fait assez mauvaise chere sur le chemin. Il en fit aussi à ceux qui conduisoient la litiere.

Après cela on mit à la voile, & la galere ayant vogué tout le jour assez favorablement, mouilla sur les cinq heures du soir dans une petite anse vis-à-vis de Majorque. Le lendemain dom Fernando ayant dit au Cardinal, qu'il pouvoit descendre s'il le trouvoit bon, & se promener dans la Ville, attendu que le vent étoit contraire, S.E. mit pied à terre & fut réga-

le pendant trois jours par le Viceroi, qui fit aussi semblant de ne le pas connoître, & engagea sa femme à donner le bal, pour lui faire voir tout le beau monde du lieu. Majorque est une des plus agréables Villes du monde, plus grande & plus peuplée qu'Orléans. Les femmes y sont fort belles : il n'en est pas de même des hommes, qui sont assez mal faits, mais fort braves & courageux sur la mer. On donna aussi des serenades au Cardinal dans des couvens de filles, & toutes sortes d'autres divertissemens : après quoi le vent ayant changé, il remonta sur la galere, qui le mit en douze heures de tems au port Mahon dans l'isle de Minorque, un des plus beaux havres de l'Europe. L'entrée en est fort étroite, & il est difficile qu'il y passe plus de deux galeres de front ; mais il s'élargit peu à peu pendant deux lieues jusqu'à la ville de Minorque, qui est sur une hauteur, au pied de laquelle le plus grand vaisseau s'amarre aisément avec des cables. Les habitans prévenus qu'il y avoit de la peste en Espagne donnerent pratique à la galere ; mais ils apporterent des vivres & des rafraichissemens sur le bord de la mer, & en reçurent le prix dans du vinaigre. On fut obligé de demeurer dans cet état depuis le Mardi jusqu'au Dimanche matin, à cause du vent contraire. Le

vent ayant ensuite changé, la galere sortit du Port, afin de découvrir quelques vaisseaux qui avoient paru sur la côte : mais n'ayant rien vû, elle fit le trajet du golfe de Lion, gagna les côtes de l'isle de Sardaigne, & le Lundi au soir elle fit ce qu'elle put pour aborder à Saffary, mais inutilement. Ce fut un grand bonheur pour le Cardinal, l'armée navale de France, qui menoit le duc de Guise à Naples, étant sur cette rade depuis quelques jours : de sorte que le lendemain matin la galere s'étant trouvée à l'embouchure du canal qui est entre la Sardaigne & l'isle de Corse, elle continua sa route à Cagliari, comme on l'avoit résolu, & ayant entendu deux coups de canon tirés à balle l'un après l'autre avec un petit intervalle, dom Fernando jugea que c'étoit un avis qu'on lui donnoit de terre de la proximité de cette flotte, qu'il savoit devoir être en mer : ce qui l'obligea de faire monter un matelot au haut du mât, pour voir s'il ne découvriroit point de voile hors du canal dont on étoit près de sortir, afin de se retirer en cas de besoin à Capo-Bonifacio. Le matelot ayant dit qu'il ne voyoit que deux tartanes, qui couroient le long de la terre, qu'il jugea être des corsaires de Barbarie, le Commandant ordonna de leur donner la chasse.

Les

Les ſoldats & la chiourme marquerent une grande joie de cela; mais le pilote ayant mal pris ſes meſures, la galere échoua un moment après être ſortie du canal, ſur un fond de ſable entre deux petits rochers. Heureuſement elle ne ſe fit point de mal, parce que la mer étoit calme, & qu'il ne faiſoit preſque point de vent : cependant les forçats ayant voulu rompre leurs chaînes, pour ſe ſauver, dom Fernando & tous les ſoldats mirent l'épée à la main & les contraignirent de ſe raſſeoir, après quoi il fit mettre la félouque & l'eſquif en mer, pour porter le Cardinal & ſes gens avec quelques autres paſſagers ſur les rochers, pendant qu'on travailloit à décharger la galere pour la remorquer : ce qui réuſſit au bout de trois heures, après beaucoup de fatigues & de peine.

Enſuite on alla mouiller à Porto-Vecchio, où l'on paſſa la nuit : & le lendemain qui étoit la fête de S. Simon & S. Jude, le vent n'étant pas propre pour continuer le voyage, on mit pied à terre pour entendre la Meſſe. Mais pendant qu'on la diſoit, quelques cavaliers étant venus avertir que l'armée navale de France étoit à Cagliary, dom Fernando fit rembarquer tout le monde. Cependant la mer étant fort groſſe, & le Conſeil s'étant

aſſemblé, on ne jugea pas à propos de lever l'ancre ; tous les Officiers étant convenus qu'il étoit impoſſible aux vaiſſeaux de guerre de venir ſur la galere, pendant que ce vent-là dureroit ; que s'il changeoit elle auroit toujours beaucoup d'avance, & qu'il lui ſeroit aiſé de gagner un port. Malgré ces conſidérations & le mauvais tems qui continuoit toujours, dom Fernando ne laiſſa pas de mettre à la voile le lendemain de la fête à quatre heures du matin, contre le ſentiment des Officiers ſubalternes, qui firent même leurs proteſtations par écrit. En effet la tempête fut ſi violente depuis les cinq heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir, que tout le monde ſe prépara à la mort par la confeſſion, le naufrage paroiſſant inévitable. Cependant comme le vent n'étoit pas contraire, on ne laiſſa pas d'avancer beaucoup, & la galere s'étant trouvée près d'une petite Iſle appellée la Rinara vers le commencement de la nuit, tout l'équipage s'écria *Terra*, *Terra*, & voulut ſe jetter à la mer, dans la penſée que la galere alloit ſe briſer contre terre. Cela ſeroit arrivé, ſi le Commandant n'eût fait changer la manœuvre, pour gagner la pointe de l'Iſle au-deſſous du vent, où la mer s'étant trouvée moins agitée, tout l'équipage s'écria en ſigne de

réjouiſſance *Calma*, *Calma*. Elle étoit pourtant encore aſſez agitée, pour empêcher l'uſage des rames, dont on entreprit inutilement de ſe ſervir pour ſe mettre plus à l'abri, la mer en ayant rompu pluſieurs : de ſorte que dom Fernando fut obligé de faire jetter deux ancres qui prirent heureuſement toutes deux. Après cela il paſſa dans la chambre du Cardinal, pour lui dire qu'il avoit couru de fort grands dangers, mais qu'il en étoit dehors ; qu'il falloit penſer à ſe repoſer, & que le lendemain il eſpéroit gagner Porto-Longone. Ce gentilhomme avoit plus beſoin de repos que perſonne, s'étant extrêmement fatigué tout le jour, & ayant veillé ſur tout ce qui ſe paſſoit, avec une attention extraordinaire, ſans quitter le lieu d'où il donnoit ſes ordres, que pour aller rendre compte au Cardinal de l'état des choſes.

Le lendemain la mer étant beaucoup plus calme, on leva les ancres à quatre heures du matin, & on arriva ſur les neuf heures à Porto-Longone, où tout le monde fut étonné de voir arriver une galere, après la tempête qu'il avoit fait le jour précédent. Peu de tems après, le vent recommença d'une ſi grand force, qu'il ne fut pas poſſible de paſſer à Piombino, quoiqu'on le tentât par trois fois.

Cela donna le loisir au Cardinal d'aller voir Porto-Ferraio, autre port de l'isle d'Elbe, qui appartient au grand duc de Toscane.

Enfin le 3 Novembre 1654. on prit terre à Piombino, où le cardinal de Retz se démasqua & se laissa connoître. En avançant dans les Etats du grand duc de Toscane, on trouva dans la premiere ville où l'on coucha, des officiers de S. A. qui avoient ordre de traiter le Cardinal aux dépens de leur maître : ce Prince ayant eu la précaution d'en dépêcher plusieurs en différens endroits, pour le même sujet, sur l'avis qu'il avoit eu de son passage en Italie.

A une demie-lieue de-là on rencontra le Maître des cérémonies de S. A. qui apporta des lettres de la part du grand Duc au cardinal de Retz, remplies d'offres & d'honnêtetez les plus obligeantes du monde, mais accompagnées de prieres, qu'il ne trouvât point mauvais, si on lui faisoit faire une espéce de quarantaine, (à cause du mauvais air qu'on disoit regner en Espagne) dans un petit lieu nommé Spedaletta, qui est une maison presque seule dans les montagnes proche de Volterra, peu éloignée du champ de bataille où Catilina fut autrefois défait par l'armée de la république Romaine.

On y trouva un maître d'hôtel, un officier, un ſomelier, qui traiterent ſplendidement le cardinal pendant le ſéjour qu'il y fit. Au reſte il y a bien de l'apparence que le grand Duc ſe ſervit du prétexte du mauvais air, pour ſe donner le tems d'écrire en France, & pour y faire trouver bon le paſſage qu'il donnoit ſi honnêtement à S. E.

Le premier ſoin du cardinal de Retz, dès qu'il fut en terre ferme, fut de dépêcher un courier exprès à l'abbé Charrier, pour le faire venir à Spedaletta, où il arriva au bout de quatre ou cinq jours, tellement perſuadé que le Cardinal devoit donner ſa démiſſion, qu'ayant rencontré en arrivant Joli & Boiſguerin qui ſe promenoient à deux cens pas de la maiſon, la premiere choſe qu'il leur demanda fut, s'il n'y étoit pas diſpoſé : à quoi les autres ayant répondu qu'ils ne le croyoient pas, il en partit chagrin, & dit que ſi cela étoit, il n'y avoit rien à faire pour lui en Italie. Enſuite il fit ſon poſſible pour inſpirer cette réſolution au Cardinal, qui de lui-même y étoit aſſez diſpoſé : mais comme il reçut dans le même tems des lettres de ſes amis de Paris qui l'en détournoient toujours fortement, & qui lui offroient leurs bourſes pour s'entretenir dans Rome honorablement,

pourvû qu'il ne s'engageât point dans de trop grandes dépenses ; les remontrances de l'abbé Charrier ne servirent de rien, quoiqu'il s'offrît d'aller à Paris pour convaincre ses amis de la nécessité de la démission, & pour disposer la Cour à la recevoir favorablement. Ce projet fut remis jusqu'à ce qu'on fût à Rome, où l'on verroit de plus près ce qu'il y auroit à faire.

Cependant comme le Cardinal manquoit d'argent, ayant fait distribuer ce qui lui restoit aux Officiers & à l'équipage de la galere, il pria l'abbé Charrier, qui retournoit à Rome pour lui préparer un logis, de passer par Florence & de demander une somme de quatre mille écus au bailli de Gondy son parent, & sécretaire d'Etat du grand Duc, pour le conduire jusqu'à Rome : ce qu'il n'obtint pas sans difficulté. Après cela S. A. lui envoya un litiere pour le porter de Spedaletta où il avoit passé quinze jours, à l'Ambrogiano, maison de plaisance où il trouva le grand Duc, la grande Duchesse, & le Prince, qui le régalerent parfaitement bien en toute maniere pendant un jour & demi, quoi qu'il y fût *incognito*. * Les con-

* Le grand Duc donna la premiere place au cardinal de Retz, & le fit mettre sur un siege plus élevé que le sien. Le Cardinal reçut ces honneurs avec beaucoup de modestie.

versations ne roulerent que sur le sujet du voyage en général, sans entrer autrement dans le détail des affaires, à la réserve du Conclave futur, qu'on disoit fort prochain, à cause du grand âge & de la mauvaise santé du Pape. Sur cela le Duc s'ouvrit un peu avec le Cardinal, & lui recommanda fort le cardinal Chigi, lui laissant entendre qu'il le trouveroit plus favorable & mieux disposé que pas un autre à son égard.

De l'Ambrogiano on se rendit à Florence, où le cardinal Jean Carlo de Médicis traita magnifiquement le cardinal de Retz pendant trois jours dans le palais du grand Duc, mais toujours *incognito*. Il lui donna même le bal à la mode du pays dans une maison particuliere où il avoit assemblé les plus belles Dames de la ville. Il fut reçû à Ficanes avec la même magnificence par le prince Léopol qui en étoit gouverneur, & dans tous les autres lieux des Etats du grand Duc par où il passa jusqu'à Radicafani : après quoi le Cardinal entra dans les états Ecclésiastiques, toujours *incognito*, & dans la litiere du grand Duc jusqu'à Rome, où il arriva le 28 Novembre 1654.

Aussi-tôt que le cardinal de Retz fut arrivé, l'abbé Charrier en fut porter la nouvelle au cardinal Chigi sécretaire

d'Etat, pour en informer S. S. qui dès le lendemain lui donna une audience secrete, où il lui donna beaucoup de marques d'estime & d'amitié, l'exhortant à prendre patience & à se faire traiter pour son mal d'épaule, avec promesse qu'on ne le laisseroit manquer de rien. Le cardinal Chigi lui envoya ensuite faire des complimens & des excuses de ce qu'il ne le voyoit point encore; disant que c'étoit pour ne point donner d'ombrage à la faction de France, & pour ne pas se mettre hors d'état de lui rendre service: raisons dont il se servit en plusieurs autres occasions dans la suite, pour se dispenser d'accorder au cardinal de Retz les graces qu'il demandoit. Ce fut sous ce prétexte qu'il fit retrancher beaucoup des liberalités & des honneurs que S. S. avoit intention de lui faire. Il fit réduire à quatre mille écus les vingt mille qu'il vouloit lui donner, & il empêcha le Pape de le loger auprès de lui dans son palais de Montecavallo, disant qu'il feroit mieux de se loger dans une maison Religieuse, où vivant dans un esprit de simplicité, de retraite & de modestie, il rendroit sa cause bien meilleure, & embarasseroit davantage ses ennemis.

Ces conseils avoient quelque chose de plausible à la vérité, & pouvoient passer

pour ſages & pour ſinceres, du moins à l'égard du logement & de la conduite qu'il preſcrivoit au Cardinal; quoique peut-être une marque plus publique d'une protection ouverte auroit fait plus d'honneur au Pape, & auroit été plus avantageuſe aux affaires du cardinal de Retz. Mais certainement il ne devoit rien retrancher du ſecours d'argent dont il ſavoit que le cardinal de Retz avoit un extrême beſoin; & ce ſecours pouvoit ſe donner ſuivant l'Evangile, ſans faire ſonner la trompette.

Il y eut encore une autre affaire dans laquelle le cardinal de Chigi marqua peu d'inclination pour les intérêts du cardinal de Retz, quoiqu'il s'efforçât de perſuader le contraire. Ce fut au ſujet d'une lettre fort bien écrite qu'il adreſſoit à tous les Evêques de France ſur l'état des affaires, & dont Mrs. de Port Royal étoient les véritables auteurs. Le Sr. de Verjus qui depuis fut ſon ſécretaire, la lui avoit apportée à l'Ambrogiano, avec d'autres dépêches du P. de Gondy: & le cardinal de Retz ayant réſolu de la faire imprimer pour l'envoyer à Paris, il en fit demander la permiſſion au Pape, dans la vûe de donner à cette lettre plus de poids & plus d'autorité, par une approbation tacite de Sa Sainteté. Mais le car-

dinal de Chigi qui vouloit ménager la faction de France pour le Conclave prochain, détourna la chose adroitement, après avoir envelopé ce refus de plusieurs considérations qui avoient toutes selon lui rapport à l'avantage du cardinal de Retz, & qu'il fit trouver bonnes à l'abbé Charrier, & l'abbé au cardinal de Retz, qui s'étoit laissé étrangement prévenir de l'affection sincere de cette Eminence. Cependant Joli, qui commença dès-lors à ouvrir les yeux & à entrevoir la vérité, leur dit franchement ce qu'il en pensoit, & les raisons qui devoient rendre sa conduite suspecte. Mais il ne lui fut pas possible de se faire écouter, de sorte qu'il fut ensuite enfin obligé de prendre le parti de se taire quand il étoit question du cardinal de Chigi, pour ne se commettre pas trop souvent avec le cardinal de Retz & l'abbé Charrier, qui ont été ses dupes presque jusqu'à la fin, & qui n'ont jamais été d'assez bonne foi pour en vouloir convenir nettement.

Cependant pour se conformer au conseil du cardinal de Chigi, on ménagea un appartement au cardinal de Retz chez les peres de la Mission, & son monde fut logé dans un petit hôtel tout proche. Après cela on examina son épaule, que les Chirurgiens trouverent être démise.

Pour la lui remettre on lui fit souffrir des douleurs extrêmes, sans qu'il se plaignît pourtant beaucoup.

Les nouvelles qui vinrent de Paris dans ce tems-là donnerent aussi beaucoup de peine au Cardinal, principalement l'exil de M. son pere & des duchesses de Retz & de Brissac, qui ne dura pourtant gueres, leurs époux s'étant accommodés peu après avec la Cour. On apprit aussi qu'on avoit envoyé chez le Sr. Caumartin pour l'arrêter, mais qu'heureusement il s'étoit sauvé en se cachant dans un trou de muraille derriere une tapisserie, quoique cinquante archers fussent occupés à le chercher par toute la maison pendant plus d'une heure. Ils ne seroient peut-être pas si-tôt sortis, s'ils n'avoient remarqué dans le jardin une échelle dressée contre un mur, par dessus laquelle ils se figuroient que Caumartin étoit sorti pour se sauver : mais tous les domestiques qui ne savoient pas eux-mêmes où étoit leur Maître, furent bien étonnés quand ils le virent sortir de son trou, une demie heure après que les archers se furent retirez. Ensuite il se refugia en Franche-Comté, où il demeura quelque tems avec Madame sa mere, & depuis chez le baron de Languet, dont la maison étoit sur la frontiere, & chez quelques autres

H vj

personnes de ses amis; jusqu'à ce que le premier président de Belliévre lui eut obtenu la permission de demeurer dans quelqu'une de ses maisons plus près de Paris. On sut aussi que le Sr. Chevalier frere du chanoine grand Vicaire du cardinal de Retz avoit été arrêté en passant à Lion au retour de Rome, & que le Procureur général avoit présenté par ordre de la Cour sa requête au Parlement, pour informer du passage du cardinal de Retz en Espagne, sur la déposition des marchands qui l'avoient vû dans une hôtellerie proche de S. Sébastien. Sur cela le cardinal Mazarin prétendoit intenter un procès criminel à M. de Retz, comme s'il eût fait des traités avec les ennemis de l'Etat: mais comme le fait étoit faux, & qu'il n'en put fournir de preuve, l'affaire n'eut pas de suite. Cependant le Roi, qui peu de tems auparavant avoit envoyé le Sr. de Lyonne avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, lui envoya des ordres pressans de quitter toute chose pour aller à Rome & y traverser le cardinal de Retz. En attendant qu'il y fût, S. M. fit deffendre à tous les François d'avoir aucune communication avec lui, & aux Cardinaux de la nation ou même de la faction Françoise, de faire arrêter leurs carosses

ſuivant l'uſage du pays. Mais le Pape ayant été averti de cet ordre donné aux Cardinaux, prit la choſe avec tant de hauteur, qu'aucun n'oſa y obéir, ſa Sainteté ayant fait dire que ſi quelqu'un d'entre eux manquoit à l'égard du Cardinal aux civilités ordinaires, elle les feroit mettre au château S. Ange. D'ailleurs le cardinal de Retz s'étoit déja mis ſur un pied à ſe faire reſpecter, plus de vingt gentilshommes de ſes amis s'étant rendus auprès de lui, qui l'accompagnoient en toute occaſion comme ſes domeſtiques, & qui mangeoient avec lui: ſans parler de pluſieurs autres qui s'étoient logés dans ſon quartier exprès pour être à portée de lui offrir leurs ſervices dans le beſoin. De plus il avoit reçû des ſecours très-conſidérables de France, qui l'avoient mis en état de ſe faire un équipage fort leſte de trois caroſſes à ſix chevaux, avec un grand nombre d'eſtafiers, la plupart jeunes François fort déliberés & prêts à tout faire, qui joints avec les gentilshommes & leurs valets de chambre compoſoient du moins un corps de cent perſones, ſur qui le Cardinal pouvoit compter dans un beſoin. Il n'y eut que ſur la livrée qu'il affecta d'être modeſte, n'ayant donné à tous ſes gens que des habits gris ſans galon: ce

qui faisoit appeller sa suite *la nuë grise.*

Les amis du cardinal de Retz qui l'assistoient de leurs bourses, n'aprouvoient pas autrement cette dépense excessive, qu'ils jugeoient assez inutile & hors de saison : mais outre que son inclination l'y portoit, il disoit aussi qu'il falloit vivre de cette maniere à Rome, dont le peuple n'estime les étrangers qu'à proportion de leur dépense & de la figure qu'ils font; que paroissant dans un état d'abattement, tout le monde lui marcheroit sur le ventre, & que ses ennemis en tireroient de grands avantages contre lui. Effectivement cette conduite ne fit pas un mauvais effet, le Pape & la Cour de Rome jugeant par là qu'il n'étoit pas un homme abandonné, ni qu'on dût craindre qu'il leur tombât sur les bras.

On savoit d'ailleurs qu'il avoit pour sa personne une table de six couverts fort délicieuse & très-bien servie, une de vingt pour ses gentilshommes, sans parler du commun qui étoit de plus de quarante. Tout cela suivi de grandes aumônes, qui se faisoient régulierement à la porte, donnoit au cardinal de Retz une grande réputation parmi le peuple & lui attiroit une bienveillance presque générale, qui n'est pas à mépriser dans des rencontres

de cette nature. Aussi n'eut-il pas de peine à faire dans les commencemens une partie de ce qu'il vouloit, se voyant soutenu de l'approbation publique & de l'inclination du Pape à un point qui ne se peut presque pas imaginer. Il en auroit tiré sans doute des secours & des avantages considérables, sans les ménagemens, la foiblesse ou les artifices du cardinal de Chigi, qui rompit toutes ses mesures.

Cette inclination du Pape parut visiblement en deux occasions, dont la premiere fut lorsqu'il donna le chapeau au cardinal de Retz suivant l'usage. Car on vit sans cesse & en abondance couler des larmes des yeux de ce bon vieillard, pendant toute la cérémonie, avec des manieres & des expressions d'une tendresse toute particuliere : ce qui fut remarqué de tout le monde. Le cardinal Antoine Barberin ne s'y trouva point, & les cardinaux d'Este & Bichi se retirerent dès le commencement du Consistoire, ayant appris en entrant que cette cérémonie s'y devoit faire. Ils agirent ainsi, dans la vûe de faire leur cour au cardinal Mazarin, auquel ils écrivirent même pour s'excuser, disant qu'ils avoient été surpris, & que le Pape avoit tenu la chose si secrette, qu'ils n'en avoient rien sû ; ce qui étoit vrai.

La seconde fut lorsque l'évêque de Cou-

tance autorisé par les grands Vicaires du Chapitre, donna les Ordres dans l'église Notre-Dame. Car S. S. en ayant été informée adressa aussi-tôt des commandemens très-exprès au Nonce d'interdire l'Evêque & les grands Vicaires : ce qui auroit produit un effet fort avantageux pour le cardinal de Retz, & auroit presque décidé l'affaire, si ces dépêches étoient arrivées un peu plutôt à Paris. Mais un courier extraordinaire y ayant apporté presque en même tems la nouvelle de la mort du Pape, cette action de justice qui marquoit les intentions du Chef demeura inutile, & ses ordres ne furent point exécutés.

Le Saint Pere, qui ne fut malade que trois ou quatre jours, s'étant apperçû de sa fin, fit appeller tous les Cardinaux auxquels il donna sa bénédiction avec beaucoup de marques d'affection, & une grande liberté d'esprit, les exhortant de choisir un bon sujet pour remplir sa place, & leur recommandant particulierement le cardinal de Chigi. Après cela il mourut à Montecavallo le 7 Janvier 1655. Ce Pape méritoit d'être plus regretté qu'il ne le fut. Il étoit ferme & vigoureux à soutenir les intérêts de l'Eglise, assez pénétrant, & bien instruit des affaires du monde, ayant d'ailleurs ses foiblesses & ses défauts qui éclaterent un peu trop, par sa com-

plaisance excessive pour la signora Olimpia sa belle-sœur, qui abusa long-tems de sa facilité, s'étant rendue maitresse absolue de toutes les affaires *. Tout le monde témoigna donc plutôt de la joie que du déplaisir de sa mort, sans en excepter ses domestiques, qui l'abandonnerent si parfaitement dès qu'il fut expiré, que les rats lui rongerent les oreilles, personne n'étant resté près de son corps.

Après ses obseques, qui se firent à l'ordinaire, les Cardinaux entrerent au Conclave le 18 Janvier, où ils demeurerent près de trois mois enfermés. Le cardinal de Retz y entra comme les autres avec trois conclavistes, l'abbé Charrier, Joli, & Imbert son valet de chambre, quoique les Cardinaux n'en ayent ordinairement que deux, à la réserve de ceux qui sont Princes ou incommodés : deux exceptions qui lui donnoient un double droit à jouir de ce privilege, étant de maison Ducale, ce qui est équivalent aux Princes d'Italie, & d'ailleurs étant toujours incommodé de son épaule. Voici un détail assez exact de ce qui se passa dans le Conclave. Joli en

* Voici un trait de l'avidité de donna Olympia. Un Seigneur lui ayant envoyé de très-beaux fruits dans un bassin d'argent, elle retint tout, prétendant que le bassin faisoit partie du présent.

composa la relation dans ce tems-là, & en fit part à un de ses amis à Paris. Dans la suite il a retouché cette lettre en quelques endroits, pour lui donner plus de liaison avec l'histoire.

LETTRE

A M...... touchant ce qui est passé dans le Conclave d'Alexandre VII.

MONSIEUR,

SI je ne vous avois pas mandé dès les premiers jours du Conclave ce qui devoit en arriver, je n'aurois pas maintenant la hardiesse de vous entretenir des biais & des moyens qui ont enfin porté cette grande assemblée à l'élection du cardinal de Chigi que je vous avois prédite. Mais voyant que je ne me suis pas trompé dans mes conjectures, j'avoue que j'ai quelque penchant à croire que les dispositions générales & particulieres que j'ai tâché d'observer soigneusement dans tous les esprits, sont effectivement les principales raisons qui ont le plus contribué à la consommation de cet ouvrage. C'est ce qui fait, Monsieur, que je me rends plus volon-

tiers à la priere que vous m'avez faite de vous envoyer une relation de ce qui s'eſt paſſé dans cette aſſemblée, dont je ne puis garantir l'exactitude que pour les choſes qui ſont venues à ma connoiſſance : car il n'y a peut-être perſonne qui puiſſe ſe vanter de ſavoir toutes les intrigues, les cabales & les négociations ſecrettes qui ſe font dans ces rencontres. Je ſuppoſe d'abord que vous n'ignorez pas la maniere dont ſe fait l'élection des Papes, dont pluſieurs perſonnes ont écrit. Vous obſerverez ſeulement, que les billets où ſont les vœux des Cardinaux, ſont faits de maniere qu'on n'en ſauroit découvrir les auteurs, n'y ayant que le nom du Cardinal à qui on donne ſa voix, qui ſe préſente d'abord. Ceux qui ſont autoriſés pour ouvrir ces billets ſont obligés d'en demeurer là, juſqu'à ce que l'élection ſoit faite : car alors il eſt permis de les déplier entierement, & par-là on découvre bien des myſteres & des infidélités.

Il eſt bon auſſi de ſavoir la différence entre le Scrutin & l'Acceſſit, qui ſont deux actes ſéparés, mais qui n'en ſont proprement qu'un. A l'égard de l'élection, le Scrutin ſe fait le premier par le moyen du billet qui eſt conçû en ces termes, *Ego Cardinalis &c.* Cela ne ſe voit point qu'en rompant un cachet. *Eligo in ſummum*

Pontificem Dominum N........ cela se voit, & au bas : *Sic me Sancta Dei Evangelia adjuvent.* A quoi on ajoute une sentence tirée de l'Ecriture, qu'on dispose chacun à sa discrétion, & qui est aussi pliée & cachetée comme le commencement, sans qu'on la puisse lire.

Si dans cette premiere action qui s'appelle Scrutin, quelqu'un avoit le nombre de voix suffisant, il seroit Pape & on en demeureroit-là; mais cela n'arrive gueres. Ordinairement on change & corrige le Scrutin, par ce qu'on appelle Accessit, en donnant sa voix à un autre sujet, avec cette seule différence, qu'au lieu du terme *Eligo*, on met celui d'*Accedo domino* N. ou bien *Accedo nomini*, quand on s'en tient au premier. Après cela on joint la voix de l'Accessit à celui du Scrutin, & s'il se trouve qu'un Cardinal en ait les deux tiers & une au-delà, l'affaire est faite, sinon c'est à recommencer : ce qui se fait deux fois le jour, matin & soir.

A l'égard de ce qui se fait dans l'intérieur du Conclave, si vous voulez en avoir une connoissance parfaite, il ne faut pas vous arrêter à ce qui s'en débite dans le monde, y ayant une infinité de gens qui cherchent du mystere & du merveilleux où il n'y en a point, & d'autres qui ne remarquent pas assez les traits de

la Providence qui domine toujours & qui gouverne le caprice des hommes.

Ainſi quoique la figure extérieure du Conclave ſoit environnée de pompe & de majeſté, autant que celle de quelque aſſemblée que ce puiſſe être ; cette grandeur apparente n'établit pas une conſéquence néceſſaire d'une élevation extraordinaire, dans les eſprits qui la compoſent. Les hommes y ſont, comme partout ailleurs, ſujets à leurs paſſions & à leurs foibleſſes, remplis d'inégalité, de contradiction & de caprice. Ce n'eſt pas qu'une conduite ſage & prudente n'ait là comme ailleurs un grand avantage ſur les autres, & qu'un eſprit ſupérieur ne trouve ſouvent là les moyens de manier adroitement les autres & de les amener à ſes fins : mais il faut auſſi avouer qu'on y remarque ſouvent une puiſſance inviſible qui remue les volontés, qui entraîne leurs conſentemens d'une maniere étonnante, & qui confond ſouvent les projets les mieux concertés, & les intrigues des plus habiles politiques. C'eſt ce qui a paru bien manifeſtement dans ce Conclave, où l'on a vû les vieillards, contre leurs maximes ordinaires, concourir au choix d'un ſujet dont l'âge doit éteindre toutes leurs eſpérances, & les jeunes ſolliciter pour un homme fort régulier, qui n'aura pas ap-

paremment beaucoup d'indulgence pour les foiblesses de leur tempérament. On y a vû la France revenir à un sujet qu'elle avoit exclu, l'Espagne désirer contre ses maximes un Pape qui paroît ferme & vigoureux, & le cardinal Barberin sortir du nombre de ses partisans, les créatures d'Urbain VIII. son oncle, & se donner pour maitre celui qu'il avoit si long-tems rebuté. Les derniers jours de la vie du pape Innocent X. ayant délié toutes les langues de la cour de Rome, on vit tout d'un coup cette Ville changer de face dès les premiers momens de l'agonie d'Innocent. Il est vrai que c'est une chose assez ordinaire à la fin de chaque pontificat; mais dans celle-ci la révolution fut plus prompte & plus sensible, parce qu'il n'y avoit point de neveu pour soutenir la mémoire du défunt, & que les esprits vivement pénétrés des désordres & des scandales du dernier gouvernement, s'abandonnerent à leurs premiers mouvemens avec trop de licence & d'impétuosité.

Cet emportement dans son excès ne laissoit pas d'être fondé en raison. On peut même dire qu'il fut la principale cause du choix qui se fit dans le conclave, en faisant connoître que tout le monde attendoit & demandoit un nouveau Pontife, dont la conduite remédiât à ce qui avoit

déplu dans le gouverment précédent. L'attachement du dernier Pape & la complaiſance outrée qu'il avoit pour la *Signora Olimpia*, étoient ce qui avoit le plus offenſé les eſprits. Les Electeurs s'attacherent à choiſir un ſujet éloigné de ce défaut : après cela l'intéret de tout le monde Chrétien entra en quelque conſidération ; & comme on étoit perſuadé que l'inaction d'Innocent X. & ſon trop grand ménage lui avoient trop fait éloigner & négliger la guerre contre les Turcs, qui donnoient de l'inquiétude à toute l'Europe, & que celle qui régnoit entre les princes Chrétiens avoit beſoin d'une médiation plus vigoureuſe & plus efficace ; on tâcha de trouver un ſucceſſeur qui eût les qualités néceſſaires pour remédier aux beſoins publics.

Dans ces diſpoſitions preſque générales de tous les eſprits, perſonne ne ſe préſentoit plus avantageuſement pour remplir les ſouhaits des peuples, que le cardinal de Chigi, qui dans l'opinion des peuples & de tout le public, paſſoit pour raſſembler en lui toutes les perfections requiſes pour raſſurer les Romains contre la crainte des déſordres paſſés, & pour faire concevoir à tout le monde Chrétien l'eſpérance d'un avenir plus heureux.

Ce n'est pas que le cardinal Sachetti ne partageât les vœux & les sentimens, & que la douceur & l'égalité de ses mœurs, jointe à une assez grande expérience dans les affaires, n'attirât sur lui les yeux & les souhaits d'une bonne partie du monde : d'autant qu'il avoit pardevers lui l'avantage de l'âge, qui n'étoit compensé dans le cardinal de Chigi que par des signes équivoques d'une santé assez incertaine & délicate. Cependant comme le cardinal Sachetti laissoit dans les esprits quelques sujets de défiance sur l'article de ses parens, & surtout d'une belle-sœur qui ne lui étoit pas indifférente, & que son concurrent paroissoit plus éloigné des occasions de ce penchant ; cette considération aida beaucoup à déterminer les Cardinaux : sans parler de la réputation que le cardinal de Chigi s'étoit acquise à Munster, de l'autorité que lui avoit attiré sa charge de sécretaire d'Etat, dont il avoit rempli les fonctions d'une maniere fort gracieuse, & enfin de la recommandation du dernier Pape au lit de la mort. Cette recommandation, pour venir d'un sujet peu recommandable, ne laissa pas de faire impression sur les esprits : mais outre ces deux sujets, il y en avoit encore quelques-uns qui s'attiroient l'attention publique à certains égards, quoiqu'assez foiblement. Tout ce qu'on

qu'on en peut dire, c'eſt qu'ils auroient été plutôt approuvés que déſirés, ſi ce n'eſt peut-être par quelques amis particuliers, & pour des intérêts perſonnels.

Le conclave étoit, comme il eſt toujours, partagé en pluſieurs factions qui avoient rapport aux principales puiſſances de l'Europe, dont il eſt à propos de vous donner une idée générale. Celle de France étoit alors peu conſidérable par le nombre des voix, & n'étoit pas en état de former elle ſeule une concluſion: mais quoi qu'en diſent les Italiens, ſon nom & la réputation de ſes armes ne laiſſoit pas de lui donner aſſez de conſidération pour impoſer du reſpect aux Electeurs, & pour les empêcher de nommer un Pape contre qui cette Couronne auroit témoigné une défiance & une averſion ouverte. Je ne puis vous rien dire de ce qui ſe paſſoit de ſecret dans le conſeil de ce parti; les Cardinaux, qui le compoſoient, Barberin, Bichi, Grimaldi, Eſte, Urſin, ayant refuſé le concours & la communication que le cardinal de Retz leur avoit offerte. Ce qui en a paru au dehors, c'eſt que la France continuoit en faveur du cardinal Sachetti les mêmes offices qu'elle lui avoit rendus dans le Conclave précédent; parce qu'il étoit ami intime du cardinal Mazarin, & qu'au contraire elle rejettoit ouvertement le cardi-

nal Chigi, auquel elle avoit donné même l'exclusion.

Mais cette déclaration si determinée de la France pour le cardinal Sachetti fut avantageuse en toute maniere au cardinal Chigi, parce qu'elle l'attacha plus fortement au parti d'Espagne, & qu'elle détacha du parti de la France tous les autres vieillards qui avoient quelques prétentions au pontificat. Il tira aussi un grand secours du cardinal de Bichi son parent & son ami, qui ne laissoit passer aucune occasion de lui rendre service, sans avoir aucun égard aux ordres du Roi.

* La faction d'Espagne étoit sans comparaison plus nombreuse & pouvoit, en demeurant unie, donner une exclusion certaine : mais tous les sujets dont elle étoit composée n'étoient pas tous tellement dépendans & assurés, qu'on pût compter sur leurs voix, sans craindre de se tromper. La seule chose en quoi ils convenoient le plus étoit leur opposition constante & unanime au cardinal Sachetti, qu'il n'y eut pas moyen de vaincre.

* Carlo di Medicis, J. Carlo di Medicis, Trivulcio, Colonna, Caraffa, Cesi, Astalli, Brancaccio, Capponi, Durozzo, Costagalti, Filomarini, Harach, De Hesse, Ludovisio, De Lugo, Montalto, Maldachini, Rosseti, Raggi. S. Sforza, Savelli.

Au contraire leurs veritables inclinations ſe déclarerent toujours en faveur du cardinal Chigi, à cauſe de l'excluſion que la France lui avoit donnée, & de l'inimitié qu'il profeſſoit contre le cardinal Mazarin, & de la conduite qu'il avoit tenue avec une grande fermeté ſur l'affaire des évêchés vacans de Portugal, ayant toujours détourné le dernier Pape de rien décider ſur ce ſujet, en lui faiſant entendre que ce ſeroit un nouvel obſtacle à la paix générale. Cependant ces diſpoſitions de l'Eſpagne à l'égard de ces deux Cardinaux étoient envelopées d'une contenance & d'un ſecret ſi impénétrables, que bien des gens jugeoient que non ſeulement cette Cour ne déſiroit pas l'élection du cardinal Chigi, mais même qu'elle n'auroit conſenti à l'excluſion du cardinal Sachetti, que par condeſcendance pour les cardinaux de Medicis, qui l'avoient ſoutenue dans le Conclave précedent ; fondez ſur une eſpece de méſintelligence qui parut entre les deux cardinaux de Medicis & l'ambaſſadeur d'Eſpagne, lequel évita en pluſieurs rencontres de ſe déclarer ſur l'excluſion du cardinal Sachetti, affectant de la rejetter ſur eux : pendant que de leur côté les Medicis laiſſoient échapper de tems en tems des paroles qui ne paroiſſoient pas favorable au cardinal Chigi.

Mais il y a de l'apparence que ces feintes mésintelligences & ces contradictions étoient des maneges de politique, pour mieux couvrir leurs desseins & pour ménager les suffrages de quelques particuliers, qui auroient pû se détacher de la faction, s'ils s'étoient plus ouvertement déclarés contre l'un ou en faveur de l'autre : par exemple celui du cardinal Rosetti, qui ne seroit assurémenr pas demeuré un moment dans leur parti, s'il avoit cru que leur dessein eût été d'élire le cardinal Chigi, pour lequel il avoit une aversion & une antipatie naturelle, & ceux de plusieurs gens de bien qui estimoient trop le cardinal Sachetti, pour lui donner une exclusion formelle.

* La faction des Barberins avoit un nombre de voix presque égal à celui d'Espagne, & par conséquent une exclusion peut-être autant & plus certaine ; attendu qu'elle étoit composée de vieillards qui avoient tous chacun leurs prétentions au pontificat, & leurs raisons particulieres pour en exclure ceux qui en approchoient le plus. Ils parurent assez

* Barberin, Carlo Barberin, Bragadini, Cherubini, Carpegna, Cessa, Lechini, Cafarolli. Facquiretti, Franciotti, Gabliel, Ginetti, Giorio, Gualtieri, Matulano, Palotta, Rapaccioli, Spada, Sta, Suzanna, Sachetti.

long-tems fortement déterminés en faveur du cardinal Sachetti, au préjudice de tout autre : mais les personnes sensées jugerent qu'ils ne lui prétoient leurs voix, que parce qu'ils savoient bien qu'elles lui seroient inutiles, à cause de l'exclusion de l'Espagne : dans l'espérance qu'après l'avoir balotté long-tems sans succès, on jetteroit enfin les yeux sur qu'elqu'un d'entre eux qui déplairoit moins à cette Cour. Il y a même lieu de croire que ce fut en particulier la vûe du cardinal Barberin, puisqu'après avoir vû pendant plusieurs jours de suite trente-trois suffrages pour le cardinal Sachetti, il en parut tout d'un coup dans un Scrutin trente-un pour le cardinal Barberin : ce qui donna une allarme violente aux autres factions, & les obligea d'observer avec plus d'attention ses démarches & les discours de ses Conclavistes, ou autres partisans qui ne laissoient passer aucune occasion d'exalter ses bonnes qualités, & de s'accommoder au goût & à la disposition du Conclave. Après tout on demeura convaincu que la vûe principale des Barberins regarda toujours le cardinal Sachetti, comme celui de tous qui leur convenoit davantage, soit pour leur procurer la main-levée des biens que l'Espagne leur avoit fait saisir dans le royaume de

Naples, soit pour assurer la fortune de leur Maison & celle de la Signora Olimpia, qui après la mort du Pape s'étoit absolument remise entre leurs mains, en conséquence de l'alliance qu'elle avoit contractée avec leur Maison.

Ils n'avoient aucune inclination pour le cardinal Chigi. On peut même dire qu'il y avoit une espece d'antipatie entre lui & le cardinal Antoine Barberin. Non seulement il évitoit de s'expliquer sur son chapitre avec le cardinal de Retz, & rejettoit les propos qu'il lui tenoit en sa faveur, comme ne lui étant pas agréables; mais il tâchoit aussi souvent de l'en dégoûter, par des endroits où il le croyoit beaucoup plus sensible qu'il ne l'étoit en effet, comme sur le Jansenisme. Il disoit qu'il feroit bien, avant toutes choses, de s'assurer de ses sentimens sur la matiere de la Grace. Le cardinal de Chigi de son côté n'étoit pas mieux disposé à l'égard du cardinal Barberin, & il ne manquoit jamais d'avertir le cardinal de Retz de ne pas prendre trop de confiance en lui, & il le lui présentoit comme un esprit artificieux & malin. Il n'en étoit pas de même du jeune cardinal Carlo Barberin, qui marquoit en toute rencontre beaucoup d'affection & de considération au cardinal Chigi, aussi bien que le cardinal

Sachetti & plusieurs autres du même parti.

* La faction de l'Escadron Volant, ** pour n'être pas si nombreuse, n'étoit peut-être pas moins considérable, ni moins puissante que les autres, étant composée de jeunes Cardinaux allertes, habiles & toujours prêts à profiter des occasions. Ils parurent tous fort attachés dès le commencement au cardinal Sachetti, disant à tout propos *Sachetti o Cataletto*. Mais dans la verité une partie d'entre eux n'étoient occupés que du cardinal Chigi, & les autres lui donnoient au moins la seconde place : ce qui les fit déclarer sans peine en sa faveur, quand ils virent l'exclusion assurée de l'autre. Cette différence de sentimens dans les Cardinaux de ce Parti n'étoit connue que de peu de gens, & les amis secrets du cardinal Chigi ne se laissoient pas connoître au cardinal Barberin, en se joignant, comme ils firent, tous à lui en faveur du cardinal Sachetti. Mais ils n'eurent pas la même réserve pour le cardi-

* Aquaviva, Albizzi, Azzolini, Boromeo, Chigi, Corrado, Homodei, Imperiale, Lomelino, Ottoboni, Pio, de Retz, Santacrocé.

** On appelloit cette faction l'escadron volant, parce qu'elle paroissoit détachée des deux autres & comme voltiger entre elles.

nal de Retz : car quoiqu'il n'entrât pas dans leur Conseil, comme ils savoient qu'il étoit entierement porté pour le cardinal Chigi, il y avoit toujours quelqu'un d'entre eux qui le joignoit à l'entrée de la chapelle ou ailleurs, pour l'avertir de donner sa voix au cardinal Sachetti, quand ils sauroient qu'elle lui seroit inutile, ou de ne la lui pas donner, quand ils auroient lieu de craindre : & s'ils ne pouvoient eux-mêmes lui donner cet avis, ils le lui faisoient dire par Monsignor Febei maître des Cérémonies. On ne sait pas bien si le cardinal de Chigi étoit informé de tout ce manege, mais il feignoit toujours de l'ignorer : & le cardinal de Retz qui étoit assis auprès de lui dans la chapelle, assuroit qu'il l'avoit empêché de donner sa voix au cardinal Sachetti en plusieurs occasions où il ne lui manquoit que fort peu de suffrages.

* La faction du petit Escadron étoit composée de six Cardinaux, que le prince Pamphile & la princesse de Rossane sa femme avoient unis si étroitement en faveur du cardinal Chigi, qu'ils regardoient ceux du grand Escadron comme leurs ennemis déclarés, supposant qu'ils étoient

* Cibo, Aldobrandin, Odescalchi, Rondavivi, Vidman, Donghi.

tous fortement attachés au cardinal Sachetti. Cela les obligeoit de concourir avec la faction d'Espagne, pour mieux assurer son exclusion. La princesse Rossane s'intéressoit particulierement au cardinal Chigi, parce qu'il avoit toujours eu pour elle de grands égards sous le pontificat dernier, & qu'il avoit pris plusieurs fois son parti contre la Signora Olimpia, dans les démêlés qu'elles avoient souvent ensemble.

Outre ces factions qui comprenoient toutes les voix du Conclave, il y en avoit une moins sensible qui se repandoit dans toutes les autres. C'est celle des Jesuites, qui ne peuvent pas à la verité tout ce qu'on se figure dans ces sortes d'affaires, mais qui font pourtant une espece de *conditio sine qua non* : n'étant presque pas possible de faire son chemin à la cour de Rome & de parvenir aux grandes dignités, sans avoir leur attache & leur agrément. Cette cabale invincible n'étoit pas opposée au cardinal Sachetti; mais elle étoit attachée véritablement à la personne du cardinal Chigi, & c'étoit principalement pour lui qu'elle travailloit au dehors par les intrigues, & au dedans par le cardinal de Lugo, & quelques autres; mais sur tout d'une maniere efficace & délicate par les Sermons du P. Quœchi

prédicateur du Conclave, dans lesquels il y avoit toujours quelque trait qui ne convenoit qu'à la personne du cardinal de Chigi : ce Pere décrivant adroitement ses manieres & sa conduite, comme devant servir de modelle au Conclave.

Les choses étant disposées de cette maniere, toutes ces differentes factions commencerent à resserrer leurs pratiques & à prendre leurs mesures suivant leurs genies, pour parvenir à leurs fins. Les Espagnols, avec leur flegme ordinaire, & sans découvrir leurs véritables desseins, se contenterent dans les commencemens de se tenir unis & serrés, pour assurer l'exclusion du cardinal Sachetti, en ne donnant leurs voix à personne par la formule *accedo nemini*. Ils pratiquerent cela constamment pendant deux mois entiers, que l'on remarqua dans tous les scrutins vingt-deux ou vingt-trois billets, avec cette clause : pendant que les cardinaux François avec les Barberins & l'Escadron faisoient des efforts inutiles en faveur du cardinal Sachetti, qui avoit tous les jours trente-trois suffrages, & quelquefois trente-cinq, quoiqu'il auroit dû en avoir trente-huit ou trente-neuf, s'ils avoient tous été sincerement affectionnez pour lui. Mais comme nous l'avons déja dit, une partie de l'Escadron le trahissoit.

Quoi qu'il en soit, cette observation uniforme & constante donna lieu à une plaisanterie du cardinal Cesi, qu'on appelloit dans le Conclave *la Vecchia*, la *Vieille*, parce qu'il avoit la mine d'un chastré. Il dit un jour en sortant de la chapelle, qu'il n'y auroit point de Pape, si le cardinal *Nemini* & le cardinal *Trentatré* ne s'accommodoient ensemble.

La trahison de l'Escadron fut longtems inconue au cardinal Barberin, dont les soupçons tomboient plutôt sur les vieux Cardinaux de sa faction, qu'il appelloit ordinairement dans son chagrin, *Le mie Bestie*, quand il voyoit qu'il lui manquoit presque toujours six suffrages de trente-neuf sur lesquels il avoit lieu de compter, & qui auroient apparemment conduit le cardinal Sachetti sur le trône, s'ils avoient tous répondu fidellement à leurs démonstrations extérieures : puisque le nombre nécessaire pour rendre l'Election valide n'étoit que de quarante-une ou quarante-deux voix. Quand le nombre des suffrages approche si fort de celui qui est requis, il arrive souvent que les partisans des autres cabales se détachent pour suivre le torrent, dans l'appréhension de se trouver dans la liste des contredisans sous un nouveau pontificat : ce qu'on tâche d'éviter avec grand soin.

D'ailleurs la maniere ambiguë avec laquelle l'ambaſſadeur d'Eſpagne s'étoit expliqué ſur le chapitre du cardinal Sachetti, & une eſpece de méſintelligence qui ſe remarquoit entre ce Miniſtre & les Cardinaux de Médicis pouvoient lui donner lieu d'eſpérer avec aſſez de fondement un retour favorable pour quelqu'un de leur parti qu'on ſçavoit n'y être attaché qu'aſſez foiblement ; entre autres du cardinal Rozetti, qui n'auroit pas manqué de ſe joindre à eux, s'il avoit pû prévoir l'Election du cardinal Chigi, comme il le vouloit faire après coup, lorſqu'il n'en étoit plus tems.

Enfin il y a bien de l'apparence que le cardinal Barberin ne s'attacha pendant un ſi long tems & avec tant d'opiniâtreté au cardinal Sachetti, (quoiqu'il le priât lui-même tous les jours d'abandonner cette pourſuite, dont tout le monde connoiſſoit à la fin l'inutilité) que pour tenir en échec le parti d'Eſpagne, & pour engager le Roi à répondre favorablement à une lettre qu'il lui écrivit en entrant dans le Conclave. Il ſe plaignoit dans cette lettre des traitemens injurieux de ſes Miniſtres, qui avoient fait ſaiſir tous ſes biens dans le royaume de Naples, offrant cependant de ſervir S. M. C. en tout ce qui dépendroit de lui.

Ce n'eſt pas que de tems en tems il ne ſe fit quelques autres pratiques en faveur de différens ſujets qui ſe jettoient à la traverſe, pour tâcher de ſuccéder aux eſpérances mortes du cardinal Sachetti. Mais toutes ces vaines tentatives n'étoient qu'un véritable amuſement : ce qui faiſoit dire au cardinal Ceſi qui ſe mocquoit de ces petites intrigues, *Per Dio gli Sachettano tutti.*

Le premier qui fut mis ſur le rang fut le cardinal Carraffe, qui après les cardinaux Sachetti & Chigi étoit aſſurément celui qui avoit le plus de part dans l'eſtime publique : & s'il n'étoit pas mort dès le commencement du Conclave, on ne ſçait ce qui en feroit arrivé ; quoique ſon incommodité, qui l'obligeoit de demeurer toujours dans une chaiſe, dût l'exclure d'une dignité qui demande de l'action en bien des rencontres.

Le cardinal Rapaccioli fut auſſi balotté plus d'une fois, mais inutilement, à cauſe de l'excluſion de la France, de l'oppoſition ſecrette de l'Eſpagne, qui le regardoit comme une créature des Barberins, & de l'inimitié ouverte du cardinal Spada.

On pourroit alléguer des raiſons à peu près ſemblables de ceux qui s'oppoſerent aux cardinaux Capponi, Genetti, Bragadini, Franciotti, Cherubini, Carpegna,

Lecchini, Palotta, Durasso, Brancacio; Santa Suzanna & Corrado, qui furent proposés les uns après les autres avec le même succès. Le cardinal San Clemente, autrement Fiorenzola ou Matulano, attira un peu plus l'attention du Conclave, étant appuyé fortement par les cardinaux Trivulce & Grimaldy, qui étoient l'un & l'autre assez capables de réunir les factions de France & d'Espagne, & de ménager même le concours du cardinal Barberin. Mais l'inimitié irréconciliable des cardinaux Montalto, de Lugo & Albizzi, & par dessus cela l'opposition formelle des Jesuites, qu'aucun des partis n'osoit choquer directement, firent échouer ses espérances, qui autrement paroissoient assez bien fondées.

Enfin après toutes ces tentatives, qui demeurerent sans effet, les amis du cardinal Chigi, qui pendant toutes ces vaines intrigues n'avoient rien négligé pour lui ménager des suffrages, jugerent qu'il étoit tems de se déclarer; voyant la patience de la plûpart des Cardinaux épuisée, & qu'ils étoient enfin venus à bout de faire lever l'exclusion de la France.

Car il faut savoir que le cardinal Bichi, après avoir fait sentir au cardinal Sachetti le peu d'apparence du succès de ses prétentions, l'avoit disposé adroitement à

écrire au cardinal Mazarin en faveur du cardinal Chigi, pour le faire revenir de l'éloignement qu'il avoit pour lui, en se rendant caution de sa conduite future tant à son égard qu'à celui de la France. En effet cette Eminence donna dans ce Conclave même une marque très-convaincante de la droiture de ses intentions pour cette Couronne, dans une occasion où l'on peut dire que les Cardinaux de la faction de France oublierent leur devoir. Car l'ambassadeur d'Espagne ayant donné à son maître la qualité de fils aîné de l'Eglise dans un mémoire qu'il présenta au Conclave, sans que ces Messieurs s'y opposassent, le cardinal de Chigi qui étoit assis auprès du cardinal de Retz, non-seulement l'engagea de reclamer contre cette innovation, mais il lui marqua aussi la maniere dont il devoit s'y prendre: après quoi le cardinal de Retz s'étant levé dit que la qualité de fils aîné de l'Eglise étant réservée à S. M. T. C. il étoit trop bon François & trop serviteur du Roi, pour souffrir qu'on entreprît de la donner à un autre; que si les Cardinaux attachez à ses intérêts manquoient à leur devoir, il ne vouloit pas manquer au sien: que la rigueur avec laquelle on le traitoit n'étoufferoit jamais dans son cœur les sentimens qu'il avoit toujours eus pour l'hon-

neur & pour l'intérêt de ſon Prince ; & qu'il ſupplioit le Sacré College de ne point recevoir le mémoire dans cette forme, & de lui donner acte de ce qu'il s'y oppoſoit pour le Roi ſon maître.

Quoi qu'il en ſoit, la lettre du cardinal Sachetti produiſit ſon effet auprès du cardinal Mazarin, qui envoya auſſi-tôt les ordres néceſſaires pour lever l'excluſion. Après cela il ne reſtoit plus que le cardinal Barberin à gagner. Il ſe rendit dans le commencement aſſez difficile, & réſiſta long-tems aux ſollicitations du cardinal Bichi & de ceux de l'Eſcadron, qui ſe déclarerent à la fin ouvertement pour le cardinal Chigi. Mais enfin la réponſe du roi d'Eſpagne étant arrivée à peu près telle qu'il la ſouhaitoit, avec des paroles préciſes de lui donner ſatisfaction ſur la main-levée de ſes biens, & le cardinal Lugo l'ayant aſſuré de la protection du cardinal Chigi pour ſa maiſon & pour celle de la ſignora Olimpia ; il donna les mains à une conférence avec les cardinaux de Médicis, où les principaux chefs de toutes les factions s'étant trouvez, ils convinrent tous de s'accorder le lendemain 7 Avril 1655. à l'élection du cardinal Chigi, qui ſe fit tout d'une voix, à la réſerve de celle du cardinal Roſetti, qui, quoique de la faction d'Eſpagne, ne pouvant ſe réſou-

dre à nommer le Cardinal qu'il haïssoit mortellement, donna la sienne au cardinal Sachetti, après l'avoir été offrir, avec quatre autres dont il étoit sûr, au cardinal Barberin, qui lui dit qu'il n'étoit plus tems, & qu'il étoit engagé.

Cette résolution fut si subite & tenue si secrette jusqu'au moment de l'exécution, qu'elle étourdit tous ceux qui ne l'approuvoient pas intérieurement, & qui n'auroient pas manqué de se déclarer en faveur du cardinal Sachetti, s'ils avoient eu le tems de se reconnoître. Mais voyant courir tous leurs chefs à l'Adoration, ils se laisserent entraîner au torrent, de peur de se faire des affaires par une résistance inutile & hors de saison.

Voila, Monsieur, tout ce que je puis vous dire du Conclave. Dieu veuille que ce que Pasquin en a dit aux armes du Pape & à la longueur du Conclave, ne se trouve pas véritable, & que tout le monde ne dise pas après lui :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Je suis, Monsieur,

Votre &c.

Le 15 Avril 1655.

L'Election du cardinal Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. fut d'abord reçûe avec beaucoup de joie; tout le monde étant prévenu en sa faveur. L'allégresse publique dura même long-tems, parce que dans le commencement il ne fit point venir ses parens suivant l'usage, & qu'il en parloit de maniere à faire croire qu'il n'y penseroit jamais. Il affecta aussi plusieurs démonstrations extérieures de détachement du monde, ayant toujours son cercueil à la ruelle de son lit, pour témoigner qu'il avoit toujours l'idée de la mort présente. Cela donnoit au peuple une merveilleuse idée de lui. Après cela le Saint Pere ne laissoit pourtant pas de s'occuper jusqu'à la bagatelle de tout ce qui étoit du faste & de l'éclat, s'étant fait faire des habits, des meubles, & des équipages magnifiques, avec des carosses & des livrées plus superbes que tous ses prédécesseurs. Il n'épargna rien pour satisfaire son luxe dans les plus petites choses, jusqu'à ses pantouffles qui lui revenoient à plus de cinquante écus. Ces badineries ne déplaisoient pas au peuple de Rome qui aime le faste & la dépense: mais les honnêtes gens sçurent bien-tôt en porter un jugement convenable, & ce jugement ne lui faisoit pas honneur. On disoit de lui qu'il étoit, *minimus in maximis, & maximus in minimis.*

Le cardinal de Retz n'ouvrit pas si-tôt les yeux que les autres sur le caractere de ce Pape, & il demeura long-tems dans l'erreur, tellement persuadé de son amitié & de sa fermeté, qu'il fit écrire au duc de Noirmoutier, qu'il pouvoit s'accommoder avec la Cour sans s'embarrasser de lui, se croyant assuré d'une si puissante protection du côté du Pape, qu'elle devoit suffire selon lui à terminer ses affaires sans aucune difficulté à son honneur & à son avantage. Il écrivit sur le même ton à ses amis, affectant de leur laisser entendre qu'il avoit eu beaucoup de part à l'élection de S. S. & c'est ce que lui & l'abbé Charrier disoient aussi dans Rome assez inconsidérément à tous ceux qui vouloient bien les en croire ; quoique dans le fond il n'en fût rien. Mais quand cela auroit été vrai, la chose n'étoit pas trop bonne à dire, & pouvoit lui nuire dans l'esprit du Pape, comme il arriva dans la suite.

Ils croyoient l'un & l'autre leurs affaires en si bon état & si sures, qu'ils s'emportoient contre ceux qui vouloient leur faire remarquer les froideurs & les remises de ce nouveau Pontife. Ils déclamoient publiquement & sans aucune discretion contre le Sr. de Lyonne, Envoyé extraordinaire de France, afin de traverser

ſes négociations ; & c'eſt ce qu'ils faiſoient avec tant d'emportement & d'une maniere ſi indigne, qu'ils en étoient blâmez par leurs meilleurs amis. Le Sr. de Lyonne en uſoit bien plus modérément, ſe contentant d'exécuter ſans aucune paſſion, les ordres du Roi dont il étoit chargé : & pour marquer au cardinal de Retz que ſa commiſſion ne l'empêchoit pas de l'honorer, & qu'il n'étoit pas trop dans le ſentiment de ceux qui l'employoient; il lui fit offrir ſecrettement par le Sr. de Barillon de Châtillon de le ſervir en France, & de ménager ſon accommodement, ſans qu'il donnât ſa démiſſion. Mais l'abbé Charrier l'empêcha d'écouter cette propoſition, étant déja engagé avec le Sr. de Croiſſi Fouquet, * qui étoit arrivé à Rome preſque dans le même tems que le Sr. de Lyonne, & dans le deſſein de le traverſer; les Fouquets craignant ſur toutes choſes, que cette affaire ne ſe terminât par l'entremiſe du Sr. de Lyonne, contre lequel ils avoient une extrême jalouſie. C'eſt pourquoi ils avoient engagé leur parent à faire ce voyage, pour les informer de tout ce qui ſe paſſeroit; l'ayant jugé plus propre qu'un autre pour s'inſi-

* Croiſſi Fouquet n'étoit rien au Surintendant ; famille differente & ennemie.

nuer chez le cardinal de Retz, parce qu'il avoit déja traité avec lui pour la liberté de M. le Prince, & que depuis il avoit été prisonnier avec lui au château de Vincennes. Ils y avoient eu ensemble un grand commerce de lettres par un trou de la cheminée & par le moyen d'une ficelle que Croissi laissoit descendre de la fenêtre de sa chambre qui étoit sur celle du Cardinal. Ils attachoient des billets à cette ficelle & se communiquoient l'un à l'autre par cette voie. Les Fouquets firent encore davantage pour être informez de tout exactement : car ils envoyerent à Rome, avec le Sr. de Lyonne, leur jeune frere, qui étoit alors conseiller au Parlement, & qui depuis fut fait évêque d'Agde, pour leur servir d'espion auprès de Lyonne. C'est ce qu'il fit sans beaucoup de peine ni d'esprit, ce Ministre n'osant lui refuser la communication de la plûpart de ses dépêches, à cause de la faveur de ses freres, & Mad. de Lyonne, dont le jeune conseiller possedoit les bonnes graces, ne lui laissant rien ignorer de tout ce qui se passoit.

Avec cette intelligence secrette l'abbé Charrier n'eut pas de peine à persuader au cardinal de Retz, qu'il lui étoit de la derniere importance de lier commerce avec ces Mrs. qui paroissoient en effet plus

en état de le servir utilement que le Sr. de Lyonne, soit à Paris ou à Rome : de maniere qu'il ne balança pas à se déterminer de ce côté-là. Ainsi le Sr. de Croissi fut introduit par l'abbé Charrier, qui visitoit le Cardinal régulierement toutes les nuits, amenant quelquefois avec lui le petit Fouquet, pour autoriser ce qu'il avançoit, & pour divertir le Cardinal par le recit de ses avantures avec Mad. de Lyonne, dont il rapportoit toutes les circonstances, désignant les manieres, les endroits de leurs rendez-vous, avec certaines portes secrettes faites exprès, les unes pour la commodité de la femme, & les autres pour celle du mari. Le mari de son côté faisoit l'amour à une jolie demoiselle de sa femme, nommée Agathe. Ces petits détails de galanterie réjouissoient le cardinal de Retz & l'engageoient avec ces gens-là; de maniere qu'il n'y avoit pas moyen de l'en détacher. D'ailleurs Croissi prenoit un grand soin de l'informer exactement du contenu des dépêches que le Sr. de Lyonne recevoit ou qu'il envoyoit en France : & pour mieux justifier la fidélité & la justesse de ses avis, il fit intervenir dans cette intrigue une espece de petit docteur en Droit nommé de Lor, qui s'alla offrir comme de lui-même au Cardinal pour lui donner les copies des

lettres que ſon maître écrivoit à la Cour, qui ſe trouvoient toujours très-conformes aux Mémoires de Croiſſi.

Ce panneau étoit ſi groſſier, qu'il auroit dû tout ſeul ouvrir les yeux au cardinal de Retz & à l'abbé Charrier, étant bien difficile de trouver un raport ſi exact & auſſi uniforme entre des gens qui ne ſe ſeroient pas entendus. Cependant c'étoit ce qui les perſuadoit davantage, & l'abbé Charrier étoit ſi amoureux de ſon ouvrage & ſe ſavoit ſi bon gré de cette importante liaiſon, qu'il ne pouvoit ſouffrir que Joli ouvrît la bouche pour la rendre ſuſpecte au Cardinal, qui n'en étoit pas moins infatué que lui. Cependant Joli ne négligeoit rien pour l'en dégoûter, parce qu'il ſçavoit que le deſſein de Croiſſi n'étoit que de le porter à donner ſa démiſſion, comme il l'avoit déclaré au Sr. Vacherot ſon medecin, & à Verjus ſon ſecretaire.

Si les ſoins de Joli ne réuſſiſſoient pas entierement ſelon ſes ſouhaits, ils firent au moins que le Cardinal continua ce petit commerce avec beaucoup plus de précaution & moins d'ouverture de cœur que dans le commencement; ſes amis de Paris ayant appuyé les ſoupçons de Joli, en lui faiſant entendre que les Fouquets le trahiſſoient; qu'ils informoient la Cour

de tout ce qu'il faisoit, disoit ou pensoit ; & que l'abbé Fouquet étoit toujours le promoteur & l'exécuteur le plus échauffé des résolutions que la Cour prenoit contre lui. Ils lui firent connoître, que c'étoit par ses soins que la lettre aux Evêques avoit été brûlée par la main du boureau, comme libelle séditieux, en vertu d'une sentence du Châtelet, qu'on avoit publiée à son de trompe dans les carrefours de Paris : avec ordre pour tous ceux qui étoient auprès de lui, sans exception de ses domestiques, de le quitter incessamment & de retourner en France. Ils lui firent connoître encore, qu'il avoit fait mettre dans les Gazette, que la protestation du cardinal de Retz dans le Conclave contre l'écrit de l'ambassadeur d'Espagne étoit un jeu joué de concert entre eux, & un effet de l'intelligence secrette qu'il entretenoit avec ce Ministre : comme s'il eût été possible ou vraisemblable que cet ambassadeur eût osé susciter une affaire de cette nature à son maître & à lui-même, pour donner au Cardinal de Retz occasion de rendre à la France un service également glorieux & avantageux.

Toutes ces choses étoient avec justice imputées à l'abbé Fouquet, qu'on savoit étre le surintendant de la Gazette, & le

directeur

directeur de toutes les affiches de Paris, dont il savoit se servir avec tant d'adresse, de malice & de fourberie, qu'il ne manquoit jamais de moyens pour ses fins. Il se servoit également de toutes sortes d'avis vrais ou faux. Il faisoit lui-même afficher des placards, en cas de besoin, dans Paris, sous le nom de M. le Prince ou du cardinal de Retz. Ensuite il les faisoit arracher & les portoit au cardinal Mazarin, comme une marque de ses soins & de sa vigilance.

On apprit en ce tems-là une nouvelle qui donna lieu à bien des raisonnemens. C'étoit le mariage d'une des nieces du cardinal Mazarin avec le duc de Modene, dont on crut que le principal dessein étoit de faire peur au Pape, & de lui faire sentir que par cette alliance on pourroit dans un besoin porter la guerre jusques dans les Etats de S.S. en cas qu'elle prît trop d'intérêt dans les affaires du cardinal de Retz. Mais cette alliance, au lieu de produire cet effet, en produisit un tout contraire dans l'esprit du Pape, qui bien loin de mollir voulut faire connoître à ce Ministre, qu'il ne le craignoit point. En effet il accorda au cardinal de Retz le Pallium de l'archevêché de Paris, qu'il lui refusoit depuis long-tems. Quoique cette cérémonie ne signifie pas grand

chose en soi, elle ne laissoit pas d'être importante en cette rencontre, puisque c'étoit une reconnoissance autentique de l'autorité archiépiscopale du Cardinal, qui lui étoit alors contestée par la cour de France. La vérité est cependant que le Pape eut assez de peine à faire cette démarche de vigueur, & qu'il ne l'auroit peut-être pas faite en toute autre occasion, s'il n'avoit bien sçû que cette cérémonie n'étoit qu'une pure formalité qui ne l'engageoit à rien.

Cependant le cardinal de Retz ne laissa pas de faire sonner bien haut cette petite faveur en France, où la nouvelle en vint assez à propos pour rassurer les esprits de ses partisans, qui commençoient à croire qu'il avoit été la dupe de l'élection du Pape, & qu'il leur en avoit imposé là-dessus. La publication du Jubilé que tous les Papes donnent à l'avenement de leur pontificat, lui fournit aussi un prétexte assez favorable d'exercer son autorité. Cette Bulle étoit adressée aux Archevéques & Evéques, à leurs grands Vicaires, & en leur absence à ceux qui ont la charge des ames, & comme par ces derniers mots, les Chapitres paroissoient exclus, le cardinal de Retz en prit occasion d'adresser son Mandement, pour en faire la publication dans son diocèse, aux Srs. Chevalier & l'Avo-

tât ses grands vicaires, ou en leur absence aux curez de la Magdelaine & de S. Severin Archiprêtres, qu'il nommoit aussi pour ses grands vicaires. Ces Messieurs le firent aussi-tôt publier dans leurs paroisses, & commencerent à en exercer les autres fonctions. Il arriva même que les curés de Paris, qui n'approuvoient pas que le Chapitre se fût saisi de la jurisdiction, se prévalurent des termes de la Bulle, pour l'exécuter chacun dans leurs paroisses sans les ordres du Chapitre, en se soumettant à leurs Archiprêtres, revêtus de l'autorité du cardinal de Retz.

Le Nonce fit aussi ce qu'il put pour mettre les choses sur ce pied-là, déclarant publiquement qu'il avoit ordre précis de ne point laisser agir le Chapitre : de sorte que la division commença de se mettre dans le gouvernement du diocèse, d'autant plus que le cardinal de Retz écrivit au même tems au Chapitre, pour leur déclarer que le Pape lui ayant accordé le Pallium, qui étoit la consommation de la puissance archiépiscopale, il leur enjoignoit de ne se plus mêler du gouvernement de son diocèse, & de reconnoître les deux archiprêtres pour ses grands Vicaires.

Cette Lettre ayant été portée au Chapitre par un homme inconnu qui dit qu'il venoit de la Cour; elle fut ouverte &

lûe sur le champ, après quelques légeres difficultés que quelques-uns firent en voyant la signature du cardinal de Retz : & l'affaire ayant été mise en déliberation, ils convinrent tacitement à la pluralité des voix, qu'il falloit obéir, quoique personne n'osât s'en expliquer nettement, à la réserve de M. Stuard d'Aubigni, parent du roi d'Angleterre, & qui prenoit en toute occasion le parti du cardinal de Retz avec beaucoup de vigueur & de fermeté, appuyant sa conduite par de bonnes raisons. Le doyen avec quelques partisans de la Cour voulurent s'y opposer, mais inutilement; & les grands vicaires du Chapitre cesserent d'agir dès ce moment-là. Il fut seulement ordonné qu'on porteroit la lettre ouverte à la Cour, qui se trouva un peu embarassée de toutes ces nouvelles procédures, pour en arrêter les suites : mais elle ne trouva pas d'autre expédient que de faire différer par le Nonce la publication du Jubilé, en lui faisant proposer de laisser nommer les grands Vicaires par le Pape : chose qui n'avoit jamais été faite en France, & qui est tout-à-fait contraire aux Libertés de l'Eglise Gallicane. Mais le cardinal Mazarin se mettoit fort peu en peine de ces Libertés, pourvû qu'il empêchât l'exercice de l'autorité du cardinal de

Retz. Il dépêcha donc un courier à Rome pour cet effet, ne doutant point que cette propoſition ne fût acceptée par la cour de Rome, qui ne manque jamais les occaſions d'étendre ſon pouvoir : auſſi fut-il ſecondé par le Nonce, qui n'avoit garde de laiſſer perdre une occaſion ſi favorable pour le Saint Siége. Par le même courier on envoya des ordres au Sr. de Lyonne pour demander des juges à S. S. pour faire le procès au cardinal de Retz ; & cependant le cardinal Mazarin fit tous ſes efforts pour obliger le Chapitre de reprendre la juriſdiction. Mais n'ayant pû en venir à bout, il s'appliqua ſeulement à empêcher que les curés de la Magdelaine & de S. Severin ne fuſſent reconnus pour grands Vicaires, en attendant des nouvelles de Rome ; réſolu de ſe ſervir de la violence, s'ils ne déféroient point à ſa volonté : c'eſt-à-dire de les exiler comme les premiers, ou peut-être de les arrêter.

Pour cet effet ces deux Meſſieurs furent mandez à la Cour ; mais Caumartin & quelques autres amis du cardinal de Retz s'étant doutés du deſſein de la Cour engagerent le Sr. Chaſſebras curé de la Magdelaine, en qui on ſe fioit le plus, de ſe cacher & de laiſſer aller ſeul le curé de S. Severin. Celui-ci ſe laiſſa intimider & eut la foibleſſe de promettre de ne rien

faire, ou du moins de ne faire que ce qu'on désiroit de lui ; mais le curé de la Magdelaine, après avoir conféré avec le conseil du cardinal de Retz, fit imprimer & afficher aux portes des Eglises le mandement du Cardinal qui le nommoit son grand Vicaire, avec une apostille signée de lui, dans laquelle il déclaroit les raisons qui l'avoient engagé à se charger de cette commission dans un tems aussi difficile. Ces affiches surprirent la Cour, & elle ne négligea rien pour en découvrir les auteurs. L'abbé Fouquet, mit pour cet effet en campagne tous les archers & grisons de Paris, qui veilloient toutes les nuits pour tâcher de surprendre quelques-uns de ceux qui mettoient ces affiches. Mais ses soins furent inutiles, & le Sr. Amblard domestique du cardinal de Retz, qui s'étoit chargé de ce soin, exécutoit la chose si adroitement & avec tant de précautions, qu'il ne fut ni surpris ni soupçonné, quoique les affiches de cette nature se renouvellassent assez souvent. Un boucher nommé le Houx se mêloit aussi de ces sortes d'affaires, où il employoit ordinairement ses garçons, parce que les gens de cet ordre vont à la Ville de grand matin ; & son frere qui étoit Principal du college des Grassins, homme savant & de bon esprit, servoit aussi le cardinal de

Retz d'une autre maniere assez délicate, en contrefaisant sa signature dans les besoins pressans : ce qu'il savoit faire si parfaitement qu'on n'y pouvoit remarquer aucune différence.

On ne sauroit dire combien tout le monde admiroit & exaltoit le curé de Sainte Magdelaine, & son secretaire qui contresignoit Guillauteau. Ces deux hommes osoient bien, au milieu de Paris & sous une autorité qui ne trouvoit point d'opposition, insulter impunément à la Cour. Pour empêcher les suites de cette affaire, où le peuple paroissoit prendre goût, les officiers du Châtelet eurent ordre d'informer contre le Sr. Chassebras, & de lui faire son procès, comme auteur de libelles & d'affiches séditieuses contraires à l'autorité du Roi ; à raison de quoi on décerna un décret contre lui, & il fut contumacé & crié à son de trompe par les carrefours de Paris suivant l'usage. Le grand Vicaire de son côté fit publier un monitoire qui fut affiché à l'ordinaire, dans lequel, après avoir représenté les entreprises qui se faisoient tous les jours contre la jurisdiction de l'Archevêque, & les poursuites scandaleuses de la Justice séculiere contre lui, quoiqu'il exerçât les fonctions de grand Vicaire avec toute la modération possible & tout le respect dû au

Roi, il exhortoit & conjuroit ceux qui avoient fait cette injure à l'Eglise d'en demander pardon à Dieu, & de reconnoître leur faute, afin que cette premiere monition ne leur fût pas inutile, & qu'il ne fût pas obligé de procéder à des suites plus rigoureuses, suivant les regles de la discipline écclésiastique. Cela n'empêcha pas les officiers du Châtelet de donner une Sentence contre lui le 27 Septembre 1655. par laquelle, pour les cas mentionez au procès, & pour sa rébellion aux commandemens du Roi, il étoit banni à perpétuité hors du royaume, ses biens confisquez au Roi, & ses bénéfices déclarés vacants & impétrables, avec défense à toutes personnes de le retirer, de le fréquenter, ou de lui donner confort, sous les peines portées par les ordonnances, déclarant ses monitions scandaleuses, séditieuses, injurieuses au Roi, & aux droits du Royaume, & ordonnant qu'elles seroient brûlées par la main de l'exécuteur de la haute justice. C'est ce qui fut fait le même jour. Le grand Vicaire répondit aussi-tôt à cette Sentence par une seconde monition, dans laquelle il admonestoit une seconde fois les auteurs des persécutions faites à l'Eglise sous le nom de S. M. de cesser & de faire pénitence, de peur qu'en se rendant indignes par leur opiniâtreté,

ils n'attiraſſent ſur leurs têtes les foudres & les excommunications de l'Egliſe. Ces monitions étoient fort bien écrites, ayant été concertées par Mrs. de Port-Royal, & on ne doute point qu'elles n'euſſent produit un grand effet, ſi on avoit pouſſé la choſe juſques à l'interdit, comme le grand Vicaire, Caumartin & d'Aubigni le vouloient avec pluſieurs autres, vû qu'on étoit aſſuré de l'obéiſſance de la plûpart des Curés & du Chapitre. Mais le cardinal de Retz ne put jamais s'y réſoudre. L'abbé Charrier, Croiſſy & le plus grand nombre de ſes amis n'oublioient rien pour l'en détourner, en lui repréſentant ſans ceſſe que cette démarche extrême ne ſerviroit qu'à irriter davantage la Cour; que le Pape leveroit auſſi-tôt l'interdit, & qu'après cela il n'y auroit plus de reſſource pour lui. Les autres diſoient au contraire qu'il pourroit naître à Paris des choſes ſi ſubites, & d'une ſi dangereuſe conſéquence, que la Cour ſeroit obligée d'accommoder les affaires ſur le champ, & n'auroit pas le tems d'envoyer à Rome; que d'ailleurs, quelque foible que fût le Pape, il n'y avoit pas d'apparence qu'il levât l'interdit, ſans faire auparavant l'accommodement du cardinal de Retz; ſon honneur & ſon autorité y étant engagez, après lui avoir donné le

Pallium ; que les Espagnols avec tous les Cardinaux de leur faction ne manqueroient pas d'appuyer cette affaire ; enfin qu'il étoit dangereux de la laisser dans l'état où elle étoit, après l'avoir commencée avec tant de vigueur, & que la cour de Rome venant à remarquer la foiblesse du Cardinal & le peu de pouvoir de ses amis, s'opposeroit plus aisément aux choses que la Cour désiroit de lui, & qui lui étoient fort avantageuses en nommant des vicaires apostoliques ou un coadjuteur.

Ce n'est pas que le Sr. de Lyonne avançât beaucoup sur ce sujet-là, non plus que sur les instances qu'il faisoit pour obtenir des juges qu'ils fissent le procès au cardinal de Retz ; S. S. s'étant contentée d'établir une congrégation pour examiner ces affaires, afin de gagner du tems, & d'éluder ses poursuites plus aisément : & cette congrégation avoit répondu qu'on ne pouvoit donner des juges au cardinal de Retz, qu'il n'eût été entierement rétabli, suivant la maxime, *Spoliatus ante omnia restituendus*. Après cela le cardinal de Retz ayant déclaré qu'il se vouloit rendre dénonciateur contre le cardinal Mazarin, & le convaincre de plusieurs crimes & scandales, la congrégation paroissoit inclinée à recevoir cette accusation ; ce qui retenoit les choses en suspens.

Mais le cardinal de Retz ayant remarqué un grand changement dans l'esprit & dans les discours du Pape, il passa tout d'un coup d'une extrémité à l'autre, d'une confiance parfaite qu'il avoit eue jusques-là en sa protection, en une défiance extrême : c'est pourquoi dans l'appréhension que S. S. ne l'abandonnât entierement, si le siége de Pavie réussissoit, & ne l'obligeât à se conformer aux desirs de la Cour, sans lui donner le tems de se reconnoître, il demanda permission à S. S. d'aller aux bains de saint Cassien dans les états du grand Duc. Ces bains lui étoient conseillez par les médecins pour son mal d'épaule. Il n'eut pas de peine à obtenir cela, sa présence & ses sollicitations commençant à importuner le Pape.

Après un mois de séjour à saint Cassien, dont les bains ne lui furent pas d'un grand secours, le Cardinal alla passer un autre mois à Caprarolles, maison de plaisance du duc de Parme dans le territoire de l'Eglise, en attendant la saison des pluyes, avant laquelle il est dangereux de se retirer à Rome. Il apprit là que la chambre des Vacations, sur la requête du Procureur général, avoit donné un Arrêt contre la derniere monition du curé de la Magdelaine, par lequel il étoit enjoint au Prevôt de Paris ou à ses Lieutenans civil &

criminel d'informer contre les auteurs de ces placards, avec défense, sous peine de la vie, à toutes sortes de personnes d'en imprimer, publier, ou afficher de semblables sans permission. Cet Arrêt ne fut point délibéré à l'ordinaire, & il n'y eut que le président de Novion & le Rapporteur qui le signerent. Mais comme à Rome on ne prenoit point connoissance de ce défaut de formalité, il fut regardé comme un Arrêt de tout le Parlement, & y fit un grand effet, parce qu'on y redoute fort l'autorité de cette Compagnie, qui s'oppose souvent au Pape, & annulle les prétentions de la cour de Rome. Aussi le Pape commença à croire que le parti du cardinal de Retz ne se soutenoit que foiblement en France; qu'en nommant un suffragant le Parlement ne s'y opposeroit point, & qu'il obligeroit sensiblement la Cour, qui l'en sollicitoit continuellement par le ministere du Sr. de Lyonne. Les Jésuites l'exhortoient aussi de toutes leurs forces à cela, lui représentant sans cesse que le cardinal de Retz étoit un homme engagé avec les Jansénistes, & que S. S. ne trouveroit jamais une occasion plus favorable d'étendre son autorité pontificale, même du consentement de toute la France.

Cependant ces raisons, quoique conformes aux résolutions du Pape, ne le

déterminerent point encore, à cauſe de la levée du ſiége de Pavie, qui raſſura un peu S. S. & lui fit donner des paroles plus favorables à l'abbé Charrier, qui partit auſſi-tôt pour ſe rendre à Caprarolles, afin d'obliger le cardinal de Retz à retourner à Rome ; ajoutant que c'étoit le ſentiment de Croiſſy, qui lui avoit dit que le Sr. de Lyonne n'eſpéroit plus rien obtenir du Pape contre lui.

Joli ſoutenoit au contraire, qu'il falloit s'approcher de Paris, afin d'appuyer le curé de la Magdelaine, & de fulminer un interdit ; que c'étoit le ſeul moyen de réduire la Cour ; que celle de Rome ne feroit jamais rien pour lui, s'il ne s'aidoit de ſes propres forces, en profitant de la chaleur des eſprits, qui ne duroit pas toujours ; & qu'il ne falloit pas s'épouvanter d'un Arrêt de la chambre des Vacations donné par un de ſes ennemis déclarés, auquel on ne devoit pas douter que le préſident de Belliévre ne trouvât aiſément les moyens de remédier après la S. Martin, étant, comme il l'étoit toujours, bien intentionné en faveur du cardinal de Retz. Cependant il réſolut de retourner à Rome, & même d'y faire une autre figure, ayant fait meubler un très-beau palais à Campo-Marzio, ayant augmenté le nombre de ſes caroſſes & de ſes eſtaf-

fiers, suivant son penchant naturel. Il s'imaginoit qu'on jugeroit de ses ressources & de son crédit par la dépense qu'il feroit à Rome : sans cependant rien changer dans sa conduite ordinaire, s'amusant à déclamer inutilement contre le Sr. de Lyonne, & passant une partie des nuits à conférer avec l'abbé Charrier, Croissy, & le petit Fouquet, qui l'entretenoient de badineries & de vaines espérances sur les bonnes intentions du Pape, & qui l'obligerent enfin d'écrire à Caumartin, pour empêcher le curé de la Magdelaine de passer outre.

Ces deux Mrs. obéirent; mais ils furent dans la suite faire des actions de vigueur, dont le succès fit bien voir qu'on auroit pû réussir en poussant les choses avec plus de fermeté. L'archevêque de Rouen leur en fournit l'occasion par un Mandement d'interdiction qu'il publia contre l'évêque de Coutance, pour avoir fait les fonctions épiscopales dans l'archevêché de Rouen : ce qui engagea le curé de la Magdelaine à faire afficher un mandement semblable au nom du cardinal de Retz, par lequel il étoit déclaré que Messire Antoine-Denis Cochon ancien évêque de Dol, & Claude Auvry évêque de Coutance, avoient encouru les censures de l'Eglise, pour avoir administré les Ordres dans son diocèse sans sa

permiſſion, & que pour cet effet ils étoient interdits de toutes fonctions écclésiaſtiques, & même de la célébration de la Meſſe dans le diocèſe de Paris, avec défenſe à tous les doyens, chapitres, curés, & communautés ſéculieres, ou régulieres, de les laiſſer officier dans leurs Egliſes. Il y eut encore une autre occaſion plus importante d'exercer avec éclat l'autorité du cardinal de Retz. Ce fut au ſujet de l'aſſemblée du Clergé qui devoit ſe tenir à Paris cette année-là, & que le cardinal Mazarin avoit différée ſous différens prétextes, parce qu'elle ne ſe pouvoit faire régulierement qu'avec l'agrément du cardinal de Retz, ou des grands Vicaires. Mais enfin le curé de la Magdelaine ayant ſû que l'on prenoit des meſures pour faire la choſe ſans lui, il fit défenſe au Clergé de s'aſſembler ſans la permiſſion de l'Archevêque ou la ſienne, & aux Auguſtins, où ils ont coutume de s'aſſembler, de recevoir les députés: proteſtant de nullité de tout ce qui pourroit s'y paſſer contre l'autorité du cardinal de Retz; ce qui fut appuyé par tous les curés de la Ville, qui firent une pareille proteſtation, & envoyerent pour cet effet des députés à ceux qui devoient compoſer l'aſſemblée: de ſorte que ces Meſſieurs ayant jugé ces défenſes & proteſtations juridiques allerent déclarer au cardinal Mazarin, qu'ils ne

pouvoient commencer leur assemblée : & comme la Cour avoit besoin d'argent, elle fut enfin obligée d'avoir recours au curé de S. Severin grand Vicaire, pour faire l'ouverture de l'assemblée : ce qui étoit une reconnoissance solemnelle des droits du cardinal de Retz. Par où il étoit aisé de voir que s'il eût agi dans toute l'étendue de son pouvoir, & soutenu le curé de la Magdelaine, il auroit mis ses affaires sur un autre pied en France, où tout le monde étoit bien intentionné pour lui, & à Rome, où le Pape n'auroit pas été fâché de voir naître des embaras de cette nature, dont il auroit sû profiter.

Mais le Cardinal n'ayant voulu prendre aucune résolution vigoureuse, & s'étant contenté de se tenir sur la défensive, il ne fut pas difficile au Sr. de Lyonne, aux Jésuites, & à ses autres ennemis, de détacher le Pape de ses intérêts, en lui représentant la foiblesse de son parti, sa liaison avec les Jansénistes, la puissance redoutable de ses parties ; & qu'en continuant de le protéger, Sa Sainteté pouvoit compter qu'elle n'auroit aucune part à la paix générale, dont il étoit déja question : la chose du monde que le Pape appréhendoit le plus.

Toutes ces considérations déterminerent enfin le Saint Pere, qui peu de jours après le retour du cardinal de Retz à

Rome, lui déclara que ne se sentant pas assez de force pour le soutenir plus long-tems, il lui conseilloit de s'accommoder, & de donner quelque chose aux desirs de la cour de France, qu'il avoit de grandes raisons de ménager lui-même, & qu'il n'osoit pas choquer directement, dans le dessein qu'il avoit de disposer les deux Couronnes à une bonne paix, qui étoit un bien préférable à tous les autres. Il concluoit par des expressions extrêmement pressantes, dont le Cardinal demeura si surpris & si étourdi, qu'il vouloit prendre sur le champ des mesures pour se retirer, appréhendant les dernieres extrémitez, & qu'on ne le fit mettre au château saint Ange, s'il refusoit de se soumettre aux conditions qui devoient lui être proposées dans le premier Consistoire. Mais l'abbé Charrier, l'abbé Lamet & Joli lui ayant représenté qu'il n'étoit plus tems ni possible de reculer, après s'être engagé; il résolut de tenir ferme, & d'attendre les évenemens. Cependant avant que d'aller au Consistoire, il donna ordre à Joli de serrer tous ses papiers, ce qui marquoit sa défiance, & la crainte qu'il avoit d'être arrêté; sentimens qui lui étoient particulierement inspirés par l'abbé Charrier, quoiqu'il fût obligé plus que personne à l'encourager, pour lui aider à se tirer du

mauvais pas où il l'avoit engagé par ses conseils : au lieu que l'abbé Lamet & Joli, qui avoient toujours bien prevû que le Pape l'abandonneroit, faisoient tous leurs efforts pour le soutenir & pour diminuer ses frayeurs, qui l'auroient perdu, s'il s'y étoit abandonné.

Enfin s'étant présenté au Consistoire, S. S. lui déclara nettement qu'elle avoit nommé un suffragant pour gouverner le diocèse de Paris pendant son absence, en qualité de vicaire Apostolique, à quoi le cardinal de Retz tâcha inutilement de s'opposer. Le Pape demeura ferme dans sa résolution, aussi-bien que le cardinal Rospigliosi sécretaire d'Etat, chez qui il alla en sortant du Consistoire, pour le prier de différer au moins l'exécution de ce dessein, sans pouvoir rien obtenir : après quoi il se retira chez lui fort consterné. Mais Joli qu'il envoya chercher aussi-tôt pour s'informer de ce qui s'étoit passé, tâcha de le rassurer, en lui disant que cette nomination ne seroit pas reçûe en France ; que tous les Evêques s'y opposeroient, attendu qu'il y alloit de leur intérêt aussi-bien que du sien ; que les Parlemens ne souffriroient jamais un exemple de cette nature, qui étoit extrêmement contraire aux Libertez de l'Eglise Gallicane ; qu'il falloit faire bonne

contenance, & dire à ceux qui lui en parleroient pour le consoler, qu'il en étoit plus fâché pour le repos de S. S. que pour son intérêt particulier, persuadé que sa nomination n'auroit point de lieu, & qu'il seroit obligé de la rétracter ; qu'enfin il falloit sans perdre de tems dépêcher un courier à Paris avant celui du Pape, pour avertir ses amis de prendre leurs mesures avec les Evêques & le Parlement. Ce discours remit un peu le Cardinal, qui fit aussi-tôt partir pour Génes Imbert son valet de Chambre, avec ordre de remettre son pacquet entre les mains d'un marchand de confiance, auquel on mandoit d'expédier incessamment un courier pour Paris, sous prétexte de quelques affaires. On fut obligé de prendre ce détour pour la sureté des dépêches qui auroient pû, sans cette précaution, être interceptées par ordre de la Cour, si le courier eût paru venir directement de Rome ; & cet expédient eut le succès qu'on s'en étoit promis. Car le courier du cardinal de Retz étant arrivé deux ou trois jour avant celui du Pape, ses amis prirent si bien leurs mesures, qu'à la premiere proposition qui se fit de l'établissement d'un Suffragant, toute l'assemblée du Clergé s'y opposa si unanimement & avec tant de chaleur, que le Nonce n'osa présenter

ſon Bref, & fut obligé de le renvoyer au Pape, en lui diſant qu'il avoit couru riſque d'être lapidé par le peuple, ſur le ſeul bruit qui s'étoit répandu de l'exécution de ce deſſein. Le Parlement ne marqua pas moins de vigueur contre cette nouveauté, le Procureur & les Avocats généraux ayant déclaré hautement, que ſi le Bref paroiſſoit, ils en appelleroient comme d'abus. Le premier Préſident avec la plûpart des conſeillers parurent auſſi-bien diſpoſez à le caſſer, ou du moins à n'en pas ſouffrir l'exécution : & ce qu'il y a de plus étonnant & de plus fort, c'eſt que l'évêque de Meaux frere du chancelier Seguier, que la Cour avoit deſtiné pour être ſuffragant, refuſa abſolument cette commiſſion, ne voulant point ſe charger de la haine publique; quoiqu'il fût d'ailleurs & par lui & par ſon frere fort attaché à la Cour.

Il arriva même à la fin, que le cardinal Mazarin ſe dégoûta du Bref comme tous les autres, ſoit pour la contradiction univerſelle qu'il remarquoit dans les eſprits du peuple & du clergé, ou peut-être parce qu'il ne laiſſoit pas d'être avantageux en quelque façon au cardinal de Retz, en ce qu'il y étoit qualifié archevêque de Paris, & que le Pape n'alléguoit point d'autres raiſons de cette nomination que ſon abſence.

Le Bref ayant donc été rebuté de tout le monde, les correſpondans du cardinal de Retz ne manquerent pas de lui en donner avis auſſi-tôt par la même voie & avec les mêmes précautions : de ſorte qu'il en reçut les nouvelles pluſieurs jours avant le Pape & le Sr. de Lyonne, & qu'il eut la ſatisfaction de triompher à ſon tour, & d'inſulter à ceux qui croyoient avoir pris de grands avantages contre lui.

Ce fut en ce temps-là que la reine Chriſtine vint à Rome. Elle avoit été invitée à ce voyage par S. S. pour y confirmer d'une maniere plus ſolemnelle ſon abjuration à l'heréſie de Luther. Une action de cette nature devoit ſans doute être traitée ſérieuſement & avec gravité ; mais le Pape s'abandonnant à ſon génie n'en fit qu'une ſcene de théâtre, remplie de fêtes, de pompe, de bagatelles & de vaines cérémonies. Il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit faire du bruit & de l'éclat ; s'imaginant que c'étoit-là le moyen de paroître aux yeux de toute l'Europe, comme le principal auteur de cette cérémonie. Ce ne furent que régales, feſtins, danſes, balets, comédies, carouſels, maſcarades, galanteries de toutes les eſpeces pendant plus de trois mois, & le Pape les ordonnoit lui-même avec tant d'application, & les faiſoit exécuter avec

tant de magnificence, que la Reine de Suede s'en mocquoit elle-même & tournoit S. S. en ridicule, comme aussi toutes les personnes sensées, qui voyoient bien qu'il sortoit de son caractere. Le cardinal de Retz ne négligea rien pour s'insinuer dans les bonnes graces de cette Princesse, en quoi il réussit assez dans le commencement, mais non pas si bien que le cardinal Azolin ou Pimentel. Il ne tenoit pourtant pas à lui qu'on ne crût qu'il y entroit aussi avant que personne; mais ceux qui voyoient les choses de plus près jugerent avec justice qu'il y avoit plus de vanité que de réalité. Ces intrigues l'occuperent quelque tems, & le Cardinal s'y abandonnoit tout entier suivant son penchant naturel, sans penser à ses affaires: jusques à ce qu'il fut réveillé de son assoupissement par la nouvelle proposition que le Sr. de Lyonne fit à S. S. par ordre de la Cour, de nommer pour grands Vicaires l'un des six sujets suivans, savoir, le doyen de Notre-Dame, le Sr. Charton ancien Penitencier, le Sr. du Saussay curé de Saint-Leu, & official de Paris, nommé à l'évêché de Toul, le Sr. de Rouillé curé de Saint Barthelemi, ou les Srs. Morel & Cornet docteurs de Sorbonne. La Cour engagea même les Evêques suffragans de l'archevêché de Paris d'en

écrire au cardinal de Retz pour lui faire agréer cette proposition, comme raisonnable & avantageuse pour lui, puisqu'en rétablissant l'ordre dans son diocèse, elle renfermoit une reconnoissance tacite de son autorité.

Le Pape fit tout ce qu'il put pour appuyer les instances de la Cour. Après en avoir fait parler au cardinal de Retz par tous les amis, il lui en parla lui-même en termes de prieres, lui désignant particulierement le Sr. du Saussai dont Sa Sainteté dit qu'il lui répondoit, & qu'elle l'engageroit à se conduire de maniere qu'il en seroit content, & qu'il exécuteroit pareillement tous ses ordres. Autrement il lui promettoit de le révoquer, & de faire ensuite tout ce que bon lui sembleroit, avec promesse de le soutenir & de le protéger avec toute l'autorité du Saint Siége. C'est du moins ainsi que le Cardinal le fit entendre à ses amis, dont les sentimens furent partagez sur cette proposition. L'abbé Charrier & le Sr. de Croissy opinerent d'abord sans balancer, qu'il falloit se conformer aux desirs de la Cour & du Pape, disant pour leurs raisons, qu'il étoit d'une extrême conséquence de ménager les esprits des Evéques suffragans, pour les disposer à bien faire dans d'autres rencontres, & qu'a-

vant toutes choses le Cardinal devoit travailler à faire connoître son autorité sur le spirituel : après quoi il lui seroit aisé de se faire rétablir dans le temporel.

Joli fut d'un autre sentiment, & quoiqu'il demeurât d'accord de la nomination du Sr. du Saussaî, il soutenoit qu'il falloit tirer des avantages réels & présens de la confusion du Pape pour le refus de son Bref, des recherches de la Cour, & de la disposition favorable du Clergé : qu'il n'étoit plus proprement question du rétablissement de l'autorité du spirituel, puisque le curé de S. Severin nommé grand Vicaire par le cardinal de Retz avoit été reconnu par tout le Clergé ; que la nomination d'un second grand Vicaire ne feroit pas plus d'effet à cet égard, & que c'étoit une affaire entierement consommée ; qu'il falloit donc porter la chose plus loin jusqu'au rétablissement effectif du temporel, sans s'exposer sur des espérances éloignées & incertaines, en insérant une clause dans l'acte de nomination du Sr. du Saussai, qui portât que ledit Sr. du Saussai ne pourroit exercer ses fonctions qu'après que le cardinal de Retz auroit été rétabli dans son temporel. L'abbé de Lamet se déclara d'abord pour le sentiment de Joli, fondez l'un

l'un & l'autre sur toutes les lettres de Paris, qui assuroient que tout le Clergé avoit les meilleures intentions du monde, & que si le Cardinal vouloit bien, en leur considération, donner les mains à un grand Vicaire qui fût agréable, on ne devoit pas douter qu'ils ne s'employassent avec chaleur à lui faire donner satisfaction pour le reste : ce qui leur fit juger qu'il falloit ménager cette occurrence favorable, & engager l'assemblée d'insister pendant l'embaras où l'on étoit pour le gouvernement du diocèse, & qu'autrement, si l'on accordoit un grand Vicaire sans condition, l'affaire tomberoit d'elle-même, & leurs bonnes intentions se dissiperoient avec l'assemblée, faute d'avoir été ménagées. Mais à la fin l'abbé de Lamet s'étant relaché, parce qu'il n'avoit pas la fermeté de s'opiniâtrer & de s'opposer directement aux sentimens du cardinal de Retz, qui s'étoit d'éja déclaré en faveur des premiers; il résolut d'envoyer la nomination du Sr. du Saussai pure & simple.

Cependant Joli jugeant la chose de la derniere importance, & que si l'on laissoit échaper cette conjoncture avantageuse, elle ne reviendroit jamais, fit de nouveaux efforts pour obliger le Cardinal à envoyer au moins sa nomination à M. l'évêque de Châlons, avec ordre de

la faire voir à l'assemblée, mais de déclarer en même-tems qu'il ne la rendroit point qu'après qu'on auroit rendu justice au Cardinal sur son temporel. Mais ce dernier expédient ne fut pas mieux reçû que le premier, & S. E. se contenta des espérances en l'air qu'on lui donna des instances du Pape par le moyen de son Nonce, & des bons offices du Clergé.

Ainsi on dépêcha un courier avec les ordres du Pape, & les dépêches du cardinal de Retz, adressées à Mrs. les Evêques suffragans de l'archevêché de Paris, avec l'acte de nomination, & trois lettres qu'il prioit de présenter au Roi, à la Reine, & à l'assemblée du Clergé. Ces trois lettres furent supprimées, parce que les Suffragans ayant jugé à propos de les mettre entre les mains du cardinal Mazarin, il les garda long-tems, puis les renvoya au Sr. de Lyonne, pour les rendre au cardinal de Retz, disant que leurs Majestés n'avoient pas voulu les ouvrir ni souffrir qu'on rendît à l'assemblée du Clergé celle qui lui étoit adressée. Ainsi il n'y eut que l'Acte de nomination qui parut, & en vertu de cet acte, le Sr. du Saussai se mit aussi-tôt en possession du grand Vicariat, & commença de gouverner le diocèse; où par ce moyen toutes choses demeurerent tranquilles pendant quelque

tems, aussi-bien qu'à Rome. Le cardinal de Retz se servit de cet intervalle pour faire travailler une seconde fois à son épaule par un homme qui se vantoit de le guérir, & qui passoit pour fort habile dans sa profession. La vérité est, que depuis cette opération il se servit mieux de son bras qu'il n'avoit fait auparavant.

Cependant on attendoit tous les jours des nouvelles des bons offices qu'on s'étoit promis de l'assemblée du Clergé; mais on ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que ces Messieurs avoient oublié l'intérêt de leur archevêque après en avoir obtenu ce qu'ils désiroient. La même chose arriva du côté du nouveau grand Vicaire, avec cette différence que le Sr. du Saussai ne se contenta pas de ne rien faire de ce qu'on avoit attendu de lui, mais qu'il affecta même de s'opposer directement en toute rencontre aux intérêts du Cardinal: ce qui parut principalement en trois occasions essentielles.

La premiere fut au sujet d'un ordre que S. E. lui adressa pour faire en son nom & comme son procureur le serment de fidélité, afin de lever toute difficulté pour la restitution du temporel, qui ne pouvoit plus rouler que sur ce prétexte. C'est ce que le Sr. du Saussai refusa de faire. Il refusa même de donner aucun acte par lequel il

pût paroître qu'il s'étoit présenté pour prêter serment.

La seconde fut à l'occasion du Jubilé, qui avoit toujours été remis pendans les contestations pour le gouvernement du diocèse. C'étoit une affaire dans laquelle il ne paroissoit pas qu'il pût y avoir aucune difficulté; mais le Sr. du Saussai s'avisa d'en faire naître une de gayeté de cœur, sans raison & seulement pour nuire au cardinal de Retz, en prenant dans l'acte de publication la qualité de grand Vicaire de l'archevêché, au lieu de celle de grand Vicaire de l'archevêque : ce qui auroit été d'une très-grande conséquence, si l'on eût laissé passer la chose : mais le Chapitre s'en apperçut heureusement, & s'y opposa vigoureusement, faisant réformer cette nouvelle qualité, qui ne pouvoit convenir de droit qu'à lui pendant la vacance du Siége.

La troisiéme rencontre où le Sr. du Saussai fit connoître ses mauvaises intentions fut, lorsqu'il donna permission à l'évêque de Coutance de conférer les Ordres, & de faire les autres fonctions épiscopales pendant la semaine Sainte, quoique ce Prélat eût été interdit par le cardinal de Retz & par le curé de la Magdelaine son grand Vicaire. Cela empêcha un grand nombre de chanoines d'aller à

l'Office le jour du Jeudi Saint ; & le peuple l'ayant remarqué, il en arriva un grand ſcandale, d'autant plus que l'Evêque ſe trouva mal en faiſant les Saintes Huiles, & en célébrant la Meſſe qu'il n'acheva qu'avec beaucoup de peine, après qu'on lui eut jetté de l'eau ſur le viſage, & qu'on lui eut frotté pluſieurs fois le nez & les temples avec du vin pour le faire revenir. Tout le monde regarda cet accident comme une punition de Dieu, & comme un avertiſſement pour les auteurs de ce dérangement.

Tant d'actions d'éclat devoient, ce ſemble, obliger le cardinal de Retz à révoquer le Sr. du Sauſſai, comme il en étoit fortement ſollicité par la plûpart de ſes amis. Il aima mieux cependant prendre patience, & en porter modeſtement ſes plaintes à S. S. d'autant plus qu'il ne manquoit pas de conſeillers qui tâchoient d'expliquer favorablement la conduite du Sr. du Sauſſai, en diſant que tout ce qu'il auroit pû faire pour le ſerment de fidélité n'auroit ſervi qu'à irriter la Cour; que la qualité de grand Vicaire de l'archevêché n'intéreſſoit que le Chapitre & nullement l'archevêque; que la permiſſion qu'il avoit donnée à l'évêque de Coutance l'avoit engagé lui-même à reconnoître l'autorité du Cardinal dans le même lieu où il avoit

paru la mépriser; qu'après tout la voie de douceur étoit la seule qui fût permise auprès de la Cour; que le Sr. du Saussai ne pouvoit pas faire dans les commencemens tout ce qu'il auroit bien voulu; & que par sa conduite sage & prudente, il avoit déja ménagé le rappel des Srs. Chevalier & l'Avocat anciens grands Vicaires, & de tous les autres ecclésiastiques qui avoient été exilez à cause du cardinal de Retz.

Toutes ces raisons n'empêchoient pas que dans le fond S. E. ne fût vivement blessée de la conduite de son nouveau grand Vicaire, qu'elle voyoit bien n'être qu'un artifice; mais elle voulut différer son ressentiment pour quelque tems, à dessein de voir ce que produiroit un Bref que S. S. avoit écrit un peu auparavant à l'assemblée du Clergé au sujet de la paix générale, pour exhorter le Roi à procurer ce bonheur à tout le monde Chrétien. Il n'y étoit fait aucune mention du cardinal Mazarin; mais sans le nommer, le Bref ne laissoit pas de faire entendre qu'on le croyoit peu disposé à la paix. Il disoit en parlant du Roi, *alioquin per se ad pacem propensum*: ce qu'on jugea ne devoir pas plaire à ce Ministre, & qu'il ne manqueroit pas d'en marquer son ressentiment par quelque démarche qui offenseroit S. S.

En effet ce Bref choqua extrémement le cardinal Mazarin, & pour faire connoître à la cour de Rome, qu'il l'avoit bien entendu, il engagea ces Messieurs du Clergé à le justifier dans leur réponse : ce qu'ils firent si exactement, que toutes leurs lettres ne rouloient que sur les bonnes intentions de S. E. pour la paix, sur les mesures qu'il avoit déja prises pour y parvenir, & sur son application à finir ce grand ouvrage. Cette réponse fut assez mal reçûe du Pape, & comme en même-tems on reçut à Rome des nouvelles du traité de la France avec Cromwel, on espéra que S. S. pourroit éclater & donner des marques publiques de son mécontentement: mais cela n'arriva pas, & le Sr. de Lyonne ayant été rappellé bientôt après cette nouvelle démarche, augmenta les inquiétudes du Saint Pere, qui commença d'appréhender que la France ne voulût rompre toute sorte de commerce avec lui, & s'appliquer entierement à la guerre d'Italie. C'est ce qui fit tomber S. S. dans le dernier précipice de sa foiblesse naturelle, ne voulant plus entendre parler du cardinal de Retz que pour l'abîmer & le perdre, s'il eût été possible.

L'arrivée de dom Mario frere du Pape & celle de ses neveux contribua beaucoup à l'entretenir dans cette mauvaise humeur.

Ces Meſſieurs furent enfin appellez à Rome par S. S. & reçus avec une eſpece de triomphe. Le Saint Pere avoit long-tems diſſimulé ſur ce ſujet, s'en étant fait prier par la Reine de Suede, & par tous les Cardinaux, auxquels il avoit demandé leurs ſentimens par écrit, comme ſi ſa foibleſſe eût pû être excuſée par celle de ſes courtiſans, qui ſavoient bien qu'ils ne pouvoient lui donner un autre conſeil ſans lui déplaire. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que ce changement fut fort déſavantageux au Cardinal, parce que les parens du Pape qui ne ſongeoient qu'à l'établiſſement de leur fortune, n'avoient garde d'épouſer les intérêts d'un Cardinal malheureux & abandonné preſque de tout le monde, pour s'attirer l'indignation de la cour de France. Cependant le cardinal de Retz ayant fort bien remarqué ce changement, & qu'il ne pouvoit plus ſe promettre aucun ſecours de ce côté-là; ſachant d'ailleurs que le Sr. du Sauſſai continuoit de garder une conduite qui gâtoit entierement ſes affaires, réſolut de paſſer outre à la révocation, ſans en parler à S. S. qui n'auroit pas manqué de l'en détourner; & dans ce deſſein il demanda encore une fois la permiſſion d'aller aux eaux de ſaint Caſſien, ſous le même prétexte de ſon mal d'épaule, pour y atten-

dre plus tranquillement par des nouvelles, ce que produiroit cette révocation à Paris, & à Rome, où il ne jugea pas à propos de demeurer exposé aux caprices & aux mauvaises humeurs du Pape. Il fut encore déterminé à cela par la peste qui régnoit à Naples, & qui commençoit à s'approcher de Rome, d'où il sortit peu de jours après le départ du Sr. de Lyonne, & après avoir expédié l'acte de révocation.

Cet acte étoit conçû en termes assez honnêtes à l'égard du Sr. du Saussai; mais il étoit très-positif & lui défendoit expressément de se mêler en aucune façon du gouvernement du diocèse, soit en qualité de grand Vicaire, soit en qualité d'Official dont il exerçoit la charge dès le tems de l'ancien archevêque. Il nommoit de rechef pour ses grands Vicaires les Srs. Chevalier & l'Avocat, les curés de la Magdelaine & de S. Severin, & pour official le Sr. Joli chanoine de Notre-Dame, & le Sr. Pocher docteur de Sorbonne pour vice-gerent: l'acte fut non-seulement signifié au Sr. du Saussai, mais aussi attaché au coin des rues, afin que personne n'en prétendît cause d'ignorance. Ainsi le Sr. du Saussai ne put se dispenser d'obéir; & comme ses Bulles de l'évêché de Toul étoient expédiées, il prit ses mesures pour se faire sacrer à S. Denis par les évêques

de Chartres & de Meaux. Mais ces Mrs lui ayant représenté qu'ils ne pouvoient faire cette cérémonie sans la permission de l'archevêque ou de ses grands Vicaires, il fut obligé d'avoir recours au Sr. Chevalier, qui ne se le fit pas dire deux fois, étant bien aise d'établir par cette soumission l'autorité du cardinal de Retz & la sienne, & ne doutant pas que la Cour n'approuvât une démarche qu'il ne faisoit qu'à la priere d'un homme qu'elle protégeoit & affectionnoit.

Cependant la Cour ayant été informée de cette affaire, il fut mandé aussi-tôt par le Chancelier, qui lui fit de grandes mercuriales sur ce qu'il s'ingeroit encore de faire les fonctions de grand Vicaire; & en sortant de là il fut arrêté & conduit à la Bastille, où il fut traité long-tems avec une grande dureté. La Cour, ou plutôt le cardinal Mazarin n'en demeura pas là, & sa passion l'emporta jusques à empêcher l'effet de la permission qu'il avoit accordée, en obligeant le Sr. du Saussai d'aller se faire sacrer à Poissy du diocèse de Chartres. La crainte d'un pareil traitement obligea le Sr. l'Avocat à se retirer aussi-tôt; de sorte que par son absence le gouvernement retomba sur les soins du curé de S. Severin, qui fut le seul à qui la Cour laissa la liberté de faire les fonc-

tions de grand Vicaire, quoi qu'avec assez de peines : tout ce qui avoit rapport au cardinal de Retz en faisant toujours beaucoup au cardinal Mazarin.

Les nouvelles de la révocation étant venues à Rome, la Pape en fut extrêmement irrité : & quoique la peste l'eût obligé de se retirer à Monte-Cavallo, où il ne voyoit presque personne, & où il ne vouloit entendre parler d'aucunes affaires ; il ne laissa pas de dépêcher un courier au cardinal de Retz qui étoit encore à saint Cassien, pour lui ordonner de rétablir le Sr. du Saussai, suivant les instances qui lui en avoient été faites par ordre de la Cour. Cet ordre acheva de convaincre le cardinal de Retz, & de lui faire sentir qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui à la cour de Rome : & comme il en étoit fort dégoûté par d'autres raisons ; que la peste y étoit très-violente, & qu'il n'étoit plus en état d'y faire la même figure, faute de moyens, il résolut enfin de sortir d'Italie : & après avoir envoyé à Florence pour concerter sécretement avec le bailli de Gondy son passage sur les terres du grand Duc ; il se retira d'abord dans une maison particuliere appellée Maresme, où il séjourna quelques jours avec toute sa suite.

Ce fut de là qu'il écrivit à S. S. pour

lui repréſenter que l'état où étoit ſon diocèſe l'obligeoit de s'en rapprocher, afin d'être plus à portée de remédier aux déſordres cauſez par ſon abſence ; qu'il contoit toujours ſur ſa protection contre les perſécutions de ſes ennemis, & contre les violences qui étoient faites à ſa perſonne & à l'Egliſe ; que d'ailleurs il ſe croyoit obligé de décharger S.S. des importunitez qu'elle recevoit à ſon occaſion, & de lui épargner une partie de l'embarras & de la peine que cette affaire lui faiſoit. Après cela le cardinal de Retz fit prendre les devans à l'abbé de Lamet & à Joli, & partit de nuit de Mareſme pour ſe rendre à une maiſon de plaiſance du cardinal Jean-Carlo de Médicis, n'ayant pris que Malclerc & deux valets de chambre ; parce qu'il ne vouloit mener avec lui qu'un petit nombre de perſonnes affidées, pour mieux dérober ſa marche. Dès qu'il fut arrivé dans cette maiſon, le bailli de Gondy s'y rendit, & lui apporta la nouvelle de la levée du ſiége de Valenciennes, dont M. le Prince avoit forcé les lignes : ce qui lui fit concevoir de meilleures eſpérances du ſuccès de ſon voyage, auſſibien qu'au grand Duc & aux cardinaux de Médicis, qui ſans cela paroiſſoient aſſez embaraſſez ſur ſa retraite. Il demeura deux jours dans cette maiſon où il

voulut voir Croissy, qui étoit demeuré à Florence, ayant accompagné le Sr. de Lyonne jusques-là, & n'ayant osé retourner à Rome à cause de la peste. Le bailli de Gondy, qui vit cet homme dans la confidence du Cardinal, apprenant qu'il lui avoit confié le secret de son voyage, & le dessein qu'il avoit d'aller à Bezançon, avertit S. E. qu'il ne devoit pas se fier à lui, pour des raisons qu'il n'expliquoit pas, mais qui firent juger à Joli, que le Bailli étant Général des postes du grand Duc avoït pû, suivant l'usage de toutes les Cours qui veulent savoir tout ce qui se passe, intercepter quelques dépêches de Croissy, par où il avoit connu qu'il trahissoit le Cardinal. Cet avis ne l'empêcha pas de s'abandonner à lui, comme il avoit fait à Rome, sans vouloir rien écouter de ce qu'on lui disoit contre lui. Après cela il partit prenant la route de Petremoly avec sa petite suite, & après avoir traversé l'Etat de Massa, il se rendit dans le Milanois sur un passeport du comte de Fuensaldagne, qui lui envoya de plus une escorte de cinquante chevaux. Ce Gouverneur auroit bien voulu faire quelque chose de plus pour lui, & il tâta fort le poux à Malclerc sur ce sujet, disant que S. E. devoit aller droit en Flandres trouver M. le Prince;

pour prendre des mesures avec lui, qui seroient avantageuses à l'un & à l'autre; que s'il ne le faisoit, ses affaires tomberoient dans le mépris, & qu'il se trouveroit abandonné de tout le monde. C'étoit aussi le sentiment de Joli, qui l'avoit déja fortement exhorté à ne pas laisser échaper cette occasion, comme il avoit fait lors de son passage en Espagne, & à prendre des mesures avec le comte de Fuensaldagne: mais le Cardinal n'eut pas la force de s'y résoudre, quoiqu'en partant de Rome il y parût assez disposé, & que sur la route il affectât de dire tous les jours qu'il iroit droit se livrer aux Espagnols & à M. le Prince.

Cependant comme il falloit se séparer honnêtement du Comte, il lui demanda un chiffre, & lui fit dire par Malclerc qu'il alloit suivre ses conseils; qu'il ne sortoit d'Italie que dans ce dessein; qu'après avoir séjourné quelque tems à Bezançon pour y apprendre des nouvelles de ses amis, il s'achemineroit en Flandres. Il lui fit demander des lettres pour le gouverneur de Franche-Comté, après quoi le cardinal de Retz continua son chemin avec son escorte: & après avoir passé à deux lieues de Milan & à huit de Valence qui étoit assiégée, il alla s'embarquer sur le Lac pour aller à Mourgues, & de là par

le mont San Pione, & le pays de Valley, à Lauzanes, d'où il se rendit à Bezançon vers la fin du mois d'Août de l'année 1656.

Aussi-tôt que le cardinal de Retz fut arrivé en Franche-Comté, il envoya chercher l'abbé de Vatteville qu'il avoit vû à S. Sébastien chez le baron son frere, & ayant appris en passant à Pontarlier, qu'il étoit assez près de là à un lieu nommé Usains, il y envoya Malclerc pour lui trouver un lieu où il pût se retirer surement, en attendant des nouvelles de Paris. L'abbé de Lamet & Joli allerent à Bezançon.

L'abbé de Vatteville fut d'abord assez surpris & même embarrassé du compliment du Cardinal, ayant peu de crédit dans le pays, quoiqu'il affectât de faire connoître le contraire. Aussi laissa-t-il assez connoître dans le commencement, qu'il auroit bien voulu être défait de S. E. Mais ayant compris dans la suite que ce pourroit être pour lui une occasion de faveur à la Cour d'Espagne, il lui ménagea une retraite chez la marquise de Conflans sa parente, dont le mari étoit alors en Flandres. Ce sejour ne fut pas pourtant tellement fixe qu'il ne se promenât à droite & à gauche dans tout le pays pendant quelques mois. Il est vrai qu'il

retournoit de tems en tems chez la Marquise, qui eut dans la suite, & suivant la bonne coutume de S. E. beaucoup de part au recit des diverses avantures de sa vie.

Cependant l'abbé de Lamet & Joli étoient à Bezançon, où il arriva peu après quelques-uns des gens du Cardinal, qu'il avoit laissés en Italie, & auxquels il donna ordre de l'aller attendre à Strasbourg & en divers autres endroits. Le Sr. Verjus fut un des premiers qui passa par hazard à Bezançon; & Joli l'ayant vû passer à cheval devant l'auberge où il étoit logé, l'appella & le retint, l'ayant jugé plus propre que personne pour aller à Paris porter des nouvelles & en rapporter: ce que le Cardinal ayant approuvé, on le dépêcha aussi-tôt. Il fit si grande diligence, qu'en peu de jours on sçut par son moyen, que le cardinal Mazarin avoit marqué beaucoup d'inquiétude du départ du cardinal de Retz d'Italie; qu'il avoit fait publier des défenses à toutes sortes de personnes de lui donner retraite; qu'il faisoit tous ses efforts pour le rétablissement du Sr. du Saussai; que l'assemblée du Clergé s'y opposoit, attendu que c'étoit revenir au dessein du suffragant, mais qu'elle avoit résolu de prier le cardinal de Retz de nommer des

grands Vicaires agréables au Roi, avec promesse de s'employer ensuite pour la restitution de son temporel; que l'évêque de Châlons ne doutoit pas qu'elle ne se fît, & répondoit du succès en quelque façon; que le comte de Montresor & plusieurs autres étoient de son avis, insistant sur la nomination d'un nouveau grand Vicaire au goût de la Cour, & que si on n'y mettoit ordre promptement, il y avoit lieu de craindre qu'ils ne passassent outre, en nommant eux-mêmes un sujet; quoique le Sr. d'Aubigny & quelques amis du Cardinal ne fussent pas de ce sentiment, & qu'on leur eût représenté que S. E. en étoit fort éloignée.

Sur ces avis le cardinal de Retz écrivit aussi-tôt à l'évêque de Châlons, pour l'informer plus précisement de ses intentions, & pour le détourner de cette résolution : mais à peine les lettres furent-elles parties, qu'on apprit par la voie de la Poste, que M. de Châlons avoit de son autotité fait faire par celui dont on se servoit pour contrefaire l'écriture de S. E. une nomination en forme du doyen de Nôtre-Dame, pour faire les fonctions de grand Vicaire, avec une lettre du cardinal de Retz de la même fabrique à l'assemblée du Clergé, par laquelle ils les prioit d'intercéder auprès de S. M. pour la restitu-

tion de ſon temporel. La lettre étoit datée du Pleſſis, deux jours ſeulement avant ſa réception : ce qui fit juger au cardinal Mazarin, que le cardinal de Retz étoit fort proche. Dans l'allarme que la Cour en prit, elle envoya auſſi-tôt une lettre de cachet à l'Aſſemblée, par laquelle S. M. déclaroit qu'elle ne vouloit point entendre parler du temporel de l'archevêché, quoiqu'elle eût bien voulu conſentir au rétabliſſement du ſpirituel en conſidération de l'aſſemblée : parce qu'on pourſuivoit actuellement auprès du Pape une nomination de juges pour faire le procès au cardinal de Retz, qui examineroient s'il devoit être rétabli dans la jouiſſance du temporel ou non pendant l'inſtruction du procès. Après cela on apprit que l'aſſemblée du Clergé avoit pris des meſures & des réſolutions toutes contraires à celles que M. de Châlons s'en étoit promiſes, dont il s'excuſa, en diſant qu'il avoit été trompé le premier, & qu'il croyoit s'être aſſuré d'un nombre ſuffiſant de ſuffrages. En effet l'affaire fut preſque partagée, & ſi elle eût été décidée à la pluralité des voix, elle l'auroit été ſans difficulté en faveur du Cardinal. Mais l'ordre de cette compagnie étant d'opiner par provinces, il ſe trouva que celle de Paris, qui par toutes ſortes de raiſons de-

voit lui être favorable, se déclara contre lui : ce qui fit que d'onze provinces, il n'en eut que cinq pour lui.

Dans le fond le projet de M. de Châlons n'étoit pas si avantageux pour le cardinal de Retz qu'on se l'imaginoit : son avis portant seulement qu'on feroit office à S. E. pour la restitution de son temporel dans la conjoncture qui seroit la plus favorable ; & que cependant l'assemblée feroit de très-humbles remontrances au Roi pour avoir la liberté de lui parler de cette affaire & de toutes les autres affaires ecclésiastiques. A le bien prendre, l'autre avis qui l'emporta étoit bien mieux digeré & peut-être plus favorable : aussi avoit-il été concerté par de plus habiles gens que M. de Châlons, quoique peut-être plus mal intentionnés, entre autres par M. de Marca, archevêque de Toulouze. Il portoit que S. M. seroit très-humblement suppliée de faire terminer cette affaire du cardinal de Retz dans six mois par des Juges ecclésiastiques, en commençant par faire droit sur la saisie du temporel de l'archevêché & de ses autres bénéfices: & en cas que la chose traînât en plus grande longueur, que Mrs. les Agents feroient auprès du Roi les offices nécessaires pour faire regler ce qui regardoit le temporel, suivant le droit & les consti-

tutions Canoniques, les immunitez, & les libertez de l'Eglise Gallicane.

Il faut du moins convenir que cette résolution étoit spécieuse & paroissoit assez dans l'ordre, quoique cependant elle fût en effet fort désavantageuse au cardinal de Retz, attendu que tous les offices de l'assemblée se terminoient à un procès dont les juges seroient apparemment dans la dépendance de la Cour, & qu'au défaut de cela ils renvoyeroient la chose aux Agents du Clergé, gens ordinairement esclaves de la Cour, qui ne briguent cet emploi que pour faire leur fortune, & qui d'ailleurs ont fort peu de crédit, l'assemblée étant finie. Le cardinal de Retz parut fort touché, à cause de la nouvelle du procès dont il étoit menacé par la délibération, & dont il avoit tant de peur, que c'étoit l'unique raison qui l'empêchoit de prendre des résolutions si vigoureuses. La vérité est pourtant qu'il en fut bien-tôt consolé, parce qu'il jugea que cet abandon du Clergé porteroit ses amis à lui conseiller de donner sa démission, dessein qu'il n'avoit jamais quitté depuis les négociations de Davanton. D'ailleurs l'évêque de Châlons lui écrivit, & lui fit écrire de belles lettres par Mrs. de Port-Royal, dans lesquelles ils lui proposoient les exemples des

saints Evêques qui s'étoient cachez dans les déserts & dans les cavernes au tems de la persécution : ce qui lui fit former le dessein frivole & chimérique de se cacher aussi, dans le dessein de se faire une grande réputation dans le monde, en suivant l'exemple de ces grands hommes : quoique dans son cœur il ne se proposât de se tenir caché que d'une maniere & dans un esprit tout-à-fait différent.

Mais comme par provision il falloit pourvoir à sa subsistance, le Cardinal envoya Verjus pour ce sujet à Paris, pour en conférer avec ses amis. Avant qu'il partît on fit plusieurs propositions pour trouver une espece de fonds indépendant de la Cour. Joli proposa de mettre dans les Eglises des troncs avec cette inscription, *pour la subsistance de M. l'Archevêque;* disant que si la Cour souffroit ces troncs, ils produiroient un profit & un revenu considérable, sur lequel on pourroit faire fonds, & qu'ils serviroient à entretenir les bonnes dispositions du peuple: & que si on les faisoit ôter, cette rigueur pourroit réveiller leur haine contre le cardinal Mazarin, auteur d'une persécution si opiniâtre, & animer davantage leur charité, dont les curez pourroient leur faire entendre qu'ils se rendroient dépositaires sous le sceau de la confession,

pour ensuite les lui remettre par les voies qui leur seroient indiquées. Mais le Cardinal rejetta bien loin cette proposition, qu'il traita de gueuserie indigne de lui: cependant Verjus ne laissa pas de la proposer aux correspondans de Paris, dont plusieurs, entre autres M. d'Aubigni, l'approuverent fort, disant qu'on ne pouvoit rien imaginer de meilleur, ni qui convînt davantage à la conjoncture présente.

Cependant cette ouverture n'eut point de lieu, M. de Châlons qui étoit toujours le principal directeur des affaires ayant assuré huit mille écus par an au Cardinal pour sa subsistance. Ainsi se croyant assuré de cette somme qui étoit assez modique pour lui, il résolut d'abord de se cacher en allant de ville en ville, sans songer à parler à M. le Prince ni aux Espagnols; quoiqu'il fût encore en état de traiter avantageusement avec eux. Mais outre que la seule idée du procès lui faisoit peur, il avoit pris tant de goût pour la vie libertine des hôtelleries, qu'il n'eut plus d'autre application que celle de se dérober aux yeux de ceux qu'il savoit bien n'approuver pas cette nouvelle maniere de vivre. Dans ce dessein il dispersa sous différens prétextes & en différens lieux, ceux dont la présence

lui pouvoit être incommode. Il changea de nom, & en fit changer à tous ceux qui étoient auprès de lui. Il ne les entretenoit plus que de fausses marches & de contre-marches, pour se dérober à la poursuite des émissaires du cardinal Mazarin. En cela il étoit merveilleusement secondé par son écuyer Malclerc, qu'il retint toujours auprès de lui préférablement à tous les autres : parce que ce fidelle Achate prenoit soin de lui rendre d'autres offices plaisans en certaines occasions, par le moyen desquels il se rendit maître absolu de son esprit.

Cependant plusieurs avis étant venus de Paris, que la Cour étoit informée du séjour du cardinal de Retz en Franche-Comté, & qu'elle avoit donné des ordres pour l'y faire arrêter; il fallut se résoudre à en sortir : ce que S. E. eut assez de peine à faire à cause des liaisons qu'il y avoit faites. On ne s'y déternina même que par une dépêche de Joli, qui étant demeuré malade dans son hôtellerie de Bezançon, fit savoir au Cardinal qu'un nommé la Neuville, major de Brisac, étant arrivé au même lieu, s'étoit informé si dans le pays on ne parloit point du cardinal de Retz; que l'ayant fait suivre on avoit remarqué qu'il alloit souvent chez un nommé Blein échevin, & chez un

homme qui avoit été ſécretaire de M. de Beauſſaut intendant en Alſace ; que quand il ſortoit pour aller en campagne il y étoit joint par pluſieurs cavaliers, & qu'enfin le Sr. Tineau, ſécretaire de la maiſon de ville, auquel S. E. avoit été adreſſée par le comte de Fuenſaldagne, avoit averti l'abbé de Lamet & Joli de prendre garde à eux & au cardinal de Retz, s'il étoit encore dans la Province : parce qu'il voyoit bien qu'on ménagoit quelque choſe contre lui avec le magiſtrat de la Ville. L'abbé de Vatteville reçut auſſi & donna les mêmes avis, qui obligerent enfin le Cardinal à ſe retirer en Suiſſe, d'où il écrivit à l'abbé de Lamet & à Joli de l'aller trouver à Conſtance avec quelques autres de ſes domeſtiques qu'il avoit laiſſés derriere lui, & au Sr. Vacherot d'aller attendre de ſes nouvelles à Straſbourg.

Ce départ fut un peu precipité, mais fort à propos, auſſi bien que celui de Lamet & de Joli, dans l'hôtellerie deſquels il arriva vingt Gardes du cardinal Mazarin peu de jours après qu'ils en furent ſortis. Ils prirent tous ſi bien leurs meſures dans leur retraite, que la Cour fut long-tems ſans pouvoir découvrir où ils étoient ; le cardinal de Retz ayant paſſé preſque tout l'hiver *incognito* à Conſtance, où

où l'abbé de Lamet & Joli le laisserent, après avoir demeuré quelques jours avec lui pour regler le commerce de lettres qui étoit devenu fort difficile, par la recherche exacte qu'on faisoit de ceux qui étoient soupçonnez d'en avoir avec lui.

Le Sr. Rousseau de Chenicourt son intendant fut arrêté, quoiqu'il ne se mêlât presque plus de ses affaires. Le Sr. Matharel secretaire du Roi fut aussi mis à la Bastille, (quoiqu'on n'eût aucune relation avec lui) parce qu'il parloit indiscretement des affaires du Cardinal, par un pur mouvement de zéle. Le marquis de Fosseuse fut aussi arrêté, quoiqu'il fût à Paris par permission expresse de la Cour pour ses affaires domestiques. Enfin la persécution s'étendit jusques sur deux ou trois malheureux de la lie du peuple, qui n'étoient accusés que de bagatelles : ce qui laissa bien voir la malignité des ennemis de son Eminence, mais montra en même-tems qu'ils étoient fort mal avertis, & donna lieu à ceux qui avoient de véritables intelligences, de se précautionner davantage, & de se tenir sur leurs gardes.

De Constance le Cardinal se rendit à Ulme, à Ausbourg, & à Francfort, où il donna rendez-vous à l'abbé de Lamet & à Joli, & où ils reçurent des nouvelles de la liberté du Sr. Chevalier, après lui

avoir fait essuyer plusieurs duretés inouïes ; dont le but étoit de l'obliger de promettre par écrit, qu'il ne se mêleroit plus ni directement ni indirectement des affaires du Cardinal : ce qu'il ne voulut jamais faire. La Cour fut donc obligée de se contenter d'une promesse de ne rien faire contre le service du Roi, après quoi Chevalier fut élargi à la priere du doyen de Notre-Dame nouveau grand Vicaire. On y apprit aussi la mort du premier président de Belliévre, qu'on crut avoir été empoisonné. Il est vrai qu'il étoit brouillé avec les Fouquets, & que le cardinal Mazarin n'étoit pas content de lui, parce qu'il étoit extraordinairement aimé du peuple, dont il soutenoit les intérêts en toute rencontre. Ce Président étoit aussi fort estimé dans sa compagnie, & même à la Cour, où il avoit des amis considérables jusques dans le cabinet. On prétend encore, que le Ministre avoit eu dessein de le faire arrêter, voyant qu'il s'opposoit à toutes les nouvelles maltotes : mais il n'avoit osé l'entreprendre, dans l'appréhension de nouvelles Baricades *. Quoi qu'il en soit, le cardinal de

* On a dit du président de Belliévre, qu'il étoit plus grand par ce qu'il n'avoit pas fait, que par ce qu'il avoit fait, à cause des exactions qu'il avoit empêchées. On trouva après sa mort,

Retz perdit beaucoup à la mort de ce grand & digne magistrat, qui favorisoit ses affaires, & protegeoit ses amis de toute sa force ; jusques-là que tout le commerce secret, & les chiffres de son Eminence étoient entre les mains de Bruslé son sécretaire, qui lui avoit été donné par Caumartin, confident intime du cardinal de Retz : & c'étoit à lui que s'adressoient les dépêches les plus secrettes, qu'il prenoit soin de déchiffrer, après quoi il en envoyoit des copies au Sr. de Caumartin, qui étoit encore éloigné de Paris, & à l'évêque de Châlons, qui les communiquoit au Sr. Pelletier de la Houssaye son neveu, à l'abbé d'Hacqueville, à M. d'Aubigni, & quelquefois au comte de Montresor & au marquis de Laigues ; quoique Mad. de Chevreuse ne se mêlât plus des affaires du cardinal de Retz.

De l'autre côté c'étoit Joli qui avoit soin de tout le commerce, & à qui s'adressoient les lettres de change tantôt à Francfort, & puis à Cologne, dont il mettoit le produit entre les mains de Malclerc pour l'abbé de Lamet. Celui-ci fut envoyé à Munster, & le Cardinal

dans son cabinet, grand nombre d'édits onéreux au peuple, qu'il n'avoit pas voulu vérifier au Parlement.

passa en Hollande, où il se plaisoit fort; & d'où peut-être il ne seroit pas sorti si-tôt, sans une petite incommodité, qu'il ne gagna pas en disant son breviaire. Cette incommodité l'obligea de retourner à Cologne, où il fit venir en diligence le Sr. Vacherot son médecin, & fit partir en même-tems Joli pour Amsterdam, où il fut bien-tôt joint par Verjus son premier sécretaire; le second nommé Gautreau ayant été envoyé à Liége avec l'abbé Rousseau, pour y recevoir certains pacquets, & les faire tenir surement à Joli.

Cependant la ville de Munster ayant été assiégée *, l'abbé de Lamet s'y trouva enfermé malgré lui; & comme il s'étoit travesti en cavalier avec un justaucorps de buffle, les bourgeois, qui dans cet équipage n'avoient garde de le prendre pour un docteur de Sorbonne, lui offrirent un emploi considérable dont il eut bien de la peine à se défendre. Après le siége il se rendit à Cologne, où ayant trouvé le cardinal de Retz, il lui fit de grandes & justes plaintes de ne lui avoir donné aucune de ses nouvelles depuis son séjour à Munster, où il l'avoit envoyé.

* Par son évêque Bernard Van Gale. Les Bourgeois de Munster s'étoient révoltés contre lui.

La ville de Cologne étant d'un grand commerce, & un passage fort fréquenté, le Cardinal ne put y être long-tems sans y être déterré par les émissaires du cardinal Mazarin, & de l'abbé Fouquet, qui envoyerent aussi-tôt sur les lieux des gens de main & d'exécution, avec ordre de prendre leurs mesures pour l'enlever, quand il sortiroit de la ville pour aller à la promenade, ou peut-être de faire pis: ce qui n'étoit pas difficile, son Eminence n'étant ordinairement suivie que de deux domestiques. Mais ses amis de Paris lui en donnerent avis par le canal de Joli, l'exhortant de prendre garde à lui, & de se souvenir que l'électeur de Cologne & l'évêque de Strasbourg son ministre, qui étoient entierement dans les intérêts du cardinal Mazarin, pourroient fort bien favoriser une entreprise de cette nature. Le Cardinal traitoit ces conseils prudens, d'avis chimériques & de terreurs paniques, ne se donnant pas même la peine de lire les lettres qu'on lui écrivoit sur ce sujet: & cela parce qu'il avoit trouvé de quoi s'amuser dans la maison d'un Liégeois nommé Daudrimont, où il étoit logé.

Cependant l'abbé de Lamet & Vacherot, qui demeuroient aussi dans des lieux séparés dans la même ville, l'avertirent

qu'ils avoient vû Croiſſy par la ville. Il y étoit venu de Francfort, après l'élection de l'Empereur. Le Cardinal commença de croire alors que les avis pouvoient être véritables, & changeant en un moment la bonne opinion qu'il avoit eue de lui en une défiance extrême, il ſe figura que Croiſſy n'étoit à Cologne que pour le faire aſſaſſiner. Il pouſſa la choſe juſqu'à s'imaginer que deux de ſes domeſtiques les plus anciens, & en apparence les plus fideles, s'étoient laiſſé corrompre par Croiſſy, & par un nommé de Bracq, parent des Fouquets, qui étoit auſſi à Cologne, & qu'on découvrit avoit logé & défrayé cinquante ou ſoixante cavaliers en différentes hôtelleries.

Le premier de ces domeſtiques qui devint ſuſpect au Cardinal, fut Imbert ſon valet de chambre, qui depuis vingt-cinq ans avoit eu part à ſes ſecrets, & l'avoit ſervi avec une fidélité & un attachement ſans exemple. Cependant ce pauvre garçon ayant eu ordre à Paris de l'aller trouver à Cologne, & de paſſer par Bezançon pour y prendre chez le Sr. Tineau une valize avec quelques papiers de peu de conſéquence, & cette valize ayant été dérobée, ou égarée; il crut qu'Imbert l'avoit vendue à M. de Lyonne en paſſant à Francfort, & qu'en même-tems il avoit

pris des mesures avec Croissy, parce qu'ils arriverent à peu près en même-tems.

L'autre domestique que le cardinal de Retz voulut bien soupçonner, étoit un nommé Noël son cuisinier, qui l'avoit bien servi dans la prison de Vincennes, & qui depuis l'avoit suivi dans tous ses voyages, sans lui donner aucun sujet de plainte ni d'inquiétude. Cependant il eut le malheur de tomber tout d'un coup dans la disgrace de son maître, & cela sans aucun fondement, si ce n'est qu'il étoit ami d'Imbert, & fort connu de Croissy, à raison de son commerce fréquent dans la maison de S. E. Les prétextes dont se servit le Cardinal pour le congédier furent, que lorsqu'il sortoit, Noël le suivoit toujours sans son ordre, pour observer où il alloit : à quoi le cuisinier répondoit qu'il n'en usoit ainsi que par ordre exprès de Malclerc, qui lui faisoit entendre qu'il étoit bon de savoir à peu près ce que leur maître deviendroit. 2. Il l'accusoit d'avoir copié ses chiffres, ce qui étoit vrai, mais il ne l'avoit fait que par ordre du Cardinal lui-même. 3. On lui reprochoit ses rendez-vous fréquens, & ses commerces dans la maison où logeoit Croissy; & pour l'en convaincre, l'abbé de Lamet fut chargé de le suivre deux ou trois fois, sans que Noël

le ſût, pour voir s'il ne paſſeroit pas pluſieurs fois devant la maiſon de Croiſſy, & pour obſerver s'il ne tourneroit pas la tête de tems en tems pour voir s'il n'étoit point ſuivi. Noël répondit à cela en avouant le fait, mais en ſoutenant auſſi que Malclerc lui avoit commandé tout ce manége, comme une choſe importante pour le ſervice de S. E. En un mot il y a bien de l'apparence, (& la ſuite l'a fait voir aſſez clairement) que ces deux domeſtiques ne tomberent dans la diſgrace du Cardinal, que par les artifices de Malclerc, qui vouloit demeurer ſeul le maître de la perſonne de S.E. & de ſa bourſe : ce qui ne lui auroit pas été facile pendant qu'il auroit été éclairé par la vigilance de deux domeſtiques affectionnés & fideles.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il y eut dans ce tems-là une entrepriſe de la Cour ſur la perſonne du cardinal de Retz, & que le Sr. de Croiſſy n'étoit allé à Cologne, que ſur les avis qu'il avoit eus de la retraite du Cardinal en cette ville, comme il en eſt demeuré d'accord lui-même depuis, en diſant que l'intention de Croiſſy étoit de lui offrir ſes ſervices, & un azile ſûr qu'il avoit chez ſes amis en Allemagne. On n'entreprendra pas ici de pénétrer dans les vé-

ritables intentions de Croissy ; mais on ne sauroit disconvenir que le cardinal de Retz n'eût lieu d'être surpris que cet homme avec qui il avoit eu des liaisons si étroites, ne lui donnât aucun signe de vie, étant dans un même lieu, & ne pouvant ignorer que S. E. n'y fût ; quand ce n'auroit été que par la rencontre de ses gens, qui alloient tous les jours par la ville, & passoient exprès devant la maison de Croissy, pour se faire reconnoître. On ne sauroit nier encore, que les soupçons que S. E. conçut contre lui ne fussent bien fondés, étant informée de ses conférences fréquentes avec de Bracq, qu'il savoit être le chef d'une entreprise formée contre la personne de S. E. Mais il peut bien être aussi, que le Cardinal porta les soupçons trop loin, & qu'il eut tort de lui reprocher comme il fit depuis en parlant à Croissy lui-même, qu'il avoit eu dessein de l'assassiner. Les indices spécifiés n'étoient pas assez précis pour en inférer un complot de cette nature, dont il n'étoit pas permis d'accuser légerement un homme qui avoit d'ailleurs une assez bonne réputation, & qui n'avoit aucun intérêt personnel pour entreprendre une action si noire ; quoiqu'il fût ami & parent des Fouquets, & qu'il cherchât constamment une occasion

de mériter par quelque ſervice important ſon rappel en France d'où il étoit exilé.

Il y a bien plus d'apparence que Croiſſy, qui avoit autrefois voulu engager le Cardinal à donner ſa démiſſion, étoit venu à Cologne dans la même vûe, prétendant de s'approcher peu à peu de lui, & de le diſpoſer, ſous prétexte d'une plus grande ſureté, à ſe retirer dans un lieu où il auroit été à peu près le maître, & où il avoit compté de lui perſuader aiſément une choſe dont il ſavoit bien qu'il n'étoit pas dans le fonds fort éloigné. Cette penſée eſt beaucoup plus naturelle, & s'accommode mieux avec les intérêts de Croiſſy, & avec l'idée d'un honnête homme.

On ne voit pas non plus quel avantage les domeſtiques du Cardinal pouvoient retirer de ſa mort ; & on ne doit pas ſuppoſer que des ſerviteurs nullement reprochables d'ailleurs, & qui ont par devers eux près de trente ans de ſervice, écoutent des propoſitions de cette nature, ſans de très-grandes raiſons. Ainſi de quelque côté qu'on enviſage la choſe, il y a lieu de juger que les jugemens du cardinal de Retz étoient téméraires, & ſes ſoupçons mal fondés, s'il eſt vrai ; (car on en doute) qu'il les ait effectivement crû capables & coupables de cette trahiſon.

Ce qu'il y a de certain, c'est que de Bracq avoit des desseins sur la personne du Cardinal, de quelque nature qu'ils fussent, & que ce ne fut pas sans beaucoup de bonheur & d'adresse que le Cardinal évita ses embuches; ce qu'il fit par le moyen de M. le Prince, que Malclerc alla trouver de sa part à Bruxelles, pour lui demander une escorte, qui lui fut accordée sur le champ de fort bonne grace sous la conduite du Sr. Dumont son confident. Celui-ci prit cinquante ou soixante maîtres avec lui, & les fit défiler à Cologne par pelotons, & par differentes routes. Ils y furent dispersés en differens lieux, & après avoir concerté les mesures nécessaires avec S. E. il les fit sortir par plusieurs portes, & leur donna un rendés-vous, à un certain endroit éloigné d'une portée de mousquet de la Ville, où le Cardinal se rendit avec Malclerc, dans le moment qu'on fermoit les portes: de maniere que de Bracq s'y trouva enfermé avec tous ses gens pendant toute la nuit. Cela donna tout le tems nécessaire au cardinal de Retz de se retirer surement avec son escorte sur les terres des Etats de Hollande dans la ville de Guenep, où du Mont le quitta pour aller rendre compte de sa commission à M. le Prince. Le lendemain matin de Bracq, qui avoit sans

M vj

doute été informé de la ſortie de S. E. ſe mit en campagne avec tout ſon monde ; mais il étoit trop tard & il fut obligé de s'en retourner vers ceux qui l'avoient envoyé, avec le chagrin d'avoir manqué ſon coup. De Guenep le Cardinal ſe rendit à Nimegue, & enſuite à Leyde, où Joli l'alla trouver. Juſques-là tout alloit bien, & il auroit été à ſouhaiter que le cardinal de Retz en fût demeuré là, trop heureux d'avoir évité le peril où ſa trop grande ſécurité l'avoit expoſé. Mais occupé comme il l'étoit de ſes ſoupçons, il donna des ordres, avant que de partir de Cologne, à l'abbé de Lamet de faire arrêter les deux malheureux Imbert & Noël : de ſorte que peu de jours après ſon départ, l'abbé ordonna à Imbert d'aller à Liége & de paſſer par Juliers, où il lui donna quelques commiſſions, entre autres pour le gouverneur de la citadelle, qui le retint priſonnier ; & le lendemain l'Abbé s'étant mis en chemin avec Noël, comme pour aller à Bon, ils rencontrerent un parti des gens de M. le Prince apoſtés exprès, qui les conduiſirent auſſi dans la citadelle de Juliers, où l'Abbé ayant trouvé Imbert, il lui fit pluſieurs queſtions, & enfin il lui déclara qu'il étoit priſonnier par ordre de ſon maître, qui l'accuſoit de trahiſon auſſi-bien que

Noël. Ces deux miſérables ayant été mis dans des cachots ſéparés, l'abbé de Lamet en alla porter les nouvelles au Cardinal, qui le reçut avec de grandes démonſtrations de joie.

Cependant Joli lui repreſenta fortement, qu'il feroit mieux en toutes manieres de ne pas tant éclater dans une affaire aſſez équivoque, contre des gens qui avoient toujours été reconnus pour fideles; qu'il valoit mieux les renvoyer en France ſous quelque prétexte, en attendant que la vérité fût éclaircie; & qu'en les retenant priſonniers dans une place qui appartenoit aux Eſpagnols, il donneroit lieu au cardinal Mazarin de l'accuſer & de le convaincre d'intelligence avec eux.

Sans avoir égard à toutes ces conſidérations, le cardinal de Retz voulut pouſſer l'affaire à toute rigueur. Il compoſa une eſpece de factum rempli de faits ambigus, expliqués d'une maniere odieuſe, & de pluſieurs conjectures aſſez mal établies. Il affecta d'envoyer le factum à ſes amis de Paris, qui en jugerent tout autrement que lui. Il envoya Verjus ſon ſécretaire à Juliers, pour y faire interroger les deux priſonniers, dans le deſſein de les remettre entre les mains de la Juſtice. Mais ils répondirent ſi pertinemment à

toutes les questions qu'on leur fit, que bien loin de leur faire mettre les fers aux pieds, comme il l'avoit ordonné, le Sr. Verjus fut tenté de les faire élargir sur le champ; ce qu'il representa d'une maniere assez forte au Cardinal à son retour, mais beaucoup plus vivement à Joli, avec lequel il convint de leur innocence, & que tout ce vacarme ne venoit que de l'interêt, de la haine, & de la jalousie de Malclerc, peut-être aussi de la timidité naturelle du Cardinal, qui lui avoit grossi les objets & fait intrepreter criminellement des actions d'elles-mêmes fort innocentes.

Mais toutes les remontrances furent inutiles, aussi bien que les instances du P. de Gondy, de l'evêque de Châlons, & du Sr. de Caumartin, pour obtenir la liberté de ces malheureux qu'ils croyoient fort innocens. Il sembla même que les offices qu'on leur rendoit ne faisoient que l'aigrir au lieu de l'adoucir : & cela alla si avant, que non-seulement ils resterent prisonniers pendant deux ans entiers jusqu'à la Paix générale qui les devoit faire élargir; mais il fit en sorte par le moyen de M. le Prince, qu'ils furent transferés à Bilfelt, * où ils demeurerent encore un an à la charge de S. E. qui payoit ré-

* Place qui appartenoit à l'Electeur de Brandebourg.

gulierement leur penſion de quartier en quartier. Peut-être même n'en ſeroient-ils jamais ſortis, ſi Noël, qui étoit fort induſtrieux & entreprenant, n'avoit trouvé moyen de détacher peu à peu avec la pointe d'un petit couteau, & avec une patience de priſonnier, une très-groſſe pierre de taille. Il fit un très-grand trou dans la muraille, par où il deſcendit avec ſes draps : après quoi il vint droit en France, où il ſe préſenta aux amis du Cardinal, avec la conſtance d'un homme parfaitement innocent, pour leur demander juſtice; offrant de ſe remetre dans la Conciergerie, & par tout ailleurs, ſi on vouloit lui faire ſon procès. M. de Châlons en ayant écrit à S. E. prit occaſion de lui demander la liberté d'Imbert, qui étoit toujours à Bilſelt, & de lui envoyer exprès le Sr. Deſpinay, qui ne put rien obtenir au premier voyage : mais y étant retourné une ſeconde fois, on le lui remit entre les mains, pour être rendu à M. de Châlons, à condition de répondre de ſa perſonne & de ſa conduite. Enfin le cardinal de Retz eſt toujours demeuré ſi perſuadé de leur prétendue trahiſon, que depuis ſon retour en France, il n'a jamais voulu écouter aucun de ſes amis ſur ce ſujet, ni les prieres des deux accuſés, pour être reçus à ſe juſtifier & à

lui faire connoître leur innocence.

Voilà le détail de ce qui s'est passé dans l'affaire de ces deux misérables ; & c'est-là peut-être la cause du malheur qui a toujours été depuis dans les affaires du cardinal de Retz, dont la vie vagabonde continua plus de trois ans, après qu'il les eut fait arrêter, & ne finit que par la démission de son archevêché, qui n'a pas été pour lui une fin fort avantageuse & fort glorieuse. Mais pouvoit-on attendre autre chose d'un homme dont toute la joie étoit sur la fin de s'enfoncer obscurément dans les hôtelleries, & de faire, dans toutes les Villes où il séjournoit, ce que font ordinairement ceux dont il empruntoit les habits & les noms, sans vouloir presque entendre parler de ses affaires, surtout quand on lui proposoit quelque action de vigueur & de fermeté ?

Ce n'est pas qu'il n'en affectât toujours les apparences & le langage. Il comparoit sa retraitte dans les hôtelleries à celle des saints anachoretes dans les déserts ; mais il attribuoit avec plus de fondement l'obscurité de sa vie à la nécessité d'éviter les persécutions. Il est vrai d'ailleurs qu'il y eut de certains momens, où il sembloit vouloir prendre courage, & suivre les conseils de ses amis ; mais ce n'étoit qu'une boutade, qu'une vapeur

qui se dissipoit en un instant. Après cela il retomboit aussi-tôt dans son néant, & c'est pourquoi Malclerc, qui le connoissoit mieux que personne, disoit ordinairement à Joli, quand il le voyoit s'efforcer à lui inspirer des sentimens plus dignes de lui & de son caractere, qu'il perdoit son tems & ses paroles, & qu'il *ne feroit jamais d'une Buze un Epervier* *.

Une des occasions où le cardinal de Retz parut un peu se reveiller, fut lorsque le cardinal Mazarin remit le fort de Mardicq & les autres places maritimes de la Flandre entre les mains de Cromwel: d'où Joli, qui étoit à Amsterdam, prit sujet de composer un petit écrit, pour faire sentir toutes les conséquences d'un marché si préjudiciable à la France, sous le titre de *Lettre d'un gentilhomme Anglois à un de ses amis à la Haye.* Le Cardinal en ayant été touché, en fit un autre en forme de *remontrance adressée au Roi, sur la remise des places maritimes de la Frandre entre les mains des Anglois.* Cette piéce conçûe en termes pompeux & magnifiques courut par toute l'Europe avec un très-grand applaudissement, & fut traduite

* Joli qui témoigne par tout ailleurs tant de mépris pour Malclerc, cite ici ses paroles comme une sentence, parce qu'elles sont injurieuses au Cardinal.

en diverses langues. Cette affaire n'avoit du reste aucun rapport avec celles du cardinal de Retz : cependant comme elle intéressoit le cardinal Mazarin dont elle décrioit la conduite, il fut fort flatté du succès de sa piéce, & ceux qui étoient auprès de lui espérerent pendant quelque tems que cela pourroit réveiller son ambition & lui faire entreprendre des choses plus grandes & plus importantes pour lui.

Ils conçurent de plus grandes espérances, quand ils le virent résolu d'aller à Bruxelles, pour remercier M. le Prince du secours qu'il lui avoit envoyé à Cologne ; ne doutant pas qu'ils ne s'unissent étroitement ensemble pour agir de concert contre leur ennemi commun. Le Cardinal y paroissoit entierement résolu ; cependant ils ne firent rien, S. E. s'étant contentée de faire sentir à S. A. qu'il n'étoit plus en état de rien entreprendre, ses amis l'ayant abandonné, particulierement le duc de Noirmoutier, qu'il disoit l'avoir trahi, & n'avoir rien voulu faire pour lui : ce qui n'étoit pas tout-à-fait vrai. Il se garda bien de laisser connoître à M. le Prince les ressources qui lui restoient du côté du spirituel, en fulminant un interdit de concert avec lui & avec les Espagnols, qui pouvoient en ce cas-là mé-

nager la protection du Pape : ce qui auroit causé sans doute un très.grand désordre dans Paris, & donné aux mécontens une belle occasion d'entreprendre quelque chose de considérable.

Ainsi toute leur conférence se passa en malédictions contre Noirmoutier, qui étoit fort haï de S. A. & en assurances générales de correspondance & d'amitié, sans s'engager à rien, sinon que M. le Prince promit de ne point faire sa paix, ni le Cardinal, de donner sa démission, sans s'avertir l'un l'autre. Après cela le Cardinal, selon sa coutume, donna un chiffre à S. A. dont il ne fit pas beaucoup plus d'usage que de ceux qu'il avoit laissés à dom Louis de Haro, & au comte de Fuensaldagne.

Dans ce même voyage le Cardinal fit aussi faire des complimens au Roi d'Angleterre, & donner au duc d'Ormond l'adresse de Joli à Amsterdam, afin que si S. M. B. avoit quelque chose à lui ordonner, elle lui envoyât ses commandemens par cette voie. Après cela il retourna en Hollande, croyant avoir fait les plus belles choses du monde, ou du moins le voulant faire accroire : parce que de tems en tems il recevoit des lettres de M. le Prince, qui ne signifioient rien, & auxquelles il répondoit de même.

Cependant sa vie obscure & vagabonde continuoit toujours tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, à Amsterdam, à la Haye, à Roterdam, à Utrecht, & en plusieurs autres villes de Hollande. Mais on se plaisoit particulierement à Utrecht dans une auberge qui avoit pour enseigne de *Kleine poortje*, la petite porte, dont la servante nommée *Annetje*, ou Nanon, occupoit une assez bonne place dans le cœur du Cardinal. Ce fut-là que l'abbé Charrier l'alla trouver pour lui persuader de donner sa démission; & d'entrer pour cette effet en négociation avec le maréchal de Villeroi, & le grand Prevôt, dont il exaltoit fort le crédit, & les bonnes intentions. Mais il ne fut pas écouté, attendu qu'on doutoit du prétendu crédit de ces entremetteurs, & que le conseil de Paris n'étoit pas de cet avis. D'ailleurs M. le Prince ayant engagé le Cardinal de faire un second voyage à Bruxelles, il lui fit part d'une intelligence qu'il ménageoit avec la noblesse de Normandie par le moyen du comte de Creguy-Berneville, & par M. d'Annery ancien ami du cardinal de Retz. Le maréchal d'Hocquincourt, qui s'étoit aussi retiré à Bruxelles fort mécontent du cardinal Mazarin, avoit beaucoup de part en cette affaire, & devoit être détaché avec qua-

tre mille chevaux pour ſe jetter en Normandie, pendant que l'armée d'Eſpagne iroit ſe poſter ſur la riviere de Somme aux environs du Crotoy, dont le Gouverneur avoit des relations avec M. le Prince, qui devoit de là marcher à Paris, aux premiers avis qu'on auroit du ſoulevement de la Normandie, & mener avec lui le cardinal de Retz.

Mais tous ces projets aſſez bien concertés n'eurent point d'effet, par l'entêtement des Eſpagnols & de dom Juan, qui ayant voulu avant toutes choſes tenter le ſecours de Dunkerque aſſiégée par M. de Turenne, furent battus à la bataille des Dunes, le maréchal d'Hocquincourt tué, & toute leur armée diſſipée, malgré les ſoins & la bravoure de M. le Prince, & de dom Juan, qui ne laiſſerent pas d'y acquérir beaucoup de gloire.

Pendant tout ces grands évenemens, il arriva que douze ou quinze avanturiers François allerent deſcendre à Amſterdam, dans la maiſon où Joli & Verjus étoient logés, ſous la conduite d'un homme qu'ils diſoient avoir lui ſeul le ſecret de leur voyage, dont ils ignoroient le deſſein; ſi ce n'eſt qu'ils cherchoient une perſonne de qualité, dont ils avoient déja fait la perquiſition en pluſieurs villes d'Allemagne, particulierement à Colo-

gne ; que c'étoit l'abbé Fouquet qui les employoit, & qui leur faisoit donner à chacun demi-pistole par jour ; qu'il y avoit encore une autre bande de leurs camarades dans Amsterdam, logés ailleurs. C'est tout ce qu'on put savoir de ces bandits, par le moyen de quelques gens que Joli chargea de boire avec eux, & de les faire causer: ce qui ne leur fut pas fort difficile, ces misérables s'étant conduits avec si peu de discrétion & de ménagement, qu'il y a lieu de juger qu'ils étoient envoyés autant pour faire peur que pour faire du mal. Quoi qu'il en soit, Joli partit aussi-tôt pour en aller donner avis au Cardinal qui étoit à Naërden avec l'abbé Charrier : ce qui l'obligea de retourner à Utrecht, comme dans un lieu plus grand & plus sûr.

Il y fut visité peu de tems après par le duc d'Ormond, chargé de complimens pour S. E. de la part du roi d'Angleterre, & ce fut de lui qu'il apprit la premiere nouvelle de la bataille de Dunkerque. Ce fut aussi le même Seigneur qui lui vint annoncer dans la suite la mort de Cromwel, & qui pria S. E. de faire ce qu'elle pourroit du côté de Rome, pour disposer le Pape à secourir le roi d'Angleterre son maître de quelque somme d'argent dans cette conjoncture, & à lui

rendre les Catholiques de ſon Royaume favorables : S. M. promettant de les prendre ſous ſa protection après ſon rétabliſſement. La propoſition fut reçue comme elle le devoit être par le cardinal de Retz, qui promit de faire tout ce qui dépendoit de lui pour le ſervice du Roi. En effet il propoſa auſſi-tôt à l'abbé Charrier de retourner à Rome pour propoſer cette affaire au Pape & au cardinal Patron, & pour voir en même-tems la diſpoſition de cette Cour par rapport à lui. Mais l'Abbé qui avoit d'autres vûes, s'en défendit pendant quelque tems, & la choſe en demeura là pour le coup.

Enſuite le Cardinal étant allé à Rotterdam, un nommé S. Gilles le fut trouver de la part des Janſéniſtes, qui ſe voyant fort preſſés du côté de la cour de Rome & de celle de France, s'adreſſerent au Cardinal pour lui propoſer de s'unir à eux, avec offre de tout le crédit & de la bourſe de leurs amis qui étoient en grand nombre & fort puiſſans : lui conſeillant fortement d'éclater & de ſe ſervir de toute ſon autorité, qui ſeroit appuyée vigoureuſement de tous leurs partiſans. Cette offre auroit pû être acceptée, & auroit peut-être produit ſon effet, ſi elle eût pû être faite à propos : mais ces Mrs. n'ayant rien dit dans le tems, & ne ſe

mettant alors en mouvement que pour leurs intérêts particuliers, le Cardinal, dont le courage étoit d'ailleurs extrêmement amolli, & le crédit diminué, ne fit aucune attention à leurs propositions, comme s'il eût voulu rebuter tous ceux dont il pouvoit espérer quelque secours. Ainsi l'abbé Charrier voyant qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté-là, se résolut enfin d'aller à Rome pour S. E. en faveur du roi d'Angleterre : S. Gilles, qui lui avoit apporté des lettres du Sr. de Bagnols son parent, lui ayant fait comprendre que son voyage pourroit n'être pas inutile aux Jansénistes, & lui ayant promis quelques fonds pour sa subsistance : sans quoi il ne se seroit pas embarqué, attendu qu'alors il ne comptoit pas beaucoup sur les promesses du Cardinal. Ainsi S. Gilles étant retourné en France, sans remporter avec lui autre chose qu'un chiffre, qui étoit la conclusion ordinaire des négociations qui se faisoient avec lui, l'abbé Charrier se mit en chemin avec le cardinal de Retz, qui voulut le conduire lui-même jusqu'à Ausbourg, où il lui donna de plus une somme considérable, qui acheva de le déterminer, & leva toutes les difficultés qu'il avoit faites jusques-là.

Ce voyage fait à contre-tems fut entierement inutile ; tout ce que put aire l'abbé

l'abbé Charrier fut d'obtenir une audiance ſecrette du cardinal Azzolin, qui s'étant bien voulu charger d'en parler au cardinal Patron, lui dit pour toute réponſe peu de jours après, que les promeſſes du roi d'Angleterre n'avoient fait aucune impreſſion; que quelque avantage qu'on pût ſe promettre de ſa part en faveur des catholiques Anglois, on ne ſe réſoudroit jamais à lui donner ou à lui préter de l'argent; qu'à l'égard du cardinal de Retz, les parens du Pape ne ſongeant qu'à leur établiſſement étoient plus éloignés que jamais de ſe brouiller en ſa conſidération avec la cour de France; qu'enfin le Janſéniſme étoit une choſe ſi odieuſe, qu'il n'étoit pas permis d'en ouvrir la bouche, & qu'il ſeroit non-ſeulement inutile, mais même dangereux d'en parler; qu'il avoit dit au cardinal Patron que l'abbé Charrier étoit à Rome, mais qu'il l'avoit trouvé ſi froid, & tellement éloigné de rien écouter ſur aucune des propoſitions dont il étoit chargé, qu'il ne lui conſeilloit pas d'y ſonger davantage.

Sur cette réponſe l'Abbé, ſans demander audiance au Pape, ni au cardinal Patron, s'en retourna en France, après avoir informé le cardinal de Retz du peu de ſuccès de ſa négociation. De ſon côté le Cardi-

nal alla à Ratisbonne, d'où il retourna en Hollande en grande diligence, sur les bruits qui couroient de la paix générale. Il y trouva Verjus qui arrivoit de France, où il l'avoit envoyé pour avoir des nouvelles certaines de ses amis, & pour changer ses chiffres & ses adresses, à cause de la prétendue trahison de ses domestiques : après quoi il passa en Flandres pour conférer avec M. le Prince qui l'avoit averti des dispositions à la paix.

Ils auroient bien voulu empêcher la paix l'un & l'autre, s'ils avoient pû, aussi bien que le marquis de Caracene, qui commandoit en Flandres. Il y avoit aussi une caballe à la cour d'Espagne qui s'y opposoit ouvertement, disant que leurs affaires n'étoient pas en assez mauvais état pour les obliger à rien précipiter; qu'il y avoit lieu d'espérer une révolution en France ; qu'après avoir engagé le cardinal Mazarin à une conférence sur la frontiere, il ne pouvoit éviter de deux choses l'une, ou de leur accorder la plûpart de leurs demandes, ou de se charger de toute la haine de la rupture : ce qui feroit d'une dangereuse conséquence pour lui, & dans les pays étrangers, & dans la France ; la Reine, commençant à croire elle-même, qu'il ne souhaitoit pas la paix ni le mariage du Roi avec l'Infante, dans l'espérance

peut-être de lui faire épouser Anne Mancini sa niéce 1, dont le Roi étoit devenu fort amoureux.

Mais dom Louis de Haro ministre d'Espagne raisonnoit d'une autre maniere. Le mauvais succès de la bataille d'Elvas gagnée par les Portugais au mois de Janvier 1659. à laquelle il s'étoit trouvé en personne, lui avoit inspiré un si grand desir de vengeance, qu'il n'étoit occupé que de cela, répondant à tous propos à ceux qui le pressoient sur ce sujet, *hà mister conquistar à Portugal* 2. Il avoit tant de peur que le traité commencé, par lequel le cardinal Mazarin promettoit d'abandonner les Portugais, ne manquât, qu'il pensa plusieurs fois se relâcher sur le rétablissement de M. le Prince, en lui faisant offrir sur les terres d'Espagne deux fois plus de bien qu'il n'en avoit en France 3. Il écrivit aussi au marquis de Cara-

1 Le Cardinal sachant que le Roi n'en viendroit jamais jusqu'à épouser sa niéce, & qu'elle ne pouvoit être tout au plus que sa maîtresse, craignit que ce Prince ne s'en dégoutât ensuite, & que la disgrace ne retombât sur lui-même par contre-coup. Il prit donc le parti de l'éloigner, & ce fut un trait de prudence.

2 Il faut conquérir le Portugal.

3 C'étoit une feinte de l'Espagne, pour faire craindre au cardinal Mazarin qu'on n'abandonnât au Prince une partie considérable des Pays-Bas.

cene de rompre tout commerce avec le cardinal de Retz, parce que le moindre ombrage qu'on donneroit de ce côté-là au cardinal Mazarin lui feroit rompre la paix.

Cela n'empêcha pas que le cardinal de Retz n'allât plusieurs fois à Bruxelles pendant le traité; qu'il n'y vît le marquis de Caracene, & qu'il n'y eût plusieurs conférences avec M. le Prince sur les intelligences en Normandie, qui continuoient toujours, mais qui furent enfin découvertes par la prise du Sr. de Bonneson gentilhomme de Sologne, qui eut la tête coupée à Paris : ce qui obligea les Srs. de Crégui & d'Anneri à se retirer en Hollande.

La paix étant faite, les commerces du cardinal de Retz avec S. A. cesserent tout d'un coup, ou se réduisirent à des protestations d'amitié; M. le Prince étant revenu en France, au lieu que S. E. fut contrainte de s'en retourner en Hollande, avec le chagrin de n'avoir pas voulu profiter de l'union qu'il auroit pû faire avec S. A. C'est pourquoi Joli ne voyant plus de ressource pour lui, lui conseilla de quitter cette vie vagabonde & de se retirer plutôt dans quelque monastere sous la protection de l'Empereur, où il pourroit vivre d'une maniere plus honorable, plus

religieuse, & plus conforme à son état, & d'ailleurs avec beaucoup moins de dépense.

Mais le Cardinal ne voulut point écouter ses avis. Après avoir fait un troisiéme voyage à Bruxelles, pour y saluer le roi d'Angleterre à son retour de la conférence des Pirenées, il retourna en Hollande, pour y vivre comme auparavant, volant de ville en ville, & courant d'auberge en auberge, passant son tems à la comédie, aux danseurs de corde, aux marionettes & à d'autres amusemens de cette nature, sans pouvoir souffrir une lecture sérieuse. S'il lisoit, il ne lisoit que des livres de badineries, & de fadaises. Cette conduite bizarre fatiguoit étrangement Joli & Verjus, d'autant plus que sa plus grande application étoit de jetter de la défiance & de la jalousie entre tous ceux qui l'approchoient, par des rapports souvent supposez qu'il leur faisoit aux uns & aux autres : de sorte qu'il y avoit toujours des disputes & des éclaircissemens, dans lesquels le Cardinal ne manquoit jamais de prendre le parti de son écuyer Malclerc, qui le gouvernoit avec un empire absolu, fondé non pas tant sur l'inclination ou sur l'amitié, que sur le besoin qu'il avoit de son ministere en certains amusemens, & peut-être aussi de crainte qu'il ne découvrît ses

foibleſſes & ſes folies, dont il étoit l'unique confident & le témoin.

Cette dépendance du Cardinal augmenta même, depuis une conteſtation violente qu'il eut un jour avec l'écuyer à Anvers, dans une hôtellerie qui a pour enſeigne la ville de Sevemberg : car des paroles en étant venus aux coups, ils ſe gourmerent & ſe prirent à la gorge avec tant de fureur & avec ſi peu de reſpect de la part de l'écuyer, que le Cardinal eut le nez fort endommagé, & ſon rabat tout déchiré. Il fut apparemment bien battu, & cela le rendit depuis ſi ſoumis & ſi ſouple, que S. E. n'oſoit parler à perſonne ſans en rendre compte à ſon écuyer & ſans le conſulter, faiſant enſuite tout ce qu'il ordonnoit.

On n'a jamais bien ſçû le ſujet de cette querelle, & le Sr. Vacherot médecin du Cardinal, qui accourut au bruit avec quelques domeſtiques qui virent comme lui le débris du combat & les marques ſanglantes ſorties des nez des deux athletes, ne purent dire autre choſe à Joli que ce qu'ils avoient vû : les parties ayant gardé un profond ſilence ſur le ſujet de cette Tragi-Comédie. Quoi qu'il en ſoit, l'impudence de l'écuyer alla ſi loin, qu'il n'y avoit pas de malice baſſe & vilaine

qu'il ne fit impunément à tous ceux qui approchoient du Cardinal, & cela en sa présence, sans qu'il osât dire un mot. Cet insolent ne se contenta pas d'être le maître de sa personne & de sa bourse sans rendre compte; il voulut encore l'être de toutes ses affaires, & se fit pour cet effet envoyer des chiffres de Paris qui lui étoient particuliers. Mais ayant découvert que le Sr. de Caumartin, & les autres confidens de S. E. ne vouloient avoir affaire qu'à Joli, il entreprit de le ruiner dans son esprit & de le lui rendre suspect par ses artifices & ses calomnies, mettant tout en œuvre pour découvrir quelque chose dont il pût faire usage contre lui, jusqu'à entrer la nuit dans sa chambre pendant qu'il dormoit, & faire l'inventaire de tout ce qu'il y avoit dans ses poches.

Joli fut averti de tous ces tours par les domestiques du Cardinal; mais il ne daigna pas s'en plaindre, & il travailla toujours à ses affaires avec la même affection & la même assiduité. Le Cardinal de son côté jouoit son rôle avec une grande dissimulation, & continuoit de donner à Joli les mêmes marques de confiance & d'amitié, particulierement quand il lui survenoit des affaires au-dessus de la portée de Malclerc. Mais il est certain que ce n'étoit que par grimace, & que le cœur

de S. E. étoit entierement changé à son égard.

Le désordre dans la vie & dans les manieres du cardinal de Retz dura deux ans entiers & jusqu'à son accommodement : ne s'étant rien passé de considérable pendant tout ce tems, à la réserve de quelques voyages qu'il fit, l'un à Hambourg pour aller voir la reine Christine de Suede, & deux en Angleterre, après le rétablissement du roi Charles II. pour le faire souvenir des promesses qu'il lui avoit faites de ménager sa réconciliation avec la Cour. M. d'Aubigni, qui se trouva pour lors en Angleterre, contribua beaucoup à la bonne réception qui lui fut faite par S. M. par le duc d'Ormond & par le Chancelier; mais tout cela ne produisit rien de solide, qu'un présent de quatre mille guinées; dont les lettres de change furent apportées en Hollande par le Sr. Meade gentilhomme Irlandois qui étoit auprès de M. d'Aubigni. Le Sr. Malclerc ne manqua pas de se rendre aussi-tôt maître de cette somme, & d'obliger son Eminence à tenir le cas fort secret, sous prétexte que si ses amis venoient à le savoir, ils cesseroient de lui envoyer les huit mille écus qu'ils lui fournissoient tous les ans pour sa subsistance.

Peu de tems après, le cardinal Mazarin

s'étant mis dans la tête de marier une de ses niéces avec le roi d'Angleterre, & ayant envoyé le Sr. Berthet à Londres pour ménager cette affaire; M. d'Aubigni ne manqua pas d'en donner avis au cardinal de Retz, afin qu'il tâchât de profiter de cette conjoncture: ce qui obligea S. E. de retourner à Londres, dans le dessein d'aider autant qu'il pourroit à la conclusion de ce mariage, ne doutant pas que ce ne fût une voie sure pour se raccommoder avec le cardinal Mazarin. Mais ayant trouvé le Roi & son Conseil fort éloignez de cette proposition, il changea de batterie, & entrant dans l'esprit de la Cour, il déclama vivement contre le dessein du cardinal Mazarin, & fit tout ce qu'il put pour persuader au monde, que c'étoit lui qui avoit empêché cette indigne alliance, & qu'il n'avoit entrepris le voyage d'Angleterre que pour cela. * Il proposa à S. M. une personne plus digne de son attention, savoir la princesse de Parme, dont les Espagnols offroient de payer la dot comme d'une fille d'Espagne, & cela fut poussé si avant par M. d'Aubigni, & par le moyen du comte de Bristol, que le Roi fit partir le dernier

* Le Roi d'Angleterre écouta cette proposition avec mépris, & dit que la Fortune ne lui avoit point encore fait de pareille insulte.

pour en aller faire la demande. Mais le Chancelier, qui avoit d'autres vûes, & qui ne l'avoit laiſſé partir que pour l'éloigner de la Cour, ayant propoſé la princeſſe de Portugal, fit changer tout d'un coup l'eſprit du Roi, & le Comte fut rappellé de Bruxelles, où il s'étoit arrêté. Cette réſolution ſurprit un peu le Cardinal, qui tâchoit de perſuader au monde qu'il gouvernoit la cour d'Angleterre : quoique dans la vérité il n'eût aucune part dans les affaires du pays, ſi ce n'eſt peut-être dans celles de M. d'Aubigni, à qui S. M. B. vouloit faire donner un chapeau de Cardinal.

Le Chancelier témoignoit auſſi déſirer la choſe, de ſorte que le cardinal de Retz fut chargé de la conduite de cette négociation à la cour de Rome. Cela lui donna occaſion d'écrire pluſieurs lettres & de dreſſer de grands mémoires, dont il ſe faiſoit honneur, & qui étoient pourtant de la façon de Joli. Enfin cette affaire traîna long-tems & ne réuſſit pas, quoique le Chancelier eût envoyé à Rome le Sr. Beſlin ſon ſécretaire & ſon confident avec des lettres très-preſſantes de la reine d'Angleterre, & des pouvoirs pour employer le nom du Roi où il le trouveroit à propos : mais il y a bien de l'apparence que tout cela étoit pour la montre, & que

cet homme avoit été choiſi plutôt pour traverſer la choſe que pour l'avancer.

Quoi qu'il en ſoit, cette affaire fut le prétexte de pluſieurs ſommes conſidérables qui furent données à S. E. en différentes occaſions, pour leſquelles il ne rendit que peu de ſervices & même aſſez inutiles; quoique cependant il ſe donnât de grands mouvemens, ayant fait exprès un voyage à Hambourg pour engager la reineChriſtine à écrire au cardinalAzzolin, & à ſes autres amis de Rome, en faveur de M. d'Aubigni. Il fit auſſi la dépenſe de quelques conſeils, entre autres celui de faire paſſer vingt vaiſſeaux de guerre dans le détroit & juſqu'à Civitta-Vecchia, pour faire peur au Pape & à ſes neveux, & les obliger à faire ce qu'on ſouhaitoit d'eux.

Ce fut à peu près dans ce tems-là que les amis du cardinal de Retz prenant occaſion de la mauvaiſe ſanté du cardinal Mazarin tâcherent de remuer la conſcience de celui-ci, en lui faiſant repréſenter qu'il n'étoit ni juſte ni glorieux pour lui de laiſſer l'égliſe de Paris dans le trouble où elle étoit, & qu'après avoir donné la paix à toute l'Europe, il devoit couronner ſon ouvrage en la donnant à l'Egliſe. Mais voyant qu'il n'étoit pas fort ſenſible à cette gloire, ils entreprirent de

lui faire peur, en publiant une lettre adressée à tous les Evêques. Cette lettre, qui étoit très-bien faite, & de la façon des Jansénistes, reprochoit au cardinal Mazarin la dureté qu'il conservoit encore pour le cardinal de Retz, après la conclusion de la paix générale, & jusques sur le bord de son tombeau. Elle finissoit par implorer le secours & les prieres de tous les Prélats de l'église Catholique, & cela étoit tourné de maniere à faire juger que si on ne lui rendoit pas justice; il n'en demeureroit pas là, & qu'il seroit enfin obligé à faire usage des derniers remedes, dont on disoit n'avoir pas voulu se servir, dans la crainte de troubler l'Etat pendant la guerre.

Cette lettre plut extrêmement au cardinal de Retz, qui, après l'avoir retouchée en quelques endroits, la fit imprimer aussi-tôt en Latin & en François, & en signa plusieurs exemplaires, que Joli eut ordre d'envoyer aux évêques d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne & de Pologne. Mais la maladie du cardinal Mazarin ayant augmenté considérablement, & l'évêque de Châlons lui ayant écrit qu'il seroit peut-être mieux de ne point porter les choses à l'extrémité, & qu'il y avoit encore quelque chose à espérer en ménageant l'esprit du Ministre, S. E. changea

tout d'un coup de ſentiment, & réſolut de ſupprimer entierement cette lettre, dans la crainte qu'elle ne l'engageât à ſoutenir cette démarche par quelque action d'éclat. Cela ſe fit malgré tout ce que put lui repréſenter Joli & les auteurs de la lettre, qui auroient bien voulu ne pas perdre le fruit de leur travail : juſques-là qu'il leur déclara nettement, qu'il voyoit bien que leur deſſein étoit de le pouſſer plus loin, mais qu'il aimoit mieux demeurer encore dix ans dans le même état, que de rien faire qui pût aigrir davantage la Cour & le cardinal Mazarin contre lui.

Enfin pourtant l'évêque de Châlons ayant mandé qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer qu'en donnant la démiſſion, le cardinal de Retz revint à ſon premier ſentiment, & conſentit à la publication de la lettre, dans l'eſpérance qu'elle pourroit intimider le cardinal Mazarin & le faire rentrer en lui-même avant que de mourir ; en fourniſſant à ceux qui l'aſſiſtoient à la mort une belle occaſion de lui preſſer la conſcience ſur cet article : de ſorte qu'on en répandit de tous les côtez. On en adreſſa des exemplaires non-ſeulement aux Evêques, mais à tous les eccléſiaſtiques & particuliers qu'on jugea en devoir faire un bon uſage. Mais cela ne fut pas d'une grande utilité, parce que le Cardi-

nal ne voulut pas faire la moindre démarche pour soutenir cette lettre : d'ailleurs le cardinal Mazarin étant mort à peu près dans ce tems-là, il fallut prendre d'autres mesures. La premiere fut un peu brusque & peut-être téméraire, quoique fondée sur les avis de plusieurs amis. On lui conseilla de se rendre à Paris incessamment. Il s'avança jusqu'à Valenciennes, pour être à portée de prendre son parti, suivant les nouvelles qu'il y recevroit, & il écrivit à Joli & à Verjus, de le suivre d'Amsterdam où ils étoient : ce qu'ils firent malgré eux, jugeant bien que ce mouvement précipité ne produiroit pas un bon effet. S'étant avancés jusqu'à Bruxelles, ils y trouverent le Cardinal de retour, parce que S. E. apprit à Valenciennes, que le Roi avoit fait publier des défenses à toutes sortes de personnes de le recevoir, ou de lui donner passage, avec des expressions plus aigres & plus fortes que du tems du cardinal Mazarin.

M. d'Aubigni qui étoit en Angleterre, avoit conçû à peu près des espérances semblables en faveur de S. E. qu'il avoit même poussées beaucoup plus loin: car ayant conféré avec Berthet * qui s'étoit mêlé autre-

* C'est ce Berthet qui avoit été chargé de proposer le mariage d'une niéce du cardinal Mazarin, & de promettre au roi de la Grande-Bretagne douze millions pour sa dot.

fois des affaires de S. E. ils se figurerent tous deux que non-seulement il seroit aisé de ménager son retour, mais ils se mirent aussi dans la téte de lui faire remplir la place de son ennemi dans le Conseil de S. M. & dans cette vûe chimérique, Berthet partit de Londres en poste avec le Sr. Meade gentilhomme de M. d'Aubigni qui devoit le faire aboucher avec les amis du cardinal de Retz. Le Cardinal envoya dans le même-tems son écuyer Malclerc à Paris, apparemment pour le méme sujet, quoique depuis il s'en soit toujours bien défendu. Quoi qu'il en soit, cette intrigue finit bien-tôt par la prison de Berthet qui fut mis à la Bastille. Pour l'écuyer du Cardinal, & le gentilhomme de M. d'Aubigni, il se retirerent heureusement l'un en Angleterre, & l'autre à Valenciennes, où son maître l'attendoit avec impatience.

Cependant les Srs. le Tellier & Fouquet ayant jugé qu'il leur seroit avantageux de ménager la démission du cardinal de Retz, qu'ils savoient être désirée sérieusement par le Roi & par la reine Mere, conformement aux derniers conseils du cardinal Mazarin, prirent séparément leurs mesures, pour tâcher d'en venir à bout. Pour cet effet le Sr. le Tellier fit partir le baron Pennacors, parent du cardinal de Retz, qui avoit été employé dans

la plûpart des affaires passées, & cela de concert avec l'évêque de Coutances, qui, malgré ce qui s'étoit passé à son égard dans les derniers désordres, avoit toujours rendu de bons offices au Cardinal. Le Baron ayant donc été trouver Joli à Amsterdam, lui expliqua le sujet de sa commission, assurant que le Sr. le Tellier étoit dans la disposition de faire plaisir à S. E. autant qu'il lui seroit possible, & de le dispenser même de la démission, si cela étoit faisable; qu'en tout cas il se faisoit fort de lui procurer une récompense très-considérable, dont il auroit lieu d'être content, laissant entendre qu'il falloit commencer par rentrer en grace, & que S. M. étant une fois contente de sa soumission, il pourroit se présenter pour lui des choses qui vaudroient mieux que l'archevêché de Paris. Joli, sans approuver la commission, ne laissa pas d'en écrire au cardinal de Retz, qui lui ordonna aussi-tôt de mener Pennacors à la Haye, où il eut de longues conférences avec S. E. qui feignit en présence de Joli de ne pouvoir se relâcher sur la démission : mais apparemment il tenoit un autre langage en particulier, puisqu'il consentit enfin à faire ce qu'on souhaitoit de lui. Il écrivit au Roi & à la reine Mere des lettres qui devoient leur être rendues par le Sr. le

Tellier : dans lesquelles, après s'être excusé du refus qu'il avoit fait jusques-là de donner sa démission, sur les manieres du cardinal Mazarin, il assuroit Leurs Majestez d'une soumission parfaite à leurs volontez, & d'être prêt à renoncer à tous ses intérêts, lorsqu'il ne s'agiroit plus de ceux de la conscience & de l'Eglise.

Pennacors s'en retourna avec ces lettres qui furent dressées par Joli, & le Cardinal affecta de lui dire devant tout le monde, que si on continuoit à vouloir sa démission, il n'avoit que faire de revenir, quoique dans le tête à tête il lui eût dit tout le contraire, mais en confidence, & après avoir exigé de lui le secret à l'égard de l'abbé de Lamet, de Joli, & de Verjus. Pennacors de son côté stipula le même secret au nom du Sr. le Tellier sur toute cette négociation, déclarant qu'il quitteroit tout là, s'il apprenoit que le Surintendant Fouquet en eût entendu parler.

Cependant à peine fut-il parti, que l'abbé Charrier arriva à la Haye de la part du Sr. Fouquet, dans le même dessein de négocier avec S. E. pour la démission de son archevêché qu'il avoit intention de faire tomber à un de ses freres, offrant de lui faire donner en bénéfices tout ce qu'il auroit presque pû souhaiter, & de fixer la restitution des revenus de l'archevêché à

telle ſomme qu'il auroit agréable, dont l'Abbé avoit ordre de lui payer une partie d'avance, s'il ſavoit que la choſe pût lui faire plaiſir.

Ces propoſitions furent accompagnées d'éloges magnifiques du Surintendant : le négociateur exaltant par-deſſus les nues ſa générofité, ſa libéralité, ſa fidélité inviolable envers ſes amis, le crédit extraordinaire qu'il avoit à la Cour, & ſa faveur auprès du Roi & de la Reine, qui ne laiſſoient pas lieu de douter qu'il ne devînt dans peu le maître de toutes les affaires. C'étoient-là autant de conſidérations que l'Abbé crut devoir faire une forte impreſſion ſur l'eſprit du Cardinal, & le déterminer à prendre un parti dont il ſavoit bien d'ailleurs qu'il n'étoit pas éloigné : mais il fut bien ſurpris, lorſque S. E. après avoir exigé de lui le ſecret de la Confeſſion avec ſerment, lui conta en préſence de Joli tout ce qui s'étoit paſſé avec Pennacors, & lui fit ſentir la différence des propoſitions du Sr. le Tellier, & de celles du Sr. Fouquet; le dernier demandant abſolument la démiſſion, au lieu que l'autre ſe faiſoit preſque fort de lui conſerver l'archevêché. Il y ajouta une réflexion encore plus eſſentielle, c'eſt que le Surintendant ne parloit qu'en ſon nom & de ſon chef, au lieu que Pennacors avoit laiſſé à entendre qu'il étoit en quelque

façon autorisé du Roi & de la Reine. Cela fit dire dès-lors à Joli, que le Surintendant n'étoit pas si bien en Cour, & dans l'esprit de Leurs Majestez, qu'il se le figuroit ; puisqu'on lui cachoit une affaire de cette nature.

Le Cardinal & l'Abbé Charrier se mocquerent de cette conséquence, qui fut cependant bien-tôt justifiée dans la suite : mais ils convinrent qu'il falloit attendre des nouvelles de Pennacors, & qu'en attendant, l'Abbé pourroit écrire en termes généraux, que S. E. ne vouloit point entendre parler de démission. Il eut cependant assez de peine à se réduire à ce parti, qui n'étoit pas d'un homme droit, s'imaginant d'ailleurs que la médiation du Sr. Fouquet valoit mieux que celle du Sr. le Tellier, & ne pouvant digérer la perte des grandes espérances qu'il avoit bâties sur le succès de cette négociation, pour ses intérêts particuliers. Mais comme il étoit attaché depuis long-tems au cardinal de Retz, il fut obligé de déférer à ses raisons & à ses volontez.

Les choses en demeurerent-là pendant trois semaines, sans aucuns incidens nouveaux, que des plaintes & des reproches qui arrivoient de tous côtez de la part des amis du Cardinal, sur les bruits qui couroient de son accommodement sans leur

participation : à quoi on se contenta de répondre, qu'il étoit vrai qu'on avoit fait des propositions, mais que S. E. ne les écoutoit pas, parce qu'elles rouloient toutes sur la démission, qu'il ne vouloit pas donner. Joli en écrivit à Caumartin en ces termes, ne croyant pas que le cardinal de Retz pût jamais oublier les sermens qu'il faisoit à tous propos de ne point quitter son archevêché, comptant d'ailleurs que la négociation de Pennacors, si elle réussissoit, tomberoit entre ses mains, pour arrêter les articles de la jouissance, comme il l'avoit toujours désiré. L'évêque de Châlons, & son neveu la Houssaye faisoient aussi beaucoup de bruit, pour n'avoir pas de part dans un traité de cette nature, où ils prenoient encore plus d'intérêt que le Sr. de Caumartin, attendu que l'Evêque couchoit en joue l'archevêché, ayant déja fait entendre à la Cour, que le cardinal de Retz se résoudroit beaucoup plus aisément en faveur d'un ami que d'un autre.

On fut assez long-tems sans recevoir des nouvelles de Pennacors, parce que le Sr. le Tellier avoit suivi le Roi au voyage de Nantes, que S. M. fit pour arrêter le Sr. Fouquet, & qu'il jugea qu'il étoit à propos d'attendre la conclusion de cette affaire, qui occupoit fort Leurs Majestez,

avant que de leur rendre les lettres du Cardinal, pour en obtenir une réponse favorable. Au reste la nouvelle de la prison du Surintendant surprit extraordinairement le cardinal de Retz & l'abbé Charrier, qui s'étoient mocquez de la conjecture de Joli *. Le Cardinal commença d'en tirer de bons augures pour ses affaires, & d'espérer un succès plus gracieux de l'entreprise du Sr. le Tellier, dont le crédit étoit considérablement augmenté. Mais il ne fut pas long-tems dans cette douce erreur; Pennacors lui ayant fait savoir enfin, que ses lettres avoient été présentées, & reçûes favorablement de Leurs Majestez, que le Sr. le Tellier avoit fait tout son possible pour les disposer à le recevoir en grace, en lui conservant son archevêché; mais que tout ce qu'il avoit pû dire avoit été inutile, & que s'il vouloit sortir d'affaire, il falloit absolument se résoudre à donner sa démission: après quoi il pouvoit se promettre une ré-

* On engagea auparavant adroitement M. Fouquet à se défaire de sa charge de Procureur général, sous prétexte qu'étant chargé de toutes les affaires depuis la mort du cardinal Mazarin, elle lui devenoit inutile. La Cour alla en Bretagne pour s'emparer de Belle-Isle que le Surintendant avoit achetée de la maison de Retz & fait fortifier en cas de revers M. le Tellier ne voulut se mêler du procès ni directement ni indirectement

compenſe avantageuſe, & toutes ſortes d'autres graces de S. M. Les lettres de Pennacors étoient même conçûes en termes à faire juger que le Sr. le Tellier ne ſe mettoit plus tant en peine de cette affaire, qu'il n'avoit apparemment entrepriſe que pour ôter à ſon concurrent le moyen de faire ſa cour au Roi : & quoique le Cardinal lui eût dit plutôt cent fois qu'une de revenir, il douta s'il le devoit faire, voyant la froideur & l'indifférence de celui qui l'employoit. Il ne laiſſa pourtant pas de revenir avec les propoſitions de la Cour ſur le pied de ſa démiſſion, dont la premiere étoit l'abbaye de Saint Denis, qu'on diſoit affermée près de quarante mille écus; enſuite la reſtitution de tous les revenus de l'archevêché & des autres bénéfices, qui ſe trouveroient avoir été portez à l'épargne, ou mis en d'autres mains, que l'on confeſſoit monter à près de ſoixante mille liv. quoi qu'il dût y en avoir plus de deux cens mille livres, s'ils avoient été bien œconomiſez; enfin une amniſtie générale pour tous ceux qui avoient ſuivi le cardinal de Retz, & le rappel de tous les chanoines, curés, & autres perſonnes exilées par rapport à lui, qui ſeroient rétablis dans leurs bénéfices, charges, & emplois; nommément le Sr. Chaſſebras curé de la Magdelaine.

Pendant quelques jours le Cardinal feignit de rejetter bien loin ces propositions & de refuser la démission. L'abbé Charrier & Malclerc, qui savoient ses intentions, jouoient aussi le même personnage, disant à l'abbé de Lamet, à Joli & à Verjus, qu'ils le confirmoient autant qu'ils pouvoient dans cette résolution; mais il est certain qu'ils faisoient l'un & l'autre le contraire de ce qu'ils disoient, & qu'ils n'avoient pas de plus grande passion que de finir cette affaire de quelque maniere que ce fût, sans s'embarrasser de l'honneur de S. E. La seule chose qui inquiettoit l'Abbé étoit la crainte que ce traité ne se conclût par d'autres mains que les siennes; quoi qu'il eût tiré parole positive du contraire du Cardinal, & que quand il seroit question de finir, il lui donneroit un billet de créance; sur lequel il pourroit arrêter les articles avec le Sr. le Tellier & terminer l'affaire au préjudice de Pennacors, qui s'en étoit donné tous les soins. Afin d'entretenir S. E. dans cette résolution, l'Abbé lui représentoit sans cesse, que Pennacors & l'évêque de Coutance étoient des misérables, sans aucune considération dans le monde, & dont le Sr. le Tellier se servoit, dans le dessein de pouvoir plus aisément manquer de parole; qu'ainsi le Cardinal avoit intérêt de faire

intervenir quelqu'un qui pût la mieux soutenir, comme lui, parce qu'il avoit beaucoup de liaison avec le maréchal de Villeroi, ami intime du Sr. le Tellier. Les autres confidens du cardinal de Retz écrivoient aussi fortement contre ces deux personnages, & s'accordoient tous en ce point, quoiqu'ils fussent fort divisez entre eux; chacun souhaitant de se rendre maître du traité, dans la vûe d'en tirer des avantages particuliers, & néanmoins désapprouvant presque tous la démission. Mais le Cardinal, sans les consulter davantage, résolut tout d'un coup de l'offrir, disant qu'il ne pouvoit plus s'empêcher de faire cette démarche; que du reste il embarrasseroit l'affaire de tant de difficultez, qu'elle deviendroit comme impossible. Ces conditions se réduisoient cependant à trois articles, dont le premier étoit, qu'on lui rendroit un compte exact de tous ses revenus, à quelque somme qu'ils pussent monter. 2. Que le marquis de Chandenier seroit rétabli dans sa charge, ou qu'il en seroit récompensé: ce qui étoit une suite des sollicitations du Sr. le Clerc, que le Marquis avoit envoyé en Hollande exprès pour cela 3. Une abolition entiere & sans restriction pour le Sr. d'Anneri; avec son rétablissement dans tous ses biens. M. le Prince avoit obtenu celui de M. de Crégui,

Crégui. Joli voyant tout ce qui se passoit jugea que c'étoit une affaire faite, & d'ailleurs il n'avoit pas oublié la facilité avec laquelle le cardinal de Retz avoit abandonné sa démission à du Flos Davanton. Cependant, afin de n'avoir rien à se reprocher, il voulut faire une derniere tentative sur l'esprit de S. E. pour l'obliger à ne rien précipiter, en lui représentant que le chemin qu'il prenoit ne quadroit pas avec la lettre qu'il avoit écrite au Roi, dans laquelle il ne s'excusoit de donner sa démission que sur l'intérêt de l'Eglise & sur les motifs de sa conscience; qu'il n'y avoit ni grace, ni honneur, ni bienséance à changer si promptement de principe, en se réduisant à des conditions purement temporelles; qu'il n'en falloit venir là que peu à peu, & après bien des degrés; qu'il ne risquoit rien dans le retardement, & qu'il seroit toûjours reçû à cette capitulation; qu'ainsi pour mettre son honneur à couvert, il pouvoit faire dire au Roi qu'il étoit toujours dans la disposition de se soumettre à ses volontez au moment qu'il le pourroit faire sans agir contre sa conscience & contre les loix de l'Eglise; que pour faire voir à S. M. qu'il n'étoit retenu que par cette considération, il consentoit de donner sa démission, en lui faisant voir un avis canonique signé

d'un certain nombre de prélats, & de docteurs de Sorbonne, qui portât qu'il le pouvoit faire en bonne conſcience; qu'en s'y prenant de cettte maniere il arriveroit, ou que le Roi n'inſiſteroit pas ſur la démiſſion, ou que ſa conduite ſeroit juſtifiée devant tout le monde: après quoi il pourroit traiter des conditions. Mais Joli ne fut pas écouté : ſes expédiens furent traitez de petits moyens & de bagatelles, & il ne fut plus queſtion que de députer Pennacors. L'embarras fut de le faire de maniere que l'abbé Charrier, à qui le Cardinal avoit promis une lettre de créance pour finir cette affaire, ne pût s'en formaliſer. Pour leur ôter cette difficulté, S. E. ne trouva pas d'autre moyen que celui de les prendre chacun en particulier & de leur donner à l'un & à l'autre ſous un grand ſecret un billet de créance: après quoi ils partirent tous deux à peu de diſtance l'un de l'autre fort contens du perſonnage qu'ils alloient jouer, & remplis de grandes eſpérances. Ce petit micmac ſe fit ſans en rien dire à Joli : mais à peine furent-ils ſortis d'Amſterdam, que le Cardinal lui conta tout ce qu'il avoit fait, en s'excuſant ſur les importunitez de l'abbé Charrier & peſtant fort contre lui. Il le chargea enſuite d'écrire à Pennacors, pour le prier de ne s'en offenſer point, &

de laiſſer à l'Abbé la petite ſatisfaction de diſcourir avec le Sr. le Tellier, l'aſſurant du reſte qu'on ſe repoſoit entierement ſur lui. A cela Joli répondit qu'il feroit tout ce qu'il lui ordonneroit, mais qu'il ne croyoit pas que Pennacors digérât aiſément un tour de cette nature; que d'ailleurs il étoit à craindre que le Sr. le Tellier ne s'offenſât de cette conduite, & ne trouvât mauvais qu'on eût donné connoiſſance de cette négociation à l'abbé Charrier, qu'il ſavoit avoir été envoyé par le Sr. Fouquet, & qu'il ne prît de-là occaſion de rejetter les deux créances, & de laiſſer tomber cette affaire, dont apparemment il ne ſe mettroit plus en peine. Cette raiſon frappa ſi fort le cardinal de Retz, qu'il dépêcha au plutôt un courier à l'abbé Charrier. Ce courier, qui l'atteignit à Bruxelles, avoit des ordres très-exprès pour l'Abbé, de ſupprimer la lettre de créance & de ne la laiſſer voir à perſonne, pour des raiſons qui étoient ſurvenues depuis ſon départ : & cela vint fort à propos, attendu que les deux agens s'étant joints ſur la route, & l'Abbé n'ayant pu s'empêcher de ſe vanter de ſon billet; Pennacors en fut tellement ſurpris & offenſé, qu'il écrivit bruſquement au Cardinal, qu'il ne ſe mêleroit pas davantage de ſes affaires, s'il ne révoquoit inceſſam-

ment un pouvoir qui le deshonoroit.

Ainsi l'abbé Charrier ayant reçû ce contre-ordre fila bien plus doux, & Pennacors se voyant rassûré par les lettres de Joli continua son chemin sans inquiétude. Il se rendit auprès du Sr. le Tellier & l'informa de l'état des choses, & des nouvelles propositions du cardinal de Retz, ajoutant qu'il étoit prêt de se rendre à Commercy, où tel autre lieu du Royaume qu'il plairoit à S. M. pour y passer l'acte de sa démission, pourvû qu'on lui envoyât quelque argent pour faire son voyage, à déduire sur les revenus de ses bénéfices. Ces propositions furent communiquées au Roi, mais S. M. ne voulut pas s'engager à rendre autre chose que ce qui étoit entré à l'épargne, ni consentir au rétablissement du marquis de Chandenier. Pennacors retourna en Hollande avec cette déclaration, & le Cardinal ne jugea pas à propos de trop insister sur ces deux articles. Ils convinrent ensuite à peu près de leur fait sur la parole qui lui fut donnée, qu'on auroit soin de contenter le marquis de Chandenier. Cependant comme ce Marquis & ses amis faisoient beaucoup de bruit dans Paris, S. E. trouva bon d'y envoyer Joli, pour apaiser leurs murmures, & pour faire expliquer cet article d'une maniere

dont ils eussent lieu d'être contens : ce qui lui parut d'autant plus nécessaire, qu'il avoit besoin là d'un homme de confiance, pour recevoir les paroles du Sr. le Tellier, qui ne lui avoient été aportées jusques là que par Pennacors qui dépendoit presque entierement de lui, & pour recevoir l'argent qu'il avoit demandé pour son voyage.

Joli fit ce qu'il put pour se dispenser de cette commission, n'ayant aucune envie de paroître dans un traité qu'il n'approuvoit pas, ni de se charger des murmures du marquis de Chandenier & des autres mécontens, qui se plaignoient d'avoir été abandonnés : mais enfin il fut obligé de se rendre & de partir pour Paris, où étant arrivé, son premier soin fut de voir le Marquis, pour le disposer à se contenter d'une bonne récompense : à quoi il eut assez de peine de consentir. Ensuite il fit demander audience au S. le Tellier, & ce Ministre lui donna rendez-vous aux Celestins. Après plusieurs contestations il obtint que S. M. feroit donner six cents mille livres au marquis de Chandenier, & que le Sr. le Tellier verroit le premier président de Lamoignon ami particulier du Marquis, pour lui faire agréer cette récompense. Mais toute cette négociation devint inutile par l'opiniâ-

treté de cet officier, qui refusa de prendre cette somme, voulant être rétabli dans sa charge : en quoi il fut blâmé généralement de tout le monde, & le Cardinal justifié, pour avoir fait tout ce qu'on pouvoit exiger raisonnablement de lui dans une affaire de cette nature, où il n'étoit ni aisé, ni possible de faire mieux, attendu qu'on traitoit avec son maître. Après cela Joli eut bien-tôt fait avec le Ministre, qui lui promit de lui faire donner deux mille louis d'or pour le voyage du Cardinal, avec un passeport pour lui & pour toutes les personnes de sa suite : ce qui ayant été fait, Joli partit avec Pennacors chargé du modelle de la démission, pour se rendre à Bruxelles où il trouva le Cardinal. Il partirent tous ensemble pour Commercy, & y arriverent huit jours après.

Dès que le Cardinal fut arrivé à Commercy, son premier soin fut de faire dresser sa démission de l'archevêché de Paris pardevant deux notaires, sur le modelle de la Cour, qu'il remit aussi-tôt entre les mains de Pennacors & de Joli, pour la porter au Sr. le Tellier, avec ordre de solliciter la restitution d'une partie de ses revenus, dont il avoit un besoin pressant pour payer ses créanciers & pour fournir à sa subsistance. S. M. l'ayant vûe

parla en assez bons termes du cardinal de Retz, & laissa entendre qu'il ne se repentiroit pas de sa démission. Quelques-uns de ses amis expliquérent cela suivant leurs désirs, & comme si le Roi eût eu intention de lui restituer l'archevêché, mais il ne furent pas longtems dans cette erreur: car S.M. nomma M. de Marca archevêque de Toulouze, pour remplir cette place; après quoi elle donna l'abbaye de Saint Denis au Cardinal, avec une autre petite abbaye dans le duché de Retz, nommée la Chaume, & dont le revenu n'est que de deux mille livres de rentes. On lui fit aussi payer une somme de cinquante mille livres en attendant l'expédition des Bulles, n'y ayant pas eu moyen d'en obtenir davantage, non plus que le rapel des exilés: & même M. le Tellier déclara qu'il ne falloit point espérer tout cela, ni que S. M. se pressât d'éxécuter les conditions du traité, que M. de Marca ne fût en pleine possession de l'archevêché. Tout ce qu'on put obtenir fut des lettres d'œconomat pour jouir par provision des fruits de l'abbaye de Saint Denis. Ce deni aparent de justice donna lieu à plusieurs partisans du Cardinal de déclamer hautement contre ce traité, auquel ils n'avoient point eu de part: disant que s'ils s'en fussent mêlés, ils se seroient

bien précautionnées contre ces difficultez; que S. E. ayant éxécuté de bonne foi tout ce qu'elle avoit promis, la Cour étoit obligée d'en faire de même à son égard; qu'on trouveroit aisément les moyens de prolonger l'expédition des Bulles & de frustrer par ce moyen le Cardinal de l'exécution de ses conventions avec plusieurs autres choses semblables, qui lui donnerent de très-grandes inquiétudes: d'autant plus que la cour de Rome tarda trois ou quatre ans avant que de rien expedier. Cela dans la vérité ne venoit que de la lenteur ordinaire de cette Cour & de ce que M. de Marca tachoit d'en obtenir le gratis, ou quelque remise.

Après tout, si ces déclamations avoient quelque chose de specieux, il faut convenir que le Conseil du Roi avoit aussi de bonnes raisons pour ne se pas presser; ayant la memoire toute récente de la revocation que le cardinal de Retz avoit faite au sortir du château de Nantes de sa premiere démission, qui donnoit un juste sujet de prendre des suretez contre un retour semblable, & de differer le payement de ses revenus jusqu'à ce que la chose fut entierement consommée.

Si le cardinal de Retz eut bien voulu faire attention à tout cela, il auroit pris

patience de meilleureg race, & ne se seroit pas laissé transporter, comme il faisoit à tous momens, à un dépit outré *, qui lui faisoit dire & faire mille extravagances, jusqu'à jurer grossierement, que pour se vanger de la Cour, il quitteroit sont chapeau & se feroit moine à Breuil, petit monastere de Benedictins à la porte de Commercy. Il se fachoit serieusement contre ceux qui rioient de ses boutades, & cela me fait souvenir encore d'une saillie plus ridicule & plus indigne de S. E. saillie qu'il ne manquoit jamais d'avoir, quand il recevoit quelque mécontentement du Pape. Il disoit donc que pour le faire enrager il se feroit huguenot, & qu'il écriroit ensuite contre Rome d'une terrible maniére. Par-là il est aisé de juger que la bile & la colere régnoient avec une violence extraordinaire dans le tempérament du Cardinal. Après

* Il est visible que le Sr. Joli est outré lui même & qu'il charge son tableau. Il régne ici & dans la suite de cet ouvrage un esprit de satire & de malignité qui suppose beaucoup de chagrin contre le cardinal de Retz. Il l'accuse de timidité, d'irrésolution & d'attachement au plaisir. Mais dans l'étrange situation où se trouvoit le Cardinal, pouvoit-il se déterminer facilement, ne voyant, pour ainsi dire, autour de lui que des précipices ? & d'ailleurs ne voit-on pas tous les jours que l'abatement est l'effet du grand cha-

tout au milieu de ses chagrins excessifs il ne laissoit pas de songer à se divertir le plus qu'il pouvoit dans Commercy, où véritablement il aimoit mieux être que partout ailleurs ; quoiqu'il affectât le contraire devant ceux de ses amis de Paris qui venoient le voir, & qu'il se plaignît continuellement de la Cour qui le laissoit languir là si long-tems. Il ajoutoit cependant par un autre déguisement beaucoup plus artificieux & plus faux, que si quelque chose pouvoit lui rendre ce triste séjour suportable, c'étoit le peu de dépense qu'il y faisoit, moyennant quoi avec le tems il esperoit de s'aquitter de ses dettes : devoir dont il vouloit paroître uniquement occupé, quoique dans la vérité ce fût alors le moindre de tous ses soins, comme il le donna à connoître dans la suite assez manifestement à ceux qui examinoient sa conduite de plus près : car il employa plus de cent mille livres en vaisselle d'argent par pure vanité. Il dépensa plus de trente mille

grin ? L'inaction & l'irrésolution une suite de l'abatement ? Pour l'attachement aux plaisirs, il seroit dificile de le justifier tout à fait : mais outre qu'il n'y a personne qui n'ait son défaut, l'auteur lui attribue bien des foiblesses qu'il n'eut point, & grossit celles qu'il eut en effet

écus à batir dans son chateau de Commercy, & cela sans aucune nécessité. Ce n'est pas que Joli qui étoit à Paris & qui de tems en tems touchoit quelque somme de l'épargne pour S. E. (quoiqu'avec assez de peine) ne l'employât autant qu'il pouvoit à satisfaire quelques-uns de ses créanciers: mais c'étoit presque toujours malgré le Cardinal & sur-tout malgré son écuyer Malclerc, qui attiroit tout l'argent entre ses mains autant qu'il lui étoit possible, sous prétexte de prévenir ces folles dépenses qu'il lui mettoit pourtant dans la tête, & dont il ne rendoit jamais aucun compte. Cependant il est certain que dès ce tems-là, le Cardinal avoit d'autre argent, dont il ne se vantoit pas, & qui lui venoit du Roi d'Angleterre. Les dernieres lettres de change (qui étoient de deux mille livres sterling, c'est-à-dire de vingt-six mille livres de notre monoie,) ne lui avoient été rendues par le Sr. Méade à Bruxelles, que peu de jours avant son départ pour Commercy : mais le tems de l'écheance n'étant pas encore venu alors, il envoya du Flos Daventon qui l'étoit venu trouver en Hollande pour s'attacher à sa fortune, après s'être défait de la charge qu'il avoit dans les Gardes du corps. Il l'envoya dis-je à Amsterdam, où ces lettres s'a-

dressoient, pour en tirer d'autres sur Paris, lesquelles lui furent payées en louis d'or & en pistoles d'Espagne, qu'il remit ensuite à un oncle de Malclerc, nommé Taille-fumieres, prévost du chapitre de Commercy, & à son valet Claudon. Outre cela il y a lieu de juger que S. E. toucha encore dans la suite des sommes plus considérables de la part de ce Monarque : car il est certain que dans une autre occasion il proposa encore au même personnage de passer en Angleterre avec Malclerc, pour y toucher une somme de plus de quinze mille livres sterlings, destinées à la poursuite du Chapeau de Cardinal pour M. d'Aubigni. Mais Davanton ayant fait quelque difficulté de s'embarquer dans une affaire de cette nature qu'il connoissoit bien pour dangereuse, on ne lui en parla plus, & l'écuyer y alla seul, sous prétexte de faire des complimens au Roi sur la convalescence de la Reine qui avoit été à l'extremité. Savoir s'il rapporta cette somme avec lui, c'est ce qu'on ne sauroit dire : mais ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis son retour il fit plusieurs petites absences misterieuses, apparemment pour négocier les lettres de change, qu'on lui avoit données sur differentes villes, & que dans ce tems-là il se fit de très-vives instances à Rome en faveur de

M. d'Aubigni ; le Roi d'Angleterre n'épargnant rien pour lui ménager un chapeau dont ce Monarque étoit toujours fort entêté. Le Chancelier, a qui cette intrigue ne plaisoit pas trop, n'osa pourtant s'y opposer : au contraire, pour faire sa Cour, il donna Belling son secretaire, qui étoit Catholique, comme pour aller la solliciter à Rome, mais dans la vérité pour la traverser sourdement ; & il est certain que M. d'Aubigni étoit en même-tems la dupe du Chancelier & du cardinal de Retz, & qu'ils prenoient l'argent à bon compte, pour ne rien faire ; attendu que S. E. n'avoit qu'un fort petit crédit à Rome, & que dans le fond le Cardinal n'étoit pas intentionné pour lui, soit par jalousie ou autrement. * Cela paroissoit même dans ses discours, où il n'épargnoit nullement M. d'Aubigni, quoiqu'il fît profession d'être de ses amis.

Pendant toutes ces affaires, on eut avis de l'expédition des bulles de M. de

* Le Sr. Joli ne rend pas justice en cette occasion au cardinal de Retz. Ce n'étoit point du tout le caractere de cette Eminence : on peut voir ce qu'ont écrit les auteurs contemporains du Cardinal, qui ne l'ont jamais accusé d'une pareille obliquité. Il agissoit de bonne foi, mais il n'avoit plus de crédit à Rome.

Marca * ce qui réjouit un peu la petite cour de S. E. Mais cette joye ne dura guere, la nouvelle de sa mort étant arrivée presque en même-tems, sans qu'il eût eû le tems de prendre possession de l'Archevéché. Cet accident rejetta l'exécution des promesses qui avoient été faites au cardinal de Retz dans une nouvelle longueur, & donna occasion à de nouveaux murmures qu'il coloroit habilement en présence de certaines gens, de la peine que lui faisoit la prolongation de l'éxil des Ecclesiastiques qui souffroient à cause de lui, quoique dans le fond il en fût peu touché. Des murmures on passa aux imprécations, quand on apporta la nouvelle de la nomination de M. de Rhodez

* M. de Marca mourut le 29. Juin 1662, âgé de soixante-huit ans. Il avoit été Président au Parlement de Pau, conseiller d'Etat & archevêque de Toulouse. Il fut nommé à l'archevêché de Paris, & mourut voyant la terre promise, mais sans y mettre le pied. On lui fit cette Epitaphe :

Ici git Monsieur de Marca,
Que notre grand Prince marqua
Pour être chef de son Eglise.
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Dès aussi-tôt le démarqua.

à l'archevêché de Paris; mais les vacarmes, les emportemens & les malédictions allerent dans les derniers excès qnand on sût l'insulte qui avoit été faite à Rome au duc de Créqui, dont le Cardinal jugea bien que le contre-coup tomberoit nécessairement sur lui, en arrêtant les bulles du nouvel Archevêque.

Le duc de Crequi s'attira en quelque maniere cette insulte, qui donna lieu aux démêlés du Roi avec Alexandre VII. & dont la Cour exigea une réparation qui étonna toute l'Europe par sa hauteur. Un peu avant que de partir pour l'ambassade de Rome, le Duc avoit accordé sa protection à un bréteur des plus déterminés, & lui avoit permis assez mal à propos de le suivre. Cet homme, qui ne pouvoit vivre sans tirer l'épée, étoit d'une humeur si querelleuse, qu'un jour il attaqua seul & sans sujet plusieurs Corses, qui passoient auprès de lui, & cette querelle alla si loin, que les Corses résolurent de s'en défaire en trahison. Le bréteur, qui en eut avis, trouva moyen de se sauver: mais les Corses irrités & peut-être excités sous main en vinrent à de grandes insolences à l'égard de l'ambassadeur. Mais pour revenir au cardinal de Retz, les correspondans de Paris, au lieu de l'appaiser, ne firent qu'augmen-

ter le trouble de son esprit en lui insinuant que les remises de la Cour ne venoient que du peu de considération qu'on y avoit pour l'evêque de Coutance & pour Pennacors, & que si S. E. vouloit se reposer sur eux & s'avancer jusques à Joigny sous prétexte d'un rendez-vous avec le duc de Retz son frere, pour conférer de leurs affaires domestiques, ils se chargeoient d'obtenir pour lui la permission de venir à la Cour, & toutes les autres graces qu'on lui avoit refusées jusques-là.

Le cardinal de Retz prit ce parti sans hésiter : & quoique Joli lui eût écrit que ses amis s'en faisoient accroire, & qu'il y seroit trompé ; il ne laissa pas de se mettre en chemin, sur l'assurance qu'on lui donna que M. le marechal de Villeroi avoit parlé au Sr. le Tellier, qui promit de faire son possible pour obtenir que le Cardinal eût la liberté d'aller rendre ses respects au Roi. Le succès justifia la prédiction de Joli. Ce voyage lui fut non-seulement inutile ; mais fort désavantageux & honteux, puisqu'il fut obligé de retourner sur le champ à Commercy, pour y attendre l'expédition des bulles.

Cependant les affaires de la cour de Rome au sujet du duc de Créqui s'aigrirent & dégénererent enfin dans une parfaite

rupture. Comme on crut à la Cour qu'on pourroit avoir affaire du Cardinal & de ses amis en cette occasion, on commença de le ménager un peu davantage. Le Sr. le Tellier dit même à Joli sous un grand secret, que S. M. seroit bien aise de savoir le sentiment du Cardinal sur la conduite qu'on devoit tenir avec cette Cour, & sur la satisfaction qu'on pourroit demander en cas d'accommodement : & on laissa entrevoir au même Joli les grands avantages qui pourroient en revenir au Cardinal, si ses avis étoient goutés & suivis d'un bons succès. Joli ne demeura pas bien persuadé de ces espérances: mais comme il ne faut rien négliger dans ces sortes d'occasions, il dépêcha aussi-tôt un coutrier au cardinal de Retz, pour l'informer de la chose. S. E. envoya une réponse avec ses avis sur les questions du Ministre, & ces avis contenoient entr'autres choses, l'érection d'une piramide, & l'envoi du cardinal Patron en qualité de legat en France, pour faire satisfaction à S. M. Deux choses auxquelles la Cour n'avoit pas pensé, & qui furent si bien reçûes, que la susdite réponse fut envoyée au duc de Créqui, avec ordre de la suivre de point en point dans la négociation de cette affaire qui se termina effectivement suivant le projet; sans que la

Cardinal en tirât cependant aucun avantage du côté de la Cour.

Il arriva cependant peu de tems après, un nouvel incident au sujet de la même affaire ; les Cardinaux résidens à Rome ayant écrit & répandu dans les differentes cours de l'Europe une lettre circulaire pour les prier d'employer tous leurs bons offices & tous leurs soins à terminer un démêlé si important au Saint Siege. Le cardinal de Retz ayant reçeu cette lettre, l'envoya aussi-tôt à Joli, pour la communiquer au Sr. le Tellier, avec ordre de lui dire que S. E. n'y répondroit que comme il plairoit au Roi : mais les Ministres étant eux mêmes assez embarassez de ce qu'ils devoient faire ; le Sr. le Tellier dit à Joli, que le Cardinal pouvoit faire telle réponse qu'il lui plairoit, & que S. M. trouveroit bon tout ce qu'il feroit. Néanmoins comme on savoit ce que de semblables discours signifient dans les affaires de cette nature, le cardinal de Retz envoya peu de jours après sa réponse ouverte au Ministre, en deux façons qui ne differoient que dans quelques expressions. Cette lettre étoit de la façon de Joli. * Elle fut mise en Latin par le Sr.

* Esprit Flechier mort en 1710. âgé de soixante-dix-huit ans. Son mérite l'avoit fait nom-

Flechier, qui étoit en ce tems-là auprès du fils ainé de M. Caumartin. La lettre contenoit en substance, que le cardinal de Retz ne refusoit pas de rendre tous les bons offices dont on le jugeroit capable; mais qu'il ne croyoit pas qu'il pût y en avoir d'éficaces, que ceux que le Sacré College employeroit à Rome auprès de S. S. pour la porter à faire satisfaction au Roi sur un outrage si injurieux, & que leurs Eminences devoient se souvenir dans cette affaire, que les Rois de France sont les fils ainés de l'Eglise, & que cette Eglise, n'avoit commencé à s'établir dans l'Occident que par leur protection & par leurs bien-faits.

Cela n'étoit peut-être pas si grand' chose, mais le Sr. le Tellier ne laissa pas d'en être fort content, ayant dit à Joli que la lettre étoit admirable, & que le cardinal de Retz n'avoit rien obmis de ce qu'il falloit dire, ni rien dit de ce qu'il falloit obmettre; que ce qu'il y trouvoit de plus merveilleux, c'est que S. E. parloit comme si elle eût été tous les jours dans les Conseils du Roi. Cela flatoit si fort le Cardinal, qu'il lisoit à tous ceux qui l'al-

mer à l'evêché de Lavaur en 1685. & ensuite à celui de Nimes en 1687. Il avoit été reçû de l'Academie Françoise en 1673. à la place de M. Godeau évêque de Vence.

loient voir cette lettre avec l'autre écrit, comme les meilleurs ouvrages de sa façon; imposant la dessus à tout le monde jusques à son ami l'évêque de Châlons. Mais tout cela ne lui servit pas de grand' chose, & n'adoucit point à son égard la dureté de la Cour, qu'on peut dire avoir été excessive, sans raison & à contre-tems, par le refus opiniâtre qu'elle lui fit, non seulement de le recevoir à rendre ses devoirs à S. M. ce qui ne tiroit à aucune conséquence, mais aussi d'aller voir Monsieur son pere qui étoit à l'extrémité, qu'il n'avoit pas vû depuis sa prison, & qui mourut à l'Oratoire le même jour que M. de Marca: en sorte, que le Cardinal fut obligé de demeurer à Commercy, sans autre occupation que celle de s'abandonner aux plaisirs qui accompagnent ordinairement l'oisiveté. Cependant afin de dérober aux yeux du monde cette vie molle & paresseuse, il faisoit de tems en tems de petits efforts, & quelques actions d'éclat qui ne laisserent pas d'imposer au peuple. Il faisoit assembler une ou deux fois la semaine avec un grand appareil tous les païsans de ses terres, sous le prétexte de leur rendre justice, & comme s'il eut été question de décider des affaires fort importantes. A l'ostentation près, son intention en cela

pouvoit être bonne ; mais outre qu'il n'entendoit rien aux affaires & aux procédures de Justice, il arrivoit fort souvent que Malclerc, & l'abbé de Saint Avaux religieux Benedictin, parent de Malclerc, renversoient toute la Justice & les meilleures intentions de S. E. qui n'avoit pas la force de les contredire. Ils lui alloient parler à l'oreille au milieu de l'Audience, & de-là s'ensuivoient des injustices considérables suivie des plaintes des malheureux condamnez mal à propos, & des railleries de ceux qui voyoient ce petit manége. Les habitans de Commercy appelloient par sobriquet le Benedictin, *l'Eminence Noire*, & l'Ecuyer, *l'Eminence Grise*, * & ils en faisoient bien plus de cas en fait de procès que de l'Eminence rouge, voyant par expérience, que sans leur protection & sans leur appui les bonnes graces du Cardinal leur devenoient entierement inutiles.

* On avoit deja donné le nom d'Eminence Grise auparavant au P. Joseph, favori du cardinal de Richelieu dans l'Epitaphe qu'on lui fit :

Cy git au Chœur de cette Eglise
La petite Eminence Grise :
Et quand au Seigneur il plaira,
L'Eminence Rouge y gira.

Après cela le cardinal de Retz tachoit de faire croire au monde qu'il s'occupoit d'une autre chose qui lui avoit fait honneur dans le monde, & qui convenoit parfaitement à l'état où il se trouvoit. C'étoit d'écrire lui-même en Latin l'histoire des troubles de Paris, & celle de ses propres avantures, à quoi personne n'étoit plus propre que lui, s'il avoit voulu s'y appliquer sérieusement & dire la vérité : mais ce projet, comme les autres, s'évanouit en fumée & en pure vanité. Le Cardinal se contentoit de réciter à ceux qui levisitoient, deux ou trois pages de son histoire en Latin, belles à la vérité, & qu'il avoit commencé de composer dans le bois de Vincennes avec l'aide du Sr. Vacherot son médecin, sous le titre de *Partus Vincennarum*. Il feignit de la vouloir continuer à Commercy, faisant montre d'un grand Calepin qu'il feuilletoit avec toutes les marques extérieures d'une grande application, dans les heures oùil ne savoit que faire, & lorsque le tems ne lui permettoit pas d'aller à la chasse ou à la promenade. Cependant il en demeura toujours à ces deux ou trois pages, auxquelles ceux qui le connoissoient peuvent assurer qu'il n'ajouta pas grand' chose pendant tout le tems de sa vie, à cause de sa paresse na-

turelle & de son penchant pour les plaisirs, qui avoient sur lui un si grand pouvoir, que lorsque Joli, par un excès d'affection, a voulu lui faire des remontrances là dessus & tâcher de le retirer de sa vie molle & paresseuse, en lui faisant honte de certaines foiblesses indignes de lui, il n'en a pû arracher autre chose qu'un lâche aveu de ses infirmités. » Mon » pauvre ami, lui disoit-il, tu perds ton » tems à me prêcher, je sai bien que je » ne suis qu'un coquin. Mais malgré toi » & tout le monde je le veux être, parce » que j'y trouve plus de plaisir. Je sais » que vous êtes trois ou quatre qui me » connoissez & me méprisez dans le cœur; » mais je m'en console par la satisfaction » que j'ai d'en imposer à tout le reste du » monde par votre moyen même. On y » est si bien trompé, & ma réputation si » bien établie, que quand vous voudriez » désabuser les gens, vous n'en seriez » pas crus : ce qui me suffit pour être » content & vivre à ma mode.

Mais comme la vanité étoit une de ses plus fortes passions, il y avoit une autre chose, à laquelle par cette raison il s'appliquoit de tout son cœur & avec plaisir dans certaines heures. C'étoit la généalogie de la maison de Gondy. Il se piquoit d'y trouver cinq cens & tant de

quartiers ſans aucune meſalliance. Il envoyoit chercher vingt & trente fois Verjus & Gautrai ſes ſécretaires, pour ajouter ou corriger quelque choſe à cette généalogie qu'il liſoit ſans ceſſe, ſans ſujet ni raiſon, à tous ceux qui l'approchoient, & juſques à les rebuter ou même leur faire éviter l'entrée de ſa chambre. Enfin cette généalogie fut copiée une infinité de fois, & envoyée à d'Hoſier, pour la mettre en ordre, & la faire deſſiner, comme ſi ç'avoit été celle d'un des plus grands Princes du monde. Cependant après tant de ſoins, elle eſt demeurée-là, comme ſes autres ouvrages *.

Pour achever de peindre le Cardinal d'après nature dans ſon domeſtique, un de ſes entêtemens étoit de faire parade de cinq ou ſix lettres qu'il écrivoit tous les ordinaires à ſes correſpondans de Paris, ſe plaiſant fort à voir de grands porte-feuilles & de grandes & belles écritures à ſes ſécretaires, dont l'un appellé Gautrai ne faiſoit preſque rien, & Verjus gueres davantage. Cependant le Cardinal affectoit de leur marquer une grande confiance : mais dans la vérité ſon ſecret, s'il en avoit qui en valût la

* Cette Généalogie a été imprimée en l'année 1682. par les ſoins de Mad. de Leſdiguieres.

peine,

peine, étoit entre les mains de Malclerc ou de l'abbé de Saint Avaux, qui s'étoit insensiblemeut érigé sur le pied de troisiéme secrétaire pour les correspondances avec ceux qui étoient fachés que sa démission n'eût pas passé par leurs mains, comme pour toutes les autres fadaises qu'il ne vouloit pas être sçues de ceux qui faisoient ses affaires à Paris suivant le train où elles étoient depuis la démission. Voilà donc quelle fut à peu près la maniere de vivre du cardinal de Retz pendant son séjour à Commercy. D'abord il s'y logea dans une maison particuliere : il se retiroit souvent dans le château, sous prétexte d'y aller voir ses bâtimens. Il s'enfermoit ensuite dans une chambre de Malclerc, où cet écuyer officieux disoit que Son Eminence ne faisoit que dormir. Mais les autres croyoient qu'il s'y occupoit à des amusement conformes à son temperamens.

Enfin les affaires de Rome ayant été accommodées, & les Bulles de l'archevêché de Paris expédiées en faveur de M. de Perefixe, le cardinal de Retz obtint la permission tant de fois refusée de rendre ses respects au Roi, qui étoit alors à Fontainebleau, d'où l'on expédia des ordres pour le rappel des chanoines & des curés exilés ; mais tout cela se fit

d'une maniere a faire juger que ce nétoit que l'éxécution d'un traité désagréable, & sans aucune gratieuseté pour le Cardinal. Les Ministres se conduisirent en tout ce qui le regardoit avec tant de sécheresse & avec si peu d'ouverture de cœur, qu'il y avoit lieu de juger qu'ils appréhendoient sa présence à la Cour. Ce n'est pas qu'ils en fissent rien paroître dans leurs discours : au contraire, suivant l'usage de la Ceur, ils temoignoient chacun enparticulier bonne envie de le servir, rejettant ce qu'il y avoit de dur les uns sur les autres. Sur-tout le Sr. le Tellier * ne manquoit pas aux occasions de désigner assez clairement le Sr. Colbert comme l'unique auteur de tous les mauvais traitemens faits à S. E. aussi-bien que de toutes les affaires odieuses qui étoient à la charge du public.

Cette espece de division entre les Ministres fit esperer à quelques-uns des amis du cardinal de Retz, qu'il pourroit en profiter & que l'un d'eux prendroit peut-être des engagemens avec lui, quand ce ne seroit que pour nuire à son Rival.

* On n'a jamais douté que M. le Tellier n'eût une jalousie secrete contre M. Colbert; parce que le Roi avoit souvent des conversations particulieres avec lui, & qu'il paroissoit prendre beaucoup de confiance en ses avis.

Ils s'imaginerent auſſi que ſa réputation & ſa prudence feroient de grands effets à la Cour, où ils avoient ménagé avec de grands ſoins de petites intrigues avec le maréchal de Villeroi & avec d'autres qui n'avoient pas grand crédit, & qui dans le fond ſe moquoient du Cardinal & de ſes amis. Dans ces vûes ils s'empreſſerent d'aller au devant de lui juſques à Joigny, comme au devant d'un héros, pour lui donner des avis ſur ſa conduite, ſur ſes paroles & ſur ſes moindre démarches. Ils affecterent auſſi de le ſuivre à Fontainebleau ſans le perdre de vûe : mais malheureuſement tous leurs ſoins & toutes leur petites meſures furent inutiles.

Le Cardinal arriva à Fontaineblau. Il y ſalua S. M. & y parut aux yeux des Miniſtres & des courtiſans d'une maniere qui répondoit ſi peu à l'opinion qu'ils s'en étoient formée, que dès ce moment ils ceſſerent de l'eſtimer, où de l'appréhender. * Ceux qui avoient eu quelques diſpoſitions à lui faire plaiſir commercerent à ſe refroidir, & le regarder com-

* M. le cardinal de Retz parut devant S. M. avec une air reſpectueux & un peu embaraſſé, qui eſt aſſez celui des perſonnes qui reparoiſſent devant leur Souverain, après une longue diſgrace.

me un homme incapable de ſoutenir auprès du Roi les deſſeins qu'on auroit pû avoir pour lui. En un mot le cardinal de Retz parut aux yeux des plus clairvoyans, ce qu'il étoit en effet & ce que ceux qui le connoiſſoient avoient aidé à cacher depuis ſi long-tems.

Cependant comme cela ſe paſſoit à Fontainebleau ; qu'il n'étoit connu à fonds que de peu de perſonnes, & que ceux qui s'apperçurent de quelque choſe ne faiſoient encore que douter ; ſa réputation ne laiſſa de ſe ſoutenir à Paris. La plûpart des gens de qualité l'allerent voir à S. Denis, où il alla réſider au ſortir de Fontainebleau : & il faut avouer qu'il y parut alors avec un air bien plus dégagé qu'à la Cour, & beeucoup moins embaraſſé.

On le laiſſa ſéjourner aſſez long-tems à S. Denis, ou plutôt à Pierrefite, qui eſt un village tout proche ; mais enfin il fallut retourner à Commercy, le prétexte de régler ſes affaires ne pouvant pas durer toujours, quoiqu'il tachât d'en bien faire valoir l'importance & la néceſſité. Dans le fond ce n'étoit rien : la ſeule choſe qui méritoit attention, & dont il fut extrêmement occupé, étoit le tranſport d'un grand coffre qu'il falloit faire venir de Paris. Le Cardinal avoua confidemment

& sous le sceau du secret à Davanton, qu'il y avoit beaucoup d'argent dans ce coffre, & ce fut lui qui fut chargé du soin de l'aller enlever à Paris, où Malclerc tenoit la voiture prête : après lui avoir bien recommandé de prendre garde, qu'il fût si bien rempli qu'aucun mouvement ne pût faire connoître ce qu'il y avoit dedans, & de l'escorter avec Malclerc jusqu'à Pierrefite. Malclerc plus mistérieux que son maître, ne voulut jamais ouvrir ce coffre en présence de Davanton, s'étant contenté de lui dire qu'il y avoit neuf ou dix mille livres dedans avec quelques hardes. Cependant il étoit si embarassé & dans une si grande inquiétude des évenemens qui pouvoient arriver sur le chemin, qu'il y a lieu de croire que la somme étoit beaucoup plus considérable; d'autant plus que Malclerc témoigna plusieurs fois appréhender que le poids du coffre ne fit rompre l'essieu du carosse sur lequel il étoit attaché. Quoiqu'il en soit, il y a bien de l'apparence que cet argent venoit d'Angleterre d'où Malclerc l'avoit apporté en lettres de change au dernier voyage qu'il avoit fait : mais il est difficile de juger à quoi pouvoit se monter cette somme, cela n'ayant été sçu que de l'écuyer & de l'abbé de Saint Avaux, à qui il échappa de dire à Da-

vanton, après l'heureuse arrivée de la voiture, qu'il y avoit seulement dix-huit ou vint mille livres : ce qui ne s'accordoit ni avec ce que le Cardinal lui avoit fait entendre, ni avec l'aveu de Malclerc. Enfin S. E. partit deux jours après, ayant fait tout son possible pendant tout son séjour au environs de Paris, pour mettre mal ensemble la plûpart de ses amis, & ceux qui étoient chargez de ses affaires; de sorte que l'abbé de Lamet, Joli & Verjus penserent dès ce tems-là à se détacher de lui, voyant bien qu'il n'avoit plus en eux la-même confiance; qu'il leur faisoit mystere des plus petites choses, & par dessus tout quantité de petites malices peu dignes de lui. Si cette séparation se fut faite alors, elle auroit eu assurément d'autres suites & lui auroit fait perdre nne bonne partie de ses meilleurs amis; mais Joli raccommoda toutes choses, ayant fait entendre aux mécontens, qu'il leur seroit plus honnête d'aller jusqu'au bout, parce que le Cardinal s'excusoit sur ce que son traité n'étoit pas encore entierement exécuté, & sous ombre qu'il lui restoit encore quelque argent à toucher à l'épargne.

Cette réconciliation ne fut pas de longue durée ; car S. M. ayant pris la réso-

lution peu de tems après d'envoyer le cardinal de Retz à Rome, & S. E. ayant été mandée pour cela de Commercy, les premiers mécontentemens se réveillerent bien-tôt en se revoyant: parce que le Cardinal continuoit de vivre avec eux de la même maniere. Son affaire étant donc enfin entierement terminée, l'abbé de Lamet, Joli, Verjus, Davanton, & Rousseau ne se croyant plus engagés par des raisons d'honneur, résolurent de se retirer & de prendre congé de lui à Saint Denis où il étoit pour lors. La séparation ne se fit pourtant pas sans peine de la part du Cardinal. Il fit même son possible pour racrocher la chose comme il avoit fait à Pierrefitte: mais aucun deux ne voulut se fier à lui davantage, & il furent tous ravis d'avoir taouvé l'occasion de quitter un homme avec qui ils ne s'étoient engagés que par honneur & par inclination, sans autre vûe, & auprès duquel ils s'étoient toujours non-seulement entretenus à leurs dépens, mais ils avoient aussi fait des dépenses considérables en plusieurs occasion pour lui faire honneur; sans cependant en avoir reçû, (du moins dans les dernieres années) aucune marque de reconnoissance, comme cela étoit dû à leur affection, & à l'attachement le plus

désintéressé qui fût jamais. * Aussi le cardinal de Retz qui sentit la perte qu'il faisoit en ces cinq personnes, pria, pleura, jura, & fit mille protestations pour les retenir, mais inutilement. Ils le laisserent avec joie & même avec quelque sorte de mépris entre les mains de son écuyer Malclerc, & de l'abbé de Saint Avaux qui composerent dans la suite tout son conseil. A la vérité les Srs. de Caumartin & d'Hacqueville continuerent encore depuis à s'intéresser dans ses affaires. Le premier en tira l'abbaye de Buzay pour un de ses enfans, & l'autre une pension de deux mille écus, qui lui étoit payée régulierement par Malclerc: mais il faut mettre une très grande différence entre ces deux Mrs. qui étoient liés avec S. E. par uue longue amitié, par inclination, & par une longue habitude, & ses deux autres conseillers, dont on sait bien qu'ils faisoient peu de cas, quoiqu'ils gardassent de certaines mesures avec eux.

* Le Cardinal s'en explique d'une maniers bien différente. Il dit au contraire, que depuie ses disgraces il y en avoit beaucoup plus couté qu'auparavant avec ses domestiques, qui n'étoient jamais contens; quoi qu'ils fussent tous très-bien payés. Il parle en particulier du Sr. Joli comme d'un esprit un peu dificile & sujet à prendre souvent des travers.

La ſeule choſe que le cardinal de Retz fit un peu honnêtement & conſcientieuſement dans cette ſéparation, fut de faire payer dix mille écus à Joli, qui lui étoient dûs dès le tems de la priſon de S. E. mais il ne fut queſtion d'aucune marque de reconnoiſſance pour les ſervices d'aucun d'entre eux, & il ne s'informa pas ſeulement de ce qui pouvoit être dû à Davanton pour pluſieurs petits voyages qu'il avoit faits à ſes dépens pour les affaires & par les ordres de Son Eminence.

Ainſi ces cinq perſonnes ayant pris congé du cardinal de Retz le lendemain de la Nôtre-Dame de Mars 1665. il partit deux jours après pour retourner à Commercy. Il prit enſuite la route de Rome, pour aſſiſter au conclave où Clement IX. fut élu à la place d'Alexandre VII. mais il ne put s'empêcher de faire encore à ce ſujet une derniere piece à Joli, diſant que c'étoit lui qui l'avoit engagé à ce voyage d'Italie contre ſon gré. Il ſe garda pourtant bien de le lui dire à lui-même, ſachant bien que cela étoit faux & ſans aucun fondement : mais il le diſoit aux Srs. de Caumartin & d'Hacqueville, & à pluſieurs autres, pour avoir le plaiſir de

Pester contre Joli avec quelque apparence de raison, & pour leur cacher en même-tems le véritable fondement de ce voyage dont ils étoient surpris avec justice; attendu qu'on n'avoit encore aucune nouvelle certaine de la mort du Pape, ni même qu'il fût en péril. Joli en étoit étonné aussi-bien qu'eux, ne sachant pas, comme il l'a sçu depuis, que par un des articles secrets du Traité du Cardinal avec la Cour, & ménagé par Pennacors, il s'étoit engagé de retourner à Rome dès qu'il plairoit à S. M. & après qu'il auroit eu l'honneur de la saluer: à quoi il avoit consenti, (quoiqu'avec assez de répugnance) dans la crainte que l'accommodement ne se fît pas. C'est ce qu'il appréhendoit si étrangement, qu'il n'y avoit rien de si bas & de si rude, qu'il ne fût coupable d'accepter pour sortir d'affaire. C'est ici que je finis ces Mémoires.

Fin du Tome second.





